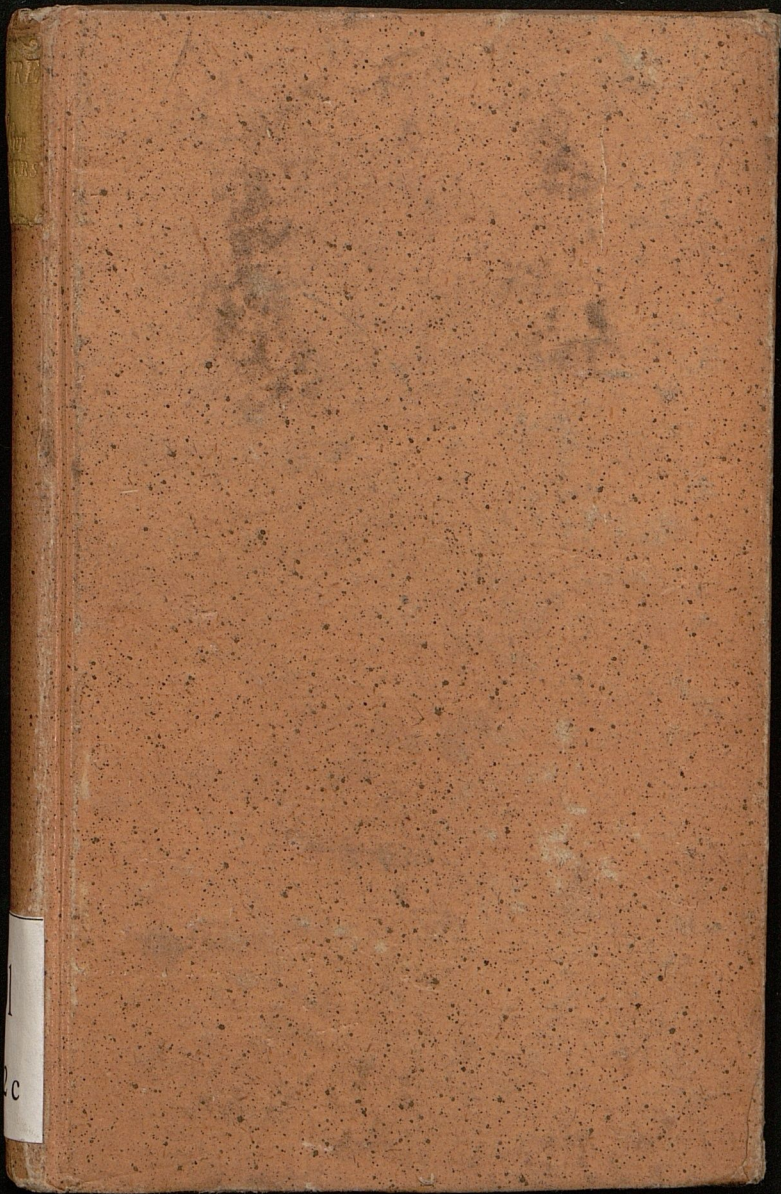




O E U V R E S

C O M P L E T E S

D E

M. DE VOLTAIRE.

OF U. V. R. S.

COMPTES

DE LA VILLE

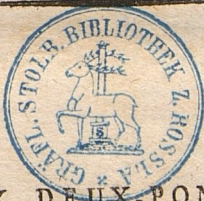
O E U V R E S

COMPLETES

D E

M. DE VOLTAIRE.

TOME VINGT-NEUVIEME.



AUX DEUX-PONTS,

Chez SANSON et COMPAGNIE.

1 7 9 2.



2148,

ESSAI
SUR
LES MOEURS
ET
L'ESPRIT DES NATIONS,
ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE
L'HISTOIRE DEPUIS CHARLEMAGNE
JUSQU'A LOUIS XIII.

T. 29. *Essai sur les mœurs.* T. VIII. A



LES MOEURS
DES
NATIONS

LES MOEURS DES NATIONS



ESSAI SUR LES MOEURS

ET L'ESPRIT DES NATIONS,
ET SUR LES PRINCIPAUX FAITS DE L'HIS-
TOIRE, DEPUIS CHARLEMAGNE JUSQU'A
LOUIS XIII.

CHAPITRE CLXXXIII.

*De l'Italie, et principalement de Rome, à la
fin du seizième siècle. Du concile de Trente.
De la réforme du calendrier etc.*

AUTANT la France et l'Allemagne furent bouleversées à la fin du seizième et au commencement du dix-septième siècle, languissantes, sans commerce, privées des arts et de toute police, abandonnées à l'anarchie; autant les peuples d'Italie commencèrent en général à jouir du repos, et cultivèrent à l'envi les arts de goût, qui ailleurs étaient ignorés, ou grossièrement exercés. Naples et Sicile furent sans révolutions; on n'y eut même aucune inquiétude. Quand le pape *Paul IV*, poussé par ses neveux, voulut ôter ces deux royaumes à *Philippe II* par les armes de *Henri II* roi de France, il prétendait les transférer au duc d'Anjou, qui fut depuis *Henri III*, moyennant vingt mille ducats de tribut annuel au lieu de six mille, et sur-tout à condition que ses neveux y auraient des principautés considérables et indépendantes.

Ce royaume était alors le seul au monde qui fût tributaire. On prétendait que la cour de Rome voulait qu'il cessât de l'être, et qu'il fût enfin réuni au St Siège; ce qui aurait pu rendre les papes assez puissans pour tenir en maîtres la balance de l'Italie. Mais il était impossible que ni *Paul IV* ni toute l'Italie ensemble ôtassent Naples à *Philippe II*, pour l'ôter ensuite au roi de France, et dépouiller les deux plus puissans monarques de la chrétienté. L'entreprise de *Paul IV* ne fut qu'une témérité malheureuse. Le fameux duc d'*Albe*, alors vice-roi de Naples, insulta aux démarches de ce pontife, en faisant fondre les cloches et tout le bronze de Bénévent qui appartenait au St Siège, pour en faire des canons. Cette guerre fut presque aussitôt finie que commencée. Le duc d'*Albe* se flattait de prendre Rome, comme elle avait été prise sous *Charles-Quint*, et du temps des *Otbons*, et d'*Arnaud*, et de tant d'autres; mais il alla au bout de quelques mois baiser les pieds du pontife; on rendit les cloches à Bénévent, et tout fut fini.

† Ce fut un spectacle affreux après la mort de *Paul IV* que la condamnation de ses deux neveux, le prince de *Palliano*, et le cardinal *Caraffa*: le sacré collège vit avec horreur ce cardinal, condamné par les ordres de *Pie IV*, mourir par la corde, comme était mort le cardinal *Poli* sous *Léon X*; mais une action de cruauté ne fit pas un règne cruel, et la nation romaine ne fut pas tyrannisée: elle se plaignit seulement que le pape

à mars, 1560.

vendit les charges du palais , abus qui augmenta dans la suite.

† Le concile de Trente fut terminé sous *Pie IV* d'une manière paisible; (a) il ne produisit aucun effet nouveau ni parmi les catholiques qui croyaient tous les articles de foi enseignés par ce concile, ni parmi les protestans qui ne les croyaient pas: il ne changea rien aux usages des nations catholiques, qui adoptaient quelques règles de discipline différentes de celles du concile.

La France sur-tout conserva ce qu'on appelle les libertés de son Eglise, qui sont en effet les libertés de sa nation. Vingt-quatre articles, qui choquent les droits de la juridiction civile, ne furent jamais adoptés en France: les principaux de ces articles donnaient aux seuls évêques l'administration de tous les hôpitaux, attribuaient au seul pape le jugement des causes criminelles de tous les évêques, soumettaient les laïques en plusieurs cas à la juridiction épiscopale. Voilà pourquoi la France rejeta toujours le concile dans la discipline qu'il établit. Les rois d'Espagne le reçurent dans tous leurs Etats avec le plus grand respect et les plus grandes modifications, mais secrètes et sans éclat. Venise imita l'Espagne. Les catholiques d'Allemagne demandèrent encore l'usage de la coupe et le mariage des prêtres. *Pie IV* accorda la communion sous les deux espèces, par des brefs à l'empereur *Maximilien II* et à l'archevêque de

† 1563.

(a) La relation des disputes et des actes de ce concile se trouve au chapitre CLXXII.

Mayence; mais il fut inflexible sur le célibat des prêtres. L'histoire des papes en donne pour raison que *Pie IV*, étant délivré du concile, n'en avait plus rien à craindre: *de-là vient*, ajoute l'auteur, *que ce pape, qui violait les lois divines et humaines, faisait le scrupuleux sur le célibat.* Il est très-faux que *Pie IV* violât les lois divines et humaines; et il est très-évident qu'en conservant l'ancienne discipline du célibat sacerdotal depuis si long-temps établie dans l'Occident, il se conformait à une opinion devenue une loi de l'Eglise.

Tous les autres usages de la discipline ecclésiastique particulière à l'Allemagne subsistèrent. Les questions préjudiciables à la puissance séculière ne réveillèrent plus ces guerres qu'elles avaient autrefois fait naître. Il y eut toujours des difficultés, des épines entre la cour de Rome et les cours catholiques; mais le sang ne coula point pour ces petits démêlés. L'interdit de Venise sous *Paul V* a été depuis la seule querelle éclatante. Les guerres de religion en Allemagne et en France occupaient alors assez; et la cour de Rome ménageait d'ordinaire les souverains catholiques, de peur qu'ils ne devinssent protestans. Malheur seulement aux princes faibles, quand ils avaient en tête un prince puissant comme *Philippe*, qui était le maître au conclave!

Il manqua à l'Italie la police générale: ce fut-là son véritable fléau: elle fut infestée long-temps de brigands au milieu des arts et dans le sein de la paix, comme la Grèce l'avait été dans les temps

sauvages. Des frontières du Milanais au fond du royaume de Naples, des troupes de bandits cou-
rans sans cesse d'une province à une autre, ache-
taient la protection des petits princes, ou les for-
çaient à les tolérer. On ne put les exterminer dans
l'État du S^t Siège jusqu'au règne de *Sixte-Quint* ;
et après lui ils reparurent quelquefois. Ce fatal
exemple encourageait les particuliers à l'assassinat :
l'usage du filet n'était que trop commun dans les
villes, tandis que les bandits couraient les cam-
pagnes ; les écoliers de Padoue s'étaient accoutu-
més à affommer les passans sous les arcades qui
bordent les rues.

Malgré ces désordres trop communs, l'Italie
était le pays le plus florissant de l'Europe, s'il
n'était pas le plus puissant. On n'entendait plus
parler de ces guerres étrangères qui l'avaient
désolée depuis le règne du roi de France *Charles*
VIII, ni de ces guerres intestines de principauté
contre principauté, et de ville contre ville : on
ne voyait plus de ces conspirations autrefois si
fréquentes. Naples, Venise, Rome, Florence
attiraient les étrangers par leur magnificence et par
la culture de tous les arts. Les plaisirs de l'esprit
n'étaient encore bien connus que dans ce climat.
La religion s'y montrait aux peuples sous un
appareil imposant, nécessaire aux imaginations
sensibles. Ce n'était qu'en Italie qu'on avait élevé
des temples dignes de l'antiquité ; et S^t Pierre de
Rome les surpassait tous. Si les pratiques supersti-
tieuses de fausses traditions, des miracles supposés
subsistaient encore, les sages les méprisaient, et

savaient que les abus ont été de tous les temps l'amusement de la populace.

Peut-être les écrivains ultramontains, qui ont tant déclamé contre ces usages, n'ont pas assez distingué entre le peuple et ceux qui le conduisent. Il n'aurait pas fallu mépriser le sénat de Rome, parce que les malades guéris par la nature tapissaient de leurs offrandes les temples d'*Esculape*, parce que mille tableaux votifs de voyageurs échappés aux naufrages ornaient ou défiguraient les autels de *Neptune*, et que dans Egnatia l'encens brûlait et fumait de lui-même sur une pierre sacrée. Plus d'un protestant, après avoir goûté les délices du séjour de Naples, s'est répandu en invectives contre les trois miracles qui sont à jour nommé dans cette ville, quand le sang de *S^t Janvier*, de *S^t Jean-Baptiste* et de *S^t Etienne*, conservé dans des bouteilles, se liquéfie étant approché de leurs têtes. Ils accusent ceux qui président à ces églises d'imputer à la Divinité des prodiges inutiles. Le savant et sage *Addison* dit qu'il n'a jamais vu *a more blouding trik* un tour plus grossier. Tous ces auteurs pouvaient observer que ces institutions ne nuisent point aux mœurs, qui doivent être le principal objet de la police civile et ecclésiastique; que probablement les imaginations ardentes des climats chauds ont besoin de signes visibles qui les mettent continuellement sous la main de la Divinité; et qu'enfin ces signes ne pouvaient être abolis que quand ils seraient méprisés du même peuple qui les révère. (12)

(12) Ces superstitions ne nous paraissent pas aussi

A *Pie IV* succéda ce dominicain *Ghisleri*, *Pie V*, si hai dans Rome même, pour y avoir fait exercer avec trop de cruauté le ministère de l'inquisition, publiquement combattu ailleurs par les tribunaux séculiers. La fameuse bulle, *In Cœnâ Domini*, émanée sous *Paul III*, et publiée par *Pie V*, dans laquelle on brave tous les droits des indifférentes qu'à M. de *Voltaire*. Comme le miracle réussit ou manque au gré du charlatan qui est chargé de le faire, et que le peuple entre en fureur lorsqu'il ne réussit pas; le clergé de Naples a le pouvoir d'exciter à son gré des séditions parmi une populace nombreuse, dénuée de toute morale, que le sang n'effraie pas, et qui n'a rien à perdre. En sorte que la cérémonie de la liquéfaction met absolument le gouvernement de Naples dans la dépendance des prêtres. Toute réforme, toute loi qui déplaît aux prêtres devient impossible à établir. Il faudrait éclairer le peuple; mais si un ministre était soupçonné d'en avoir l'idée, le miracle manquerait, et il se verrait exposé à toute la fureur du peuple.

Un seigneur napolitain avait imaginé de faire le miracle chez lui, ce moyen était un des plus sûrs pour le faire tomber; mais le gouvernement eut peur des prêtres et on lui défendit de continuer. Son secret se trouve décrit dans les mémoires de l'académie des sciences de Paris, 1757; mais il n'est pas sûr que ce soit exactement le même que celui des prêtres.

Espérons qu'un archevêque de Naples aura quelque jour assez de véritable piété et de courage pour avouer que ses prédécesseurs et son clergé ont abusé de la crédulité du peuple, pour révéler toute la fraude, et en exposer le secret au grand jour.

Il est bon de savoir que, si le miracle est retardé, il arrive souvent que le peuple s'en prend aux étrangers qui se trouvent dans l'église, et qu'il soupçonne d'être des hérétiques. Alors ils sont obligés de se retirer, et quelquefois le peuple les poursuit à coups de pierres. Il n'y a pas quinze ans que M. le prince de S. et M. le comte de C. eussent ce traitement, sans se l'être attiré par aucune indiscrétion.

souverains révolta plusieurs cours, et fit élever contre elle les voix de plusieurs universités.

L'extinction de l'ordre des *humiliés* fut un des principaux événements de son pontificat. Les religieux de cet ordre, établis principalement au Milanais, vivaient dans le scandale; *S^t Charles Borromée*, archevêque de Milan, voulut les réformer; quatre d'entr'eux conspirèrent contre sa vie; l'un des quatre lui tira un coup d'arquebuse dans son palais †, pendant qu'il faisait sa prière. Ce saint homme qui ne fut que légèrement blessé demanda au pape la grâce des coupables: mais le pape punit leur attentat par le dernier supplice, et abolit l'ordre entier. Ce pontife envoya quelques troupes en France au secours du roi *Charles IX* contre les huguenots de son royaume. Elles se trouvèrent à la bataille de Moncontour. Le gouvernement de la France était alors parvenu à cet excès de subvertissement, que deux mille soldats du pape étaient un secours utile.

Mais ce qui consacra la mémoire de *Pie V*, ce fut son empressement à défendre la chrétienté contre les Turcs, et l'ardeur dont il pressa l'armement de la flotte qui gagna la bataille de Lépante. Son plus bel éloge vint de Constantinople même, où l'on fit des réjouissances publiques de sa mort.

Grégoire XIII, *Buoncompagno*, successeur de *Pie V*, rendit son nom immortel par la réforme du calendrier qui porte son nom; et en cela il imita *Jules César*. Ce besoin où les nations furent toujours

† 1571.

de réformer l'année montre bien la lenteur des arts les plus nécessaires. Les hommes avaient su ravager le monde d'un bout à l'autre, avant d'avoir su connaître les temps et régler leurs jours. Les anciens Romains n'avaient d'abord connu que dix mois lunaires et une année de trois cents quatre jours ; ensuite leur année fut de trois cents cinquante-cinq. Tous les remèdes à cette fausse computation furent autant d'erreurs. Les pontifes, depuis *Numa Pompilius*, furent les astronomes de la nation, ainsi qu'ils l'avaient été chez les Babyloniens, chez les Egyptiens, chez les Perses, chez presque tous les peuples de l'Asie. La science des temps les rendait plus vénérables aux peuples ; rien ne conciliant plus l'autorité que la connaissance des choses utiles inconnues au vulgaire.

Comme chez les Romains le suprême pontificat était toujours entre les mains d'un sénateur, *Jules César* en qualité de pontife réforma le calendrier autant qu'il le put ; il se servit de *Sosigènes*, mathématicien grec d'Alexandrie. *Alexandre* avait transféré dans cette ville les sciences et le commerce ; c'était la plus célèbre école de mathématiques, et c'était là que les Egyptiens, et même les Hébreux avaient enfin puisé quelques connaissances réelles. Les Egyptiens avaient su auparavant élever des masses énormes de pierre ; mais les Grecs leur enseignèrent tous les beaux arts, ou plutôt les exercèrent chez eux sans pouvoir former d'élèves égyptiens. En effet on ne compte chez ce peuple d'esclaves efféminés aucun homme distingué dans les arts de la Grèce.

Les pontifes chrétiens réglèrent l'année ainsi que les pontifes de l'ancienne Rome, parce que c'était à eux d'indiquer les célébrations des fêtes. Le premier concile de Nicée en 325, voyant le dérangement que le temps apportait au calendrier de *César*, consulta comme lui les Grecs d'Alexandrie; ces Grecs répondirent que l'équinoxe du printemps arrivait alors le 21 mars; et les pères réglèrent le temps de la fête de pâques suivant ce principe.

Deux légers mécomptes dans le calcul de *Jules César* et dans celui des astronomes consultés par le concile augmentèrent dans la suite des siècles. Le premier de ces mécomptes vient du fameux nombre d'or de l'athénien *Méton*; il donne dix-neuf années à la révolution par laquelle la lune revient au même point du ciel: il ne s'en manque qu'une heure et demie; méprise insensible dans un siècle, et considérable après plusieurs siècles. Il en était de même de la révolution apparente du soleil, et des points qui fixent les équinoxes et les solstices. L'équinoxe du printemps au siècle du concile de Nicée arrivait le 21 mars; mais au temps du concile de Trente, l'équinoxe avait avancé de dix jours, et tombait à l'onze de ce mois. La cause de cette précession des équinoxes, inconnue à toute l'antiquité, n'a été découverte que de nos jours: cette cause est un mouvement particulier à l'axe de la terre, mouvement dont la période s'achève en vingt-cinq mille neuf cents années, et qui fait passer successivement les équinoxes et les solstices par tous les points du zodiaque. Ce mouvement est l'effet de la gravitation,

dont le seul *Newton* a connu et calculé les phénomènes qui semblaient hors de la portée de l'esprit humain.

Il ne s'agissait pas du temps de *Grégoire XIII* de songer à deviner la cause de cette précession des équinoxes, mais de mettre ordre à la confusion qui commençait à troubler sensiblement l'année civile. *Grégoire* fit consulter tous les célèbres astronomes de l'Europe. Un médecin nommé *Lilio*, né à Rome, eut l'honneur de fournir la manière la plus simple et la plus facile de rétablir l'ordre de l'année, telle qu'on la voit dans le nouveau calendrier; il ne fallait que retrancher dix jours à l'année 1582, où l'on était pour lors, et prévenir le dérangement dans les siècles à venir par une précaution aisée. Ce *Lilio* a été depuis ignoré; et le calendrier porte le nom du pape *Grégoire*, ainsi que le nom de *Sosigènes* fut couvert par celui de *César*. Il n'en était pas ainsi chez les anciens Grecs, la gloire de l'invention demeurait aux artistes.

Grégoire XIII eut celle de presser la conclusion de cette réforme nécessaire; il eut plus de peine à la faire recevoir par les nations qu'à la faire rédiger par les mathématiciens. La France résista quelques mois †; et enfin sur un édit de *Henri III* enregistré au parlement de Paris, on s'accoutuma à compter comme il le fallait; mais l'empereur *Maximilien II* ne put persuader à la diète d'Augsbourg que l'équinoxe était avancé de dix jours. On craignit que la cour de Rome en instruisant les hommes ne prit le droit de les maîtriser. Ainsi

† Novembre, 1582.

14 REFORME DU CALENDRIER.

l'ancien calendrier subsista encore quelque temps chez les catholiques même de l'Allemagne. Les protestans de toutes les communions s'obstinèrent à ne pas recevoir des mains du pape une vérité qu'il aurait fallu recevoir des Turcs, s'ils l'avaient proposée.

† Les derniers jours du pontificat de *Grégoire XIII* furent célèbres par cette ambassade d'obédience qu'il reçut du Japon. Rome faisait des conquêtes spirituelles à l'extrémité de la terre, tandis qu'elle faisait tant de pertes en Europe. Trois rois ou princes du Japon, alors divisé en plusieurs souverainetés, envoyèrent chacun un de leurs plus proches parens saluer le roi d'Espagne *Philippe II* comme le plus puissant de tous les rois chrétiens, et le pape comme père de tous les rois. Les lettres de ces trois princes au pape commençaient toutes par un acte d'adoration envers lui. La première du roi de Bungo était écrite, *A l'adorable qui tient sur terre la place du roi du ciel*; elle finit par ces mots: *Je m'adresse avec crainte et respect à votre sainteté, que j'adore et dont je baise les pieds très-saints*. Les deux autres disent à peu près la même chose. L'Espagne se flattait alors que le Japon deviendrait une de ses provinces et le St Siège voyait déjà le tiers de cet empire soumis à sa juridiction ecclésiastique.

Le peuple romain eût été très-heureux sous le gouvernement de *Grégoire XIII*, si la tranquillité publique de ses Etats n'avait pas été quelquefois troublée par les bandits. Il abolit quelques

impôts onéreux, et ne démembra point l'Etat en faveur de son bâtard, comme avaient fait quelques-uns de ses prédécesseurs. (13)

CHAPITRE CLXXXIV.

De Sixte - Quint.

LE règne de *Sixte - Quint* a plus de célébrité que celui de *Grégoire XIII* et de *Pie V*, quoique ces deux pontifes aient fait de grandes choses; l'un s'étant signalé par la bataille de Lépante dont il fut le premier mobile, et l'autre par la réforme des temps. Il arrive quelquefois que le caractère d'un homme, et la singularité de son élévation arrêtent sur lui les yeux de la postérité plus que les actions mémorables des autres. La disproportion qu'on croit voir entre la naissance de *Sixte-Quint* fils d'un pauvre vigneron, et l'élévation à la dignité suprême, augmente sa réputation; cependant nous avons vu que jamais une naissance obscure et basse ne fut regardée comme un obstacle au pontificat, dans une religion et dans une cour où toutes les places sont réputées le prix du mérite, quoiqu'elles soient aussi celui de la brigue. *Pie V* n'était guère d'une famille plus relevée; *Adrien VI* fut le fils d'un artisan; *Nicolas V* était né dans l'obscurité; le père du fameux

(13) *Grégoire XIII* approuva le massacre de la St Barthélemi, l'annonça dans un consistoire comme un événement consolant pour la religion, et voulut en consacrer et en éterniser le souvenir par un tableau qu'il fit placer dans son palais. Cette seule action suffit pour rendre sa mémoire à jamais exécration.

Jean XXII qui ajouta un troisième cercle à la tiare, et qui porta trois couronnes, sans posséder aucune terre, raccommodait des fouliers à Cahors; c'était le métier du père d'*Urbain IV.* *Adrien IV*, l'un des plus grands papes, fils d'un mendiant, avait été mendiant lui-même. L'histoire de l'Eglise est pleine de ces exemples, qui encouragent la simple vertu, et qui confondent la vanité humaine. Ceux qui ont voulu relever la naissance de *Sixte-Quint* n'ont pas songé qu'en cela ils rabaisaient sa personne; ils lui ôtaient le mérite d'avoir vaincu les premières difficultés. Il y a plus loin d'un gardeur de porcs, tel qu'il le fut dans son enfance, aux simples places qu'il eut dans son ordre, que de ces places au trône de l'Eglise. On a composé sa vie à Rome sur des journaux qui n'apprennent que des dates, et sur des panégyriques qui n'apprennent rien: le cordelier qui a écrit la vie de *Sixte-Quint* commence par dire qu'il a l'honneur de parler du plus haut, du meilleur, du plus grand des pontifes, des princes et des sages, du glorieux et de l'immortel *Sixte*. Ils s'ôte lui-même tout crédit par ce début.

L'esprit de *Sixte-Quint* et de son règne est la partie essentielle de son histoire: ce qui le distingue des autres papes, c'est qu'il ne fit rien comme les autres. Agir toujours avec hauteur, et même avec violence, quand il est un simple moine; dompter tout d'un coup la fougue de son caractère, dès qu'il est cardinal; se donner quinze ans pour incapable d'affaires, et sur-tout de régner, afin de déterminer un jour en sa faveur les suffrages

suffrages de tous ceux qui compteraient régner sous son nom ; reprendre toute sa hauteur au moment même qu'il est sur le trône ; mettre dans son pontificat une sévérité inouïe , et de la grandeur dans toutes ses entreprises ; embellir Rome , et laisser le trésor pontifical très-riche ; licencier d'abord les soldats, les gardes même de ses prédécesseurs, et dissiper les bandits par la seule force des lois, sans avoir de troupes ; se faire craindre de tout le monde par sa place et par son caractère ; c'est-là ce qui mit son nom parmi les noms illustres, du vivant même de *Henri IV* et d'*Elisabeth*. Les autres souverains risquaient alors leur trône, quand ils tentaient quelque entreprise sans le secours de ces nombreuses armées qu'ils ont entretenues depuis : il n'en était pas ainsi des souverains de Rome qui, réunissant le sacerdoce et l'Empire, n'avaient pas même besoin d'une garde.

Sixte-Quint se fit une grande réputation , en embellissant et en polissant Rome , comme *Henri IV* embellissait et polissait Paris : mais ce fut-là le moindre mérite de *Henri*, et c'était le premier de *Sixte*. Aussi ce pape fit en ce genre de bien plus grandes choses que le roi de France : il commandait à un peuple bien plus paisible, et alors infiniment plus industrieux ; et il avait dans les ruines et dans les exemples de l'ancienne Rome, et encore dans les travaux de ses prédécesseurs , tout l'encouragement à ses grands desseins.

Du temps des *Césars* romains , quatorze aqueducs immenses, soutenus sur des arcades , voituraient des fleuves entiers à Rome , l'espace de
T. 29. *Essai sur les mœurs*. T. VIII. B

plusieurs milles, et y entretenaient continuellement cent cinquante fontaines jaillissantes, et cent dix-huit grands bains publics; outre l'eau nécessaire à ces mers artificielles, sur lesquelles on représentait des batailles navales. Cent mille statues ornaient les places publiques, les carrefours, les temples, les maisons. On voyait quatre-vingt-dix colosses élevés sur des portiques: quarante-huit obélisques de marbre de granit, taillés dans la haute Egypte, étonnaient l'imagination, qui concevait à peine comment on avait pu transporter du tropique aux bords du Tibre ces masses prodigieuses. Il restait aux papes de restaurer quelques aqueducs, de relever quelques obélisques ensevelis sous des décombres, de déterrer quelques statues.

Sixte-Quint rétablit la fontaine *Mazia*, dont la source est à vingt milles de Rome, auprès de l'ancienne Préneſte, et il la fit conduire par un aqueduc de treize mille pas: il fallut élever des arcades dans un chemin de sept milles de longueur; un tel ouvrage, qui eût été peu de chose pour l'empire romain, était beaucoup pour Rome, pauvre et resserrée.

Cinq obélisques furent relevés par ses soins. Le nom de l'architecte *Fontana*, qui les rétablit, est encore célèbre à Rome; celui des artistes qui les taillèrent, qui les transportèrent de si loin, n'est pas connu. On lit dans quelques voyageurs, et dans cent auteurs qui les ont copiés, que quand il fallut élever sur son piédestal l'obélisque du vatican, les cordes employées à cet usage se trouvèrent trop longues, et que malgré la défense

sous peine de mort de parler pendant cette opération, un homme du peuple s'écria, *Mouillez les cordes*. Ces contes, qui rendent l'histoire ridicule, sont le fruit de l'ignorance; les cabestans dont on se servait ne pouvaient avoir besoin de ce ridicule secours.

L'ouvrage qui donna quelque supériorité à Rome moderne sur l'ancienne fut la coupole de St Pierre de Rome. Il ne restait dans le monde que trois monumens antiques de ce genre, une partie du dôme du temple de Minerve dans Athènes, celui du Panthéon à Rome, et celui de la grande mosquée de Constantinople, autrefois St^e Sophie, ouvrage de *Justinien*. Mais ces coupoles assez élevées dans l'intérieur étaient trop écrasées au dehors. Le *Bruneleschi*, qui rétablit l'architecture en Italie au quatorzième siècle, remédia à ce défaut par un coup de l'art, en établissant deux coupoles l'une sur l'autre, dans la cathédrale de Florence; mais ces coupoles tenaient encore un peu du gothique, et n'étaient pas dans les nobles proportions. *Michel-Ange Buonaroti*, peintre, sculpteur, et architecte, également célèbre dans ces trois genres, donna dès le temps de *Jules II* le dessein des deux dômes de St Pierre; et *Sixte-Quint* fit construire en vingt-deux mois cet ouvrage dont rien n'approche.

La bibliothèque commencée par *Nicolas V* fut tellement augmentée alors que *Sixte-Quint* peut passer pour en être le vrai fondateur. Le vaisseau qui la contient est encore un beau monument. Il n'y avait point alors dans l'Europe de bibliothèque ni si ample, ni si curieuse: mais la ville de Paris

l'a emporté depuis sur Rome en ce point; et si l'architecture de la bibliothèque royale de Paris n'est pas comparable à celle du vatican, les livres y sont en beaucoup plus grand nombre, bien mieux arrangés, et prêtés aux particuliers avec une toute autre facilité.

Le malheur de *Sixte-Quint* et de ses Etats fut que toutes ses grandes fondations appauvrirent son peuple, au lieu que *Henri IV* soulagea le sien. L'un et l'autre à leur mort laissèrent à peu près la même somme en argent comptant; car quoi-qu'*Henri IV* eût quarante millions en réserve dont il pouvait disposer, il n'y en avait qu'environ vingt dans les caves de la bastille; et les cinq millions d'écus d'or que *Sixte* mit dans le château St Ange revenaient à peu près à vingt millions de nos livres d'alors. Cet argent ne pouvait être ravi à la circulation, dans un Etat presque sans commerce et sans manufactures, tel que celui de Rome, sans appauvrir les habitans. *Sixte* pour amasser ce trésor, et pour subvenir à ces dépenses, fut obligé de donner encore plus d'étendue à la vénalité des emplois que n'avaient fait ses prédécesseurs. *Sixte IV*, *Jules II*, *Léon X* avaient commencé; *Sixte* agrava beaucoup ce fardeau: il créa des rentes à huit, à neuf, à dix pour cent, pour le payement desquelles les impôts furent augmentés. Le peuple oublia qu'il embellissait Rome; il sentit seulement qu'il l'appauvissait, et ce pontife fut plus haï qu'admiré.

Il faut toujours regarder les papes sous deux aspects; comme souverains d'un Etat, et comme

chefs de l'Eglise. *Sixte-Quint* en qualité de premier pontife voulut renouveler les temps de *Grégoire VII*. Il déclara *Henri IV* alors roi de Navarre incapable de succéder à la couronne de France. Il priva la reine *Elisabeth* de ses royaumes par une bulle; et si la flotte invincible de *Philippe II* eût abordé en Angleterre, la bulle eût pu être mise à exécution. La manière dont il se conduisit avec *Henri III* après l'assassinat du duc de *Guise* et du cardinal son frère ne fut pas si emportée. Il se contenta de le déclarer excommunié, s'il ne faisait pénitence de ces deux meurtres. C'était imiter *S^t Ambroise*; c'était agir comme *Alexandre III* qui exigea une pénitence publique du meurtre de *Becquet*, canonisé sous le nom de *Thomas de Cantorbéri*. Il était avéré que le roi de France *Henri III* venait d'assassiner dans sa propre maison deux princes, dangereux à la vérité, mais auxquels on n'avait point fait le procès, et qu'il eût été très-difficile de convaincre de crime en justice réglée. Ils étaient les chefs d'une ligue funeste, mais que le roi lui-même avait signée. Toutes les circonstances de ce double assassinat étaient horribles; et sans entrer ici dans les justifications prises de la politique et du malheur des temps, la sûreté du genre humain semblait demander un frein à de pareilles violences. *Sixte-Quint* perdit le fruit de sa démarche austère et inflexible, en ne soutenant que les droits de la tiare et du sacré collège, et non ceux de l'humanité; en ne blâmant pas le meurtre du duc de *Guise* autant que celui du cardinal; en n'insistant que sur la prétendue



immunité de l'Eglise, sur le droit que les papes réclamaient de juger les cardinaux ; en commandant au roi de France de relâcher le cardinal de Bourbon et l'archevêque de Lyon, qu'il retenait en prison par les raisons d'Etat les plus fortes ; enfin en lui ordonnant de venir dans l'espace de soixante jours expier son crime dans Rome. Il est très-vrai que *Sixte-Quint*, chef des chrétiens, pouvait dire à un prince chrétien : *Purgez-vous devant DIEU d'un double homicide* : mais il ne pouvait pas lui dire : *C'est à moi seul de juger vos sujets ecclésiastiques, c'est à moi de vous juger dans ma cour.*

Ce pape parut encore moins conserver la grandeur et l'impartialité de son ministère, quand après le parricide du moine *Jacques Clément*, il prononça devant les cardinaux ces propres paroles, fidèlement rapportées par le secrétaire du consistoire : *Cette mort, dit-il, qui donne tant d'étonnement et d'admiration sera crue à peine de la postérité. Un très-puissant roi entouré d'une forte armée, qui a réduit Paris à lui demander miséricorde, est tué d'un seul coup de couteau par un pauvre religieux. Certes ce grand exemple a été donné, afin que chacun connaisse la force des jugemens de DIEU.* Ce discours du pape parut horrible, en ce qu'il semblait regarder le crime d'un scélérat insensé comme une inspiration de la providence.

Sixte était en droit de refuser les vains honneurs d'un service funèbre à *Henri III*, qu'il regardait comme exclus de la participation aux prières. Aussi dit-il dans le même consistoire ; *Je les*

dois au roi de France, mais je ne les dois pas à Henri de Valois impénitent.

Tout cède à l'intérêt : ce même pape qui avait privé si fièrement *Elisabeth* et le roi de Navarre de leurs royaumes, qui avait signifié au roi *Henri III* qu'il fallait venir répondre à Rome dans soixante jours, ou être excommunié, refusa pourtant à la fin de prendre le parti de la ligue et de l'Espagne contre *Henri IV* alors hérétique. Il sentait que si *Philippe II* réussissait, ce prince maître à la fois de la France, du Milanais, et de Naples, le serait bientôt du S^t Siège et de toute l'Italie. *Sixte-Quint* fit donc ce que tout homme sage eût fait à sa place ; il aima mieux s'exposer à tous les ressentimens de *Philippe II* que de se ruiner lui-même en prêtant la main à la ruine de *Henri IV*. Il mourut † dans ces inquiétudes, n'osant secourir *Henri IV* et craignant *Philippe II*. Le peuple romain qui gémissait sous le fardeau des taxes, et qui haïssait un gouvernement triste et dur, éclata à la mort de *Sixte* ; on eut beaucoup de peine à l'empêcher de troubler la pompe funèbre, de déchirer en pièces celui qu'il avait adoré à genoux. Presque tous ses trésors furent dissipés un an après sa mort, ainsi que ceux de *Henri IV*. Destinée ordinaire qui fait voir assez la vanité des desseins des hommes.

† 26 août 1590.

CHAPITRE CLXXXV.

Des successeurs de Sixte-Quint.

ON voit combien l'éducation, la patrie, tous les préjugés gouvernent les hommes. *Grégoire XIV* né milanais et sujet du roi d'Espagne, fut gouverné par la faction espagnole, à laquelle *Sixte* né sujet de Rome avait résisté. Il immola tout à *Philippe II*. Une armée d'Italiens fut levée pour aller ravager la France aux dépens de ce même trésor que *Sixte-Quint* avait amassé pour défendre l'Italie; et cette armée ayant été battue et dissipée, il ne resta à *Grégoire XIV* que la honte de s'être appauvri pour *Philippe II* et d'être dominé par lui.

Clément VIII, *Aldobrandin*, fils d'un banquier florentin, se conduisit avec plus d'esprit et d'adresse: il connut très-bien que l'intérêt du St Siège était de tenir autant qu'il pouvait la balance entre la France et la maison d'Autriche. Ce pape accrut le domaine ecclésiastique du duché de Ferrare. C'était encore un effet de ces lois féodales si épineuses et si contestées, et c'était une suite évidente de la faiblesse de l'Empire. La comtesse *Matilde*, dont nous avons tant parlé, avait donné aux papes Ferrare, Modène et Reggio, avec bien d'autres terres. Les empereurs réclamèrent toujours contre la donation de ces domaines, qui étaient des fiefs de la couronne de Lombardie. Ils devinrent malgré l'Empire fiefs du St Siège, comme Naples qui relevait du pape après avoir relevé des empereurs.

empereurs. Ce n'est que de nos jours que Modène et Reggio ont été enfin solennellement déclarés fiefs impériaux. Mais depuis *Grégoire VII* ils étaient, ainsi que Ferrare, dépendans de Rome; et la maison de *Modène*, autrefois propriétaire de ces terres, ne les possédait plus qu'à titre de vicaire du *S^t Siège*. En vain la cour de Vienne, et les diètes impériales prétendaient toujours la suzeraineté. *Clément VIII* enleva Ferrare à la maison d'*Est* †; et ce qui pouvait produire une guerre violente ne produisit que des protestations. Depuis ce temps Ferrare fut presque déserte. (a)

Ce pape fit la cérémonie de donner l'absolution et la discipline à *Henri IV* en la personne des cardinaux du *Perron* et d'*Ossat*; mais on voit combien la cour de Rome craignait toujours *Philippe II*, par les ménagemens et les artifices dont usa *Clément VIII* pour parvenir à réconcilier *Henri IV* avec l'Eglise. Ce prince avait abjuré solennellement la religion réformée ††; et cependant les deux tiers des cardinaux persistèrent dans un consistoire à lui refuser l'absolution. Les ambassadeurs du roi eurent beaucoup de peine à empêcher que le pape se servit de cette formule : *Nous réhabilitons Henri dans sa royauté*. Le ministère de Rome voulait bien reconnaître *Henri* pour roi de France, et opposer ce prince à la maison d'Autriche; mais en même temps Rome soutenait autant qu'elle pouvait son ancienne prétention de disposer des royaumes.

† 1597.

†† 1595.

(a) Voyez l'article *Ferrare*, dans le *Dictionnaire philos.*T. 29. *Essai sur les mœurs*. T. VIII. C

Sous *Borghèse*, *Paul V*, renaquit l'ancienne querelle de la juridiction séculière et de l'ecclésiastique, qui avait fait verser autrefois tant de sang. Le sénat de Venise avait défendu les nouvelles donations † faites aux églises sans son concours, et sur-tout l'aliénation des biens-fonds en faveur des moines. Il se crut aussi en droit de faire arrêter et de juger un chanoine de Vicence, et un abbé de Nervèse, convaincus de rapines et de meurtres.

Le pape écrivit à la république que les décrets et l'emprisonnement des deux ecclésiastiques blessaient l'honneur de DIEU; il exigea que les ordonnances du sénat fussent remises à son nonce, et qu'on lui rendit aussi les deux coupables, qui ne devaient être justiciables que de la cour romaine.

Paul V, qui peu de temps auparavant avait fait plier la république de Gènes dans une occasion pareille, crut que Venise aurait la même condescendance. Le sénat envoya un ambassadeur extraordinaire pour soutenir ses droits. *Paul* répondit à l'ambassadeur que ni les droits ni les raisons de Venise ne valaient rien, et qu'il fallait obéir. Le sénat n'obéit point. Le doge et les sénateurs furent excommuniés, et tout l'Etat de Venise mis en interdit ††, c'est-à-dire qu'il fut défendu au clergé, sous peine de damnation éternelle, de dire la messe, de faire le service, d'administrer aucun sacrement, et de prêter son ministère à la sépulture des morts. C'était ainsi que *Grégoire VII* et ses successeurs en avaient

† 1605.

†† 17 Avril 1605.

usé envers plusieurs empereurs, bien sûrs alors que les peuples aimeraient mieux abandonner leurs empereurs que leurs églises, et comptant toujours sur des princes prêts à envahir les domaines des excommuniés. Mais les temps étaient changés : *Paul V* par cette violence hasardait qu'on lui désobéît, ou que Venise fit fermer toutes les églises et renoncât à la religion catholique : elle pouvait aisément embrasser la grecque, ou la luthérienne, ou la calviniste, et parlait en effet alors de se séparer de la communion du pape. Le changement ne se fût pas fait sans troubles ; le roi d'Espagne aurait pu en profiter. Le sénat se contenta de défendre la publication du monitoire dans toute l'étendue de ses terres. Le grand-vicaire de l'évêque de Padoue, à qui cette défense fut signifiée, répondit au podestat qu'il ferait ce que DIEU lui inspirerait ; mais le podestat ayant répliqué que DIEU avait inspiré au conseil des dix de faire pendre quiconque désobéirait, l'interdit ne fut publié nulle part ; et la cour de Rome fut assez heureuse pour que tous les Vénitiens continuassent à vivre en catholiques malgré elle.

Il n'y eut que quelques ordres religieux qui obéirent. Les jésuites ne voulurent pas donner l'exemple les premiers. Leurs députés se rendirent à l'assemblée générale des capucins ; ils leur dirent que *dans cette grande affaire l'univers avait les yeux sur les capucins, et qu'on attendait leur démarche pour savoir quel parti on devait prendre.* Les capucins, qui se crurent en

spectacle à l'univers, ne balancèrent pas à fermer leurs églises. Les jésuites et les théatins fermèrent alors les leurs. Le sénat les fit tous embarquer pour Rome, et les jésuites furent bannis à perpétuité.

Parmi tant de moines qui depuis leur fondation avaient trahi leur patrie pour les intérêts des papes, il s'en trouva un à Venise qui fut citoyen et qui acquit une gloire durable en défendant ses souverains contre les prétentions romaines; ce fut le célèbre *Sarpi*, si connu sous le nom de *Fra-Paolo*. Il était théologien de la république; ce titre de théologien ne l'empêcha pas d'être un excellent jurisconsulte. Il soutint la cause de Venise avec toute la force de la raison et avec une modération et une finesse qui rendaient cette raison victorieuse. Deux sujets du pape et un prêtre de Venise subornèrent deux assassins pour tuer *Fra-Paolo*. Ils le percèrent de trois coups de stilet et s'enfuirent dans une barque à dix rames, qui leur était préparée. Un assassinat si bien concerté, la fuite des meurtriers assurée avec tant de précautions et de frais marquaient évidemment qu'ils avaient obéi aux ordres de quelques hommes puissans; on accusa les jésuites, on soupçonna le pape: le crime fut désavoué par la cour romaine et par les jésuites. *Fra-Paolo* qui réchappa de ses blessures garda long-temps un des filets dont il avait été frappé, et mit au-dessous cette inscription: *Stilo della chiesa romana*.

Le roi d'Espagne excitait le pape contre les Vénitiens, et le roi *Henri IV* se déclarait pour eux. Les Vénitiens armèrent à Vérone, à Padoue,

à Bergame, à Brescia; ils levèrent quatre mille soldats en France. Le pape de son côté ordonna la levée de quatre mille corfes, et de quelques suisses catholiques. Le cardinal *Borghèse* devait commander cette petite armée. Les Turcs remercièrent DIEU solennellement de la discorde qui divisait le pape et Venise. Le roi *Henri IV* eut la gloire, comme je l'ai déjà dit, d'être l'arbitre du différend, et d'exclure *Philippe III* de la médiation. *Paul V* essuya la mortification de ne pouvoir même obtenir que l'accommodement se fit à Rome. Le cardinal de *Joyeuse*, envoyé par le roi de France à Venise †, révoqua, au nom du pape, l'excommunication et l'interdit. Le pape abandonné par l'Espagne ne montra plus que de la modération, et les jésuites restèrent bannis de la république pendant plus de cinquante ans: ils n'y ont été rappelés qu'en 1657, à la prière du pape *Alexandre VII*, mais ils n'ont jamais pu y rétablir leur crédit.

Paul V depuis ce temps ne voulut plus faire aucune décision qui pût compromettre son autorité; on le pressa en vain de faire un article de foi de l'immaculée conception de la *8^{te} Vierge*: il se contenta de défendre d'enseigner le contraire en public, pour ne pas choquer les dominicains, qui prétendent qu'elle a été conçue comme les autres dans le péché originel. Les dominicains étaient alors très-puissans en Espagne et en Italie.

Il s'appliqua à embellir Rome, à rassembler les plus beaux ouvrages de sculpture et de peinture.

† 1607.

Rome lui doit ses plus belles fontaines, sur-tout celle qui fait jaillir l'eau d'un vase antique tiré des thermes de *Vespasien*, et celle qu'on appelle l'*Acqua Paola*, ancien ouvrage d'*Auguste*, que *Paul V* rétablit; il y fit conduire l'eau par un aqueduc de trente-cinq mille pas, à l'exemple de *Sixte-Quint*. C'était à qui laisserait dans Rome les plus nobles monumens. Il acheva le palais de Monte-Cavallo. Le palais Borghèse est un des plus considérables. Rome embellie sous chaque pape devenait la plus belle ville du monde. *Urbain VIII* construisit ce grand autel de St Pierre, dont les colonnes et les ornemens paraîtraient par-tout ailleurs des ouvrages immenses, et qui n'ont là qu'une juste proportion; c'est le chef-d'œuvre du florentin *Bernini*, digne de mêler ses ouvrages avec ceux de son compatriote *Michel-Ange*.

Cet *Urbain VIII*, dont le nom était *Barberini*, aimait tous les arts: il réussissait dans la poésie latine. Les Romains dans une profonde paix jouissaient de toutes les douceurs que les talens répandent dans la société, et de la gloire qui leur est attachée. *Urbain* réunit à l'Etat ecclésiastique le duché d'Urbino †, Pesaro, Sinigaglia, après l'extinction de la maison de la *Rovère*, qui tenait ces principautés en fief du St Siège. La domination des pontifes romains devint donc toujours plus puissante depuis *Alexandre VI*. Rien ne troubla plus la tranquillité publique; à peine s'aperçut-on de la petite guerre qu'*Urbain VIII*, ou plutôt ses deux neveux, firent à *Edouard* duc

† 1644.

de Parme , pour l'argent que ce duc devait à la chambre apostolique sur son duché de Castro. Ce fut une guerre peu sanglante et passagère , telle qu'on la devait attendre de ces nouveaux Romains , dont les mœurs doivent être nécessairement conformes à l'esprit de leur gouvernement. Le cardinal *Barberin* , auteur de ces troubles , marchait à la tête de sa petite armée avec des indulgences. La plus forte bataille qui se donna fut entre quatre ou cinq cents hommes de chaque parti. La forteresse de Piégaia se rendit à discrétion , dès qu'elle vit approcher l'artillerie ; cette artillerie consistait en deux coulevrines. Cependant il fallut pour étouffer ces troubles , qui ne méritent point de place dans l'histoire , plus de négociations que s'il s'était agi de l'ancienne Rome et de Carthage. On ne rapporte cet événement que pour faire connaître le génie de Rome moderne , qui finit tout par la négociation , comme l'ancienne Rome finissait tout par des victoires.

Les cérémonies de la religion , celles des préférences , les arts , les antiquités , les édifices , les jardins , la musique , les assemblées occupèrent le loisir des Romains , tandis que la guerre de trente ans ruina l'Allemagne , que le sang des peuples et du roi coulait en Angleterre , et que bientôt après la guerre civile de la fronde désola la France.

Mais si Rome était heureuse par sa tranquillité , et illustre par ses monumens , le peuple était dans la misère. L'argent qui servit à élever tant de chefs-d'œuvre d'architecture retournait aux autres nations par le désavantage du commerce.

Les papes étaient obligés d'acheter des étrangers le blé dont manquent les Romains, et qu'on revendait en détail dans la ville. Cette coutume dure encore aujourd'hui: il y a des Etats que le luxe enrichit, il y en a d'autres qu'il appauvrit. La splendeur de quelques cardinaux, et des parens des papes, servait à faire mieux remarquer l'indigence des autres citoyens, qui pourtant à la vue de tant de beaux édifices semblaient s'enorgueillir dans leur pauvreté d'être habitans de Rome.

Les voyageurs qui allaient admirer cette ville étaient étonnés de ne voir d'Orviette à Terracine, dans l'espace de plus de cent milles, qu'un terrain dépeuplé d'hommes et de bestiaux. La campagne de Rome, il est vrai, est un pays inhabitable, infecté par des marais croupissans, que les anciens Romains avaient desséchés. Rome d'ailleurs est dans un terrain ingrat, sur le bord d'un fleuve qui à peine est navigable. Sa situation entre sept montagnes était plutôt celle d'un repaire que d'une ville. Ses premières guerres furent les pillages d'un peuple qui ne pouvait guère vivre que de rapines; et lorsque le dictateur *Camil* eut pris Veies, à quelques lieues de Rome dans l'Ombrie, tout le peuple romain voulut quitter son territoire stérile et ses sept montagnes, pour se transplanter au pays de Veies. On ne rendit depuis les environs de Rome fertiles qu'avec l'argent des nations vaincues, et par le travail d'une foule d'esclaves: mais ce terrain fut plus couvert de palais que de moissons. Il a repris enfin son premier état de campagne déserte.

Le St Siège possédait ailleurs de riches contrées, comme celle de Bologne. L'évêque de Salisbury, *Burnet*, attribue la misère du peuple, dans les meilleurs cantons de ce pays, aux taxes et à la forme du gouvernement. Il a prétendu, avec presque tous les écrivains, qu'un prince électif qui règne peu d'années n'a ni le pouvoir ni la volonté de faire de ces établissemens utiles qui ne peuvent devenir avantageux qu'avec le temps. Il a été plus aisé de relever les obélisques, et de construire des palais et des temples, que de rendre la nation commerçante et opulente. Quoique Rome fût la capitale des peuples catholiques, elle était cependant moins peuplée que Venise et Naples, et fort au-dessous de Paris et de Londres; elle n'approchait pas d'Amsterdam pour l'opulence, et pour les arts nécessaires qui la produisent. On ne comptait à la fin du dix-septième siècle qu'environ cent vingt-mille habitans dans Rome par le dénombrement imprimé des familles, et ce calcul se trouvait encore vérifié par les registres des naissances. Il naissait année commune trois mille six cents enfans: ce nombre des naissances multiplié par trente-quatre donne toujours à peu près la somme des habitans, et cette somme est ici de cent vingt-deux mille quatre cents. *Paul Jove* dans son histoire de *Léon X* rapporte que du temps de *Clément VII* Rome ne possédait que trente-deux mille habitans. Quelle différence de ces temps avec ceux des *Trajan* et des *Antonins*! Environ huit mille juifs établis à Rome n'étaient pas compris dans ce dénombrement: ces juifs ont tou-

jours vécu paisiblement à Rome , ainsi qu'à Livourne. On n'a jamais exercé contr'eux en Italie les cruautés qu'ils ont souffertes en Espagne et en Portugal. L'Italie était le pays de l'Europe où la religion inspirait alors le plus de douceur.

Rome fut le seul centre des arts et de la politesse jusqu'au siècle de *Louis XIV*, et c'est ce qui déterminait la reine *Christine* à y fixer son séjour : mais bientôt l'Italie fut égalée dans plus d'un genre par la France , et surpassée de beaucoup dans quelques-uns. Les Anglais eurent sur elle autant de supériorité par les sciences que par le commerce. Rome conserva la gloire de ses antiquités et des travaux qui la distinguèrent depuis *Jules II*.

CHAPITRE CLXXXVI.

Suite de l'Italie au dix-septième siècle.

LA Toscane était, comme l'Etat du pape, depuis le seizième siècle, un pays tranquille et heureux. Florence , rivale de Rome , attirait chez elle la même foule d'étrangers qui venaient admirer les chefs-d'œuvre antiques et modernes dont elle était remplie. On y voyait cent soixante statues publiques. Les deux seules qui décoraient Paris , celle de *Henri IV* et le cheval qui porte la statue de *Louis XIII* , avaient été fondues à Florence , et c'étaient des présens des grands-ducs.

Le commerce avait rendu la Toscane si florissante et ses souverains si riches que le grand-duc

Cosme II fut en état d'envoyer vingt mille hommes au secours du duc de Mantoue, contre le duc de Savoie en 1613, sans mettre aucun impôt sur ses sujets: exemple rare chez les nations plus puissantes.

La ville de Venise jouissait d'un avantage plus singulier; c'est que depuis le treizième siècle sa tranquillité intérieure ne fut pas altérée un seul moment; nul trouble, nulle sédition, nul danger dans la ville. Si on allait à Rome et à Florence pour y voir les grands monumens des beaux arts, les étrangers s'empresaient d'aller goûter dans Venise la liberté et les plaisirs; et on y admirait encore, ainsi qu'à Rome, d'excellens morceaux de peinture. Les arts de l'esprit y étaient cultivés; les spectacles y attiraient les étrangers. Rome était la ville des cérémonies, et Venise la ville des divertissemens: elle avait fait la paix avec les Turcs après la bataille de Lépante, et son commerce, quoique déchu, était encore considérable dans le Levant: elle possédait Candie, et plusieurs îles, l'Istrie, la Dalmatie, une partie de l'Albanie, et tout ce qu'elle conserve de nos jours en Italie.

† Au milieu de ses prospérités elle fut sur le point d'être détruite par une conspiration qui n'avait point d'exemple depuis la fondation de la république. L'abbé de *S^t Réal* qui a écrit cet événement célèbre avec le style de *Salluste*, y a mêlé quelques embellissemens de roman, mais le fond en est très-vrai. Venise avait eu une petite

† 1618.

guerre avec la maison d'Autriche sur les côtes de l'Istrie. Le roi d'Espagne *Philippe III*, possesseur du Milanais, était toujours l'ennemi secret des Vénitiens. Le duc d'*Ossone* vice-roi de Naples, dom *Pèdre de Tolède* gouverneur de Milan, et le marquis de *Bedmar* ambassadeur d'Espagne à Venise, depuis cardinal de *la Cueva*, s'unirent tous trois pour anéantir la république; les mesures étaient si extraordinaires, et le projet si hors de vraisemblance que le sénat, tout vigilant et tout éclairé qu'il était, ne pouvait en concevoir de soupçon. Venise était gardée par sa situation, et par les lagunes qui l'environnent. La fange de ces lagunes, que les eaux portent tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ne laisse jamais le même chemin ouvert aux vaisseaux; il faut chaque jour indiquer une route nouvelle. Venise avait une flotte formidable sur les côtes de l'Istrie, où elle faisait la guerre à l'archiduc d'Autriche *Ferdinand*, qui fut depuis l'empereur *Ferdinand II*. Il paraissait impossible d'entrer dans Venise; cependant le marquis de *Bedmar* rassembla des étrangers dans la ville, attirés les uns par les autres jusqu'au nombre de cinq cents. Les principaux conjurés les engagent sous différens prétextes, et s'assurent de leur service avec l'argent que l'ambassadeur fournit. On doit mettre le feu à la ville en plusieurs endroits à la fois; des troupes du Milanais doivent arriver par la terre ferme; des matelots gagnés doivent montrer le chemin à des barques chargées de soldats que le duc d'*Ossone* a envoyées à quelques lieues de Venise; le

capitaine *Jacques Pierre*, un des conjurés, officier de marine au service de la république, et qui commandait douze vaisseaux pour elle, se charge de faire brûler ces vaisseaux et d'empêcher, par ce coup extraordinaire, le reste de la flotte de venir à temps au secours de la ville. Tous les conjurés étant des étrangers de nations différentes, il n'est pas surprenant que le complot ait été découvert. Le procureur *Nani*, historien célèbre de la république, dit que le sénat fut instruit de tout par plusieurs personnes; il ne parle point de ce prétendu remords que sentit un des conjurés nommé *Jaffier*, quand *Renaud* leur chef les harangua pour la dernière fois, et qu'il leur fit, dit-on, une peinture si vive des horreurs de leur entreprise que ce *Jaffier*, au lieu d'être encouragé, se livra au repentir. Toutes ces harangues sont de l'imagination des écrivains: on doit s'en défier en lisant l'histoire: il n'est ni dans la nature des choses, ni dans aucune vraisemblance, qu'un chef de conjurés leur fasse une description pathétique des horreurs qu'ils vont commettre, et qu'il effraie les imaginations qu'il doit enhardir. Tout ce que le sénat put trouver de conjurés fut noyé incontinent dans les canaux de Venise. On respecta dans *Bedmar* le caractère d'ambassadeur qu'on pouvait ne pas ménager: et le sénat le fit sortir secrètement de la ville, pour le dérober à la fureur du peuple.

Venise échappée à ce danger fut dans un état florissant jusqu'à la prise de Candie. Cette république soutint seule la guerre contre l'empire turc

pendant près de trente ans, depuis 1641 jusqu'à 1669. Le siège de Candie, le plus long et le plus mémorable dont l'histoire fasse mention, dura près de vingt ans; tantôt tourné en blocus, tantôt ralenti et abandonné, puis recommencé à plusieurs reprises, fait enfin dans les formes deux ans et demi sans relâche, jusqu'à ce que ce monceau de cendres fut rendu aux Turcs avec l'île presque toute entière en 1669.

Avec quelle lenteur, avec quelle difficulté le genre humain se civilise, et la société se perfectionne! On voyait auprès de Venise, aux portes de cette Italie où tous les arts étaient en honneur, des peuples aussi peu policés que l'étaient alors ceux du Nord. L'Istrie, la Croatie, la Dalmatie étaient presque barbares: c'était pourtant cette même Dalmatie si fertile et si agréable sous l'empire romain; c'était cette terre délicieuse que *Dioclétien* avait choisie pour sa retraite, dans un temps où ni la ville de Venise ni ce nom n'existaient pas encore. Voilà quelle est la vicissitude des choses humaines. Les Morlaques sur-tout passaient pour les peuples les plus fouches de la terre. C'est ainsi que la Sardaigne, la Corse ne se ressentaient ni des mœurs, ni de la culture de l'esprit, qui faisaient la gloire des autres Italiens. Il en était comme de l'ancienne Grèce, qui voyait auprès de ses limites des nations encore sauvages.

Les chevaliers de Malthe se soutenaient dans cette île, que *Charles Quint* leur donna après que *Soliman* les eut chassés de Rhodes en 1523. Le grand-maître *Villiers l'Isle-Adam*, ses chevaliers

et les Rhodiens attachés à eux, furent d'abord errans de ville en ville, à Messine, à Gallipoli, à Rome, à Viterbe. *L'Isle-Adam* alla jusqu'à Madrid implorer *Charles-Quint*; il passa en France, en Angleterre, tâchant de relever par tout les débris de son ordre qu'on croyait entièrement ruiné. *Charles-Quint* fit présent de Malthe aux chevaliers en 1525, aussi-bien que de Tripoli: mais Tripoli leur fut bientôt enlevé par les amiraux de *Soliman*. Malthe n'était qu'un rocher presque stérile: le travail y avait forcé autrefois la terre à être féconde, quand ce pays était possédé par les Carthaginois; car les nouveaux possesseurs y trouvèrent des débris de colonnes, de grands édifices de marbre, avec des inscriptions en langue punique. Ces restes de grandeur étaient des témoignages que le pays avait été florissant. Les Romains ne dédaignèrent pas de le prendre sur les Carthaginois: les Arabes s'en emparèrent au neuvième siècle, et le normand *Roger* comte de Sicile l'annexa à la Sicile vers la fin du douzième siècle. Quand *Villiers l'Isle-Adam* eut transporté le siège de son ordre dans cette île, le même *Soliman*, indigné de voir tous les jours ses vaisseaux exposés aux courses des ennemis qu'il avait cru détruire, voulut prendre Malthe comme il avait pris Rhodes. Il envoya trente mille soldats devant cette petite place, qui n'était défendue que par sept cents chevaliers. Le grand-maître *Jean de la Valette*, âgé de soixante et onze ans, soutint quatre mois le siège †.

† 1565.

Les Turcs montèrent à l'assaut en plusieurs endroits différens: on les repoussait avec une machine d'une nouvelle invention, c'étaient de grands cercles de bois couverts de laine enduite d'eau-de-vie, d'huile, de salpêtre et de poudre à canon, et on jetait ces cercles enflammés sur les assaillans. Enfin environ six mille hommes de secours étant arrivés de Sicile, les Turcs levèrent le siège. Le principal bourg de Malthe qui avait soutenu le plus d'assauts fut nommé *la cité victorieuse*, nom qu'il conserve encore aujourd'hui. Le grand-maître de *la Valette* fit bâtir une cité nouvelle qui porte le nom de *la Valette*, et qui rendit Malthe imprenable. Cette petite île a toujours depuis ce temps bravé toute la puissance ottomane; mais l'ordre n'a jamais été assez riche pour tenter de grandes conquêtes, ni pour équiper des flottes nombreuses. Ce monastère de guerriers ne subsiste guère que des bénéfices qu'il possède dans les Etats catholiques, et il a fait bien moins de mal aux Turcs que les corsaires algériens n'en ont fait aux chrétiens.

CHAPITRE CLXXXVII.

De la Hollande au dix-septième siècle.

LA Hollande mérite d'autant plus d'attention que c'est un Etat d'une espèce toute nouvelle, devenu puissant sans posséder presque de terrain, riche en n'ayant pas de son fonds de quoi nourrir la vingtième partie de ses habitans, et considérable
en

en Europe par ses travaux au bout de l'Asie. Vous voyez cette république reconnue libre et souveraine par le roi d'Espagne son ancien maître †, après avoir acheté sa liberté par quarante ans de guerre. Le travail et la sobriété furent les premiers gardiens de cette liberté. On raconte que le marquis de *Spinola* et le président *Richardot* allant à la Haye en 1608 pour négocier chez les Hollandais mêmes cette première trêve, ils virent sur leur chemin sortir d'un petit bateau huit ou dix personnes, qui s'affirent sur l'herbe et firent un repas de pain, de fromage et de bière, chacun portant soi-même ce qui lui était nécessaire. Les ambassadeurs espagnols demandèrent à un payfan, qui étaient ces voyageurs? Le payfan répondit: *Ce sont les députés des Etats nos souverains seigneurs et maîtres.* Les ambassadeurs espagnols s'écrièrent: *Voilà des gens qu'on ne pourra jamais vaincre, et avec lesquels il faut faire la paix.* C'est à peu près ce qui était arrivé autrefois à des ambassadeurs de Lacédémone, et à ceux du roi de Perse. Les mêmes mœurs peuvent avoir ramené la même aventure. En général les particuliers de ces provinces étaient pauvres alors, et l'Etat riche; au lieu que depuis les citoyens sont devenus riches, et l'Etat pauvre. C'est qu'alors les premiers fruits du commerce avaient été consacrés à la défense publique.

Ce peuple ne possédait encore ni le cap de Bonne-Espérance dont il ne s'empara qu'en 1653 sur les Portugais, ni Cochin et ses dépendances, ni

† 1609.

T. 29. *Essai sur les mœurs.* T. VIII. D

Malaca. Il ne trafiquait point encore directement à la Chine. Le commerce du Japon, dont les Hollandais sont aujourd'hui les maîtres, leur fut interdit jusqu'en 1609 par les Portugais, ou plutôt par l'Espagne, maîtresse encore du Portugal. Mais ils avaient déjà conquis les Moluques : ils commençaient à s'établir à Java ; et la compagnie des Indes depuis 1602 jusqu'en 1609 avait déjà gagné plus de deux fois son capital. Des ambassadeurs de Siam avaient déjà fait à ce peuple de commerçans, en 1608, le même honneur qu'ils firent depuis à *Louis XIV.* Des ambassadeurs du Japon vinrent en 1609 conclure un traité à la Haye, sans que les Etats célébrassent cette ambassade par des médailles. L'empereur de Maroc et de Fez leur envoya demander un secours d'hommes et de vaisseaux. Ils augmentaient depuis quarante ans leur fortune et leur gloire par le commerce et par la guerre.

La douceur de ce gouvernement, et la tolérance de toutes les manières d'adorer DIEU, dangereuse peut-être ailleurs, mais là nécessaire, peuplèrent la Hollande d'une foule d'étrangers, et sur-tout de Wallons que l'inquisition persécutait dans leur patrie, et qui d'esclaves devinrent citoyens.

La religion réformée, dominante dans la Hollande, servit encore à sa puissance. Ce pays alors si pauvre n'aurait pu ni suffire à la magnificence des prélats, ni nourrir des ordres religieux ; et cette terre où il fallait des hommes ne pouvait admettre ceux qui s'engagent par serment à laisser périr, autant qu'il est en eux, l'espèce humaine.

On avait l'exemple de l'Angleterre, qui était d'un tiers plus peuplée, depuis que les ministres des autels jouissaient de la douceur du mariage, et que les espérances des familles n'étaient point ensevelies dans le célibat du cloître.

Amsterdam malgré les incommodités de son port devint le magasin du monde. Toute la Hollande s'enrichit et s'embellit par des travaux immenses. Les eaux de la mer furent contenues par de doubles digues. Des canaux creusés dans toutes les villes furent revêtus de pierre; les rues devinrent de larges quais ornés de grands arbres. Les barques chargées de marchandises abordèrent aux portes des particuliers, et les étrangers ne se lassent point d'admirer ce mélange singulier formé par les faites des maisons, les cimes des arbres, et les banderoles des vaisseaux, qui donnent à la fois, dans un même lieu, le spectacle de la mer, de la ville et de la campagne.

Mais le mal est tellement mêlé avec le bien, les hommes s'éloignent si souvent de leurs principes, que cette république fut près de détruire elle-même la liberté pour laquelle elle avait combattu, et que l'intolérance fit couler le sang chez un peuple dont le bonheur et les lois étaient fondés sur la tolérance. Deux docteurs calvinistes firent ce que tant de docteurs avaient fait ailleurs. *Gomar* et *Armin* † disputèrent dans Leyde avec fureur sur ce qu'ils n'entendaient pas; et ils divisèrent les Provinces-Unies. La querelle fut semblable en plusieurs points à celle des thomistes et des scotistes, des

† 1609 et suiv.

janfénistes et des molinistes, sur la prédestination, sur la grâce, sur la liberté, sur des questions obscures et frivoles, dans lesquelles on ne fait pas même définir les choses dont on dispute. Le loisir dont on jouit pendant la trêve donna la malheureuse facilité à un peuple ignorant de s'entêter de ces querelles; et enfin d'une controverse scholastique, il se forma deux partis dans l'Etat. Le prince d'Orange *Maurice* était à la tête des gomaristes; le pensionnaire *Barnevelt* favorisait les arminiens. Du *Maurier* dit avoir appris de l'ambassadeur son père que *Maurice* ayant fait proposer au pensionnaire *Barnevelt* de concourir à donner au prince un pouvoir souverain, ce zélé républicain n'en fit voir aux Etats que le danger et l'injustice, et que dès-lors la ruine de *Barnevelt* fut résolue. Ce qui est avéré, c'est que le stathouder prétendait accroître son autorité par les gomaristes, et *Barnevelt* la restreindre par les arminiens: c'est que plusieurs villes levèrent des soldats qu'on appelait *Attendans*, parce qu'ils attendaient les ordres du magistrat, et qu'ils ne prenaient point l'ordre du stathouder; c'est qu'il y eut des séditions sanglantes dans quelques villes †, et que le prince *Maurice* poursuivit sans relâche le parti contraire à sa puissance. Il fit enfin assembler un concile calviniste à Dordrecht, composé de toutes les Eglises réformées de l'Europe, excepté de celle de France, qui n'avait pas la permission de son roi d'y envoyer des députés. Les pères de ce synode, qui avaient tant crié contre

† 1618.

la dureté des pères de plusieurs conciles et contre leur autorité, condamnèrent les arminiens, comme ils avaient été eux-mêmes condamnés par le concile de Trente. Plus de cent ministres arminiens furent bannis des sept provinces. Le prince *Maurice* tira du corps de la noblesse et des magistrats vingt-six commissaires pour juger le grand-pensionnaire *Barneveld*, le célèbre *Grotius* et quelques autres du parti. On les avait retenus six mois en prison avant de leur faire leur procès.

L'un des grands motifs de la révolte des sept provinces et des princes d'Orange, contre l'Espagne, fut d'abord que le duc d'*Albe* faisait languir long-temps des prisonniers sans les juger, et qu'enfin il les faisait condamner par des commissaires. Les mêmes griefs dont on s'était plaint sous la monarchie espagnole renaquirent dans le sein de la liberté. *Barneveld* eut la tête tranchée dans la Haye †, plus injustement encore que les comtes d'*Egmont* et de *Horn* à Bruxelles. C'était un vieillard de soixante et douze ans, qui avait servi quarante ans sa république dans toutes les affaires politiques, avec autant de succès que *Maurice* et ses frères en avaient eu par les armes. La sentence portait *qu'il avait contristé au possible l'Eglise de DIEU*. *Grotius* depuis ambassadeur de Suède en France, et plus illustre par ses ouvrages que par son ambassade, fut condamné à une prison perpétuelle, dont sa femme eut la hardiesse et le bonheur de le tirer. Cette violence fit naître des conspirations qui attirèrent de nouveaux supplices. Un fils de

† 1619.

Barnevelt résolut de venger le sang de son père sur celui de *Maurice*. Le complot fut découvert †. Ses complices, à la tête desquels était un ministre arminien, périrent tous par la main du bourreau. Ce fils de *Barnevelt* eut le bonheur d'échapper, tandis qu'on faissait les conjurés : mais son jeune frère eut la tête tranchée, uniquement pour avoir su la conspiration. De *Thou* mourut en France précisément pour la même cause. La condamnation du jeune Hollandais était bien plus cruelle ; c'était le comble de l'injustice de le faire mourir parce qu'il n'avait pas été le délateur de son frère. Si ces temps d'atrocité eussent continué, les Hollandais libres eussent été plus malheureux que leurs ancêtres esclaves du duc d'*Albe*. Ces persécutions gomariennes ressemblaient à ces premières persécutions que les protestans avaient si souvent reprochées aux catholiques, et que toutes les sectes avaient exercées les unes envers les autres.

Amsterdam quoique remplie de gomaristes favorisa toujours les arminiens, et embrassa le parti de la tolérance. L'ambition et la cruauté du prince *Maurice* laissèrent une profonde plaie dans le cœur des Hollandais ; et le souvenir de la mort de *Barnevelt* ne contribua pas peu dans la suite à faire exclure du stathouderat le jeune prince d'Orange *Guillaume III*, qui fut depuis roi d'Angleterre. Il était encore au berceau lorsque le pensionnaire de *Witt* stipula dans le traité de paix des Etats Généraux avec *Cromwell* en 1653 qu'il n'y aurait plus

† 1623.

de flathouder en Hollande. *Cromwell* poursuivait encore dans cet enfant le roi *Charles I* son grand-père, et le pensionnaire de *Witt* vengeait le sang d'un pensionnaire. Cette manœuvre de *Witt* fut enfin la cause funeste de sa mort, et de celle de son frère : mais voilà à peu près toutes les catastrophes sanglantes causées en Hollande par le combat de la liberté et de l'ambition.

La compagnie des Indes indépendante de ces factions n'en bâtit pas moins Batavia dès l'année 1618, malgré les rois du pays, et malgré les Anglais qui vinrent attaquer ce nouvel établissement. La Hollande, marécageuse et stérile en plus d'un canton, se faisait sous le cinquième degré de latitude septentrionale un royaume dans la contrée la plus fertile de la terre, où les campagnes sont couvertes de riz, de poivre, de canelle, et où la vigne porte deux fois l'année. Elle s'empara depuis de Bantam dans la même île, et en chassa les Anglais. Cette seule compagnie eut huit grands gouvernemens dans les Indes, en y comptant le cap de Bonne-Espérance, quoiqu'à la pointe de l'Afrique, poste important qu'elle enleva aux Portugais en 1653.

Dans le même temps que les Hollandais s'établissaient ainsi aux extrémités de l'Orient, ils commencèrent à étendre leurs conquêtes du côté de l'Occident en Amérique, après l'expiration de la trêve de douze années avec l'Espagne. La compagnie d'Occident se rendit maîtresse de presque tout le Brésil depuis 1623 jusqu'en 1636. On vit avec étonnement par les registres de cette compa-

qu'elle avait dans ce court espace de temps équipé huit cents vaisseaux, tant pour la guerre que pour le commerce, et qu'elle en avait enlevé cinq cents quarante-cinq aux Espagnols. Cette compagnie l'emportait alors sur celle des Indes orientales; mais enfin, lorsque le Portugal eut secoué le joug des rois d'Espagne, il défendit mieux qu'eux ses possessions, et regagna le Brésil, où il a trouvé des trésors nouveaux.

La plus fructueuse des expéditions hollandaises fut celle de l'amiral *Pierre Hein*, qui enleva tous les galions d'Espagne, revenans de la Havane, et rapporta dans ce seul voyage vingt millions de nos livres à sa patrie. Les trésors du nouveau monde conquis par les Espagnols servaient à fortifier contre eux leurs anciens sujets, devenus leurs ennemis redoutables. La république pendant quatre vingts ans, si vous en exceptez une trêve de douze années, soutint cette guerre dans les Pays-Bas, dans les grandes Indes et dans le nouveau monde; et elle fut assez puissante pour conclure une paix avantageuse à Munster 1647, indépendamment de la France son alliée, et long-temps sa protectrice, sans laquelle elle avait promis de ne pas traiter.

Bientôt après en 1652 et dans les années suivantes, elle ne craint point de rompre avec son alliée l'Angleterre; elle a autant de vaisseaux qu'elle; son amiral *Tromp* ne cède au fameux amiral *Black* qu'en mourant dans une bataille. Elle secourt ensuite le roi de Danemarck assiégé dans Copenhague par le roi de Suède *Charles X*.

Sa

Sa flotte, commandée par l'amiral *Oldam*, bat la flotte suédoise, et délivre Copenhague. Toujours rivale du commerce des Anglais, elle leur fait la guerre sous *Charles II* comme sous *Cromwell*, et avec de bien plus grands succès. Elle devient l'arbitre des couronnes en 1668. *Louis XIV* est obligé par elle de faire la paix avec l'Espagne. Cette même république, auparavant si attachée à la France, est depuis ce temps-là jusqu'à la fin du dix-septième siècle l'appui de l'Espagne contre la France même. Elle est long-temps une des parties principales dans les affaires de l'Europe. Elle se relève de ses chutes; et enfin quoiqu'affaiblie elle subsiste par le seul commerce, qui a servi à sa fondation, sans avoir fait en Europe aucune conquête que celle de *Mastricht* et d'un très-petit et mauvais pays, qui ne sert qu'à défendre ses frontières; on ne l'a point vue s'agrandir depuis la paix de *Munster*; en cela plus semblable à l'ancienne république de *Tyr*, puissante par le seul commerce, qu'à celle de *Carthage* qui eut tant de possessions en *Afrique*, et à celle de *Venise* qui s'était trop étendue dans la terre ferme.

CHAPITRE CLXXXVIII.

Du Danemarck, de la Suède et de la Pologne au dix-septième siècle.

VOUS ne voyez point le Danemarck entrer dans le système de l'Europe au seizième siècle. Il n'y a rien de mémorable qui attire les yeux des autres nations depuis la déposition solennelle du tyran *Christiern II.* Ce royaume, composé du Danemarck et de la Norvège, fut long-temps gouverné à peu près comme la Pologne : ce fut une aristocratie à laquelle présidait un roi électif. C'est l'ancien gouvernement de presque toute l'Europe. Mais dans l'année 1660 les états assemblés défèrent au roi *Frédéric III* le droit héréditaire et la souveraineté absolue. Le Danemarck devient le seul royaume de la terre où les peuples aient établi le pouvoir arbitraire par un acte solennel. La Norvège, qui a six cents lieues de long, ne rendait pas cet Etat puissant : un terrain de rochers stériles ne peut être beaucoup peuplé. Les îles qui composent le Danemarck sont plus fertiles ; mais on n'en avait pas encore tiré les mêmes avantages qu'aujourd'hui. On ne s'attendait pas encore que les Danois auraient un jour une compagnie des Indes, et un établissement à Tranquebar, que le roi pourrait entretenir aisément trente vaisseaux de guerre, et une armée de vingt-cinq mille hommes. Les gouvernemens sont comme les hommes : ils se forment tard. L'esprit de commerce, d'industrie, d'économie

s'est communiqué de proche en proche. Je ne parlerai point ici des guerres que le Danemarck a si souvent soutenues contre la Suède; elles n'ont presque point laissé de grandes traces; et vous aimez mieux considérer les mœurs et la forme des gouvernemens, que d'entrer dans le détail des meurtres qui n'ont point produit d'événemens dignes de la postérité.

Les rois en Suède n'étaient pas plus despotiques qu'en Danemarck aux seizième et dix-septième siècles. Les quatre états composés de mille gentils-hommes, de cent ecclésiastiques, de cent cinquante bourgeois, et d'environ deux cents cinquante payfans, faisaient les lois du royaume. On n'y connaissait, non plus qu'en Danemarck et dans le Nord, aucun de ces titres de comte, de marquis, de baron, si fréquens dans le reste de l'Europe. Ce fut le roi *Eric*, fils de *Gustave Vasa*, qui les introduisit vers l'an 1561. Cet *Eric* cependant était bien loin de régner avec un pouvoir absolu, et il laissa au monde un nouvel exemple des malheurs qui peuvent suivre le désir d'être despotique et l'incapacité de l'être. Le fils du restaurateur de la Suède fut accusé de plusieurs crimes † par-devant les états assemblés, et déposé par une sentence unanime, comme le roi *Christiern II* l'avait été en Danemarck: on le condamna à une prison perpétuelle, et on donna la couronne à *Jean* son frère.

Comme votre principal dessein dans cette foule d'événemens est de porter la vue sur ceux qui

† 1569.

tiennent aux mœurs et à l'esprit du temps, il faut savoir que ce roi *Jean*, qui était catholique, craignant que les partisans de son frère ne le tiraient de sa prison, et ne le remissent sur le trône, lui envoya publiquement du poison, comme le sultan envoie un cordeau, et le fit enterrer avec solennité le visage découvert, afin que personne ne doutât de sa mort, et qu'on ne pût se servir de son nom pour troubler le nouveau règne.

† Le jésuite *Possévin*, que le pape *Grégoire XIII* envoya dans la Suède et dans tout le Nord en qualité de nonce, imposa au roi *Jean*, pour pénitence de cet empoisonnement, de ne faire qu'un repas tous les mercredis; pénitence ridicule, mais qui montre au moins que le crime doit être expié. Ceux du roi *Eric* avaient été punis plus rigoureusement.

Ni le roi *Jean* ni le nonce *Possévin* ne purent réussir à faire dominer la religion catholique. Le roi *Jean*, qui ne s'accommodait pas de la luthérienne, tenta de faire recevoir la grecque; mais il n'y réussit pas davantage. Ce roi avait quelque teinture des lettres, et il était presque le seul dans son royaume qui se mêlât de controverse. Il y avait une université à Upsal, mais elle était réduite à deux ou trois professeurs sans étudiants. La nation ne connaissait que les armes, sans avoir pourtant fait encore de progrès dans l'art militaire. On n'avait commencé à se servir d'artillerie que du temps de *Gustave Vasa*; les autres arts étaient si inconnus que quand ce roi *Jean* tomba malade

† 1580.

en 1592, il mourut sans qu'on pût lui trouver un médecin; tout au contraire des autres rois, qui quelquefois en sont trop environnés. Il n'y avait encore ni médecin ni chirurgien en Suède. Quelques épiciers vendaient seulement des drogues médicinales, qu'on prenait au hasard. On en usait ainsi dans presque tout le Nord. Les hommes, bien loin d'y être exposé à l'abus des arts, n'avaient pas su encore se procurer les arts nécessaires.

† Cependant la Suède pouvait alors devenir très-puissante. *Sigismond* fils du roi *Jean* avait été élu roi de Pologne huit ans avant la mort de son père. La Suède s'empara alors de la Finlande et de l'Estonie. *Sigismond*, roi de Suède et de Pologne, pouvait conquérir toute la Moscovie, qui n'était alors ni bien gouvernée, ni bien armée: mais *Sigismond* étant catholique, et la Suède luthérienne, il ne conquit rien, et perdit la couronne de Suède. Les mêmes états qui avaient déposé son oncle *Eric* le déposèrent aussi ††, et déclarèrent roi un autre de ses oncles, qui fut *Charles IX* père du grand *Gustave-Adolphe*. Tout cela ne se passa pas sans les troubles, les guerres, et les conspirations qui accompagnent de tels changemens. *Charles IX* n'était regardé que comme un usurpateur par les princes alliés de *Sigismond*; mais en Suède il était roi légitime.

††† *Gustave-Adolphe* son fils lui succéda sans aucun obstacle, n'ayant pas encore dix-huit ans accomplis, qui est l'âge de la majorité des rois de Suède et de Danemarck, ainsi que des princes de

† 1600.

†† 1604.

††† 1611.

l'Empire. Les Suédois ne possédaient point alors la Scanie , la plus belle de leurs provinces ; elle avait été cédée au Danemarck dès le quatorzième siècle, de sorte que le territoire de Suède était presque toujours le théâtre de toutes les guerres entre les Suédois et les Danois. La première chose que fit *Gustave-Adolphe*, ce fut d'entrer dans cette province de Scanie ; mais il ne put jamais la reprendre. Ses premières guerres furent infructueuses : il fut obligé de faire la paix † avec le Danemarck. Il avait tant de penchant pour la guerre qu'il alla attaquer les Moscovites au-delà de la Nerva , dès qu'il fut délivré des Danois. Ensuite il se jeta sur la Livonie, qui appartenait alors aux Polonais ; et attaquant par-tout *Sigismond* son cousin, il pénétra jusqu'en Lithuanie. L'empereur *Ferdinand II* était allié de *Sigismond*, et craignait *Gustave-Adolphe*. Il envoya quelques troupes contre lui. On peut juger de-là que le ministère de France n'eut pas grande peine à faire venir *Gustave* en Allemagne. Il fit avec *Sigismond* et la Pologne une trêve pendant laquelle il garda ses conquêtes. Vous savez comme il ébranla le trône de *Ferdinand II* et comme il mourut à la fleur de son âge au milieu de ses victoires.

†† *Christine* sa fille, non moins célèbre que lui, ayant régné aussi glorieusement que son père avait combattu, et ayant présidé aux traités de Vestphalie qui pacifièrent l'Allemagne, étonna l'Europe par l'abdication de sa couronne à l'âge de vingt-sept ans. *Puffendorf* dit qu'elle fut obligée

† 1613.

†† 1632.

de se démettre : mais en même temps il avoue que , lorsque cette reine communiqua pour la première fois sa résolution au sénat en 1651, des sénateurs en larmes la conjurèrent de ne pas abandonner le royaume ; qu'elle n'en fut pas moins ferme dans le mépris de son trône , et qu'enfin ayant assemblé les états †, elle quitta la Suède , malgré les prières de tous ses sujets. Elle n'avait jamais paru incapable de porter le poids de la couronne , mais elle aimait les beaux arts. Si elle avait été reine en Italie , où elle se retira , elle n'eût point abdiqué. C'est le plus grand exemple de la supériorité réelle des arts , de la politesse , et de la société perfectionnée , sur la grandeur qui n'est que grandeur.

Charles X son cousin , duc de Deux-Ponts , fut choisi par les états pour son successeur. Ce prince ne connaissait que la guerre. Il marcha en Pologne , et la conquit avec la même rapidité que nous avons vu *Charles XII* son petit-fils la subjugué , et il la perdit de même. Les Danois alors défenseurs de la Pologne , parce qu'ils étaient toujours ennemis de la Suède , tombèrent sur elle †† : mais *Charles X*, quoique chassé de la Pologne , marcha sur la mer glacée , d'île en île , jusqu'à Copenhague. Cet événement prodigieux fit enfin conclure une paix , qui rendit à la Suède la Scanie , perdue depuis trois siècles.

Son fils *Charles XI* fut le premier roi absolu , et son petit-fils *Charles XII* fut le dernier. Je n'observerai ici qu'une seule chose , qui montre combien

† 21 mai 1654.

†† 1658.

l'esprit du gouvernement a changé dans le Nord, et combien il a fallu de temps pour le changer. Ce n'est qu'après la mort de *Charles XII* que la Suède, toujours guerrière, s'est enfin tournée à l'agriculture et au commerce, autant qu'un terrain ingrat et la médiocrité de ses richesses peuvent le permettre. Les Suédois ont eu enfin une compagnie des Indes, et leur fer, dont ils ne se servaient autrefois que pour combattre, a été porté avec avantage sur leurs vaisseaux, du port de *Gottenbourg* aux provinces méridionales du *Mogol* et de la *Chine*.

Voici une nouvelle vicissitude, et un nouveau contraste dans le Nord. Cette Suède despotiquement gouvernée est devenue de nos jours le royaume de la terre le plus libre, et celui où les rois sont le plus dépendans. Le *Danemarck* au contraire, où le roi n'était qu'un doge, où la noblesse était souveraine, et le peuple esclave, devint dès l'an 1661 un royaume entièrement monarchique. Le clergé et les bourgeois aimèrent mieux un souverain absolu que cent nobles qui voulaient commander; ils forcèrent ces nobles à être sujets comme eux, et à déferer au roi *Frédéric III* une autorité sans bornes. Ce monarque fut le seul dans l'univers, qui par un consentement formel de tous les ordres de l'Etat fut reconnu pour souverain absolu des hommes et des lois, *pouvant les faire, les abroger, et les négliger à sa volonté*. On lui donna juridiquement ces armes terribles contre lesquelles il n'y a point de bouclier. Ses successeurs en ont rarement abusé. Ils ont senti que leur

grandeur consistait à rendre heureux leurs peuples. La Suède et le Danemarck font parvenus à cultiver le commerce par des routes diamétralement opposées, la Suède en se rendant libre, et le Danemarck en cessant de l'être. (*)

CHAPITRE CLXXXIX.

De la Pologne au dix-septième siècle, et des Sociniens ou unitaires.

LA Pologne était le seul pays qui, joignant le nom de république à celui de monarchie, se donnât toujours un roi étranger, comme les Vénitiens choisissent un général de terre. C'est encore le seul royaume qui n'ait point eu l'esprit de conquête, occupé seulement de défendre ses frontières contre les Turcs et contre les Moscovites.

Les factions catholique et protestante, qui avaient troublé tant d'Etats, pénétrèrent enfin chez cette nation. Les protestans furent assez considérables pour se faire accorder la liberté de conscience en 1587, et leur parti était déjà si fort que le nonce du pape, *Annibal de Capoue*, n'employa qu'eux pour tâcher de donner la couronne à l'archiduc *Maximilien*, frère de l'empereur *Rodolphe II*. En effet les protestans polonais élurent ce prince autrichien, tandis que la faction opposée choisissait le suédois *Sigismond*, petit-fils de *Gustave Vasa*, dont nous avons parlé. *Sigismond* devait être roi de Suède, si les droits du sang avaient été consultés : mais vous avez vu

(*) Ce chapitre a été écrit avant la révolution de 1772.

que les états de la Suède disposaient du trône. Il était si loin de régner en Suède que *Gustave-Adolphe* son cousin fut sur le point de le détrôner en Pologne, et ne renonça à cette entreprise que pour aller tenter de détrôner l'empereur.

C'est une chose étonnante que les Suédois aient souvent parcouru la Pologne en vainqueurs, et que les Turcs bien plus puissans n'aient jamais pénétré beaucoup au-delà de ses frontières. Le sultan *Osman* attaqua les Polonais avec deux cents mille hommes, au temps de *Sigismond*, du côté de la Moldavie : les Cosaques, seuls peuples alors attachés à la république et sous sa protection, rendirent par une résistance opiniâtre l'irruption des Turcs inutile. Que peut-on conclure du mauvais succès d'un tel armement, sinon que les capitaines d'*Osman* ne savaient pas faire la guerre ?

† *Sigismond* mourut la même année que *Gustave-Adolphe*. Son fils *Ladislas*, qui lui succéda, vit commencer la fatale défection de ces Cosaques qui, ayant été long-temps le rempart de la république, se sont enfin donnés aux Russes et aux Turcs. Ces peuples, qu'il faut distinguer des Cosaques du Tanais, habitent les deux rives du Boristhène : leur vie est entièrement semblable à celle des anciens Scythes et des Tartares des bords du Pont-Euxin. Au nord et à l'orient de l'Europe, toute cette partie du monde était encore agreste : c'est l'image de ces prétendus siècles héroïques où les hommes se bornant au nécessaire pillaient ce nécessaire chez leurs voisins. Les

† 1633.

seigneurs polonais des palatinats qui touchent à l'Ukraine voulurent traiter quelques cosaques comme leurs vassaux, c'est-à-dire comme des serfs. Toute la nation, qui n'avait de bien que sa liberté, se souleva unanimement, et désola longtemps les terres de la Pologne. Ces Cosaques étaient de la religion grecque, et ce fut encore une raison de plus pour les rendre irréconciliables avec les Polonais. Les uns se donnèrent aux Russes, les autres aux Turcs, toujours à condition de vivre dans leur libre anarchie. Ils ont conservé le peu qu'ils ont de la religion des Grecs, et ils ont enfin perdu presque entièrement leur liberté sous l'empire de la Russie, qui après avoir été policé de nos jours a voulu les policer aussi.

Le roi *Ladislas* mourut sans laisser d'enfans de sa femme *Marie-Louise de Gonzague*, la même qui avait aimé le grand-écuyer *Cinq-Mars*. *Ladislas* avait deux frères, tous deux dans les ordres, l'un jésuite et cardinal, nommé *Jean Casimir*; l'autre évêque de Breslau et de Kiovie. Le cardinal et l'évêque disputèrent le trône. *Casimir* fut élu †. Il renvoya son chapeau, prit la couronne de Pologne et épousa la veuve de son frère. Mais après avoir vu pendant vingt années son royaume toujours troublé par des factions, dévasté tantôt par le roi de Suède *Charles X*, tantôt par les Moscovites et par les Cosaques, il suivit l'exemple de la reine *Christine* : il abdiqua comme elle ††, mais avec moins de gloire, et alla mourir à Paris, abbé de St Germain-des-Prés.

† 1648.

†† 1668.

La Pologne ne fut pas plus heureuse sous son successeur *Michel Coribut*. Tout ce qu'elle a perdu en divers temps composerait un royaume immense. Les Suédois lui avaient enlevé la Livonie, que les Russes possèdent encore aujourd'hui. Ces mêmes Russes après leur avoir pris autrefois les provinces de Pleskou et de Smolenskou, s'emparèrent encore de presque toute la Kiovie et de l'Ukraine. Les Turcs prirent sous le règne de *Michel* la Podolie et la Volhinie †. La Pologne ne put se conserver qu'en se rendant tributaire de la porte ottomane. Le grand maréchal de la couronne, *Jean Sobieski*, lava cette honte à la vérité dans le sang des Turcs à la bataille de Chokzim †† : cette célèbre bataille délivra la Pologne du tribut, et valut à *Sobieski* la couronne ; mais apparemment cette victoire si célèbre ne fut pas aussi sanglante et aussi décisive qu'on le dit, puisque les Turcs gardèrent alors la Podolie et une partie de l'Ukraine, avec l'importante forteresse de Kaminiék qu'ils avaient prise.

Il est vrai que *Sobieski*, devenu roi, rendit depuis son nom immortel par la délivrance de Vienne : mais il ne put jamais reprendre Kaminiék ; et les Turcs ne l'ont rendu qu'après sa mort à la paix de Carlovitz en 1699. La Pologne, dans toutes ces secousses, ne changea jamais ni de gouvernement, ni de lois, ni de mœurs ; ne devint ni plus riche ni plus pauvre ; mais sa discipline militaire ne s'étant point perfectionnée, et le czar *Pierre* ayant enfin par le moyen des

† 1672.

†† 1674.

étrangers introduit chez lui cette discipline si avantageuse, il est arrivé que les Russes, autrefois méprisés de la Pologne, l'ont forcée en 1733 à recevoir le roi qu'ils ont voulu lui donner, et que dix mille russes ont imposé des lois à la noblesse polonoise assemblée.

L'impératrice-reine, *Marie-Thérèse*, l'impératrice de Russie, *Catherine II*, et *Frédéric*, roi de Prusse, ont imposé des lois plus dures à cette république, au moment que nous écrivons.

Quant à la religion, elle causa peu de troubles dans cette partie du monde. Les unitaires eurent quelques temps des églises dans la Pologne, dans la Lithuanie, au commencement du dix-septième siècle. Ces unitaires, qu'on appelle tantôt *soci-niens*, tantôt *ariens*, prétendaient soutenir la cause de DIEU même, en le regardant comme un être unique, incommunicable, qui n'avait un fils que par adoption. Ce n'était pas entièrement le dogme des anciens *eusébiens*. Ils prétendaient ramener sur la terre la pureté des premiers âges du christianisme, renonçant à la magistrature et à la profession des armes. Des citoyens qui se faisaient un scrupule de combattre ne semblaient pas propres pour un pays où l'on était sans cesse en armes contre les Turcs. Cependant cette religion fut assez florissante en Pologne jusqu'à l'année 1658. On la proscrivit dans ce temps-là, parce que ces sectaires, qui avaient renoncé à la guerre, n'avaient pas renoncé à l'intrigue. Ils étaient liés avec *Ragotski*, prince de Transilvanie, alors ennemi de la république. Cependant ils sont encore en grand nombre en Pologne

quoiqu'ils y aient perdu la liberté de faire une profession ouverte de leurs sentimens.

Le déclamateur *Maimbourg* prétend qu'ils se réfugièrent en Hollande, où *il n'y a*, dit-il, *que la religion catholique qu'on ne tolère pas*. Le déclamateur *Maimbourg* se trompe sur cet article comme sur bien d'autres. Les catholiques sont si tolérés dans les Provinces-Unies qu'ils y composent le tiers de la nation ; et jamais les unitaires ou les sociniens n'y ont eu d'assemblée publique. Cette religion s'est étendue sourdement en Hollande, en Transilvanie, en Silésie, en Pologne, mais sur-tout en Angleterre. On peut compter parmi les révolutions de l'esprit humain, que cette religion, qui a dominé dans l'Eglise à diverses fois pendant trois cents cinquante années depuis *Constantin*, se soit reproduite dans l'Europe depuis deux siècles, et soit répandue dans tant de provinces sans avoir aujourd'hui de temple en aucun endroit du monde. Il semble qu'on ait craint d'admettre parmi les communions du christianisme une secte qui avait autrefois triomphé si long-temps de toutes les autres communions.

C'est encore une contradiction de l'esprit humain. Qu'importe en effet que les chrétiens reconnaissent dans JESUS-CHRIST un Dieu, portion indivisible de DIEU, et pourtant séparée, ou qu'ils réverent dans lui la première créature de DIEU ! Ces deux systèmes sont également incompréhensibles : mais les lois de la morale, l'amour de DIEU et celui du prochain sont également à la portée de tout le monde, également nécessaires.

CHAPITRE CXC.

De la Russie aux seizième et dix-septième siècles,

Nous ne donnions point alors le nom de Russie à la Moscovie, et nous n'avions qu'une idée vague de ce pays ; la ville de Moscou, plus connue en Europe que le reste de ce vaste empire, lui faisait donner le nom de Moscovie. Le souverain prend le titre d'empereur de toutes les Russies, parce qu'en effet il y a plusieurs provinces de ce nom qui lui appartiennent, ou sur lesquelles il a des prétentions. (a)

La Moscovie ou Russie se gouvernait au seizième siècle à peu près comme la Pologne. Les boyards, ainsi que les nobles polonais, comptaient pour toute leur richesse les habitans de leurs terres. Les cultivateurs étaient leurs esclaves. Le czar était quelquefois choisi par ces boyards ; mais aussi ce czar nommait souvent son successeur ; ce qui n'est jamais arrivé en Pologne. L'artillerie était très-peu en usage au seizième siècle dans toute cette partie du monde, la discipline militaire inconnue ; chaque boyard amenait ses paysans au rendez-vous des troupes, et les armait de flèches, de sabres, de bâtons ferrés en forme de piques, et de quelques fusils. Jamais d'opérations régulières en campagne, nuls magasins, point d'hôpitaux ; tout se faisait par incursion ; et quand il n'y avait plus rien à piller, le boyard, ainsi que

(a) Voyez l'histoire de *Pierre le grand*.

le starofte polonais , et le mirza tartare , ramenait sa troupe.

Labourer ses champs , conduire ses troupeaux et combattre , voilà la vie des Russes jusqu'au temps de *Pierre le grand* , et c'est la vie des trois quarts des habitans de la terre.

Les Russes conquièrent aisément au milieu du seizième siècle les royaumes de Casan et d'Astracan sur les Tartares affaiblis , et plus mal disciplinés qu'eux encore : mais jusqu'à *Pierre le grand* , ils ne purent se soutenir contre la Suède du côté de la Finlande ; des troupes régulières devaient nécessairement l'emporter sur eux. Depuis *Jean Basilovitz* ou *Basilides* , qui conquit Astracan et Casan , une partie de la Livonie , Pleskou , Novogorod , jusqu'au czar *Pierre* , il n'y a rien eu de considérable.

Ce *Basilides* eut une étrange ressemblance avec *Pierre I.* C'est que tous deux firent mourir leurs fils. *Jean Basilides* , soupçonnant son fils d'une conspiration pendant le siège de Pleskou , le tua d'un coup de pique ; et *Pierre* ayant fait condamner le sien à la mort , ce jeune prince ne survécut pas à sa condamnation et à sa grâce.

L'histoire ne fournit guère d'événement plus extraordinaire que celui des faux *Demetrius* , qui agita si long-temps la Russie † après la mort de *Jean Basilides*. Ce czar laissa deux fils , l'un nommé *Fédor* ou *Théodor* , l'autre *Demetri* ou *Demetrius*. *Fédor* régna ; *Demetri* fut confiné dans un village nommé Ugliis avec la czarine sa mère.

† 1584.

Jusque-là

Jusque-là les mœurs de cette cour n'avaient point encore adopté la politique des sultans et des anciens empereurs grecs, de sacrifier les princes du sang à la sûreté du trône. Un premier ministre, nommé *Boris Gudenou*, dont *Fédor* avait épousé la sœur, persuada au czar *Fédor* qu'on ne pouvait bien régner qu'en imitant les Turcs, et en assassinant son frère. Ce premier ministre *Boris* envoya un officier dans le village où était élevé le jeune *Demetri*, avec ordre de le tuer. L'officier de retour dit qu'il avait exécuté sa commission, et demanda la récompense qu'on lui avait promise. *Boris* pour toute récompense fit tuer le meurtrier, afin de supprimer les preuves du crime. On prétend que *Boris* quelque temps après empoisonna le czar *Fédor*; et quoiqu'il en fût soupçonné, il n'en monta pas moins sur le trône.

† Il parut alors dans la Lithuanie un jeune homme qui prétendait être le prince *Demetri* échappé à l'assassin. Plusieurs personnes qui l'avaient vu auprès de sa mère le reconnaissaient à des marques certaines. Il ressembloit parfaitement au prince; il montrait la croix d'or enrichie de pierres qu'on avait attachée au cou de *Demetri* à son baptême. Un palatin de Sandomir le reconnut d'abord pour le fils de *Jean Basildes*, et pour le véritable czar. Une diète de Pologne examina solennellement les preuves de sa naissance, et les ayant trouvées incontestables, lui fournit une armée pour chasser l'usurpateur *Boris*, et pour reprendre la couronne de ses ancêtres.

† 1597.

T. 29. *Essai sur les mœurs*. T. VIII. F

Cependant on traitait en Russie *Demetri* d'imposteur, et même de magicien. Les Russes ne pouvaient croire que *Demetri*, présenté par des polonais catholiques, et ayant deux jésuites pour conseil, pût être leur véritable roi. Les boyards le regardaient tellement comme un imposteur que le czar *Boris* étant mort, ils mirent sans difficulté sur le trône le fils de *Boris* âgé de quinze ans.

† Cependant *Demetri* s'avancait en Russie avec l'armée polonoise. Ceux qui étaient mécontents du gouvernement moscovite se déclarèrent en sa faveur. Un général russe étant en présence de l'armée de *Demetri*, s'écria: *Il est le seul légitime héritier de l'empire*, et passa de son côté avec les troupes qu'il commandait. La révolution fut bientôt pleine et entière; *Demetri* ne fut plus un magicien. Le peuple de Moscou courut au château, et traîna en prison le fils de *Boris* et sa mère. *Demetri* fut proclamé czar sans aucune contradiction. On publia que le jeune *Boris* et sa mère s'étaient tués en prison: il est plus vraisemblable que *Demetri* les fit mourir.

La veuve de *Jean Basilides*, mère du vrai ou faux *Demetri*, était depuis long-temps reléguée dans le nord de la Russie; le nouveau czar l'envoya chercher dans une espèce de carrosse aussi magnifique qu'on en pouvait avoir alors. Il alla plusieurs milles au-devant d'elle: tous deux se reconnurent avec des transports et des larmes en présence d'une foule innombrable; personne alors †† dans l'empire ne douta que *Demetri* ne

† 1605.

†† 1606.

fût le véritable empereur. Il épousa la fille du palatin de Sandomir, son premier protecteur, et ce fut ce qui le perdit. Le peuple vit avec horreur une impératrice catholique, une cour composée d'étrangers, et sur-tout une église qu'on bâtissait pour des jésuites. *Demetri* dès-lors ne passa plus pour un russe.

Un boyard nommé *Zuski* se mit à la tête de plusieurs conjurés, au milieu des fêtes qu'on donnait pour le mariage du czar : il entre dans le palais le sabre dans une main, et une croix dans l'autre; on égorge la garde polonoise. *Demetri* est chargé de chaînes. Les conjurés amènent devant lui la czarine veuve de *Jean Baslides*, qui l'avait reconnu si solennellement pour son fils. Le clergé l'obligea de jurer sur la croix, et de déclarer enfin si *Demetri* était son fils ou non. Alors soit que la crainte de la mort forçât cette princesse à un faux serment, et l'emportât sur la nature, soit qu'en effet elle rendit gloire à la vérité, elle déclara en pleurant que le czar n'était point son fils; que le véritable *Demetri* avait été en effet assassiné dans son enfance, et qu'elle n'avait reconnu le nouveau czar qu'à l'exemple de tout le peuple, et pour venger le sang de son fils sur la famille des assassins. On prétendit alors que *Demetri* était un homme du peuple nommé *Griska Utropoya*, qui avait été quelque temps moine dans un couvent de Russie. On lui avait reproché auparavant de n'être pas du rite grec, et de n'avoir rien des mœurs de son pays; et alors on lui reprocha d'être à la fois un paysan russe et un moine grec. Quel

qu'il fût, le chef des conjurés *Zuski* le tua de sa main †, et se mit à sa place.

Ce nouveau czar, monté en un moment sur le trône, renvoya dans leur pays le peu de polonais échappés au carnage. Comme il n'avait d'autre droit au trône, ni d'autre mérite que d'avoir assassiné *Demetri*, les autres boyards, qui de ses égaux devenaient ses sujets, prétendirent bientôt que le czar assassiné n'était point un imposteur, qu'il était le véritable *Demetri*, et que son meurtrier n'était pas digne de la couronne. Ce nom de *Demetri* devint cher aux Russes. Le chancelier de celui qu'on venait de tuer s'avisa de dire qu'il n'était pas mort, qu'il guérirait bientôt de ses blessures, et qu'il reparaitrait à la tête de ses fidèles sujets.

Ce chancelier parcourut la Moscovie, menant avec lui dans une litière un jeune homme auquel il donnait le nom de *Demetri*, et qu'il traitait en souverain. A ce nom seul les peuples se soulevèrent; il se donna des batailles au nom de ce *Demetri* qu'on ne voyait pas; mais le parti du chancelier ayant été battu, ce second *Demetri* disparut bientôt. Les imaginations étaient si frappées de ce nom qu'un troisième *Demetri* se présenta en Pologne. Celui-là fut plus heureux que les autres: il fut soutenu par le roi de Pologne *Sigismond*, et vint assiéger le tyran *Zuski* dans Moscou même. *Zuski* enfermé dans Moscou tenait encore en sa puissance la veuve du premier *Demetri*, et le palatin de Sandomir, père de cette veuve. Le

† 1606.

troisième redemanda la princesse comme sa femme. *Zuski* rendit la fille et le père, espérant peut-être adoucir le roi de Pologne, ou se flattant que la palatine ne reconnaîtrait pas son mari dans un imposteur ; mais cet imposteur était victorieux. La veuve du premier *Demetri* ne manqua pas de reconnaître ce troisième pour son véritable époux ; et si le premier trouva une mère, le troisième trouva aussi aisément une épouse. Le beau-père jura que c'était-là son gendre, et les peuples ne doutèrent plus. Les boyards partagés entre l'usurpateur *Zuski*, et l'imposteur, ne reconnurent ni l'un ni l'autre. Ils déposèrent *Zuski*, et le mirent dans un couvent. C'était encore une superstition des Russes, comme de l'ancienne Eglise grecque, qu'un prince qu'on avait fait moine ne pouvait plus régner : ce même usage s'était insensiblement établi autrefois dans l'Eglise latine. *Zuski* ne reparut plus, et *Demetri* fut assassiné dans un festin par des tartares.

† Les boyards alors offrirent leur couronne au prince *Ladislav* fils de *Sigismond* roi de Pologne. *Ladislav* se préparait à venir la recevoir, lorsqu'il parut encore un quatrième *Demetri* pour lui la disputer. Celui-ci publia que DIEU l'avait toujours conservé, quoiqu'il eût été assassiné à Uglis par le tyran *Boris*, à Moscou par l'usurpateur *Zuski*, et ensuite par des tartares. Il trouva des partisans qui crurent ces trois miracles. La ville de Pleskou le reconnut pour czar ; il y établit sa cour quelques années, pendant que les

† 1610.

Russes, se repentant d'avoir appelé les Polonais, les chassaient de tous côtés, et que *Sigismond* renonçait à voir son fils *Ladislav* sur le trône des czars. Au milieu de ces troubles on mit sur le trône le fils du patriarche *Fédor Romanow*. Ce patriarche était parent, par les femmes, du czar *Jean Basilides*. Son fils *Michel Fédorovitz*, c'est-à-dire, fils de *Fédor*, fut élu à l'âge de dix-sept ans par le crédit du père. Toute la Russie reconnut ce *Michel*, et la ville de Pleskou lui livra le quatrième *Demetri*, qui finit par être pendu.

Il en restait un cinquième; c'était le fils du premier qui avait régné en effet, de celui-là même qui avait épousé la fille du palatin de Sandomir: sa mère l'enleva de Moscou, lorsqu'elle alla trouver le troisième *Demetri*, et qu'elle feignit de le reconnaître pour son véritable mari. Elle se retira ensuite † chez les Cosaques avec cet enfant, qu'on regardait comme le petit-fils de *Jean Basilides*, et qui en effet pouvait bien l'être. Mais dès que *Michel Fédorovitz* fut sur le trône, il força les Cosaques à lui livrer la mère et l'enfant, et les fit noyer l'un et l'autre.

On ne s'attendait pas à un sixième *Demetri*. Cependant sous l'empire de *Michel Fédorovitz* en Russie, et sous le règne de *Ladislav* en Pologne, on vit encore un nouveau prétendant de ce nom à la cour de Russie. Quelques jeunes gens, en se baignant avec un cosaque de leur âge, aperçurent sur son dos des caractères russes, imprimés avec une aiguille; on y lisait: *Demetri fils du czar*

† 1613.

Demetri. Celui-ci passa pour ce même fils de la palatine de Sandomir, que le czar *Fédorovitz* avait fait noyer dans un étang glacé. DIEU avait opéré un miracle pour le sauver; il fut traité en fils du czar à la cour de *Ladislav*, et on prétendait bien se servir de lui pour exciter de nouveaux troubles en Russie. La mort de *Ladislav* son protecteur lui ôta toute espérance. Il se retira en Suède, et de là dans le Holstein; mais malheureusement pour lui, le duc de Holstein ayant envoyé en Moscovie une ambassade pour établir un commerce de soie de Perse, et son ambassadeur n'ayant réussi qu'à faire des dettes à Moscou, le duc de Holstein obtint quittance de la dette en livrant ce dernier *Demetri*, qui fut mis en quartiers.

Toutes ces aventures qui tiennent du fabuleux, et qui sont pourtant très-vraies, n'arrivent point chez les peuples policés qui ont une forme de gouvernement régulière. Le czar *Alexis*, fils de *Michel Fédorovitz*, et petit-fils du patriarche *Fédor Romanow*, couronné en 1645, n'est guère connu dans l'Europe que pour avoir été le père de *Pierre le grand*. La Russie jusqu'au czar *Pierre* resta presque inconnue aux peuples méridionaux de l'Europe, ensevelie sous un despotisme malheureux du prince sur les boyards, et des boyards sur les cultivateurs. Les abus dont se plaignent aujourd'hui les nations policées auraient été des lois divines pour les Russes. Il y a quelques réglemens parmi nous qui excitent les murmures des commerçans et des manufacturiers; mais dans ces

pays du Nord il était très-rare d'avoir un lit : on couchait sur des planches que les moins pauvres couvraient d'un gros drap acheté aux foires éloignées, ou bien d'une peau d'animal, soit domestique, soit sauvage. Lorsque le comte de *Carlile*, ambassadeur de *Charles II* d'Angleterre à Moscou, traversa tout l'empire russe, d'Archangel en Pologne en 1663, il trouva par-tout cet usage, et la pauvreté générale que cet usage suppose, tandis que l'or et les pierreries brillaient à la cour au milieu d'une pompe grossière.

Un tartare de la Crimée, un cosaque du Tanaïs, réduit à la vie sauvage du citoyen russe, était bien plus heureux que ce citoyen, puisqu'il était libre d'aller où il voulait, et qu'il était défendu au Russe de sortir de son pays. Vous connaissez, par l'histoire de *Charles XII* et par celle de *Pierre I* qui s'y trouve renfermée, quelle différence immense un demi-siècle a produite dans cet empire. Trente siècles n'auraient pu faire ce qu'a fait *Pierre* en voyageant quelques années.

CHAPITRE

CHAPITRE CXCI.

De l'empire ottoman au dix-septième siècle. Siège de Candie. Faux messie.

APRÈS la mort de *Sélim II*, les Ottomans conservèrent leur supériorité dans l'Europe et dans l'Asie †. Ils étendirent encore leurs frontières sous le règne d'*Amurat III*. Ses généraux prirent d'un côté Raab en Hongrie, et de l'autre Tibris en Perse. Les janissaires redoutables aux ennemis l'étaient toujours à leurs maîtres; mais *Amurat III* leur fit voir qu'il était digne de leur commander ††. Ils vinrent un jour lui demander la tête du *testerdar*, c'est-à-dire du grand-trésorier. Ils étaient répandus en tumulte à la porte intérieure du sérail, et menaçaient le sultan même; il leur fit ouvrir la porte, suivi de tous les officiers du sérail, il fond sur eux le sabre à la main, il en tua plusieurs; le reste se dissipa et obéit. Cette milice si fière souffre qu'on exécute à ses yeux les principaux auteurs de l'émeute; mais quelle milice que des soldats que leur maître était obligé de combattre! On pouvait quelquefois la réprimer, mais on ne pouvait ni l'accoutumer au joug, ni la discipliner, ni l'abolir, et elle disposa souvent de l'empire.

Mabomet III fils d'*Amurat* méritait plus qu'aucun sultan que ses janissaires usassent contre lui du droit qu'ils s'arrogeaient de juger leurs maîtres.

† 1585.

†† 1593.

Il commença son règne, à ce qu'on dit, par faire étrangler dix-neuf de ses frères, et par faire noyer douze femmes de son père, qu'on croyait enceintes. On murmura à peine; il n'y a que les faibles de punis. Ce barbare gouverna avec splendeur. Il protégea la Transylvanie contre l'empereur *Rodolphe II* qui abandonnait le soin de ses Etats et de l'Empire: il dévasta la Hongrie; il prit Agria en personne † à la vue de l'archiduc *Matbias*, et son règne affreux ne laissa pas de maintenir la grandeur ottomane.

Pendant le règne d'*Achmet I* son fils, depuis 1603 jusqu'en 1631, tout dégénère. *Sba-Abbas le grand*, roi de Perse, est toujours vainqueur des Turcs. Il reprend sur eux Tauris ††, ancien théâtre de la guerre entre les Turcs et les Persans; il les chasse de toutes leurs conquêtes, et par-là il délivre *Rodolphe*, *Matbias* et *Ferdinand II* d'inquiétude. Il combat pour les chrétiens sans le savoir. *Achmet* conclut en 1615 une paix honteuse avec l'empereur *Matbias*: il lui rend Agria, Canise, Pest, Albe. Royale conquise par ses ancêtres. Tel est le contrepois de la fortune. C'est ainsi que vous avez vu *Ussun Cassan*, *Ismaël Sophi* arrêter les progrès des Turcs contre l'Allemagne et contre Venise, et dans les temps antérieurs *Tamerlan* sauver Constantinople.

Ce qui se passe après la mort d'*Achmet* nous prouve bien que le gouvernement turc n'était pas cette monarchie absolue que nos historiens nous ont représentée comme la loi du despotisme,

† 1596.

†† 1603.

établie sans contradiction. Ce pouvoir était entre les mains du sultan comme un glaive à deux tranchans qui blessait son maître quand il était manié d'une main faible. L'empire était souvent, comme le dit le comte *Marfigli*, une démocratie militaire, pire encore que le pouvoir arbitraire. L'ordre de succession n'était point établi †; les janissaires et le divan ne choisirent point pour leur empereur le fils d'*Achmet* qui s'appelait *Osman*, mais *Mustapha* frère d'*Achmet*. Ils se dégoûtèrent au bout de deux mois de *Mustapha* qu'on disait incapable de régner: ils le mirent en prison, et proclamèrent le jeune *Osman* son neveu âgé de douze ans: ils régnèrent en effet sous son nom.

†† *Mustapha* du fond de sa prison avait encore un parti. Sa faction persuada aux janissaires que le jeune *Osman* avait dessein de diminuer leur nombre pour affaiblir leur pouvoir. On déposa *Osman* sur ce prétexte; on l'enferma aux sept tours, et le grand-visir *Daout* alla lui-même égorger son empereur. *Mustapha* fut tiré de la prison pour la seconde fois, reconnu sultan, et au bout d'un an déposé encore par les mêmes janissaires qui l'avaient deux fois élu. Jamais prince depuis *Vitellius* ne fut traité avec plus d'ignominie. Il fut promené dans les rues de Constantinople, monté sur un âne, exposé aux outrages de la populace, puis conduit aux sept tours, et étranglé dans sa prison.

Tout change sous *Amurat IV* surnommé *Gasi l'intrépide*. Il se fait respecter des janissaires en les occupant contre les Persans, en les conduisant

† 1617.

†† 1622.

lui-même. Il enlève Erzerom à la Perse. Dix ans après il prend d'assaut Bagdad †, cette ancienne Séleucie capitale de la Mésopotamie, que nous appelons Diarbekir, et qui est demeurée aux Turcs ainsi qu'Erzerom. Les Persans n'ont cru depuis pouvoir mettre leurs frontières en sureté qu'en dévastant trente lieues de leur propre pays par-delà Bagdad ††, et en faisant une solitude stérile de la plus fertile contrée de la Perse. Les autres peuples défendent leurs frontières par des citadelles; les Persans ont défendu les leurs par des déserts.

Dans le même temps qu'il prenait Bagdad, il envoyait quarante mille hommes au secours du grand-mogol *Sba-Gean* contre son fils *Aurengzeb*. Si ce torrent qui se débordait en Asie fût tombé sur l'Allemagne, occupée alors par les Suédois et les Français, et déchirée par elle-même, l'Allemagne était en risque de perdre la gloire de n'avoir jamais été entièrement subjuguée.

Les Turcs avouent que ce conquérant n'avait de mérite que la valeur, qu'il était cruel, et que la débauche augmentait encore sa cruauté. Un excès de vin termina ses jours ††† et déshonora sa mémoire.

Ibrahim son fils eut les mêmes vices, avec plus de faiblesse, et nul courage. Cependant c'est sous ce règne que les Turcs conquièrent l'île de Candie, et qu'il ne leur resta plus à prendre que la capitale et quelques forteresses, qui se défendirent vingt-quatre années. Cette île de Crète fi

† 12 décembre 1628.

†† 1638.

††† 1639.

célèbre dans l'antiquité par ses lois, par ses arts, et même par ses fables, avait déjà été conquise par les mahométans Arabes au commencement du neuvième siècle. Ils y avaient bâti Candie, qui depuis ce temps donna son nom à l'île entière. Les empereurs grecs les en avaient chassés au bout de quatre-vingts ans; mais lorsque du temps des croisades, les princes latins ligués pour secourir Constantinople envahirent l'empire grec au lieu de le défendre, Venise fut assez riche pour acheter l'île de Candie, et assez heureuse pour la conserver.

Une aventure singulière, et qui tient du roman, attira les armes ottomanes sur Candie. Six galères de Malthe s'emparèrent d'un grand vaisseau turc, et vinrent avec leur prise mouiller dans un petit port de l'île nommée Calismène. On prétendit que le vaisseau turc portait un fils du grand-seigneur. Ce qui le fit croire, c'est que le kishlar-aga chef des eunuques noirs, avec plusieurs officiers du sérail, était dans le navire, et que cet enfant était élevé par lui avec des soins et des respects. Cet eunuque ayant été tué dans le combat, les officiers assurèrent que l'enfant appartenait à *Ibrahim*, et que sa mère l'envoyait en Egypte. Il fut long-temps traité à Malthe comme fils du sultan, dans l'espérance d'une rançon proportionnée à sa naissance. Le sultan dédaigna de proposer la rançon, soit qu'il ne voulût point traiter avec les chevaliers de Malthe, soit que le prisonnier ne fût point en effet son fils. Ce prétendu prince, négligé enfin par les Malthois, se fit dominicain; on l'a connu long-temps sous le nom du *père Ottoman*;

et les dominicains se sont toujours vantés d'avoir le fils d'un sultan dans leur ordre.

La Porte ne pouvant se venger sur Malthe, qui de son rocher inaccessible brave la puissance turque, fit tomber sa colère sur les Vénitiens; elle leur reprochait d'avoir, malgré les traités de paix, reçu dans leur port la prise faite par les galères de Malthe †. La flotte turque aborda en Candie. On prit la Canée, et en peu de temps presque toute l'île.

Ibrahim n'eut aucune part à cet événement. On a fait quelquefois les plus grandes choses sous les princes les plus faibles. Les janissaires furent absolument les maîtres du temps d'*Ibrahim*: s'ils firent des conquêtes, ce ne fut pas pour lui, mais pour eux et pour l'empire. Enfin il fut déposé sur une décision du muphti ††, et sur un arrêt du divan. L'empire turc fut alors une véritable démocratie; car après avoir enfermé le sultan dans l'appartement de ses femmes, on ne proclama point d'empereur; l'administration continua au nom du sultan, qui ne régnait plus.

††† Nos historiens prétendent qu'*Ibrahim* fut enfin étranglé par quatre muets; dans la fautive supposition que les muets sont employés à l'exécution des ordres sanguinaires qui se donnent dans le sérail; mais ils n'ont jamais été que sur le pied des bouffons et des nains; on ne les emploie à rien de sérieux. Il ne faut regarder que comme un roman la relation de la mort de ce prince étranglé par quatre muets; les annales turques ne disent

† 1645.

†† 1648.

††† 1649.

point comment il mourut: ce fut un secret du féraïl. Toutes les faussetés qu'on nous a débitées sur le gouvernement des Turcs, dont nous sommes si voisins, doivent bien redoubler notre défiance sur l'histoire ancienne. Comment peut-on espérer de nous faire connaître les Scythes, les Gomérites et les Celtes, quand on nous instruit si mal de ce qui se passe autour de nous? Tout nous confirme que nous devons nous en tenir aux événemens publics dans l'histoire des nations, et qu'on perd son temps à vouloir approfondir les détails secrets, quand ils ne nous ont pas été transmis par des témoins oculaires et accrédités.

Par une fatalité singulière, ce temps funeste à *Ibrahim* l'était à tous les rois. Le trône de l'empire d'Allemagne était ébranlé par la fameuse guerre de trente ans. La guerre civile désolait la France, et forçait la mère de *Louis XIV* à fuir de sa capitale avec ses enfans. *Charles I* à Londres était condamné à mort par ses sujets. *Philippe IV*, roi d'Espagne, après avoir perdu presque toutes ses possessions en Asie, avait perdu encore le Portugal. Le commencement du dix-septième siècle était le temps des usurpateurs presque d'un bout du monde à l'autre. *Cromwell* subjuguait l'Angleterre, l'Ecosse et l'Irlande. Un rébelle nommé *Lisiching* forçait le dernier empereur de la race chinoise à s'étrangler avec sa femme et ses enfans, et ouvrait l'empire de la Chine aux conquérans tartares. *Aurengzeb* dans le Mogol se révoltait contre son père; il le fit

languir en prison, et jouit paisiblement du fruit de ses crimes. Le plus grand des tyrans *Mulei-Ismaël* exerçait dans l'empire de Maroc de plus horribles cruautés. Ces deux usurpateurs, *Aurengzeb* et *Mulei-Ismaël*, furent de tous les rois de la terre ceux qui vécurent le plus heureusement et le plus long-temps. La vie de l'un et de l'autre a passé cent années. *Cromwell*, aussi méchant qu'eux, vécut moins, mais régna et mourut tranquille. Si on parcourt l'histoire du monde, on voit les faiblesses punies, mais les grands crimes heureux, et l'univers est une vaste scène de brigandage abandonnée à la fortune.

Cependant la guerre de Candie était semblable à celle de Troye. Quelquefois les Turcs menaçaient la ville, quelquefois ils étaient assiégés eux-mêmes dans la Canée, dont ils avaient fait leur place d'armes. Jamais les Vénitiens ne montrèrent plus de résolution et de courage; ils battirent souvent les flottes turques. Le trésor de St Marc fut épuisé à lever des soldats. Les troubles du sérail, les irruptions des Turcs en Hongrie firent languir l'entreprise sur Candie quelques années, mais jamais elle ne fut interrompue. Enfin en 1667 *Achmet Cuprogli* ou *Kieuperli*, grand-visir de *Mahomet IV* et fils d'un grand-visir, assiégea régulièrement Candie, défendue par le capitaine-général *Francesco Morosini*, et par du *Pui-Montbrun St André* officier français, à qui le sénat donna le commandement des troupes de terre.

Cette ville ne devait jamais être prise, pour peu que les princes chrétiens eussent imité *Louis XIV*,

qui en 1669 envoya fix à sept mille hommes au secours de la ville, sous le commandement du duc de *Beaufort* et du duc de *Navailles*. Le port de Candie fut toujours libre; il ne fallait qu'y transporter assez de soldats pour résister aux janissaires. La république ne fut pas assez puissante pour lever des troupes suffisantes. Le duc de *Beaufort*, le même qui avait joué du temps de la fronde un personnage plus étrange qu'illustre, alla attaquer et renverser les Turcs dans leurs tranchées, suivi de la noblesse de France: mais un magasin de poudre et de grenades ayant sauté dans ces tranchées, tout le fruit de cette action fut perdu. Les Français, croyant marcher sur un terrain miné, se retirèrent en désordre poursuivis par les Turcs, et le duc de *Beaufort* fut tué dans cette action avec beaucoup d'officiers français.

Louis XIV, allié de l'empire ottoman, secourut ainsi ouvertement Venise, et ensuite l'Allemagne contre cet empire, sans que les Turcs parussent en avoir beaucoup de ressentiment. On ne sait point pourquoi ce monarque rappela bientôt après ses troupes de Candie. Le duc de *Navailles*, qui les commandait après la mort du duc de *Beaufort*, était persuadé que la place ne pouvait plus tenir contre les Turcs. Le capitaine-général *Francesco Morosini*, qui soutint si long-temps ce fameux siège, pouvait abandonner des ruines sans capituler, et se retirer par la mer dont il fut toujours le maître: mais en capitulant il conservait encore quelques places dans l'île à la république, et la capitulation était un traité de paix. Le visir *Achmet Cuprogli*

mettait toute sa gloire et celle de l'empire ottoman à prendre Candie.

Ce visir et *Morofini* firent donc la paix, dont le prix fut la ville de Candie réduite en cendres †, et où il ne resta qu'une vingtaine de chrétiens malades. Jamais les chrétiens ne firent avec les Turcs de capitulation plus honorable ni de mieux observée par les vainqueurs. Il fut permis à *Morofini* de faire embarquer tout le canon amené à Candie pendant la guerre. Le visir prêta des chaloupes pour conduire des citoyens qui ne pouvaient trouver place sur les vaisseaux vénitiens. Il donna cinquante sequins au bourgeois qui lui présenta les clefs, et deux cents à chacun de ceux qui l'accompagnaient. Les Turcs et les Vénitiens se visitèrent comme des peuples amis jusqu'au jour de l'embarquement.

Le vainqueur de Candie *Cuprogli* était un des meilleurs généraux de l'Europe, un des plus grands ministres, et en même temps juste et humain. Il acquit une gloire immortelle dans cette longue guerre, où de l'aveu des Turcs il périt deux cents mille de leurs soldats.

Les *Morofinis*, (car il y en avait quatre de ce nom dans la ville assiégée) les *Cornaro*, les *Giustiniani*, les *Benzoni*, le marquis de *Montbrun* *S^t André*, le marquis de *Frontenac*, rendirent leurs noms célèbres dans l'Europe. Ce n'est pas sans raison qu'on a comparé cette guerre à celle de Troie. Le grand-visir avait un grec auprès de lui qui mérita le surnom d'*Ulysse*; il s'appelait *Payanotos* ou

† Septembre 1669.

Payanoti. Le prince *Canthemir* prétend que ce grec déterminâ le conseil de Candie à capituler, par un stratagème digne d'*Ulysse*. Quelques vaisseaux français chargés de provisions pour Candie étaient en route. *Payanotos* fit arborer le pavillon français à plusieurs vaisseaux turcs qui, ayant pris le large pendant la nuit, entrèrent le jour à la rade occupée par la flotte ottomane, et furent reçus avec des cris d'allégresse. *Payanotos*, qui négocia avec le conseil de guerre de Candie, leur persuada que le roi de France abandonnait les intérêts de la république en faveur des Turcs dont il était allié; et cette feinte hâta la capitulation. Le capitaine-général *Morosini* fut accusé en plein sénat d'avoir trahi Venise. Il fut défendu avec autant de véhémence qu'on en mit à l'accuser. C'est encore une ressemblance avec les anciennes républiques grecques, et sur-tout avec la romaine. *Morosini* se justifia depuis en faisant sur les Turcs la conquête du Péloponèse, qu'on nomme aujourd'hui Morée, conquête dont Venise a joui trop peu de temps. Ce grand-homme mourut doge, et laissa après lui une réputation qui durera autant que Venise.

Pendant la guerre de Candie il arriva chez les Turcs un événement qui fut l'objet de l'attention de l'Europe et de l'Asie. Il s'était répandu un bruit général, fondé sur la vaine curiosité, que l'année 1666 devait être l'époque d'une grande révolution sur la terre. Le nombre mystique de 666 qui se trouve dans l'Apocalypse était la source de cette opinion. Jamais l'attente de l'*Ante-Christ* ne fut si

universelle. Les Juifs de leur côté prétendirent que leur messie devait naître cette année.

Un juif de Smyrne nommé *Sabatei-Sevi*, homme assez savant, fils d'un riche courtier de la factorerie anglaise, profita de cette opinion générale et s'annonça pour le messie. Il était éloquent et d'une figure avantageuse, affectant de la modestie, recommandant la justice, parlant en oracle, disant par-tout que les temps étaient accomplis. Il voyagea d'abord en Grèce et en Italie. Il enleva une fille à Livourne et la mena à Jérusalem, où il commença à prêcher ses frères.

C'est chez les juifs une tradition constante, que leur *Shilo*, leur *Messiah*, leur vengeur et leur roi, ne doit venir qu'avec *Elie*. Ils se persuadent qu'ils ont eu un *Eliab* qui doit reparaitre au renouvellement de la terre. Cet *Eliab*, que nous nommons *Elie*, a été pris par quelques savans pour le soleil, à cause de la conformité du mot *Elios* qui signifie le soleil chez les Grecs, et parce qu'*Elie* ayant été transporté hors de la terre dans un char de feu, attelé de quatre chevaux ailés, a beaucoup de ressemblance avec le char du soleil, et ses quatre chevaux inventés par les poètes. Mais sans nous arrêter à ces recherches, et sans examiner si les livres hébreux ont été écrits après *Alexandre*, et après que les facteurs juifs eurent appris quelque chose de la mythologie grecque dans Alexandrie, c'est assez de remarquer que les juifs attendent *Elie* de temps immémorial. Aujourd'hui même encore, quand ces malheureux circonscisent un enfant avec cérémonie, ils mettent dans la saie un fauteuil pour

Elie, en cas qu'il veuille les honorer de sa présence. *Elie* doit amener le grand *Sabat*, le grand *Messie*, et la révolution universelle. Cette idée a même passé chez les chrétiens. *Elie* doit venir annoncer la fin de ce monde, et un nouvel ordre de choses. Presque tous les fanatiques attendent un *Elie*. Les prophètes des Cévènes, qui allèrent à Londres ressusciter des morts en 1707, avaient vu *Elie*; ils lui avaient parlé; il devait se montrer au peuple. Aujourd'hui même ce ramas de convulsionnaires qui a infecté Paris pendant quelques années annonçait *Elie* à la populace des faubourgs. Le magistrat de la police fit, en 1724, enfermer à Bicêtre deux *Elie* qui se battaient à qui serait reconnu pour le véritable. Il fallait donc absolument que *Sabatei-Sevi* fût annoncé chez ses frères par un *Elie*, sans quoi sa mission aurait été traitée de chimérique.

Il trouva un rabin nommé *Nathan*, qui crut qu'il y aurait assez à gagner à jouer ce second rôle. *Sabatei* déclara aux juifs de l'Asie mineure et de Syrie que *Nathan* était *Elie*, et *Nathan* assura que *Sabatei* était le messie, le *Shilo*, l'attente du peuple saint.

Ils firent de grandes œuvres tous deux à Jérusalem, et y réformèrent la synagogue. *Nathan* expliquait les prophètes, et faisait voir clairement qu'au bout de l'année le sultan devait être détrôné, et que Jérusalem devait devenir la maîtresse du monde. Tous les juifs de la Syrie furent persuadés. Les synagogues retentissaient des anciennes prédictions. On se fondait sur ces paroles d'Isaïe: *Levez-vous, Jérusalem, levez-vous dans votre force et dans*

vosre gloire ; il n'y aura plus d'incirconcis ni d'impurs au milieu de vous. Tous les rabbins avaient à la bouche ce passage : *Ils feront venir vos frères de tous les climats à la montagne sainte de Jérusalem, sur des chars, sur des litières, sur des mulets, sur des charrettes.* Enfin cent passages, que les femmes et les enfans répétaient, nourrissaient leur espérance. Il n'y avait point de juif qui ne se préparât à loger quelqu'un des dix anciennes tribus dispersées. La persuasion fut si forte que les juifs abandonnaient par-tout leur commerce, et se tenaient prêts pour le voyage de Jérusalem.

Nathan choisit à Damas douze hommes pour présider aux douze tribus. *Sabatei-Sevi* alla se montrer à ses frères de Smyrne ; et *Nathan* lui écrivait : *Roi des rois, seigneur des seigneurs, quand serons-nous dignes d'être à l'ombre de votre âne ? Je me prosternerai pour être foulé sous la plante de vos pieds.* *Sabatei* déposa dans Smyrne quelques docteurs de la loi qui ne le reconnaissaient pas, et en établit de plus dociles. Un de ses plus violens ennemis, nommé *Samuel Pennia*, se convertit à lui publiquement, et l'annonça comme le fils de DIEU. *Sabatei* s'étant un jour présenté devant le cadi de Smyrne avec une foule de ses suivans, tous assurèrent qu'ils voyaient une colonne de feu entre lui et le cadi. Quelques autres miracles de cette espèce mirent le sceau à la certitude de sa mission. Plusieurs juifs même s'empressaient de porter à ses pieds leur or et leurs pierreries.

Le bacha de Smyrne voulut le faire arrêter.

Sabatei partit pour Constantinople avec les plus zélés de ses disciples. Le grand-vizir *Achmet Cuprogli*, qui partait alors pour le siège de Candie, l'envoya prendre dans le vaisseau qui le portait à Constantinople, et le fit mettre en prison. Tous les juifs obtenaient aisément l'entrée de la prison pour de l'argent, comme c'est l'usage en Turquie: ils vinrent se prosterner à ses pieds et baiser ses fers. Il les prêchait, les exhortait, les bénissait et ne se plaignait jamais. Les juifs de Constantinople, persuadés que la venue d'un messie abolissait toutes les dettes, ne payaient plus leurs créanciers. Les marchands anglais de Galata s'avisèrent d'aller trouver *Sabatei* dans sa prison: ils lui dirent qu'en qualité de roi des juifs il devait ordonner à ses sujets de payer leurs dettes. *Sabatei* écrivit ces mots à ceux dont on se plaignait: *A vous qui attendez le salut d'Israël etc. . . satisfaites à vos dettes légitimes; si vous le refusez, vous n'entrerez point avec nous dans notre joie et dans notre empire.*

La prison de *Sabatei* était toujours remplie d'adorateurs. Les juifs commençaient à exciter quelques tumultes dans Constantinople. Le peuple était alors très-mécontent de *Mahomet IV*. On craignait que la prédiction des juifs ne causât des troubles. Il semblait qu'un gouvernement aussi féroce que celui des Turcs dût faire mourir celui qui se disait *roi d'Israël*: cependant on se contenta de le transférer au château des Dardanelles. Les juifs alors s'écrièrent qu'il n'était pas au pouvoir des hommes de le faire mourir.

Sa réputation s'étant étendue dans tous les pays de l'Europe, il reçut aux Dardanelles les députations des juifs de Pologne, d'Allemagne, de Livourne, de Venise, d'Amsterdam : ils payaient chèrement la permission de lui baiser les pieds, et c'est probablement ce qui lui conserva la vie. Les partages de la terre sainte se faisaient tranquillement dans le château des Dardanelles. Enfin le bruit de ses miracles fut si grand que le sultan *Mahomet* eut la curiosité de voir cet homme, et de l'interroger lui-même. On amena le roi des juifs au sérail. Le sultan lui demanda en turc *s'il était le messie*. *Sabatei* répondit modestement *qu'il l'était*; mais comme il s'exprimait incorrectement en turc : *Tu parles bien mal*, lui dit *Mahomet*, *pour un messie qui devrait avoir le don des langues*. *Fais-tu des miracles ?* quelquefois, répondit l'autre. *Hé bien*, dit le sultan, *qu'on le dépouille tout nu*; il servira de but aux flèches de mes icoglans, et s'il est invulnérable, nous le reconnaitrons pour le messie. *Sabatei* se jeta à genoux, et avoua que c'était un miracle qui était au-dessus de ses forces. On lui proposa alors d'être empalé ou de se faire musulman, et d'aller publiquement à la mosquée. Il ne balança pas; et il embrassa la religion turque dans le moment. Il prêcha alors qu'il n'avait été envoyé que pour substituer la religion turque à la juive, selon les anciennes prophéties. Cependant les juifs des pays éloignés crurent encore long-temps en lui; et cette scène qui ne fut point sanglante augmenta par-tout leur confusion et leur opprobre.

Quelque

Quelque temps après que les juifs eurent effuyé cette honte dans l'empire ottoman, les chrétiens de l'Eglise latine eurent une autre mortification. Ils avaient toujours jusqu'alors conservé la garde du St Sépulcre à Jérusalem, avec les secours d'argent que fournissaient plusieurs princes de leur communion, et sur-tout le roi d'Espagne: mais ce même *Payanotos*, qui avait conclu le traité de la reddition de Candie, obtint du grand-visir *Achmet Cuprogli* † que l'Eglise grecque aurait désormais la garde de tous les lieux saints de Jérusalem. Les religieux du rite latin formèrent une opposition juridique. L'affaire fut plaidée d'abord devant le cadi de Jérusalem, et ensuite au grand-divan de Constantinople. On décida que l'Eglise grecque ayant compté Jérusalem dans son district avant le temps des croisades; sa prétention était juste. Cette peine que prenaient les Turcs d'examiner les droits de leurs sujets chrétiens, cette permission qu'ils leur donnaient d'exercer leur religion dans le lieu même qui en fut le berceau, est un exemple bien frappant d'un gouvernement tolérant sur la religion, quoiqu'il fût sanguinaire sur le reste. Quand les Grecs voulurent en vertu de l'arrêt du divan se mettre en possession, les mêmes Latins résistèrent, et il y eut du sang répandu. Le gouvernement ne punit personne de mort: nouvelle preuve de l'humanité du visir *Achmet Cuprogli*, dont les exemples ont été rarement imités. Un de ses prédécesseurs en 1638 avait fait étrangler *Cyrille*,

† 1674.

fameux patriarche grec de Constantinople, sur les accusations réitérées de son église. Le caractère de ceux qui gouvernent fait en tout lieu les temps de douceur ou de cruauté.

CHAPITRE CXCII.

Progrès des Turcs. Siège de Vienne.

LE torrent de la puissance ottomane ne se répandait pas seulement en Candie et dans les îles de la république vénitienne; il pénétrait souvent en Pologne et en Hongrie. Le même *Mabomet IV*, dont le grand-visir avait pris Candie, marcha en personne contre les Polonais, sous prétexte de protéger les Cosaques maltraités par eux. Il enleva aux Polonais l'Ukraine, la Podolie, la Volhinie, la ville de Kaminieck, et ne leur donna la paix † qu'en leur imposant ce tribut annuel de vingt mille écus, dont *Jean Sobieski* les délivra bientôt.

Les Turcs avaient laissé respirer la Hongrie pendant la guerre de trente ans qui bouleversa l'Allemagne. Ils possédaient depuis 1541 les deux bords du Danube à peu de chose près, jusqu'à Bude inclusivement. Les conquêtes d'*Amurat IV* en Perse l'avaient empêché de porter ses armes vers l'Allemagne. La Transilvanie entière appartenait à des princes que les empereurs *Ferdinand II* et *Ferdinand III* étaient obligés de ménager, et qui étaient tributaires des Turcs. Ce qui restait de la Hongrie jouissait de la liberté.

† 1672.

Il n'en fut pas de même du temps de l'empereur *Léopold* : la haute Hongrie et la Transilvanie furent le théâtre des révolutions, des guerres, des dévastations.

De tous les peuples qui ont passé sous nos yeux dans cette histoire, il n'y en a point eu de plus malheureux que les Hongrois. Leur pays dépeuplé, partagé entre la faction catholique et la protestante, et entre plusieurs partis, fut à la fois occupé par les armées turques et allemandes. On dit que *Ragotski*, prince de la Transilvanie, fut la première cause de tous ces malheurs. Il était tributaire de la Porte ; le refus de payer le tribut attira sur lui les armes ottomanes. L'empereur *Léopold* envoya contre les Turcs ce *Montecuculi*, qui depuis fut l'émule de *Turenne*. *Louis XIV* fit marcher six mille hommes † au secours de l'empereur d'Allemagne son ennemi naturel. Ils eurent part à la célèbre bataille de *S^t Gothard*, où *Montecuculi* battit les Turcs ††. Mais malgré cette victoire l'empire ottoman fit une paix avantageuse, par laquelle il garda *Bude*, *Neuhausel* même et la Transilvanie.

Les Hongrois, délivrés des Turcs, voulurent alors défendre leur liberté contre *Léopold* ; et cet empereur ne connut que les droits de sa couronne. De nouveaux troubles éclatèrent. Le jeune *Emerik Tekéli*, seigneur hongrois qui avait à venger le sang de ses amis et de ses parens, répandu par la cour de Vienne, souleva la partie de la Hongrie qui obéissait à l'empereur *Léopold*. Il se donna à

† 1663.

†† 1664.

l'empereur *Mahomet IV*, qui le déclara roi de la haute Hongrie. La porte ottomane donnait alors quatre couronnes à des princes chrétiens, celles de la haute Hongrie, de la Transilvanie, de la Valachie et de la Moldavie.

Il s'en fallut peu que le sang des seigneurs hongrois du parti de *Tekéli*, répandu à Vienne par la main des bourreaux, ne coûtât Vienne et l'Autriche à *Léopold* et à sa maison. Le grand-visir *Kara Mustapha*, successeur d'*Achmet Cuprogli*, fut chargé par *Mahomet IV* d'attaquer l'empereur d'Allemagne, sous prétexte de venger *Tekéli*. Le sultan *Mahomet* vint assembler son armée dans les plaines d'Andrinople. Jamais les Turcs n'en levèrent une plus nombreuse : elle était de plus de cent quarante mille hommes de troupes régulières ; les Tartares de Crimée étaient au nombre de trente mille ; les volontaires, ceux qui servent l'artillerie, qui ont soin des bagages et des vivres, les ouvriers en tout genre, les domestiques composaient avec l'armée environ trois cents mille hommes. Il fallut épuiser toute la Hongrie pour fournir des provisions à cette multitude. Rien ne mit obstacle à la marche de *Kara Mustapha*. Il avança sans résistance jusqu'aux portes de Vienne, et en forma aussitôt le siège †.

Le comte de *Staremberg*, gouverneur de la ville, avait une garnison dont le fonds était de seize mille hommes, mais qui n'en composait pas en effet plus de huit mille. On arma les bourgeois qui étaient restés dans Vienne ; on arma jusqu'à

† 16 juillet 1683.

l'université. Les professeurs, les écoliers montèrent la garde, et ils eurent un médecin pour major. La retraite de l'empereur *Léopold* augmentait encore la terreur. Il avait quitté Vienne dès le septième juillet avec l'impératrice sa belle-mère, l'impératrice sa femme et toute sa famille. Vienne mal fortifiée ne devait pas tenir longtemps. Les annales turques prétendent que *Kara Mustapha* avait dessein de se former dans Vienne et dans la Hongrie un empire indépendant du sultan. Il s'était figuré que la résidence des empereurs d'Allemagne devait contenir des trésors immenses. En effet, de Constantinople jusqu'aux bornes de l'Asie, c'est l'usage que les souverains aient toujours un trésor qui fait leur ressource en temps de guerre. On ne connaît chez eux ni les levées extraordinaires, dont les traitans avancent l'argent, ni les créations et les ventes de charges, ni les rentes foncières et viagères sur l'Etat; le fantôme du crédit public, les artifices d'une banque au nom d'un souverain sont ignorés; les potentats ne savent qu'accumuler l'or, l'argent et les pierreries; c'est ainsi qu'on en use depuis le temps de *Cyrus*. Le visir pensait qu'il en était de même chez l'empereur d'Allemagne; et dans cette idée il ne poussa pas le siège assez vivement, de peur que la ville étant prise d'assaut, le pillage ne le privât de ces trésors imaginaires. Il ne fit jamais donner d'assaut général, quoiqu'il y eût de très-grandes brèches au corps de la place, et que la ville fût sans ressource. Cet aveuglement du grand-visir, son luxe et sa mollesse sauvèrent



Vienne qui devait périr. Il laissa au roi de Pologne *Jean Sobieski* le temps de venir au secours, au duc de Lorraine *Charles V* et aux princes de l'Empire celui d'assembler une armée. Les janissaires murmuraient; le découragement succéda à leur indignation; ils s'écriaient: *Venez, infidèles, la seule vue de vos chapeaux nous fera fuir.*

En effet, dès que le roi de Pologne et le duc de Lorraine descendirent de la montagne de Calemberg, les Turcs prirent la fuite presque sans combattre. *Kara Mustapha*, qui avait compté trouver tant de trésors dans Vienne, laissa tous les siens au pouvoir de *Sobieski*, et bientôt après il fut étranglé †. *Tekéli*, que ce visir avait fait roi, soupçonné bientôt après par la porte ottomane de négocier avec l'empereur d'Allemagne, fut arrêté par le nouveau visir, et envoyé les fers aux pieds et aux mains à Constantinople. Les Turcs perdirent presque toute la Hongrie ††.

Le règne de *Mahomet IV* ne fut plus fameux que par des disgraces. *Morofini* prit tout le Péloponèse †††, qui valait mieux que Candie. Les bombes de l'armée vénitienne détruisirent dans cette conquête plus d'un ancien monument que les Turcs avaient épargnés, et entr'autres le fameux temple d'Athènes dédié aux Dieux inconnus. Les janissaires, qui attribuaient tant de malheurs à l'indolence du sultan, résolurent de le déposer. Le caïmacan, gouverneur de Constantinople, *Mustapha Cuprogli*, le shérif de la mosquée

† 12 septembre 1683. †† 1685. ††† 1687.

de *St^e Sophie*, et le *nakif*, garde de l'étendard de *Mahomet*, vinrent signifier au sultan qu'il fallait quitter le trône, et que telle était la volonté de la nation. Le sultan leur parla long-temps pour se justifier. Le *nakif* lui répliqua qu'il était venu pour lui commander de la part du peuple d'abdiquer l'empire, et de le laisser à son frère. *Soliman Mahomet IV* répondit : *La volonté de DIEU soit faite ; puisque sa colère doit tomber sur ma tête, allez dire à mon frère que DIEU déclare sa volonté par la bouche du peuple.*

La plupart de nos historiens prétendent que *Mahomet IV* fut égorgé par les janissaires : mais les annales turques font foi qu'il vécut encore cinq ans renfermé dans le sérail. Le même *Mustapha Cuprogli* qui avait déposé *Mahomet IV* fut grand-vizir sous *Soliman III*. Il reprit une partie de la Hongrie, et rétablit la réputation de l'empire turc : mais depuis ce temps les limites de cet empire ne passèrent jamais Belgrade ou Témisvar. Les sultans conservèrent Candie ; mais ils ne font rentrés dans le Péloponèse qu'en 1715. Les célèbres batailles que le prince *Eugène* a données contre les Turcs ont fait voir qu'on pouvait le vaincre, mais non pas qu'on pût faire sur eux beaucoup de conquêtes.

Ce gouvernement qu'on nous peint si despotique, si arbitraire, paraît ne l'avoir jamais été que sous *Mahomet II*, *Soliman* et *Selim II* qui firent tout plier sous leur volonté. Mais sous presque tous les autres padichas ou empereurs, et surtout dans nos derniers temps, vous retrouvez dans

Constantinople le gouvernement d'Alger et de Tunis; vous voyez en 1703 le padisha, *Mustapha II*, juridiquement déposé par la milice et par les citoyens de Constantinople. On ne choisit point un de ses enfans pour lui succéder, mais son frère *Achmet III*. Ce même empereur *Achmet* est condamné en 1730, par les janissaires et par le peuple, à résigner le trône à son neveu *Mahmoud*, et il obéit sans résistance, après avoir inutilement sacrifié son grand-visir et ses principaux officiers au ressentiment de la nation. Voilà ces souverains si absolus. On s'imagine qu'un homme est par les lois le maître arbitraire d'une grande partie de la terre, parce qu'il peut faire impunément quelques crimes dans sa maison, et ordonner le meurtre de quelques esclaves; mais il ne peut persécuter sa nation, et il est plus souvent opprimé qu'oppressé.

Les mœurs des Turcs offrent un grand contraste; ils sont à la fois féroces et charitables, intéressés et ne commettant presque jamais de larcin; leur oisiveté ne les porte ni au jeu ni à l'intempérance; très-peu usent du privilège d'épouser plusieurs femmes, et de jouir de plusieurs esclaves; et il n'y a pas de grande ville en Europe où il y ait moins de femmes publiques qu'à Constantinople. Invinciblement attachés à leur religion, ils haïssent, ils méprisent les chrétiens: ils les regardent comme des idoles; et cependant ils les souffrent, ils les protègent dans tout leur empire, et dans la capitale: on permet aux chrétiens de faire leurs processions dans le vaste quartier

quartier qu'ils ont à Constantinople, et on voit quatre janissaires précéder ces processions dans les rues.

Les Turcs sont fiers, et ne connaissent point la noblesse : ils sont braves, et n'ont point l'usage du duel ; c'est une vertu qui leur est commune avec tous les peuples de l'Asie, et cette vertu vient de la coutume de n'être armés que quand ils vont à la guerre. C'était aussi l'usage des Grecs et des Romains ; et l'usage contraire ne s'introduisit chez les chrétiens que dans les temps de barbarie et de chevalerie, où l'on se fit un devoir et un honneur de marcher à pied avec des éperons aux talons, et de se mettre à table ou de prier DIEU avec une longue épée au côté. La noblesse chrétienne se distingua par cette coutume ; bientôt suivie, comme on l'a déjà dit, par le plus vil peuple, et mise au rang de ces ridicules dont on ne s'aperçoit point, parce qu'on les voit tous les jours.

CHAPITRE CXCIIL

De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution et de Thamas Kouli-kan, ou Sba-Nadir.

LA Perse était alors plus civilisée que la Turquie ; les arts y étaient plus en honneur, les mœurs plus douces, la police générale bien mieux observée. Ce n'est pas seulement un effet du climat ; les Arabes y avaient cultivé les arts cinq siècles entiers. Ce furent ces Arabes qui bâtirent Ispahan, Chiras, Casbin, Cachan et

T. 29. *Essai sur les mœurs.* T. VIII. I

plusieurs autres grandes villes : les Turcs au contraire n'en ont bâti aucune , et en ont laissé plusieurs tomber en ruine. Les Tartares subjuguèrent deux fois la Perse après le règne des califes arabes , mais ils n'y abolirent point les arts ; et quand la famille des *Sophis* régna , elle y porta les mœurs douces de l'Arménie , où cette famille avait habité long-temps. Les ouvrages de la main passaient pour être mieux travaillés , plus finis en Perse qu'en Turquie. Les sciences y avaient de bien plus grands encouragemens ; point de ville dans laquelle il n'y eût plusieurs collèges fondés où l'on enseignait les belles-lettres. La langue persane , plus douce et plus harmonieuse que la turque , a été féconde en poésies agréables. Les anciens Grecs , qui ont été les premiers précepteurs de l'Europe , sont encore ceux des Persans. Ainsi leur philosophie était au seizième et au dix-septième siècle à peu près au même état que la nôtre. Ils tenaient l'astrologie de leur propre pays , et ils s'y attachaient plus qu'aucun peuple de la terre , comme nous l'avons déjà indiqué. La coutume de marquer de blanc les jours heureux , et de noir les jours funestes , s'est conservée chez eux avec scrupule. Elle était très-familière aux Romains , qui l'avaient prise des nations asiatiques. Les paysans de nos provinces ont moins de foi aux jours propres à semer et à planter , indiqués dans leurs almanachs , que les courtisans d'Ispahan n'en avaient aux heures favorables ou dangereuses pour les affaires. Les Persans étaient comme plu-

fleurs de nos nations, pleins d'esprit et d'erreurs. Quelques voyageurs ont assuré que ce pays n'était pas aussi peuplé qu'il pourrait l'être. Il est très-vraisemblable que du temps des mages il était plus peuplé et plus fertile. L'agriculture était alors un point de religion : c'est de toutes les professions celle qui a le plus besoin d'une nombreuse famille, et qui, en conservant la santé et la force, met le plus aisément l'homme en état de former et d'entretenir plusieurs enfans.

Cependant Ispahân, avant les dernières révolutions, était aussi grand et aussi peuplé que Londres. On comptait dans Tauris plus de cinq cents mille habitans. On comparait Cachan à Lyon. Il est impossible qu'une ville soit bien peuplée si les campagnes ne le sont pas, à moins que cette ville ne subsiste uniquement du commerce étranger. On n'a que des idées bien vagues sur la population de la Turquie, de la Perse et de tous les Etats de l'Asie, excepté de la Chine : mais il est indubitable que tout pays policé qui met sur pied de grandes armées, et qui a beaucoup de manufactures, possède le nombre d'hommes nécessaire.

La cour de Perse étalait plus de magnificence que la porte ottomane. On croit lire une relation du temps de *Xerxès*, quand on voit dans nos voyageurs ces chevaux couverts de riches brocards, leurs harnais brillans d'or et de pierreries, et ces quatre mille vases d'or dont parle *Charadin*, lesquels servaient pour la table du roi de Perse. Les choses communes, et sur-tout les

comestibles, étaient à trois fois meilleur marché à Ispahan et à Constantinople que parmi nous. Ce bas prix est la démonstration de l'abondance, quand il n'est pas une suite de la rareté des métaux. Les voyageurs, comme *Chardin*, qui ont bien connu la Perse, ne nous disent pas au moins que toutes les terres appartiennent au roi. Ils avouent qu'il y a, comme par-tout ailleurs, des domaines royaux, des terres données au clergé, et des fonds que les particuliers possèdent de droit, lesquels leur sont transmis de père en fils.

Tout ce qu'on nous dit de la Perse nous persuade qu'il n'y avait point de pays monarchique où l'on jouit plus des droits de l'humanité. On s'y était procuré plus qu'en aucun pays de l'Orient des ressources contre l'ennui, qui est par-tout le poison de la vie. On se rassemblait dans des salles immenses qu'on appelait les maisons à café, où les uns prenaient de cette liqueur, qui n'est en usage parmi nous que depuis la fin du dix-septième siècle; les autres jouaient, ou lisaient, ou écoutaient des fiseurs de contes, tandis qu'à un bout de la salle un ecclésiastique prêchait pour quelque argent, et qu'à un autre bout ces espèces d'hommes, qui se sont fait un art de l'amusement des autres, déployaient tous leurs talens. Tout cela annonce un peuple sociable, et tout nous dit qu'il méritait d'être heureux. Il le fut, à ce qu'on prétend, sous le règne de *Sha-Abbas* qu'on a appelé *le grand*. Ce prétendu grand-homme était très-cruel; mais il y a des exemples que des hommes féroces ont aimé l'or-

dre et le bien public. La cruauté ne s'exerce que sur des particuliers exposés sans cesse à la vue du tyran, et ce tyran est quelquefois par ses lois le bienfaiteur de la patrie.

Sba-Abbas, descendant d'*Ismaël-Sopbi*, se rendit despotique en détruisant une milice telle à peu près que celle des janissaires, et que les gardes prétoriennes. C'est ainsi que le czar *Pierre* a détruit la milice des strélits pour établir sa puissance. Nous voyons dans toute la terre les troupes divisées en plusieurs petits corps affermir le trône, et les troupes réunies en un grand corps disposer du trône et le renverser. *Sba-Abbas* transporta des peuples d'un pays dans un autre; c'est ce que les Turcs n'ont jamais fait. Ces colonies réussissent rarement. De trente mille familles chrétiennes que *Sba-Abbas* transporta de l'Arménie et de la Géorgie dans le Mezanderan vers la mer caspienne, il n'en est resté que quatre à cinq cents: mais il construisit des édifices publics, il rebâtit des villes, il fit d'utiles fondations, il reprit sur les Turcs, tout ce que *Soliman* et *Sélim* avaient conquis sur la Perse: il chassa les Portugais d'Ormus; et toutes ces grandes actions lui méritèrent le nom de *grand*: il mourut en 1629. Son fils *Sba-Sopbi*, plus cruel que *Sba-Abbas*, mais moins guerrier, moins politique, abruti par la débauche, eut un règne malheureux. Le grand-mogol *Sba-Gean* enleva Candahar à la Perse, et le sultan *Amurat IV* prit d'assaut Bagdat en 1638.

Depuis ce temps vous voyez la monarchie

persane décliner sensiblement, jusqu'à ce qu'enfin la mollesse de la dynastie des *Sophis* a causé sa ruine entière. Les eunuques gouvernaient le sérail et l'empire sous *Muza-Sophi*, et sous *Husseïn* le dernier de cette race.

C'est le comble de l'avilissement dans la nature humaine, et l'opprobre de l'Orient, de dépouiller les hommes de leur virilité: et c'est le dernier attentat du despotisme de confier le gouvernement à ces malheureux. Par-tout où leur pouvoir a été excessif, la décadence et la ruine sont arrivées. La faiblesse de *Sba-Husseïn* faisait tellement languir l'empire, et la confusion le troublait si violemment par les factions des eunuques noirs et des eunuques blancs, que si *Myri-Veis* et ses aguans n'avaient pas détruit cette dynastie, elle l'eût été par elle-même. C'est le sort de la Perse que toutes ses dynasties commencent par la force et finissent par la faiblesse. Presque toutes ces familles ont eu le sort de *Serdan-pull*, que nous nommons *Sardanapale*.

Ces aguans, qui ont bouleversé la Perse au commencement du siècle où nous sommes, étaient une ancienne colonie de Tartares habitans les montagnes de Candahar entre l'Inde et la Perse. Presque toutes les révolutions qui ont changé le sort de ce pays-là sont arrivées par des Tartares. Les Persans avaient reconquis Candahar sur le Mogol vers l'an 1650 sous *Sba-Abbas II*, et ce fut pour leur malheur. Le ministère de *Sba-Husseïn*, petit-fils de *Sba-Abbas II*, traita mal les aguans. *Myri-Veis* qui n'était qu'un particulier, mais un particulier courageux et entreprenant, se mit à leur tête.

C'est encore ici une de ces révolutions où le caractère des peuples qui la firent eut plus de part que le caractère de leurs chefs : car *Myri-Veis* ayant été assassiné et remplacé par un autre barbare nommé *Maghmud*, son propre neveu, qui n'était âgé que de dix-huit ans, il n'y avait pas d'apparence que ce jeune homme pût faire beaucoup par lui-même, et qu'il conduisît ces troupes indisciplinées de montagnards féroces, comme nos généraux conduisent des armées réglées. Le gouvernement de *Husseïn* était méprisé, et la province de Candahar ayant commencé les troubles, les provinces du Caucase du côté de la Géorgie se révoltèrent aussi. Enfin *Maghmud* assiégea Ispahan en 1722. *Scha-Husseïn* lui remit cette capitale, abdiqua le royaume à ses pieds, et le reconnut pour son maître ; trop heureux que *Maghmud* daignât épouser sa fille.

Tous les tableaux des cruautés et des malheurs des hommes, que nous examinons depuis le temps de *Charlemagne*, n'ont rien de plus horrible que les suites de la révolution d'Ispahan. *Maghmud* crut ne pouvoir s'affermir qu'en faisant égorger les familles des principaux citoyens. La Perse entière a été trente années ce qu'avait été l'Allemagne avant la paix de Westphalie, ce que fut la France du temps de *Charles VI*, l'Angleterre dans les guerres de la *Rose rouge* et de la *Rose blanche* : mais la Perse est tombée d'un état plus florissant dans un plus grand abyme de malheurs.

La religion eut encore part à ces désolations. Les aguans tenaient pour *Omar* comme les Persans pour

Aly; et ce *Magbmud*, chef des aguans mêlait les plus lâches superstitions aux plus détestables cruautés : il mourut en démence en 1725 après avoir désolé la Perse. Un nouvel usurpateur de la nation des aguans lui succéda ; il s'appelait *Asraf*. La désolation de la Perse redoublait de tous côtés. Les Turcs l'inondaient du côté de la Géorgie, l'ancienne Colchide. Les Russes fondaient sur les provinces du nord à l'occident de la mer Caspienne, vers les portes de Derbent dans le Shirvan, qui était autrefois l'Ibérie et l'Albanie. On ne nous dit point ce que devint parmi tant de troubles le roi détrôné *Sba-Husseïn*. Ce prince n'est connu que pour avoir servi d'époque au malheur de son pays.

Un des fils de cet empereur nommé *Thamas*, échappé au massacre de la famille impériale, avait encore des sujets fidèles qui se rassemblèrent autour de sa personne vers Tauris. Les guerres civiles et les temps de malheur produisent toujours des hommes extraordinaires qui eussent été ignorés dans des temps paisibles. Le fils d'un berger devint le protecteur du prince *Thamas*, et le soutien du trône dont il fut ensuite l'usurpateur. Cet homme, qui s'est placé au rang des plus grands conquérans, s'appelait *Nadir*. Il gardait les moutons de son père dans les plaines du Corassan, partie de l'ancienne Hircanie et de la Bactriane. Il ne faut pas se figurer ces bergers comme les nôtres. La vie pastorale qui s'est conservée dans plus d'une contrée de l'Asie n'est pas sans opulence : les tentes de ces riches bergers valent beaucoup mieux que les maisons de nos cultivateurs. *Nadir* vendit plusieurs grands

troupeaux de son père , et se mit à la tête d'une troupe de bandits , chose encore fort commune dans ces pays où les peuples ont gardé les mœurs des temps antiques. Il se donna avec sa troupe au prince *Thamas* ; et à force d'ambition, de courage et d'activité , il fut à la tête d'une armée. Il se fit appeler alors *Thamas Kouli-kan* , le *kan* esclave de *Thamas* ; mais l'esclave était le maître sous un prince aussi faible et aussi efféminé que son père *Husseïn*. Il reprit Ispahan et toute la Perse † , pour-suivit le nouveau roi *Afras* jusqu'à Candahar , le vainquit , le prit prisonnier , et lui fit couper la tête après lui avoir arraché les yeux.

Kouli-kan ayant ainsi rétabli le prince *Thamas* sur le trône de ses aïeux , et l'ayant mis en état d'être ingrat , voulut l'empêcher de l'être. Il l'enferma dans la capitale du Corassan , et agissant toujours au nom de ce prince prisonnier , il alla faire la guerre aux Turcs , sachant bien qu'il ne pouvait affermir sa puissance que par la même voie qu'il l'avait acquise. Il battit les Turcs à Erivan , reprit tout ce pays et assura ses conquêtes en faisant la paix avec les Russes. Ce fut alors qu'il se fit déclarer roi de Perse †† sous le nom de *Sha-Nadir*. Il n'oublia pas l'ancienne coutume de crever les yeux à ceux qui peuvent avoir droit au trône. Cette cruauté fut exercée sur son souverain *Thamas*. Les mêmes armées , qui avaient servi à désoler la Perse , servirent aussi à la rendre

† 7129.

†† 1736.

redoutable à ses voisins. *Kouli-kan* mit les Turcs plusieurs fois en fuite. Il fit enfin avec eux une paix honorable, par laquelle ils rendirent tout ce qu'ils avaient jamais pris aux Persans, excepté Bagdad et son territoire.

Kouli-kan, chargé de crimes et de gloire, alla ensuite conquérir l'Inde, comme nous le verrons au chapitre du Mogol. De retour dans sa patrie, il trouva un parti formé en faveur des princes de la maison royale qui existait encore, et au milieu de ces nouveaux troubles il fut assassiné par son propre neveu, ainsi que l'avait été *Myri-Veis* le premier auteur de la révolution. La Perse alors est devenue encore le théâtre des guerres civiles. Tant de dévastations y ont détruit le commerce et les arts, en détruisant une partie du peuple; mais quand le terrain est fertile et la nation industrieuse, tout se répare à la longue.

CHAPITRE CXCIV.

Du Mogol.

CETTE prodigieuse variété de mœurs, de coutumes, de lois, de révolutions, qui ont toutes le même principe, l'intérêt, forme le tableau de l'univers. Nous n'avons vu ni en Perse ni en Turquie de fils révolté contre son père. Vous voyez dans l'Inde les deux fils du grand-mogol *Gean Guir* lui faire la guerre l'un après l'autre au commencement du dix-septième siècle. L'un de ces deux princes nommé *Sba-Gean* s'empare de

l'empire en 1627, après la mort de son père *Gean-Guir*, au préjudice d'un petit-fils à qui *Gean-Guir* avait laissé le trône. L'ordre de succession n'était point dans l'Asie une loi reconnue comme dans les nations de l'Europe. Ces peuples avaient une source de malheurs de plus que nous.

Sha-Gean, qui s'était révolté contre son père, vit aussi dans la suite ses enfans soulevés contre lui. Il est difficile de comprendre comment des souverains, qui ne pouvaient empêcher leurs propres enfans de lever contr'eux des armées, étaient aussi absolus qu'on veut nous le faire croire. Il paraît que l'Inde était gouvernée à peu près comme l'étaient les royaumes de l'Europe du temps des grands fiefs. Les gouverneurs des princes de l'Indoustan étaient les maîtres dans leurs gouvernemens, et on donnait des vice-royautés aux enfans des empereurs. C'était manifestement un sujet éternel de guerres civiles : aussi dès que la santé de l'empereur *Sha-Gean* devint languissante, ses quatre enfans, qui avaient chacun le commandement d'une province, armèrent pour lui succéder. Ils s'accordaient pour détrôner leur père, et se faisaient la guerre entr'eux ; c'était précisément l'aventure de *Louis le débonnaire* ou le faible. *Aurengzeb*, le plus scélérat des quatre frères, fut le plus heureux.

La même hypocrisie que nous avons vue dans *Cromwell* se retrouve dans ce prince indien ; la même dissimulation et la même cruauté avec un cœur plus dénaturé. Il se ligua d'abord avec un de ses frères, et se rendit maître de la personne de

son père *Sba-Gean*, qu'il tint toujours en prison; ensuite il assassina ce même frère, dont il s'était servi comme d'un instrument dangereux qu'il fallait exterminer; il poursuit ses deux autres frères, dont il triomphe, et qu'il fait enfin étrangler l'un après l'autre.

Cependant le père d'*Aurengzeb* vivait encore. Son fils le retenait dans la prison la plus dure; et le nom du vieil empereur était souvent le prétexte des conspirations contre le tyran. Il envoya enfin un médecin à son père attaqué d'une indisposition légère, et le vieillard mourut †. *Aurengzeb* passa dans toute l'Asie pour l'avoir empoisonné. Nul homme n'a mieux montré que le bonheur n'est pas le prix de la vertu. Cet homme souillé du sang de ses frères, et coupable de la mort de son père, réussit dans toutes ses entreprises: il ne mourut qu'en 1707 âgé d'environ cent trois ans. Jamais prince n'eut une carrière si longue et si fortunée. Il ajouta à l'empire des Mogols les royaumes de Visapour et de Golconde, tout le pays de Carnate, et presque toute cette grande presqu'île que bordent les côtes de Coromandel et de Malabar. Cet homme qui eût péri par le dernier supplice, s'il eut pu être jugé par les lois ordinaires des nations, a été sans contredit le plus puissant prince de l'univers. La magnificence des rois de Perse, toute éblouissante qu'elle nous a paru, n'était que l'effort d'une cour médiocre qui étale quelque faste, en comparaison des richesses d'*Aurengzeb*.

De tous temps les princes asiatiques ont accu-

† 1665.

mulé des trésors; ils ont été riches de tout ce qu'ils entassaient; au lieu que dans l'Europe les princes sont riches de l'argent qui circule dans leurs Etats. Le trésor de *Tamerlan* subsistait encore, et tous ses successeurs l'avaient augmenté. *Aurengzeb* y ajouta des richesses étonnantes: un seul de ses trônes a été estimé par *Tavernier* cent soixante millions de son temps, qui en font plus de trois cents du nôtre. Douze colonnes d'or qui soutenaient le dais de ce trône étaient entourées de grosses perles: le dais était de perles et de diamans, surmonté d'un paon qui étalait une queue de pierreries; tout le reste était proportionné à cette étrange magnificence. Le jour le plus solennel de l'année était celui où l'on pesait l'empereur dans des balances d'or en présence du peuple, et ce jour-là il recevait pour plus de cinquante millions de présens.

Si jamais le climat a influé sur les hommes, c'est assurément dans l'Inde; les empereurs y étaient le même luxe, vivaient dans la même mollesse que les rois indiens dont parle *Quinte-Curce*; et les vainqueurs tartares prirent insensiblement ces mêmes mœurs et devinrent indiens.

Tout cet excès d'opulence et de luxe n'a servi qu'au malheur de l'Indoustan. Il est arrivé en 1739 au petit-fils d'*Aurengzeb*, *Mahamad-Sba*, la même chose qu'à *Crésus*. On avait dit à ce roi de Lydie: "Vous avez beaucoup d'or, mais celui qui se servira du fer mieux que vous, vous enlevera tout cet or".

Thamas Kouli-kan, élevé au trône de Perse, après avoir détrôné son maître, vaincu les aguans et pris Candahar, est venu jusqu'à la capitale des Indes, sans autre raison que l'envie d'arracher au Mogol tous ces trésors que les Mogols avaient pris aux Indiens. Il n'y a guère d'exemple ni d'une plus grande armée que celle du grand-mogol *Mahamad*, levée contre *Thamas Kouli-kan*, ni d'une plus grande faiblesse. Il opposa douze cents mille hommes, dix mille pièces de canon et deux mille éléphants armés en guerre, au vainqueur de la Perse, qui n'avait pas avec lui soixante mille combattans. *Darius* n'avait pas armé tant de forces contre *Alexandre*.

On ajoute encore que cette multitude d'Indiens était couverte par des retranchemens de six lieues d'étendue, du côté que *Thamas Kouli-kan* pouvait attaquer; c'était bien sentir sa faiblesse. Cette armée innombrable devait entourer les ennemis, leur couper la communication et les faire périr par la disette dans un pays qui leur était étranger. Ce fut au contraire la petite armée persanne qui assiégea la grande, lui coupa les vivres et la détruisit en détail. Le grand-mogol *Mahamad* semblait n'être venu que pour étaler sa vaine grandeur, et pour la soumettre à des brigands aguerris. Il vint s'humilier devant *Thamas Kouli-kan*, qui lui parla en maître, et le traita en sujet. Le vainqueur entra dans Déli, ville qu'on nous représente plus grande et plus peuplée que Paris et Londres. Il traînait à sa suite ce riche et misérable empereur. Il l'enferma d'abord

dans une tour, et se fit proclamer lui-même empereur des Indes.

Quelques officiers mogols essayèrent de profiter d'une nuit où les Persans s'étaient livrés à la débauche, pour prendre les armes contre leurs vainqueurs. *Thomas Kouli-kan* livra la ville au pillage; presque tout fut mis à feu et à sang. Il emporta beaucoup plus de trésors de Déli que les Espagnols n'en prirent à la conquête du Mexique. Ces richesses, amassées par un brigandage de quatre siècles, ont été apportées en Perse par un autre brigandage, et n'ont pas empêché les Persans d'être long-temps le plus malheureux peuple de la terre: elles y sont dispersées ou ensevelies pendant les guerres civiles jusqu'au temps où quelque tyran les rassemblera.

Kouli-kan, en partant des Indes pour retourner en Perse, eut la vanité de laisser le nom d'empereur à ce *Mahamad-Sba* qu'il avait détrôné; mais il laissa le gouvernement à un vice-roi qui avait élevé le grand-mogol, et qui s'était rendu indépendant de lui. Il détacha trois royaumes de ce vaste empire, Cachemire, Cabou et Multan, pour les incorporer à la Perse, et imposa à l'Indoustan un tribut de quelques millions.

L'Indoustan fut gouverné alors par un vice-roi, et par un conseil que *Thomas Kouli-kan* avait établi. Le petit-fils d'*Aurengzeb* garda le titre de roi des rois, et de souverain du monde, et ne fut plus qu'un fantôme. Tout est rentré ensuite dans l'ordre ordinaire, quand *Kouli-kan* a été assassiné en Perse au milieu de ses triomphes: le Mogol

n'a plus payé de tribut; les provinces enlevées par le vainqueur persan sont retournées à l'empire.

Il ne faut pas croire que ce *Mahamad* roi des rois ait été despotique avant son malheur; *Aurengzeb* l'avait été à force de soins, de victoires et de cruautés. Le despotisme est un état violent qui semble ne pouvoir durer. Il est impossible que, dans un empire où des vice-rois foudoient des armées de vingt-mille hommes, ces vice-rois obéissent long-temps et aveuglément. Les terres que l'empereur donne à ces vice-rois deviennent dès-là même indépendantes de lui. Gardons-nous donc bien de croire que dans l'Inde le fruit de tous les travaux des hommes appartienne à un seul. Plusieurs castes indiennes ont conservé leurs anciennes possessions. Les autres terres ont été données aux grands de l'empire, aux raïas, aux nababs, aux omras. Ces terres sont cultivées comme ailleurs par des fermiers qui s'y enrichissent, et par des colons qui travaillent pour leurs maîtres. Le petit peuple est pauvre dans le riche pays de l'Inde, ainsi que dans presque tous les pays du monde; mais il n'est point serf et attaché à la glèbe, ainsi qu'il l'a été dans notre Europe, et qu'il l'est encore en Pologne, en Bohême et dans plusieurs pays de l'Allemagne. Le paysan dans toute l'Asie peut sortir de son pays quand il en est mécontent, et en aller chercher un meilleur, s'il en trouve.

Ce qu'on peut résumer de l'Inde en général, c'est, qu'elle est gouvernée comme un pays de conquête par trente tyrans, qui reconnaissent un
empereur

empereur amolli comme eux dans les délices , et qui dévorent la substance du peuple. Il n'y a point là de ces grands tribunaux permanens dépositaires des lois , qui protègent le faible contre le fort.

C'est un problème qui paraît d'abord difficile à résoudre , que l'or et l'argent venus de l'Amérique en Europe aillent s'engloutir continuellement dans l'Indoustan pour n'en plus sortir, et que cependant le peuple y soit si pauvre qu'il y travaille presque pour rien : mais la raison en est que cet argent ne va pas au peuple ; il va aux marchands , qui payent des droits immenses aux gouverneurs ; ces gouverneurs en rendent beaucoup au grand-mogol , et enfouissent le reste. La peine des hommes est moins payée que par-tout ailleurs dans ce pays le plus riche de la terre ; parce que dans tout pays le prix des journaliers ne passe guère leur subsistance et leur vêtement. L'extrême fertilité de la terre des Indes , et la chaleur du climat , font que cette subsistance et ce vêtement ne content presque rien. L'ouvrier , qui cherche des diamans dans les mines , gagne de quoi acheter un peu de riz et une chemise de coton : par-tout la pauvreté sert à peu de frais la richesse.

Je ne répéterai point ce que j'ai dit des Indiens : leurs superstitions sont les mêmes que du temps d'*Alexandre* ; les bramins y enseignent la même religion ; les femmes se jettent encore dans des bûchers allumés sur le corps de leurs maris ; nos voyageurs , nos négocians en ont vu plusieurs exemples. Les disciples se font fait aussi

T. 29. *Essai sur les mœurs*. T. VIII. K

quelquefois un point-d'honneur de ne pas survivre à leurs maîtres. *Tavernier* rapporte qu'il fut témoin dans Agra même, l'une des capitales de l'Inde, que le grand-bramin étant mort, un négociant, qui avait étudié sous lui, vint à la loge des Hollandais, arrêta ses comptes, leur dit qu'il était résolu d'aller trouver son maître dans l'autre monde, et se laissa mourir de faim, quelque effort qu'on fit pour lui persuader de vivre.

Une chose digne d'observation, c'est que les arts ne sortent presque jamais des familles où ils sont cultivés, les filles des artisans ne prennent des maris que du métier de leurs pères; c'est une coutume très-ancienne en Asie, et qui avait passé autrefois en loi dans l'Egypte.

La loi de l'Asie et de l'Afrique, qui a toujours permis la pluralité des femmes, n'est pas une loi dont le peuple, toujours pauvre, puisse faire usage; les riches ont toujours compté les femmes au nombre de leurs biens, et ils ont pris des eunuques pour les garder; c'est un usage immémorial établi dans l'Inde comme dans toute l'Asie. Lorsque les juifs voulurent avoir un roi, il y a plus de trois mille ans, *Samuel*, leur magistrat et leur prêtre, qui s'opposait à l'établissement de la royauté, remontra aux juifs que ce roi leur imposerait des tributs pour avoir de quoi donner à ses eunuques. Il fallait que les hommes fussent dès long-temps bien pliés à l'esclavage, pour qu'une telle coutume ne parût point extraordinaire.

Lorsqu'on finissait ce chapitre, une nouvelle

révolution a bouleversé l'Indoustan. Les princes tributaires, les vice-rois ont tous secoué le joug. Les peuples de l'intérieur ont détrôné le souverain. L'Inde est devenue comme la Perse le théâtre des guerres civiles. Ces désastres font voir que le gouvernement était très-mauvais, et en même temps, que ce prétendu despotisme n'existait pas. L'empereur n'était pas assez puissant pour se faire obéir d'un raïa.

Nos voyageurs ont cru que le pouvoir arbitraire résidait essentiellement dans la personne des grands-mogols, parce qu'*Aurengzeb* avait tout asservi. Ils n'ont pas considéré que cette puissance, uniquement fondée sur le droit des armes, ne dure qu'autant qu'on est à la tête d'une armée, et que ce despotisme, qui détruit tout, se détruit enfin lui-même. Il n'est pas une forme de gouvernement, mais une subversion de tout gouvernement; il admet le caprice pour toute règle; il ne s'appuie point sur des lois qui assurent sa durée, et ce colosse tombe par terre dès qu'il n'a plus le bras levé: il se forme de ses débris plusieurs petites tyrannies, et l'Etat ne reprend une forme constante que quand les lois règnent.

CHAPITRE CXCV.

De la Chine au dix-septième siècle, et au commencement du dix-huitième.

IL vous est fort inutile sans doute de savoir que dans la dynastie chinoise, qui régnait après la dynastie des Tartares de *Gengis-kan*, l'empereur *Quancum* succéda à *Kinkum*, et *Kicum* à *Quancum*. Il est bon que ces noms se trouvent dans les tables chronologiques; mais vous attachant toujours aux événemens et aux mœurs, vous franchissez tous ces espaces vides pour venir aux temps marqués par de grandes choses. Cette même mollesse qui a perdu la Perse et l'Inde, fit à la Chine dans le siècle passé une révolution plus complète que celle de *Gengis-kan* et de ses petits-fils. L'empire chinois était au commencement du dix-septième siècle bien plus heureux que l'Inde, la Perse et la Turquie. L'esprit humain ne peut certainement imaginer un gouvernement meilleur que celui où tout se décide par de grands tribunaux, subordonnés les uns aux autres, dont les membres ne sont reçus qu'après plusieurs examens sévères. Tout se règle à la Chine par ces tribunaux. Six cours souveraines sont à la tête de toutes les cours de l'empire. La première veille sur tous les mandarins des provinces; la seconde dirige les finances; la troisième a l'intendance des rites, des sciences et des arts; la quatrième a l'intendance de la guerre; la cinquième préside aux juridictions chargées des

affaires criminelles; la sixième a soin des ouvrages publics. Le résultat de toutes les affaires décidées à ces tribunaux est porté à un tribunal suprême. Sous ces tribunaux il y en a quarante-quatre subalternes qui résident à Pékin. Chaque mandarin dans sa province, dans sa ville est assisté d'un tribunal. Il est impossible que dans une telle administration l'empereur exerce un pouvoir arbitraire. Les lois générales émanent de lui : mais, par la constitution du gouvernement, il ne peut rien faire sans avoir consulté des hommes élevés dans les lois et élus par les suffrages. Que l'on se prosterne devant l'empereur comme devant un Dieu, que le moindre manque de respect à sa personne soit puni selon la loi comme un sacrilège, cela ne prouve certainement pas un gouvernement despotique et arbitraire. Le gouvernement despotique serait celui où le prince pourrait, sans contrevenir à la loi, ôter à un citoyen les biens ou la vie, sans forme et sans autre raison que sa volonté. Or, s'il y eut jamais un Etat dans lequel la vie, l'honneur et les biens des hommes aient été protégés par les lois, c'est l'empire de la Chine. Plus il y a de grands corps dépositaires de ces lois, moins l'administration est arbitraire; et si quelquefois le souverain abuse de son pouvoir contre le petit nombre d'hommes qui s'expose à être connu de lui, il ne peut en abuser contre la multitude qui lui est inconnue, et qui vit sous la protection des lois.

La culture des terres, poussée à un point de perfection dont on n'a pas encore approché en

Europe, fait assez voir que le peuple n'était pas accablé de ces impôts qui gênent le cultivateur : le grand nombre d'hommes occupés de donner des plaisirs aux autres montre que les villes étaient florissantes, autant que les campagnes étaient fertiles. Il n'y avait point de cité dans l'empire où les festins ne fussent accompagnés de spectacles. On n'allait point au théâtre, on faisait venir les théâtres dans sa maison ; l'art de la tragédie, de la comédie était commun sans être perfectionné ; car les Chinois n'ont perfectionné aucun des arts de l'esprit, mais ils jouissaient avec profusion de ce qu'ils connaissaient : et enfin ils étaient heureux autant que la nature humaine le comporte.

Ce bonheur fut suivi vers l'an 1630 de la plus terrible catastrophe, et de la désolation la plus générale. La famille des conquérans tartares, descendans de *Gengis-kan*, avait fait ce que tous les conquérans ont tâché de faire ; elle avait affaibli la nation des vainqueurs, afin de ne pas craindre sur le trône des vaincus la même révolution qu'elle y avait faite. Cette dynastie des *Iven* ayant été enfin dépossédée par la dynastie *Ming*, les Tartares qui habitèrent au nord de la grande muraille ne furent plus regardés que comme des espèces de sauvages, dont il n'y avait rien ni à espérer ni à craindre. Au-delà de la grande muraille est le royaume de *Leaotong*, incorporé par la famille de *Gengis-kan* à l'empire de la Chine, et devenu entièrement chinois. Au nord-est de *Leaotong* étaient quelques hordes de Tartares manchoux, que le vice-roi de *Leaotong* traita

durement. Ils firent des représentations hardies, telles qu'on nous dit que les Scythes en firent de tout temps depuis l'invasion de *Cyrus* ; car le génie des peuples est toujours le même, jusqu'à ce qu'une longue oppression les fasse dégénérer. Le gouverneur pour toute réponse fit brûler leurs cabanes, enleva leurs troupeaux et voulut transplanter les habitans. Alors ces Tartares qui étaient libres se choisirent un chef pour faire la guerre †. Ce chef nommé *Taitsou* se fit bientôt roi ; il battit les Chinois, entra victorieux dans le Leaotong, et prit d'assaut la capitale.

Cette guerre se fit comme toutes celles des temps les plus reculés. Les armes à feu étaient inconnues dans cette partie du monde. Les anciennes armes, comme la flèche, la lance, la massue, le cimenterre étaient en usage : on se servait peu de boucliers et de casques, encore moins de brassards et de bottines de métal. Les fortifications consistaient en un fossé, un mur, des tours ; on sautait le mur, ou on montait à l'escalade. La seule force du corps devait donner la victoire ; et les Tartares, accoutumés à dormir en plein champ, devaient avoir l'avantage sur un peuple élevé dans une vie moins dure.

Taitsou, ce premier chef des hordes tartares étant mort en 1626 dans le commencement de ses conquêtes, son fils *Taitsong* prit tout d'un coup le titre d'empereur des Tartares, et s'éleva à l'empereur de la Chine. On dit qu'il savait lire et écrire, et il paraît qu'il reconnaissait un seul

† 1622.

DIEU, comme les lettrés chinois ; il l'appelait *Tien* comme eux. Il s'exprime ainsi dans une de ses lettres circulaires aux magistrats des provinces chinoises : *Le Tien élève qui lui plaît ; il m'a peut-être choisi pour devenir votre maître.* En effet depuis l'année 1628 le *Tien* lui fit remporter victoire sur victoire. C'était un homme très-habile ; il polissait son peuple féroce pour le rendre obéissant, et établissait des lois au milieu de la guerre. Il était toujours à la tête de ses troupes ; et l'empereur de la Chine, dont le nom est devenu obscur, et qui s'appelait *Hoaitfang*, restait dans son palais avec ses femmes et ses eunuques : aussi fut-il le dernier empereur du sang chinois ; il n'avait pas su empêcher que *Taitfong* et ses Tartares lui prissent ses provinces du nord ; il n'empêcha pas davantage qu'un mandarin rebelle nommé *Lifsching* lui prît celle du midi. Tandis que les Tartares ravageaient l'orient et le septentrion de la Chine, ce *Lifsching* s'emparait de presque tout le reste. On prétend qu'il avait six cents mille hommes de cavalerie et quatre cents mille d'infanterie. Il vint avec l'élite de ses troupes aux portes de Pékin, et l'empereur ne sortit jamais de son palais ; il ignorait une partie de ce qui se passait. *Lifsching* le rebelle (on l'appelle ainsi parce qu'il ne réussit pas) renvoya à l'empereur deux de ses principaux eunuques faits prisonniers, avec une lettre fort courte, par laquelle il l'exhortait à abdiquer l'empire.

C'est ici qu'on voit bien ce que c'est que l'orgueil asiatique, et combien il s'accorde avec la mollesse.

mollesse. L'empereur ordonna qu'on coupât la tête aux deux eunuques , pour lui avoir apporté une lettre dans laquelle on lui manquait de respect. On eut beaucoup de peine à lui faire entendre que les têtes des princes du sang , et d'une foule de mandarins que *Lifching* avait entre ses mains , répondraient de celles de ses deux eunuques.

Pendant que l'empereur délibérait sur la réponse , *Lifching* était déjà entré dans Pékin. L'impératrice eut le temps de faire sauver quelques-uns de ses enfans mâles ; après quoi elle s'enferma dans sa chambre et se pendit. L'empereur y accourut , et ayant fort approuvé cet exemple de fidélité , il exhorta quarante autres femmes qu'il avait à l'imiter. Le père de *Mailla* jésuite , qui a écrit cette histoire dans Pékin même au siècle passé , prétend que toutes ces femmes obéirent sans réplique ; mais il se peut qu'il y en eût quelques-unes qu'il fallut aider. L'empereur , qu'il nous dépeint comme un très-bon prince , aperçut après cette exécution sa fille unique âgée de quinze ans, que l'impératrice n'avait pas jugé à propos d'exposer à sortir du palais ; il l'exhorta à se pendre comme sa mère et ses belles-mères ; mais la princesse n'en voulant rien faire , ce bon prince , ainsi que le dit *Mailla* , lui donna un grand coup de sabre et la laissa pour morte. On s'attend qu'un tel père , un tel époux se tuera sur le corps de ses femmes et de sa fille ; mais il alla dans un pavillon hors de la ville pour attendre des nouvelles ; et enfin ayant appris que tout était désespéré , et que *Lifching* était dans son palais , il s'étrangla ,

T. 29. *Essai sur les mœurs.* T. VIII. L

et mit fin à un empire et à une vie qu'il n'avait pas osé défendre. Cet étrange événement arriva l'année 1641. C'est sous ce dernier empereur de la race chinoise que les jésuites avaient enfin pénétré dans la cour de Pékin. Le père *Adam Shall*, natif de Cologne, avait tellement réussi auprès de cet empereur, par ses connaissances en physique et en mathématique, qu'il était devenu mandarin. C'était lui qui le premier avait fondu du canon de bronze à la Chine : mais le peu qu'il y en avait à Pékin, et qu'on ne savait pas employer, ne sauva pas l'empire. Le mandarin *Shall* quitta Pékin avant la révolution.

Après la mort de l'empereur les Tartares et les rebelles se disputèrent la Chine. Les Tartares étaient unis et aguerris ; les Chinois étaient divisés et indisciplinés. Il fallut petit à petit céder tout aux Tartares. Leur nation avait pris un caractère de supériorité qui ne dépendait pas de la conduite de leur chef. Il en était comme des Arabes de *Mahomet*, qui furent pendant plus de trois cents ans si redoutables par eux-mêmes.

La mort de l'empereur *Taitfong*, que les Tartares perdirent en ce temps-là, ne les empêcha pas de poursuivre leurs conquêtes. Ils élurent un de ses neveux encore enfant ; c'est *Chang-ti* père du célèbre *Cam-bi*, sous lequel la religion chrétienne a fait des progrès à la Chine. Ces peuples, qui avaient d'abord pris les armes pour défendre leur liberté, ne connaissaient pas le droit héréditaire. Nous voyons que tous les peuples ont commencé par élire des chefs pour la guerre ; ensuite

ces chefs sont devenus absolus, excepté chez quelques nations d'Europe. Le droit héréditaire s'établit et devient sacré avec le temps.

Une minorité ruine presque toujours des conquérans , et ce fut pendant cette minorité de *Chang-ti* que les Tartares achevèrent de subjuguier la Chine. L'usurpateur *Lifsching* fut tué par un autre usurpateur chinois , qui prétendait venger le dernier empereur. On reconnut dans plusieurs provinces des enfans vrais ou faux du dernier prince détrôné et étranglé , comme on avait produit des *Demetri* en Russie. Des mandarins chinois tâchèrent d'usurper des provinces , et les grands usurpateurs tartares vinrent enfin à bout de tous les petits. Il y eut un général chinois qui arrêta quelques temps leurs progrès , parce qu'il avait quelques canons , soit qu'il les eût des Portugais de Macao , soit que le jésuite *Sball* les eût fait fondre. Il est très-remarquable que les Tartares dépourvus d'artillerie l'emportèrent à la fin sur ceux qui en avaient ; c'était le contraire de ce qui était arrivé dans le nouveau monde , et une preuve de la supériorité des peuples du Nord sur ceux du Midi.

Ce qu'il y a de plus surprenant , c'est que les Tartares conquièrent pied à pied tout ce vaste empire de la Chine sous deux minorités ; car leur jeune empereur *Chang-ti* étant mort en 1661 à l'âge de vingt-quatre ans , avant que leur domination fût entièrement affermie , ils élurent son fils *Cam-bi* au même âge de huit ans auquel ils avaient élu son père , et ce *Cam-bi* a rétabli l'empire

de la Chine, ayant été assez sage et assez heureux pour se faire également obéir des Chinois et des Tartares. Les missionnaires qu'il fit mandarins l'ont loué comme un prince parfait. Quelques voyageurs, et sur-tout *le Gentil*, qui n'ont point été mandarins, disent qu'il était d'une avarice fardide et plein de caprices : mais ces détails personnels n'entrent point dans cette peinture générale du monde ; il suffit que l'empire ait été heureux sous ce prince ; c'est par-là qu'il faut regarder et juger les rois.

Pendant le cours de cette révolution qui dura plus de trente ans, une des plus grandes mortifications que les Chinois éprouvèrent, fut que leurs vainqueurs les obligeaient à se couper les cheveux à la manière tartare. Il y en eut qui aimèrent mieux mourir que de renoncer à leur chevelure. Nous avons vu les Moscovites exciter quelques séditions, quand le czar *Pierre I* les a obligés à se couper leur barbe ; tant la coutume a de force sur le vulgaire.

Le temps n'a pas encore confondu la nation conquérante avec le peuple vaincu, comme il est arrivé dans nos Gaules, dans l'Angleterre et ailleurs. Mais les Tartares ayant adopté les lois, les usages et la religion des Chinois, les deux nations n'en composeront bientôt qu'une seule.

Sous le règne de ce *Cam-hi*, les missionnaires d'Europe jouirent d'une grande considération ; plusieurs furent logés dans le palais impérial : ils bâtirent des églises ; ils eurent des maisons opulentes. Ils avaient réussi en Amérique, en ensei-

gnant à des sauvages les arts nécessaires : ils réussirent à la Chine , en enseignant les arts les plus relevés à une nation spirituelle. Mais bientôt la jalousie corrompit les fruits de leur sagesse , et cet esprit d'inquiétude et de contention , attaché en Europe aux connaissances et aux talens , renversa les plus grands desseins.

On fut étonné à la Chine de voir des sages qui n'étaient pas d'accord sur ce qu'ils venaient enseigner , qui se persécutaient et s'anathématisaient réciproquement , qui s'intentaient des procès criminels à Rome , (a) et qui se faisaient décider dans des congrégations de cardinaux , si l'empereur de la Chine entendait aussi bien sa langue que des missionnaires venus d'Italie et de France.

Ces querelles allèrent si loin que l'on craignit dans la Chine , ou qu'on feignit de craindre les mêmes troubles qu'on avait efluyés au Japon. (b) Le successeur de *Cam-bi* défendit l'exercice de la religion chrétienne , tandis qu'on permettait la musulmane et les différentes sortes de bonzes. Mais cette même cour , sentant le besoin des mathématiques autant que le prétendu danger d'une religion nouvelle , conserva les mathématiciens , en leur imposant silence sur le reste , et en chassant les missionnaires. Cet empereur , nommé *Yout-ching* , leur dit ces propres paroles , qu'ils ont eu la bonne foi de rapporter dans leurs lettres intitulées *curieuses et édifiantes*.

(a) Voyez le chapitre des cérémonies chinoises à la fin du siècle de *Louis XIV.*

(b) Voyez le chapitre suivant concernant le Japon.

“ Que diriez-vous si j'envoyais une troupe de
„ bonzes et de lamas dans votre pays ? comment
„ les recevriez-vous ? Si vous avez su tromper
„ mon père , n'espérez pas me tromper de même.
„ Vous voulez que les Chinois embrassent
„ votre loi. Votre culte n'en tolère point d'autre ,
„ je le fais : en ce cas que deviendrons-nous ? les
„ sujets de vos princes. Les disciples que vous
„ faites ne connaissent que vous. Dans un temps
„ de trouble ils n'écouteront d'autre voix que
„ la vôtre. Je fais bien qu'à présent il n'y a rien
„ à craindre ; mais quand les vaisseaux viendront
„ par milliers , il pourrait y avoir du désordre. ”

Les mêmes jésuites qui rendent compte de ces paroles , avouent avec tous les autres que cet empereur était un des plus sages et des plus généreux princes qui aient jamais régné ; toujours occupé du soin de soulager les pauvres et de les faire travailler , exact observateur des lois , réprimant l'ambition et le manège des bonzes , entretenant la paix et l'abondance , encourageant tous les arts utiles , et sur-tout la culture des terres. De son temps les édifices publics , les grands chemins , les canaux qui joignent tous les fleuves de ce grand empire furent entretenus avec une magnificence et une économie qui n'a rien d'égal que chez les anciens Romains.

Ce qui mérite bien notre attention , c'est le tremblement de terre que la Chine essuya en 1699 sous l'empereur *Cam-bi*. Ce phénomène fut plus funeste que celui qui de nos jours a détruit

Lima et Lisbonne; il fit périr, dit-on, environ quatre cents mille hommes. Ces secousses ont dû être fréquentes dans notre globe: la quantité de volcans qui vomissent la fumée et la flamme font penser que la première écorce de la terre porte sur des gouffres, et qu'elle est remplie de matière inflammable. Il est vraisemblable que notre habitation a éprouvé autant de révolutions en physique que la rapacité et l'ambition en ont causé parmi les peuples.

CHAPITRE CXCVI.

Du Japon au dix-septième siècle, et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.

DANS la foule des révolutions que nous avons vues d'un bout de l'univers à l'autre, il paraît un enchaînement fatal des causes qui entraînent les hommes comme les vents poussent les sables et les flots. Ce qui s'est passé au Japon en est une nouvelle preuve. Un prince portugais sans puissance, sans richesses, imagine au quinzième siècle d'envoyer quelques vaisseaux sur les côtes d'Afrique. Bientôt après les Portugais découvrent l'empire du Japon. L'Espagne, devenue pour un temps souveraine du Portugal, fait au Japon un commerce immense. La religion chrétienne y est portée à la faveur de ce commerce, et à la faveur de cette tolérance de toutes les sectes admises si généralement dans l'Asie, elle s'y introduit, elle s'y établit. Trois princes japonais chrétiens viennent

à Rome baiser les pieds du pape *Grégoire XIII.* Le christianisme allait devenir au Japon la religion dominante, et bientôt l'unique, lorsque sa puissance même servit à le détruire. Nous avons déjà remarqué que les missionnaires y avaient beaucoup d'ennemis; mais aussi ils s'y étaient fait un parti très-puissant. Les bonzes craignirent pour leurs anciennes possessions, et l'empereur enfin craignit pour l'Etat. Les Espagnols s'étaient rendus maîtres des Philippines voisines du Japon; on savait ce qu'ils avaient fait en Amérique; et il n'est pas étonnant que les Japonais fussent alarmés.

L'empereur du Japon dès l'an 1586 proscrivit la religion chrétienne; l'exercice en fut défendu aux Japonais sous peine de mort: mais comme on permettait toujours le commerce aux Portugais et aux Espagnols, leurs missionnaires faisaient dans le peuple autant de prosélytes qu'on en condamnait aux supplices. Le gouvernement défendit aux marchands étrangers d'introduire des prêtres chrétiens dans le pays: malgré cette défense, le gouverneur des îles Philippines envoya des cordeliers en ambassade à l'empereur japonais. Ces ambassadeurs commencèrent par faire construire une chapelle publique dans la ville capitale nommée Méaco; ils furent chassés, et la persécution redoubla. Il y eut long-temps des alternatives de cruauté et d'indulgence. Il est évident que la raison d'Etat fut la seule cause des persécutions, et qu'on ne se déclara contre la religion chrétienne que par la crainte de la voir servir d'instrument aux entre-

prises des Espagnols. Car jamais on ne persécuta au Japon la religion de *Confucius*, quoiqu'apportée par un peuple dont les Japonais sont jaloux, et auquel ils ont souvent fait la guerre.

Le savant et judicieux observateur *Kempfer*, qui a si long-temps été sur les lieux, nous dit que l'an 1674 on fit le dénombrement des habitans de Méaco. Il y avait douze religions dans cette capitale, qui vivaient toutes en paix : et ces douze sectes composaient plus de quatre cents mille habitans, sans compter la cour nombreuse du daïri souverain pontife. Il paraît que si les Portugais et les Espagnols s'étaient contentés de la liberté de conscience, ils auraient été aussi paisibles dans le Japon que ces douze religions. Ils y faisaient encore en 1636 le commerce le plus avantageux ; *Kempfer* dit qu'ils en rapportèrent à Macao deux mille trois cents cinquante caisses d'argent.

Les Hollandais qui trafiquaient au Japon depuis 1600 étaient jaloux du commerce des Espagnols. Ils prirent en 1637 vers le cap de Bonne-Espérance un vaisseau espagnol, qui faisait voile du Japon à Lisbonne : ils y trouvèrent des lettres d'un officier portugais nommé *Moro*, espèce de consul de la nation ; ces lettres renfermaient le plan d'une conspiration des chrétiens du Japon contre l'empereur ; on spécifiait le nombre des vaisseaux et des soldats qu'on attendait de l'Europe, et des établissemens d'Asie, pour faire réussir le projet. Les lettres furent envoyées à la cour du Japon : *Moro* reconnut son crime, et fut brûlé publiquement.

Alors le gouvernement aima mieux renoncer à tout commerce avec les étrangers que se voir exposé à de telles entreprises. L'empereur *Jemits* dans une assemblée de tous les grands porta ce fameux édit, que désormais aucun japonais ne pourrait sortir du pays sous peine de mort, qu'aucun étranger ne serait reçu dans l'empire, que tous les Espagnols ou Portugais seraient renvoyés, que tous les chrétiens du pays seraient mis en prison et qu'on donnerait environ mille écus à quiconque découvrirait un prêtre chrétien. Ce parti extrême de se séparer tout d'un coup du reste du monde, et de renoncer à tous les avantages du commerce, ne permet pas de douter que la conspiration n'ait été véritable: mais ce qui rend la preuve complète, c'est qu'en effet les chrétiens du pays, avec quelques portugais à leur tête, s'assemblèrent en armes au nombre de plus de trente mille. Ils furent battus en 1638, et se retirèrent dans une forteresse sur le bord de la mer, dans le voisinage du port de Nangazaki.

Cependant toutes les nations étrangères étaient alors chassées du Japon; les Chinois mêmes étaient compris dans cette loi générale, parce que quelques missionnaires d'Europe s'étaient vantés au Japon d'être sur le point de convertir la Chine au christianisme. Les Hollandais eux-mêmes, qui avaient découvert la conspiration, étaient chassés comme les autres: on avait déjà démoli le comptoir qu'ils avaient à Firando; leurs vaisseaux étaient déjà partis: il en restait

un que le gouvernement somma de tirer son canon contre la forteresse où les chrétiens étaient réfugiés. Le capitaine hollandais *Kokbeker* rendit ce funeste service: les chrétiens furent bientôt forcés, et périrent dans d'affreux supplices. Encore une fois, quand on se représente un capitaine portugais nommé *Moro*, et un capitaine hollandais nommé *Kokbeker*, fuscitant dans le Japon de si étranges événemens, on reste convaincu de l'esprit remuant des Européens, et de cette fatalité qui dispose des nations.

Le service odieux qu'avaient rendu les Hollandais au Japon ne leur attira pas la grâce qu'ils espéraient, d'y commercer et de s'y établir librement; mais ils obtinrent la permission d'aborder dans une petite île nommée Désima, près du port de Nangazaki; c'est là qu'il leur est permis d'apporter une quantité déterminée de marchandises.

Il fallut d'abord marcher sur la croix, renoncer à toutes les marques du christianisme, et jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des Portugais, pour obtenir d'être reçus dans cette petite île, qui leur sert de prison dès qu'ils y arrivent; on s'empare de leurs vaisseaux et de leurs marchandises, auxquelles on met le prix. Ils viennent chaque année subir cette prison pour gagner de l'argent: ceux qui sont rois à Batavia et dans les Moluques se laissent ainsi traiter en esclaves: on les conduit, il est vrai, de la petite île où ils sont retenus jusqu'à la cour de l'empereur; et ils sont par-tout reçus avec civilité et avec honneur, mais gardés à vue et observés; leurs conducteurs et leurs gardes

font un serment par écrit signé de leur sang, qu'ils observeront toutes les démarches des Hollandais, et qu'ils en rendront un compte fidelle.

On a imprimé dans plusieurs livres qu'ils abjuraient le christianisme au Japon: cette opinion a sa source dans l'aventure d'un hollandais qui, s'étant échappé et vivant parmi les naturels du pays, fut bientôt reconnu; il dit, pour sauver sa vie, qu'il n'était pas chrétien, mais hollandais. Le gouvernement japonais a défendu depuis ce temps qu'on bâtît des vaisseaux qui pussent aller en haute mer. Ils ne veulent avoir que de longues barques à voiles et à rames, pour le commerce de leurs îles. La fréquentation des étrangers est devenue chez eux le plus grand des crimes; il semble qu'ils les craignent encore après le danger qu'ils ont couru. Cette terreur ne s'accorde ni avec le courage de la nation, ni avec la grandeur de l'empire; mais l'horreur du passé a plus agi en eux que la crainte de l'avenir. Toute la conduite des Japonais a été celle d'un peuple généreux, facile, fier et extrême dans ses résolutions: ils reçurent d'abord les étrangers avec cordialité; et quand ils se sont crus outragés et trahis par eux, ils ont rompu avec eux sans retour.

Lorsque le ministre *Colbert*, d'éternelle mémoire, établit le premier une compagnie des Indes en France, il voulut essayer d'introduire le commerce des Français au Japon, comptant se servir des seuls protestans, qui pouvaient jurer qu'ils n'étaient pas de la religion des

Portugais ; mais les Hollandais s'opposèrent à ce dessein, et les Japonais, contents de recevoir tous les ans chez eux une nation qu'ils font prisonnière, ne voulurent pas en recevoir deux.

Je ne parlerai point ici du royaume de Siam, qu'on nous représentait beaucoup plus vaste et plus opulent qu'il n'est ; on verra dans le *Siècle de Louis XIV* le peu qu'il est nécessaire d'en savoir. La Corée, la Cochinchine, le Tonquin, le Laos, Ava, Pégou, sont des pays dont on a peu de connaissance ; et dans ce prodigieux nombre d'îles répandues aux extrémités de l'Asie, il n'y a guère que celle de Java, où les Hollandais ont établi le centre de leur domination et de leur commerce, qui puisse entrer dans le plan de cette histoire générale. Il en est ainsi de tous les peuples qui occupent le milieu de l'Afrique, et d'une infinité de peuplades dans le nouveau monde. Je remarquerai seulement qu'avant le seizième siècle plus de la moitié du globe ignorait l'usage du pain et du vin ; une grande partie de l'Amérique et de l'Afrique orientale l'ignore encore, et il faut y porter ces nourritures pour y célébrer les mystères de notre religion.

Les anthropophages sont beaucoup plus rares qu'on ne le dit, et depuis cinquante ans aucun de nos voyageurs n'en a vu. (14) Il y a

(14) Depuis le temps où M. de *Voltaire* a écrit cette histoire, les voyageurs ont trouvé des anthropophages dans plusieurs îles de la mer du Sud. Il paraît résulter de

beaucoup d'espèces d'hommes manifestement différentes les unes des autres. Plusieurs nations vivent encore dans l'état de la pure nature ; et tandis que nous faisons le tour du monde, pour découvrir si leurs terres n'ont rien qui puisse assouvir notre cupidité, ces peuples ne s'informent pas s'il existe d'autres hommes qu'eux, et passent leurs jours dans une heureuse indolence, qui serait un malheur pour nous.

Il reste beaucoup à découvrir pour notre vaine curiosité ; mais si l'on s'en tient à l'utile, on n'a que trop découvert.

Leurs observations que cet usage s'abolit peu à peu chez ces peuples, à mesure que le temps amène quelques progrès dans leur civilisation. Les peuples qui mangent quelques-uns de leurs ennemis dans une espèce de fête barbare sont encore en assez grand nombre ; mais il est très-rare d'en trouver qui tuent leurs ennemis pour les manger. Ce sont deux degrés de barbarie bien distincts, dont le premier a précédé l'autre qui paraît n'être qu'un reste de l'ancien usage. Au reste on n'a trouvé chez aucun de ces peuples l'usage de faire brûler vivans les hommes qui ne sont pas de l'avis des autres, ni celui de faire mourir les prisonniers dans les supplices ; ces coutumes paraissent appartenir exclusivement aux théologiens d'Europe et aux sauvages de l'Amérique septentrionale.

CHAPITRE CXCVII.

Résumé de toute cette histoire, jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV.

J'AI parcouru ce vaste théâtre des révolutions depuis *Charlemagne*, et même en remontant souvent beaucoup plus haut, jusqu'au temps de *Louis XIV.* Quel sera le fruit de ce travail ? quel profit tirera-t-on de l'histoire ? On y a vu les faits et les mœurs ; voyons quel avantage nous produira la connaissance des uns et des autres.

Un lecteur sage s'apercevra aisément qu'il ne doit croire que les grands événemens qui ont quelque vraisemblance, et regarder en pitié toutes les fables dont le fanatisme, l'esprit romanesque et la crédulité ont chargé dans tous les temps la scène du monde.

Constantin triomphe de l'empereur *Maxence* ; mais certainement un *Labarum* ne lui apparut point dans les nuées en Picardie, avec une inscription grecque.

Clovis souillé d'assassinats se fait chrétien, et commet des assassinats nouveaux ; mais ni une colombe ne lui apporte une ampoule pour son baptême, ni un ange ne descend du ciel pour lui donner un étendard.

Un moine de *Clervaux* peut prêcher une croisade ; mais il faut être imbécille pour écrire que DIEU fit des miracles par la main de ce moine, afin d'assurer le succès de cette croisade qui fut aussi malheureuse que follement entreprise et mal conduite.

Le roi *Louis VIII* peut mourir de phthisie, mais il n'y a qu'un fanatique ignorant qui puisse dire que les embrassemens d'une jeune fille l'auraient guéri, et qu'il mourut martyr de sa chasteté.

Chez toutes les nations l'histoire est défigurée par la fable, jusqu'à ce qu'enfin la philosophie vienne éclairer les hommes; et lorsqu'enfin la philosophie arrive au milieu de ces ténèbres, elle trouve les esprits si aveuglés par des siècles d'erreurs qu'elle peut à peine les détromper; elle trouve des cérémonies, des faits, des monumens établis pour constater des mensonges.

Comment, par exemple, un philosophe aurait-il pu persuader à la populace, dans le temple de *Jupiter Stator*, que *Jupiter* n'était point descendu du ciel pour arrêter la fuite des Romains? quel philosophe eût pu nier, dans le temple de *Castor* et de *Pollux*, que ces deux jumeaux avaient combattu à la tête des troupes? ne lui aurait-on pas montré l'empreinte des pieds de ces dieux, conservée sur le marbre? Les prêtres de *Jupiter* et de *Pollux* n'auraient-ils pas dit à ce philosophe: Criminel incrédule, vous êtes obligé d'avouer, en voyant la colonne *rostrale*, que nous avons gagné une bataille navale dont cette colonne est le monument: avouez donc que les Dieux sont descendus sur terre pour nous défendre, et ne blasphémiez point nos miracles en présence des monumens qui les attestent. C'est ainsi que raisonnent dans tous les temps la fourberie et l'imbécillité.

Une princesse idiote bâtit une chapelle aux onze mille vierges; le desservant de la chapelle ne

doute

doute pas que les onze mille vierges n'aient existé, et il fait lapider par le peuple le sage qui en doute.

Les monumens ne prouvent les faits que quand ces faits vraisemblables nous sont transmis par des contemporains éclairés.

Les chroniques du temps de *Philippe-Auguste*, et l'abbaye de la Victoire font des preuves de la bataille de Bovines. Mais quand vous verrez à Rome le groupe de *Laocoon*, croirez-vous pour cela la fable du cheval de Troie? et quand vous verrez les hideuses statues d'un *S^t Denis* sur le chemin de Paris, ces monumens de barbarie vous prouveront-ils que *S^t Denis* ayant eu le cou coupé, marcha une lieue entière, portant sa tête entre ses bras, et la baissant de temps en temps?

La plupart des monumens, quand ils sont érigés long-temps après l'action, ne prouvent que des erreurs consacrées; il faut même quelquefois se défier des médailles frappées dans le temps d'un événement. Nous avons vu les Anglais, trompés par une fausse nouvelle, graver sur l'exergue d'une médaille: *A l'amiral Vernon, vainqueur de Carthagène*; et à peine cette médaille fut-elle frappée, qu'on apprit que l'amiral *Vernon* avait levé le siège. Si une nation dans laquelle il y a tant de philosophes a pu hasarder de tromper ainsi la postérité, que devons-nous penser et des temps abandonnés à la grossière ignorance?

Croyons les événemens attestés par les registres publics, par le consentement des auteurs contemporains vivans dans une capitale, éclairés.

T. 29. *Essai sur les mœurs*. T. VIII. M

les uns par les autres , et écrivant sous les yeux des principaux de la nation. Mais pour tous ces petits faits obscurs et romanesques , écrits par des hommes obscurs , dans le fond de quelque province ignorante et barbare ; pour ces contes chargés de circonstances absurdes , pour ces prodiges qui déshonorent l'histoire au lieu de l'embellir , renvoyons-les à *Voraginé*, (a) au jésuite *Caussin*, à *Alainbourg* et à leurs semblables.

Il est aisé de remarquer combien les mœurs ont changé dans presque toute la terre depuis les inondations des barbares jusqu'à nos jours. Les arts , qui adoucissent les esprits en les éclairant , commencèrent un peu à renaître dès le douzième siècle ; mais les plus lâches et les plus absurdes superstitions étouffant ce germe , abrutissaient presque tous les esprits , et ces superstitions se répandant chez tous les peuples de l'Europe ignorans et féroces , mêlaient par-tout le ridicule à la barbarie.

Les Arabes polirent l'Asie , l'Afrique et une partie de l'Espagne , jusqu'au temps où ils furent subjugués par les Turcs , et enfin chassés par les Espagnols ; alors l'ignorance couvrit toutes ces belles parties de la terre ; des mœurs dures et sombres rendirent le genre humain farouche de Bagdad jusqu'à Rome.

Les papes ne furent élus pendant plusieurs siècles que les armes à la main , et les peuples , les princes même étaient si imbécilles qu'un antipape reconnu par eux était dès ce moment vicaire de DIEU , et

(a) *Voraginé* est l'auteur de la *Légende dorée*.

un homme infallible. Cet homme infallible était-il déposé, on révérait le caractère de la Divinité dans son successeur ; et ces dieux sur terre, tantôt assassins, tantôt assassinés, empoisonneurs et empoisonnés tour à tour, enrichissant leurs bâtards, et donnant des décrets contre la fornication, anathématisant les tournois et faisant la guerre, excommuniant, déposant les rois et vendant la rémission des péchés aux peuples, étaient à la fois le scandale, l'horreur et la divinité de l'Europe catholique.

Vous avez vu aux douzième et treizième siècles les moines devenir princes ainsi que les évêques ; ces évêques et ces moines par-tout à la tête du gouvernement féodal. Ils établirent des coutumes ridicules, aussi grossières que leurs mœurs ; le droit exclusif d'entrer dans une église avec un faucon sur le poing, le droit de faire battre les eaux des étangs par les cultivateurs pour empêcher les grenouilles d'interrompre le baron, le moine, ou le prélat ; le droit de passer la première nuit avec les nouvelles mariées dans leurs domaines ; le droit de rançonner les marchands forains, car alors il n'y avait point d'autres marchands.

Vous avez vu parmi ces barbaries ridicules les barbaries sanglantes des guerres de religion.

La querelle des pontifes avec les empereurs et les rois, commencée dès le temps de *Louis le faible*, n'a cessé entièrement en Allemagne qu'après *Charles-Quint*, en Angleterre que par la constance d'*Elisabeth*, en France que par la soumission forcée de *Henri IV* à l'Eglise romaine.

Une autre source qui a fait couler tant de sang

a été la fureur dogmatique ; elle a bouleversé plus d'un Etat, depuis les massacres des Albigeois au treizième siècle, jusqu'à la petite guerre des Cévennes au commencement du dix-huitième. Le sang a coulé dans les campagnes et sur les échafauds, pour des argumens de théologie, tantôt dans un pays, tantôt dans un autre, pendant cinq cents années presque sans interruption ; et ce fléau n'a duré si long-temps que parce qu'on a toujours négligé la morale pour le dogme.

Il faut donc, encore une fois, avouer qu'en général toute cette histoire est un ramas de crimes, de folies et de malheurs, parmi lesquels nous avons vu quelques vertus, quelques temps heureux, comme on découvre des habitations répandues çà et là dans des déserts sauvages.

L'homme, peut-être, qui dans les temps grossiers, qu'on nomme du moyen âge, mérita le plus du genre humain, fut le pape *Alexandre III*. Ce fut lui qui dans un concile au douzième siècle abolit autant qu'il le put la servitude. C'est ce même pape qui triompha dans Venise, par sa sagesse, de la violence de l'empereur *Frédéric Barberousse*, et qui força *Henri II* roi d'Angleterre de demander pardon à DIEU et aux hommes du meurtre de *Thomas Becquet*. Il ressuscita les droits des peuples, et réprima le crime dans les rois. Nous avons remarqué qu'avant ce temps toute l'Europe, excepté un petit nombre de villes, était partagée entre deux sortes d'hommes, les seigneurs des terres, soit séculiers, soit ecclésiastiques, et les esclaves. Les hommes de loi qui assistaient les

chevaliers, les baillis, les maîtres-d'hôtel des fiefs dans leurs jugemens, n'étaient réellement que des serfs d'origine. Si les hommes sont rentrés dans leurs droits, c'est principalement au pape *Alexandre III* qu'ils en sont redevables; c'est à lui que tant de villes doivent leur splendeur; cependant nous avons vu que cette liberté ne s'est pas étendue par-tout. Elle n'a jamais pénétré en Pologne; le cultivateur y est encore serf, attaché à la glèbe, ainsi qu'en Bohême, en Suabe et dans plusieurs autres pays de l'Allemagne; on voit même encore en France, dans quelques provinces éloignées de la capitale, des restes de cet esclavage. Il y a quelques chapitres, quelques moines, à qui les biens des paysans appartiennent.

Il n'y a chez les Asiatiques qu'une servitude domestique, et chez les chrétiens qu'une servitude civile. Le paysan polonais est serf dans la terre, et non esclave dans la maison de son seigneur. Nous n'achetons des esclaves domestiques que chez les Nègres. On nous reproche ce commerce: un peuple qui trafique de ses enfans est encore plus condamnable que l'acheteur: ce négoce démontre notre supériorité; celui qui se donne un maître était né pour en avoir. (15)

(15) Cette expression doit s'entendre dans le même sens qu'*Aristote* disait qu'il y a des esclaves par nature. Mais celui qui profite de la faiblesse ou de la lâcheté d'un autre homme pour le réduire en servitude n'en est pas moins coupable. Si l'on peut dire que certains hommes méritent d'être esclaves, c'est comme l'on dit quelquefois qu'un avaré mérite d'être volé.

Plusieurs princes, en délivrant les sujets des seigneurs, ont voulu réduire en une espèce de servitude les seigneurs mêmes, et c'est ce qui a causé tant de guerres civiles.

On croirait sur la foi de quelques dissertateurs, qui accommodent tout à leurs idées, que les républiques furent plus vertueuses, plus heureuses que les monarchies : mais sans compter les guerres opiniâtres que se firent si long-temps les Vénitiens et les Génois, à qui vendrait ses marchandises chez les mahométans ; quels troubles Venise, Gènes, Florence, Pise n'éprouvèrent-elles pas ? combien de fois Gènes, Florence et Pise ont-elles changé de maîtres ? Si Venise n'en a jamais eu, elle ne doit cet avantage qu'à ses profonds marais appelés *lagunes*.

On peut demander comment, au milieu de tant de secousses, de guerres intestines, de conspirations, de crimes et de folies, il y a eu tant d'hommes qui aient cultivé les arts utiles et les arts agréables en Italie, et ensuite dans les autres Etats chrétiens ? C'est ce que nous ne voyons point sous la domination des Turcs.

Il faut que notre partie de l'Europe ait eu dans ses mœurs et dans son génie un caractère qui ne se trouve ni dans la Thrace où les Turcs ont établi

Certainement le roitelet nègre qui vend ses sujets, celui qui fait la guerre pour avoir des prisonniers à vendre, le père qui vend ses enfans, commettent un crime exécrable ; mais ces crimes sont l'ouvrage des Européens qui ont inspiré aux Noirs le désir de les commettre, et qui les paient pour les avoir commis. Les Nègres ne sont que les complices et les instrumens des Européens ; ceux-ci sont les vrais coupables.

le siège de leur empire, ni dans la Tartarie dont ils sortirent autrefois. Trois choses influent sans cesse sur l'esprit des hommes, le climat, le gouvernement et la religion : c'est la seule manière d'expliquer l'énigme de ce monde.

On a pu remarquer dans le cours de tant de révolutions, qu'il s'est formé des peuples presque sauvages, tant en Europe qu'en Asie, dans les contrées autrefois les plus policées. Telle île de l'Archipel qui florissait autrefois est réduite aujourd'hui au sort des bourgades de l'Amérique. Les pays où étaient les villes d'Artaxartes, de Tigranocertes, de Colchos, ne valent pas à beaucoup près nos colonies. Il y a dans quelques îles, dans quelques forêts, et sur quelques montagnes au milieu de notre Europe, des portions de peuples qui n'ont nul avantage sur ceux du Canada ou des noirs de l'Afrique. Les Turcs sont plus policés, mais nous ne connaissons presque aucune ville bâtie par eux : ils ont laissé dépérir les plus beaux établissemens de l'antiquité ; ils règnent sur des ruines.

Il n'est rien dans l'Asie qui ressemble à la noblesse d'Europe : on ne trouve nulle part en Orient un ordre de citoyens distingué des autres par des titres héréditaires, par des exemptions et des droits attachés uniquement à la naissance. Les Tartares paraissent les seuls qui aient dans les races de leurs *Mirzas* quelque faible image de cette institution ; on ne voit ni en Turquie, ni en Perse, ni aux Indes, ni à la Chine, rien qui donne l'idée de ces corps de nobles qui forment une partie essentielle de chaque monarchie européenne.



Il faut aller jusqu'au Malabar pour retrouver une apparence de cette constitution, encore est-elle très-différente: c'est une tribu entière qui est toute destinée aux armes, qui ne daigne même avoir avec elles aucun commerce.

L'auteur de l'*Esprit des lois* dit qu'il n'y a point de républiques en Asie. Cependant cent hordes de Tartares, et des peuplades d'Arabes forment des républiques errantes. Il y eut autrefois des républiques très-florissantes et supérieures à celles de la Grèce, comme Tyr et Sidon. On n'en trouve plus de pareilles depuis leur chute. Les grands empires ont tout englouti. Le même auteur croit en voir une raison dans les vastes plaines de l'Asie. Il prétend que la liberté trouve plus d'asiles dans les montagnes; mais il y a bien autant de pays montueux en Asie qu'en Europe. La Pologne qui est une république est un pays de plaines. Venise et la Hollande ne sont point hérissées de montagnes. Les Suisses sont libres à la vérité dans une partie des Alpes; mais leurs voisins sont assujettis de tout temps dans l'autre partie. Il est bien délicat de chercher les raisons physiques des gouvernemens, mais sur-tout il ne faut pas chercher la raison de ce qui n'est point.

La plus grande différence entre nous et les Orientaux est la manière dont nous traitons les femmes. Aucune n'a régné dans l'Orient, si ce n'est une princesse de Mingrélie dont nous parle *Chardin*, par laquelle il dit qu'il fut volé. Les femmes, qui ne peuvent régner en France, y sont régentes;

régentes ; elles ont droit à tous les autres trônes , excepté à celui de l'Empire et de la Pologne.

Une autre différence qui naît de nos usages avec les femmes , c'est cette coutume de mettre auprès d'elles des hommes dépouillés de leur virilité ; usage immémorial de l'Asie et de l'Afrique , quelquefois introduit en Europe chez les empereurs romains. Nous n'avons pas aujourd'hui dans notre Europe chrétienne trois cents eunuques pour les chapelles et pour les théâtres ; les sérails des Orientaux en sont remplis.

Tout diffère ent'reux et nous ; religion , police , gouvernement , mœurs , nourriture , vêtemens , manière d'écrire , de s'exprimer , de penser. La plus grande ressemblance que nous ayons avec eux est cet esprit de guerre , de meurtre et de destruction qui a toujours dépeuplé la terre. Il faut avouer pourtant que cette fureur entre bien moins dans le caractère des peuples de l'Inde et de la Chine que dans le nôtre. Nous ne voyons sur-tout aucune guerre commencée par les Indiens ni par les Chinois contre les habitans du Nord ; ils valent en cela mieux que nous ; mais leur vertu même , ou plutôt leur douceur les a perdus ; ils ont été subjugués.

Au milieu de ces saccagemens et de ces destructions que nous observons dans l'espace de neuf cents années , nous voyons un amour de l'ordre qui anime en secret le genre-humain , et qui a prévenu sa ruine totale. C'est un des ressorts de la nature qui reprend toujours sa force ; c'est lui qui a formé le code des nations ; c'est par lui qu'on

T. 29. *Essai sur les mœurs.* T. VIII. N

révère la loi et les ministres de la loi dans le Tunquin et dans l'île Formose, comme à Rome. Les enfans respectent leurs pères en tout pays ; et le fils en tout pays, quoi qu'on en dise, hérite de son père. Car si en Turquie le fils n'a point l'héritage d'un timariot, ni dans l'Inde celui de la terre d'un omra, c'est que ces fonds n'appartenaient point au père. Ce qui est un bénéfice à vie n'est en aucun lieu du monde un héritage ; mais dans la Perse, dans l'Inde, dans toute l'Asie, tout citoyen, et l'étranger même, de quelque religion qu'il soit, excepté au Japon, peut acheter une terre qui n'est point domaine de l'Etat, et la laisser à sa famille. J'apprends par des personnes dignes de foi, qu'un français vient d'acheter une belle terre auprès de Damas, et qu'un anglais vient d'en acheter une dans le Bengale. (a)

C'est dans notre Europe qu'il y a encore quelques peuples dont la loi ne permet pas qu'un étranger achète un champ et un tombeau dans leur territoire. Le barbare droit d'aubaine, par lequel un étranger voit passer le bien de son père au fisc royal, subsiste encore dans tous les royaumes chrétiens, à moins qu'on n'y ait dérogé par des conventions particulières. (16)

(a) Ceci était écrit long-temps avant que les Anglais eussent conquis le Bengale.

(16) On proposa d'abolir en France le droit d'aubaine par une loi générale. Le chancelier d'Aguesseau s'y refusa, parce que c'était, disait-il, la loi la plus ancienne de la monarchie. Ce droit a été aboli depuis par des traités particuliers avec les puissances chez qui il était réciproque. Il subsiste

Nous pensons encore que dans tout l'Orient les femmes sont esclaves, parce qu'elles sont attachées à une vie domestique. Si elles étaient esclaves, elles seraient donc dans la mendicité à la mort de leurs maris; c'est ce qui n'arrive point: elles ont par-tout une portion réglée par la loi, et elles obtiennent cette portion en cas de divorce. D'un bout du monde à l'autre vous trouvez des lois établies pour le maintien des familles.

Il y a par-tout un frein imposé au pouvoir arbitraire, par la loi, par les usages ou par les mœurs. Le sultan turc ne peut ni toucher à la monnaie, ni casser les janissaires, ni se mêler de l'intérieur des sérails de ses sujets. L'empereur chinois ne promulgue pas un édit sans la sanction d'un tribunal. On effuie dans tous les Etats de rudes violences. Les grands-visirs et les itimadoulets exercent le meurtre et la rapine; mais ils n'y sont pas plus autorisés par les lois que les Arabes et les Tartares vagabonds ne le sont à piller les caravanes.

La religion enseigne la même morale à tous les peuples, sans aucune exception: les cérémonies asiatiques sont bizarres, les croyances absurdes, mais les préceptes justes. Le derviche, le fakir, le bonze, le talapoin disent par-tout: Soyez équitables et bienfaisans. On reproche au bas peuple de la Chine beaucoup d'infidélités dans le

encore avec l'Angleterre, parce que les Anglais ne l'ont pas établi chez eux, et que tous les inconvéniens de ce droit étant pour la nation qui l'exerce, l'Angleterre n'a aucun intérêt de le détruire en France.

négoce; ce qui l'encourage peut-être dans ce vice, c'est qu'il achète de ses bonzes pour la plus vile monnaie l'expiation dont il croit avoir besoin. La morale qu'on lui inspire est bonne, l'indulgence qu'on lui vend pernicieuse.

En vain quelques voyageurs et quelques missionnaires nous ont représenté les prêtres d'Orient comme des prédicateurs de l'iniquité; c'est calomnier la nature humaine: il n'est pas possible qu'il y ait jamais une société religieuse instituée pour inviter au crime.

Si dans presque tous les pays du monde on a immolé autrefois des victimes humaines, ces cas ont été rares. C'est une barbarie abolie dans l'ancien monde; elle était encore en usage dans le nouveau. Mais cette superstition détestable n'est point un précepte religieux qui influe sur la société. Qu'on immole des captifs dans un temple chez les Mexicains, ou qu'on les étrangle chez les Romains dans une prison, après les avoir traînés derrière un char au capitole, cela est fort égal, c'est la suite de la guerre; et quand la religion se joint à la guerre, ce mélange est le plus horrible des fléaux. Je dis seulement que jamais on n'a vu aucune société religieuse, aucun rite institué dans la vue d'encourager les hommes aux vices. On s'est servi dans toute la terre de la religion pour faire le mal, mais elle est par-tout institué pour porter au bien; et si le dogme apporte le fanatisme et la guerre, la morale inspire par-tout la concorde.

On ne se trompe pas moins quand on croit que

la religion des musulmans ne s'est établie que par les armes. Les mahométans ont eu leurs missionnaires aux Indes et à la Chine; et la secte d'*Omar* combat la secte d'*Aly* par la parole, jusque sur les côtes de Coromandel et de Malabar.

Il résulte de ce tableau que tout ce qui tient intimement à la nature humaine se ressemble d'un bout de l'univers à l'autre; que tout ce qui peut dépendre de la coutume est différent, et que c'est un hasard s'il se ressemble. L'empire de la coutume est bien plus vaste que celui de la nature; il s'étend sur les mœurs, sur tous les usages; il répand la variété sur la scène de l'univers; la nature y répand l'unité; elle établit par-tout un petit nombre de principes invariables: ainsi le fonds est par-tout le même; et la culture produit des fruits divers.

Puisque la nature a mis dans le cœur des hommes l'intérêt, l'orgueil et toutes les passions, il n'est pas étonnant que nous ayons vu, dans une période d'environ dix siècles une suite presque continue de crimes et de désastres. Si nous remontons aux temps précédens, ils ne sont pas meilleurs. La coutume a fait que le mal a été opéré par-tout d'une manière différente.

Il est aisé de juger par le tableau que nous avons fait de l'Europe depuis le temps de *Charlemagne* jusqu'à nos jours, que cette partie du monde est incomparablement plus peuplée, plus civilisée, plus riche, plus éclairée qu'elle ne l'était alors, et que même elle est beaucoup supérieure à ce qu'était l'empire romain, si vous en exceptez l'Italie.

C'est une idée digne seulement des plaisanteries des *Lettres persannes*, ou de ces nouveaux paradoxes, non moins frivoles, quoique débités d'un ton plus sérieux, de prétendre que l'Europe soit dépeuplée depuis le temps des anciens Romains.

Que l'on considère, depuis Pétersbourg jusqu'à Madrid, ce nombre prodigieux de villes superbes, bâties dans des lieux qui étaient des déserts il y a six cents ans; qu'on fasse attention à ces forêts immenses qui couvraient la terre des bords du Danube à la mer baltique, et jusqu'au milieu de la France; il est bien évident que, quand il y a beaucoup de terres défrichées, il y a beaucoup d'hommes. L'agriculture, quoi qu'on en dise, et le commerce ont été beaucoup plus en honneur qu'ils ne l'étaient auparavant.

Une des raisons qui ont contribué en général à la population de l'Europe, c'est que dans les guerres innombrables que toutes ces provinces ont essuyées, on n'a point transporté les nations vaincues.

Charlemagne dépeupla, à la vérité, les bords du Véser; mais c'est un petit canton qui s'est rétabli avec le temps. Les Turcs ont transporté beaucoup de familles hongroises et dalmatiennes; aussi ces pays ne sont-ils pas assez peuplés: et la Pologne ne manque d'habitans que parce que le peuple y est encore esclave.

Dans quel état florissant ferait donc l'Europe, sans les guerres continuelles qui la troublent pour de très-légers intérêts, et souvent pour de petits caprices? Quel degré de perfection n'aurait pas

requ la culture des terres, et combien les arts, qui manufacturent ces productions, n'auraient-ils pas répandu encore plus de secours et d'aïfance dans la vie civile, si on n'avait pas enterré dans les cloîtres ce nombre étonnant d'hommes et de femmes inutiles ! Une humanité nouvelle qu'on a introduite dans le fléau de la guerre, et qui en adoucit les horreurs, a contribué encore à sauver les peuples de la destruction qui semble les menacer à chaque instant. C'est un mal, à la vérité, très-déplorable, que cette multitude de soldats entretenus continuellement par tous les princes ; mais aussi, comme on l'a déjà remarqué, ce mal produit un bien : les peuples ne se mêlent point de la guerre que font leurs maîtres ; les citoyens des villes assiégées passent souvent d'une domination à une autre, sans qu'il en ait coûté la vie à un seul habitant ; ils sont seulement le prix de celui qui a eu le plus de soldats, de canons et d'argent.

Les guerres civiles ont très-long-temps désolé l'Allemagne, l'Angleterre, la France ; mais ces malheurs ont été bientôt réparés ; et l'état florissant de ces pays prouve que l'industrie des hommes a été beaucoup plus loin encore que leur fureur. Il n'en est pas ainsi de la Perse, par exemple, qui depuis quarante ans est en proie aux dévastations ; mais si elle se réunit sous un prince sage, elle reprendra sa consistance en moins de temps qu'elle ne l'a perdue.

Quand une nation connaît les arts, quand elle n'est point subjuguée et transportée par les étrangers, elle fort aisément de ses ruines, et se rétablit toujours.

REMARQUES

POUR SERVIR

DE SUPPLEMENT

A L'ESSAI SUR LES MOEURS ET L'ESPRIT
DES NATIONS ET SUR LES PRINCIPAUX
FAITS DE L'HISTOIRE, DEPUIS CHARLE-
MAGNE JUSQU'A LA MORT DE LOUIS XIII.

PREMIERE REMARQUE.

*Comment, et pourquoi on entreprit cet essai.
Recherches sur quelques nations.*

PLUSIEURS personnes favent que l'*Essai sur l'histoire générale des mœurs etc.* fut entrepris vers l'an 1740, pour réconcilier avec la science de l'histoire une dame illustre (a) qui possédait presque toutes les autres. Cette femme philosophe était rebutée de deux choses dans la plupart de nos compilations historiques, les détails ennuyeux et les mensonges révoltans : elle ne pouvait surmonter le dégoût que lui inspiraient les premiers temps de nos monarchies modernes, avant et après *Charlemagne*; tout lui paraissait petit et sauvage.

Elle avait voulu lire l'histoire de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Italie, et s'en était dégoûtée; elle n'avait trouvé qu'un chaos, un entassement de faits inutiles, la plupart faux et tous mal

(a) Madame la marquise du Châtelet.

digérés ; ce font, comme on l'a dit ailleurs, des actions barbares sous des noms barbares, des romans insipides rapportés par *Grégoire de Tours*, nulle connaissance des mœurs, ni du gouvernement, ni des lois, ni des opinions ; ce qui n'est pas bien extraordinaire dans un temps où il n'y avait d'opinions que les légendes des moines, et de lois que celles du brigandage : telle est l'histoire de *Clovis* et de ses successeurs.

Quelle connaissance certaine et utile peut-on tirer des aventures imputées à *Caribert*, à *Chilpéric* et à *Clotaire* ? Il ne reste de ces temps misérables que des couvens fondés par des superstitieux, qui croyaient racheter leurs crimes en dotant l'oïfiveté.

Rien ne la révoltait plus que la puérilité de quelques écrivains qui pensent orner ces siècles de barbarie, et qui donnent le portrait d'*Agilulphe* et de *Grifon*, comme s'ils avaient *Scipion* et *César* à peindre. Elle ne put souffrir dans *Daniel* ces récits continuels de batailles, tandis qu'elle cherchait l'histoire des états-généraux, des parlemens, des lois municipales, de la chevalerie, de tous nos usages, et sur-tout de la société autrefois sauvage, et aujourd'hui civilisée. Elle cherchait dans *Daniel* l'histoire du grand *Henri IV*, et elle y trouvait celle du jésuite *Coton* : elle voyait dans cet écrivain le père de *S^t Louis* attaqué d'une maladie mortelle, ses courtisans lui proposant une jeune fille comme une guérison infaillible, et ce prince mourant martyr de sa chasteté. Ce conte tant de fois répété, rapporté long-temps auparavant de tant de princes, démenti par la médecine

et par la raison, était gravé dans *Daniel* au-devant de la vie de *Louis VIII*.

Elle ne pouvait comprendre comment un historien qui a du sens pouvait dire, après tant d'autres mal instruits, que les Mammelucs voulurent choisir en Egypte pour leur roi *S^t Louis*, prince chrétien, leur ennemi, l'ennemi de leur religion, leur prisonnier, qui ne connaissait ni leur langue, ni leurs mœurs. On lui disait que ce fait est dans *Joinville*; mais il n'y est rapporté que comme un bruit populaire, et elle ne pouvait savoir que nous n'avons pas la véritable histoire de *Joinville*. (*)

La fable du vieux de la montagne qui dépêchait deux dévots du mont Liban pour aller vite assassiner *S^t Louis* dans Paris, et qui le lendemain sur le bruit de ses vertus en faisait partir deux autres pour arrêter la pieuse entreprise des deux premiers, lui paraissait fort au-dessous des *Mille et une nuits*.

Enfin, quand elle voyait que *Daniel*, après tous les autres chroniqueurs, donnait pour raison de la défaite de Créci, que les cordes de nos arbalètes avaient été mouillées par la pluie pendant la bataille, sans songer que les arbalètes anglaises devaient être mouillées aussi; quand elle lisait que le roi *Edouard III* accordait la paix parce qu'un orage l'avait épouventé, et que la pluie décidait ainsi de la paix et de la guerre, elle jetait le livre.

Elle demandait si tout ce qu'on disait du prophète *Mabomet* et du conquérant *Mabomet II* était vrai; et lorsqu'on lui apprenait que nous imputions à *Mabomet II* d'avoir éventré quatorze de ses

(*) On en a retrouvé depuis, en 1748, un manuscrit qui, par le style et les caractères, paraît du siècle de *Joinville*; il a été imprimé à l'imprimerie royale.

pages (comme si *Mahomet II* avait eu des pages) pour savoir qui d'eux avait mangé un de ses melons, elle concevait le plus profond et le plus juste mépris pour nos histoires.

On lui fit lire un précis des observances religieuses des musulmans; elle fut étonnée de l'austérité de cette religion, de ce carême presque intolérable, de cette circoncision quelquefois mortelle, de cette obligation rigoureuse de prier cinq fois par jour, du commandement absolu de l'aumône, de l'abstinence du vin et du jeu; et en même temps elle fut indignée de la lâcheté imbécille avec laquelle les Grecs vaincus, et nos historiens leurs imitateurs, ont accusé *Mahomet* d'avoir établi une religion toute sensuelle, par la seule raison qu'il a réduit à quatre femmes le nombre indéterminé, permis dans toute l'Asie, et sur-tout dans la loi judaïque.

Le peu qu'elle avait parcouru de l'histoire d'Espagne et de l'Italie lui paraissait encore plus dégoûtant. Elle cherchait une histoire qui parlât à la raison; elle voulait la peinture des mœurs, les origines de tant de coutumes, de lois, de préjugés qui se combattent; comment tant de peuples ont passé tour à tour de la politesse à la barbarie, quels arts se sont perdus, quels se sont conservés, quels autres sont nés dans les secousses de tant de révolutions. Ces objets étaient dignes de son esprit.

Elle lut enfin le discours de l'illustre *Bossuet* sur l'histoire universelle: son esprit fut frappé de l'éloquence avec laquelle cet écrivain célèbre peint les Egyptiens, les Grecs et les Romains; elle

voulut savoir s'il y avait autant de vérité que de génie dans cette peinture : elle fut bien surprise quand elle vit que les Egyptiens tant vantés pour leurs lois , leurs connaissances et leurs pyramides, n'avaient presque jamais été qu'un peuple esclave, superstitieux et ignorant, dont tout le mérite avait consisté à élever des rangs inutiles de pierres les unes sur les autres par l'ordre de leurs tyrans ; qu'en bâtissant leurs palais superbes ils n'avaient jamais su seulement former une voûte ; qu'ils ignoraient la coupe des pierres ; que toute leur architecture consistait à poser de longues pierres plates sur des piliers sans proportion ; que l'ancienne Egypte n'a jamais eu une statue tolérable que de la main des Grecs ; que ni les Grecs ni les Romains n'ont jamais daigné traduire un seul livre des Egyptiens ; que les élémens de géométrie composés dans Alexandrie le furent par un grec etc. etc. Cette dame philosophe n'aperçut dans les lois de l'Egypte que celles d'un peuple très-borné : elle fut que depuis *Alexandre* cette nation fut toujours subjuguée par quiconque voulut la soumettre ; elle admira le pinceau de *Bossuet*, et trouva son tableau très-infidelle.

On a encore les remarques qu'elle mit aux marges de ce livre. On trouve à la page 541 ces propres mots : *Pourquoi l'auteur dit-il que Rome engloutit tous les empires de l'univers ? la Russie seule est plus grande que tout l'empire romain.*

Elle se plaignit qu'un homme si éloquent oubliât en effet l'univers dans une histoire universelle , et ne parlât que de trois ou quatre nations qui sont aujourd'hui disparues de la terre.

Ce qui la choqua le plus, ce fut de voir que ces trois ou quatre nations puissantes sont sacrifiées dans ce livre au petit peuple juif, qui occupe les trois quarts de l'ouvrage. On voit en marge à la fin du discours sur les juifs cette note de la main: *On peut parler beaucoup de ce peuple en théologie, mais il mérite peu de place dans l'histoire.*

En effet, quelle attention peut s'attirer par elle-même une nation faible et barbare qui ne posséda jamais un pays comparable à une de nos provinces, qui ne fut célèbre ni par le commerce, ni par les arts, qui fut presque toujours séditieuse et esclave, jusqu'à ce qu'enfin les Romains la dispersèrent, comme depuis les vainqueurs mahométans dispersèrent les Parfis, peuple si supérieur aux juifs, long-temps leur souverain, et d'une antiquité beaucoup plus grande?

Il semblerait sur-tout fort étrange que les mahométans, qui ont changé la face de l'Asie, de l'Afrique et de la plus belle partie de l'Europe, fussent oubliés dans l'histoire du monde. L'Inde, dont notre luxe a un si grand besoin, et où tant de nations puissantes de l'Europe se sont établies, ne devait pas être passée sous silence.

Enfin cette dame d'un esprit si solide et si éclairé ne pouvait pas souffrir qu'on s'étendît sur les habitants obscurs de la Palestine, et qu'on ne dît pas un mot du vaste empire de la Chine, le plus ancien du monde entier et le mieux policé sans doute, puisqu'il a été le plus durable. Elle désirait un supplément à cet ouvrage, lequel finit à *Charlemagne*, et on entreprit cette étude pour s'instruire avec elle.

II^{me} REMARQUE.

Grand objet de l'histoire depuis Charlemagne.

L'OBJET était l'histoire de l'esprit humain, et non pas le détail des faits presque toujours défigurés; il ne s'agissait pas de rechercher, par exemple, de quelle famille était le seigneur de *Puifet* ou les seigneur de *Mont-Ibéri* qui firent la guerre à des rois de France; mais de voir par quels degrés on est parvenu de la rusticité barbare de ces temps à la politesse du nôtre.

On remarqua d'abord que depuis *Charlemagne*, dans la partie catholique de notre Europe chrétienne, la guerre de l'Empire et du sacerdoce fut, jusqu'à nos derniers temps, le principe de toutes les révolutions; c'est-là le fil qui conduit dans le labyrinthe de l'histoire moderne.

Les rois d'Allemagne, depuis *Othon I*, pensèrent avoir un droit incontestable sur tous les Etats possédés par les empereurs romains, et ils regardèrent tous les autres souverains comme les usurpateurs de leurs provinces: avec cette prétention et des armées l'empereur pouvait à peine conserver une partie de la Lombardie; et un simple prêtre, qui à peine obtient dans Rome les droits régaliens, dépourvu de soldats et d'argent, n'ayant pour armes que l'opinion, s'élève au-dessus des empereurs, les force à lui baiser les pieds, les dépose, les établit. Enfin du royaume de Minorque au royaume de France, il n'est aucune souveraineté

dans l'Europe catholique dont les papes n'aient disposé, ou réellement par des séditions, ou en idée par de simples bulles. Tel est le système d'une très-grande partie de l'Europe, jusqu'au règne de *Henri IV* roi de France.

C'est donc l'histoire de l'opinion qu'il fallut écrire; et par-là ce chaos d'événemens, de factions, de révolutions et de crimes devenait digne d'être présenté aux regards des sages.

C'est cette opinion qui enfanta les funestes croisades des chrétiens contre des mahométans et contre des chrétiens mêmes. Il est clair que les pontifes de Rome ne suscitèrent ces croisades que pour leur intérêt. Si elles avaient réussi, l'Eglise grecque leur eût été asservie. Ils commencèrent par donner à un cardinal le royaume de Jérusalem conquis par un héros. Ils auraient conféré toutes les principautés et tous les bénéfices de l'Asie mineure et de l'Afrique; et Rome eût plus fait par la religion qu'elle ne fit autrefois par les vertus des *Scipions* et des *Paul Emile*.

III^{me} REMARQUE.

L'Histoire de l'esprit humain manquait.

ON voit dans l'histoire ainsi conçue les erreurs et les préjugés se succéder tour à tour, et chasser la vérité et la raison. On voit les habiles et les heureux enchaîner les imbécilles et écraser les infortunés; et encore ces habiles et ces heureux sont eux-mêmes les jouets de la fortune ainsi que les esclaves

qu'ils gouvernent. Enfin les hommes s'éclairent un peu par ce tableau de leurs malheurs et de leurs sottises. Les sociétés parviennent avec le temps à rectifier leurs idées; les hommes apprennent à penser.

On a donc bien moins songé à recueillir une multitude énorme de faits, qui s'effacent tous les uns par les autres, qu'à rassembler les principaux et les plus avérés qui puissent servir à guider le lecteur, et à le faire juger par lui-même de l'extinction, de la renaissance et des progrès de l'esprit humain, à lui faire connaître les peuples par les usages mêmes de ces peuples.

Cette méthode, la seule, ce me semble, qui puisse convenir à une histoire générale, a été aussitôt adoptée par le philosophe qui écrit l'histoire particulière d'Angleterre. M. l'abbé *Velli* et son savant continuateur en ont usé ainsi dans leur histoire de France; en quoi ils sont, malgré leurs fautes, très-supérieurs à *Mézerei* et à *Daniel*.

IV^{me} REMARQUE.

Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation méprisable.

IL y a des cas où il ne faut pas juger d'une nation par les usages et par les superstitions populaires. Je suppose que *César* après avoir conquis l'Égypte, voulant faire fleurir le commerce dans l'empire romain, eût envoyé une ambassade à la Chine par le port d'*Arsinoë*, par la mer rouge et par l'océan indien.

indien. L'empereur *Iventi* premier du nom régnaît alors ; les annales de la Chine nous le représentent comme un prince très-sage et très-savant. Après avoir reçu les ambassadeurs de *César* avec toute la politesse chinoise, il s'informe secrètement par ses interprètes, des usages, des sciences et de la religion de ce peuple romain, aussi célèbre dans l'Occident que le peuple chinois l'est dans l'Orient ; il apprend d'abord que les pontifes de ce peuple ont réglé leurs années d'une manière si absurde que le soleil est déjà entré dans les signes célestes du printemps, lorsque les Romains célèbrent les premières fêtes de l'hiver.

Il apprend que cette nation entretient à grands frais un collège de prêtres, qui savent au juste le temps où il faut s'embarquer, et où l'on doit donner bataille, par l'inspection du foie d'un bœuf, ou par la manière dont les poulets mangent de l'orge. Cette science sacrée fut apportée autrefois aux Romains par un petit dieu nommé *Tagès*, qui sortit de terre en Toscane.

Ces peuples adorent un DIEU suprême et unique, qu'ils appellent toujours *Dieu très-grand et très-bon* ; cependant ils ont bâti un temple à une courtisane nommée *Flora*, et les bonnes femmes de Rome ont presque toutes chez elles de petits dieux pénates hauts de quatre ou cinq pouces ; une de ces petites divinités est la déesse des tetons, l'autre celle des fesses ; il y a un pénate qu'on appelle le *Dieu Pet*. L'empereur se met à rire : les tribunaux de Nanquin pensent d'abord avec lui que les ambassadeurs romains sont des fous, ou des imposteurs,

T. 29. *Essai sur les mœurs*. T. VIII. O

qui ont pris le titre d'envoyés de la république romaine : mais comme l'empereur est aussi juste que poli, il a des conversations particulières avec les ambassadeurs ; il apprend que les pontifes romains ont été très-ignorans, mais que *César* réforme actuellement le calendrier ; on lui avoue que le collège des augures a été établi dans les premiers temps de la barbarie, qu'on a laissé subsister une institution ridicule, devenue chère à un peuple long-temps grossier ; que tous les honnêtes gens se moquent des augures ; que *César* ne les a jamais consultés ; qu'au rapport d'un très-grand-homme nommé *Caton*, jamais un augure n'a pu parler à son camarade sans rire ; et qu'enfin *Cicéron*, le plus grand orateur et le meilleur philosophe de Rome, vient de faire contre les augures un petit ouvrage intitulé : *De la divination*, dans lequel il livre à un ridicule éternel tous les auspices, toutes les prédictions et tous les sortilèges dont la terre est infatuée. L'empereur de la Chine a la curiosité de lire ce livre de *Cicéron* ; ses interprètes le traduisent ; il admire le livre et la république romaine.

Vme REMARQUE.

En quel cas les usages influent sur l'esprit des nations.

IL y a d'autres cas où les superstitions, les préjugés populaires influent tellement sur toute une nation que leur conduite est nécessairement absurde et leurs mœurs atroces, tant que ces opinions dominent.

Un brame philosophe arrive de l'Inde en Europe ; il apprend qu'il y a un pontife en Italie qui a cinq à six cents mille hommes de troupes réglées , répandues chez quatre ou cinq peuples puissans. De ces troupes les unes vont chaussées les autres nues jambes ; celles-ci barbues , celles-là rasées ; les unes en capuchon , les autres en bonnet ; toutes dévouées à ses ordres , toutes armées d'argumens et de miracles ; elles soutiennent toutes que cet italien doit disposer de tous les royaumes. Son droit est fondé sur trois équivoques ; par conséquent ce droit est reconnu par une foule qui ne raisonne point et par quelques gens adroits qui raisonnent.

La première équivoque , c'est qu'on a dit autrefois en Asie à un pêcheur nommé *Pierre* : *Tu es pierre , et sur cette pierre je fonderai mon assemblée , et tu seras pêcheur d'hommes*. La seconde , c'est qu'on montre une lettre attribuée à ce *Pierre* , dans laquelle il dit qu'il est à Babylone ; et on a conclu que Babylone signifiait Rome. La troisième , c'est qu'en Galilée on trouva autrefois deux couteaux pendus à un plancher : de-là il a été démontré aux peuples que de ces deux couteaux il y en avait un qui appartenait à l'homme reconnu pour le successeur de *Pierre* , et que *Pierre* ayant péché des hommes , son successeur devait avoir la terre entière dans ses filets.

Notre indien n'aura pas de peine à s'imaginer que les princes auront cru être de trop gros poissons pour se prendre dans les filets de cet homme , quelque respectable qu'il soit ; il jugera que ces prétentions doivent semer par-tout la discorde ; et s'il apprend

ensuite toutes les révoltes, les assassinats, les empoisonnemens, les guerres, les saccagemens que cette querelle a causés: Voilà, dira-t-il, un arbre qui devait nécessairement produire de tels fruits.

S'il apprend encore que dans les derniers siècles il s'est joint à ces querelles une animosité violente de prêtre contre prêtre et de peuple contre peuple, sur des matières de controverse absolument incompréhensibles; alors quand il verra un duc de *Guise*, un prince d'Orange, deux rois de France assassinés, un roi d'Angleterre mourant sur l'échafaud, la France, l'Allemagne, l'Angleterre, l'Irlande ruisselantes de sang, et quatre à cinq cents mille hommes égorgés en différens temps au nom de DIEU, il frémissera, mais il ne sera pas étonné.

Lorsqu'il aura lu ainsi l'histoire des tigres, s'il vient à des temps plus doux et plus éclairés, où un écrit qui insulte au bon sens produit plus de brochures que la Grèce et Rome ne nous ont laissé de livres, et où je ne fais quels billets mettent tout en rumeur, il croira lire l'histoire des singes. (b) Et dans tous ces différens cas il verra évidemment pourquoi l'opinion n'a causé aucun trouble chez les nations de l'antiquité, et pourquoi elle en a produit de si affreux et de si ridicules chez presque toutes les nations modernes de l'Europe, et sur-tout chez une nation qui habite entre les Alpes et les Pyrénées.

(b) L'auteur entend sans doute la bulle *unigenitus* et les billets de confession, que l'Europe a regardés comme des deux plus impertinentes productions de ce siècle.

VI^{me} REMARQUE.

Du pouvoir de l'opinion. Examen de la persévérance des mœurs chinoises.

L'OPINION a donc changé une grande partie de la terre. Non-seulement des empires ont disparu sans laisser de trace ; mais les religions ont été englouties dans ces vastes ruines. Le christianisme qui est, comme on fait, la vérité même, mais que nous considérons ici comme une opinion quant à ses effets, détruisit les religions grecque, romaine, syrienne, égyptienne dans le siècle de *Théodose*. DIEU permit ensuite que l'opinion du mahométisme écrasât la vérité chrétienne dans l'Orient, dans l'Afrique, dans la Grèce, qu'elle triomphât du judaïsme, de l'antique religion des mages, et du fétichisme plus antique encore ; qu'elle allât dans l'Inde porter un coup mortel à *Brama*, et qu'elle s'arrêtât à peine au Gange. Dans notre Europe chrétienne, l'opinion a séparé de Rome l'empire de Russie, la Suède, la Norvège, le Danemarck, l'Angleterre, les Provinces-Unies, la moitié de l'Allemagne, les trois quarts du pays helvétique.

Il y a sur la terre un exemple unique d'un vaste empire que la force a subjugué deux fois, mais que l'opinion n'a changé jamais : c'est la Chine.

Les Chinois avaient de temps immémorial la même religion, la même morale qu'aujourd'hui,

tandis que les Goths, les Hérules, les Vandales, les Francs n'avaient guère d'autre morale que celle des brigands qui font quelques lois pour assurer leurs usurpations.

On a prétendu, dans quelque coin de notre Europe, que le gouvernement chinois était athée; et qui sont ceux qui ont intenté cette étrange accusation? ce sont ceux-là même qui ont tant condamné Bayle pour avoir dit qu'une société d'athées pourrait subsister, qui ont tant écrit contre lui, qui ont tant crié que sa supposition était chimérique; ils se sont donc contredit évidemment, ainsi que tous ceux qui écrivent avec un esprit de parti. Ils se trompaient en disant qu'une société d'athées ne pouvait pas subsister, puisque les épicuriens qui subsistèrent si long-temps étaient une véritable société d'athées; car ne point admettre de dieu, n'admettre que des dieux inutiles qui ne punissent ni ne récompensent, c'est précisément la même chose pour les conséquences.

Ils ne se trompaient pas moins en reprochant l'athéisme au gouvernement chinois. L'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, etc. dit: " Il faut être aussi
" inconsiderés que nous le sommes dans toutes
" nos disputes, pour avoir osé traiter d'athée un
" gouvernement dont presque tous les édits parlent d'un être suprême, père des peuples, récompensant et punissant avec justice, qui a mis entre lui et l'homme une correspondance de prières et de bienfaits, de fautes et de châtimens. "

Quelques journalistes ont affecté de douter de

ces édits ; mais ils n'ont qu'à lire le recueil des lettres des missionnaires , ils n'ont qu'à ouvrir le III^e tome de l'histoire de la Chine , ils n'ont qu'à lire à la page 41, cette inscription : *Au vrai principe de toutes choses ; il est sans commencement et sans fin , il a produit tout , il gouverne tout , il est infiniment bon et infiniment juste , etc.*

Mais , dit-on , les Chinois croient DIEU matériel , il ferait bien plus pardonnable au peuple de la Chine de nous faire ce reproche , s'ils voyaient nos tableaux d'église dans lesquels nous peignons DIEU avec une grande barbe , comme *Jupiter Olympien*. Nous insultons tous les jours les nations étrangères , sans songer combien nos usages peuvent leur paraître extravagans. Nous osons nous moquer d'un peuple qui professait la religion et la morale la plus pure , plus de deux mille ans avant que nous eussions commencé à sortir de notre état de sauvages , et dont les mœurs et les coutumes n'ont souffert aucune altération , tandis que tout a changé parmi nous.

VII^{me} REMARQUE.

Opinion , sujet de guerre en Europe.

L'OPINION n'a guère causé de guerres civiles que chez les chrétiens ; car le schisme des Osmanlis et des Persans n'a jamais été qu'une affaire de politique. Ces guerres intestines de religion qui ont désolé une grande partie de l'Europe sont plus exécrables que les autres , parce qu'elles sont nées du principe même qui devait prévenir toute guerre.

Il paraît que depuis environ cinquante ans , la raison s'introduisant parmi nous , par degrés , commence à détruire ce germe pestilentiel qui avait si long-temps infecté la terre. On méprise les disputes théologiques ; on laisse reposer le dogme , on n'annonce que la morale.

Il y a des opinions auxquelles on attache des signes publics , qui sont des étendards auxquels les nations se rallient : le dogme alors est la trompette qui sonne la charge. Je vénère des statues , et tu les brises : tu reçois deux espèces , et moi une : tu n'admetts que deux sacremens , et moi sept : tu abats les signes de religion que j'élève : nous nous battons infailliblement. Et cette fureur durera jusqu'au temps où la raison viendra guérir nos esprits épuisés et lassés du fanatisme. Mais j'admets une grâce versatile , et toi une grâce concomitante : la tienne est efficace , à laquelle on peut résister ; la mienne suffisante , qui ne suffit pas. Nous écrivons les uns contre les autres des livres ennuyeux et des lettres de cachet : nous troublerons quelques familles , nous fatiguerons le gouvernement ; mais nous ne pourrons exciter de guerres ; et on finira par se moquer de nous.

L'opinion née des factions change quand les factions sont apaisées : ainsi quand le lecteur en fera au siècle de *Louis XIV* il verra qu'alors on ne pensa dans Paris rien de ce qu'on avait pensé du temps de la ligue et de la fronde. Mais il est nécessaire de transmettre le souvenir de ces égaremens , comme les médecins décrivent la peste de Marseille , quoiqu'elle soit guérie. Ceux qui
diraient

diraient à un historien, ne parlez pas de nos extravagances passées , ressembleraient aux enfans des pestiférés , qui ne voudraient pas qu'on dit que leurs pères ont eu le charbon.

Les papiers publics , si multipliés dans l'Europe , produisent quelquefois un grand bien : ils effraient le crime , ils arrêtent la main prête à le commettre. Plus d'un potentat a craint quelquefois de faire une mauvaise action qui serait enregistrée sur le champ dans toutes les archives de l'esprit humain.

On conte qu'un empereur chinois réprimanda un jour et menaça l'historien de l'empire : Quoi , dit-il , vous avez le front d'écrire jour par jour mes fautes ! Tel est mon devoir , répondit le scribe du tribunal de l'histoire , et ce devoir m'ordonne d'écrire sur le champ les plaintes et les menaces que vous me faites. L'empereur rougit , se recueillit et dit : Hé bien , allez , écrivez tout , et je tâcherai de ne rien faire que la postérité puisse me reprocher. S'il est vrai qu'un prince qui commandait à cent millions d'hommes ait ainsi respecté les droits de la vérité , que devra faire la forbonne ? L'ordre des frères prêcheurs aura-t-il droit de se plaindre ? Le sénat de Rome lui-même aurait-il osé exiger qu'on trahît la vérité en sa faveur ?

VIII^{me} REMARQUE.

De la poudre à canon.

COMME il y a des opinions qui ont absolument changé la conduite des hommes, il y a des arts qui ont aussi tout changé dans le monde; tel est celui de la poudre inflammable. Il est sûr que le bénédictin *Roger Bacon* n'enseigna point ce secret tel que nous l'avons; mais c'est un autre bénédictin qui l'inventa vers le milieu du quatorzième siècle, et c'est un jésuite qui apprit aux Chinois à fonder du canon au dix-septième. Ce mot de *canon*, qui ne veut dire que *tuyau*, nous a, je crois, jetés long-temps dans l'erreur. On se servait dès l'année 1338, de longs tuyaux de fer qui lançaient de grosses flèches enflammées, garnies de bitume et de soufre, dans les places assiégées. Ces engins diversifiés en mille façons faisaient partie de l'artillerie; voilà pourquoi on a cru qu'au siège du château de Puisguillaume, en 1338, et à d'autres, on s'était servi de canons tels qu'on les fait aujourd'hui. Il faut des canons de vingt-quatre livres de balle pour battre de fortes murailles, et certainement on n'en avait point alors. C'est une erreur de croire que les Anglais firent jouer des pièces de canon à la bataille de Créci en 1346: il n'en est aucun vestige dans les actes de la tour de Londres; un tel fait n'eût pas été sans doute oublié.

On parle dans la nouvelle histoire de France d'un canon fondu en 1301 dans la ville d'Amberg, lequel existe encore, avec cette date, gravée

sur la culasse. Cette singularité surprenante m'a paru digne d'être approfondie. M. le comte d'*Holnstein de Bavière* a été supplié de s'en informer, on a tout vérifié sur les lieux; ce prétendu canon n'existe pas; la ville d'Amberg n'eut de fortifications qu'en 1326. Ce qui a donné lieu à cette méprise, est le tombeau d'un nommé *Mergue Martin*, mathématicien assez fameux pour son temps, et qui fondait des canons dans le haut Palatinat; il a un canon sous ses pieds avec deux écussons, l'un représentant un griffon, et l'autre un petit canon monté sur un affût à deux roues. Son épitaphe porte qu'il mourut en 1501, le chiffre 1501 est très-bien fait, et je ne conçois pas comment on l'a pu prendre pour 1301. Si on approfondissait ainsi toutes les antiquités, ou plutôt tous les contes antiques dont on nous berce, on trouverait plus d'une vieille erreur à rectifier.

IX^{me} REMARQUE.

De Mabomet.

LE plus grand changement que l'opinion ait produit sur notre globe fut l'établissement de la religion de *Mahomet*. Ses musulmans en moins d'un siècle conquièrent un empire plus vaste que l'empire romain. Cette révolution, si grande pour nous, n'est, à la vérité, que comme un atome qui a changé de place dans l'immensité des choses, et dans le nombre innombrable de mondes qui remplissent l'espace; mais c'est au moins un

événement qu'on doit regarder comme une des roues de la machine de l'univers, et comme un effet nécessaire des lois éternelles et immuables : car peut-il arriver quelque chose qui n'ait été déterminé par le maître de toutes choses ? Rien n'est que ce qui doit être.

Comment peut-on imaginer qu'il y ait un ordre, et que tout ne soit pas la suite de cet ordre ? Comment l'éternel géomètre ayant fabriqué le monde, peut-il y avoir dans son ouvrage un seul point hors de la place assignée par cet artisan suprême ? On peut dire des mots contraires à cette vérité, mais une opinion contraire, c'est ce que personne ne peut avoir quand il réfléchit.

Le comte de *Boulainvilliers* prétend que DIEU suscita *Mahomet* pour punir les chrétiens d'Orient qui souillaient la terre de leurs querelles de religion, qui poussaient le culte des images jusqu'à la plus honteuse idolâtrie, et qui adoraient réellement *Marie* mère de JESUS, beaucoup plus qu'ils n'adoraient le SAINT ESPRIT, qui n'avait en effet aucun temple, quoiqu'il fût la troisième personne de la Trinité : mais si DIEU voulait punir les chrétiens, il voulait donc punir aussi les Parfis, les sectateurs de *Zoroastre*, à qui l'histoire ne reproche en aucun temps aucun trouble civil excité par leur théologie : DIEU voulait donc punir aussi les sabéens ; c'est lui supposer des vues partiales et particulières. Il paraît étrange d'imaginer que l'être éternel et immuable change ses décrets généraux, qu'il s'abaisse à de petits desseins, qu'il établisse le christianisme en Orient et en Afrique pour le détruire,

qu'il sacrifie par une providence particulière la religion annoncée par son fils , à une religion fausse. Ou il a changé ses lois , ce qui serait une inconsistance inconcevable dans l'être suprême , ou l'abolition du christianisme dans ces climats était une fuite infaillible des lois générales.

Plusieurs autres savans hommes , et sur-tout M. Sale , auteur de la meilleure traduction de l'Alcoran , et des meilleures commentaires , penchent vers l'opinion que *Mahomet* travailla en effet à la gloire de DIEU en détruisant le culte du soleil en Perse , et celui des étoiles en Arabie. Mais les mages n'adoraient point le soleil ; ils le révéraient comme l'emblème de la Divinité , cela est hors de doute. On n'admit réellement les deux principes en Perse que du temps de *Manès*. Les mages n'avaient jamais adoré ce que nous appelons le mauvais principe ; ils le regardaient précisément comme nous regardons le diable ; c'est ce qui se voit expressément dans le *Sadder* , ancien commentaire du livre du *Zend* , le plus ancien de tous les livres : et à tout prendre , la religion de *Zoroastre* valait mieux que celle de *Mahomet* , qui lui-même adopta plusieurs dogmes des Perses.

A l'égard des Arabes , il est vrai qu'ils rendaient un culte aux étoiles ; mais c'était certainement un culte subordonné à celui d'un DIEU suprême , créateur , conservateur , vengeur et rémunérateur : on le voit par leur ancienne formule : *O Dieu ! je me voue à ton service ; je me voue à ton service , ô Dieu ! tu n'as de compagnons que ceux dont tu es le maître absolu , tu es le maître de*

tout ce qui existe. L'unité de DIEU fut de temps immémorial reconnue chez les Arabes, quoiqu'ils admissent, ainsi que les Perses et les Chaldéens, un ennemi du genre-humain qu'ils nommaient *Satan*; l'unité de DIEU et l'existence de ce *Satan* subordonné à DIEU sont le fondement du livre de *Job*, qui vivait certainement sur les confins de l'Arabie, et que plusieurs savans croient avec raison antérieur à *Moïse* d'environ sept générations.

Si les mahométans écrasèrent la religion des mages et des Arabes, on ne voit pas quelle gloire en revint à DIEU. Les hommes ont toujours été portés à croire DIEU glorieux, parce qu'ils le sont; car, ainsi qu'on l'a déjà dit, ils ont fait DIEU à leur image. Tous, excepté les sages, se sont représenté DIEU comme un prince rempli de vanité, qui se sent blessé quand on ne l'appelle pas *vostra altesse*, et qu'on ne lui donne que de l'*excellence*, et qui se fâche quand on fait la révérence à d'autres qu'à lui en sa présence.

Le savant traducteur de l'Alcoran tombe un peu dans le faible que tout traducteur a pour son auteur: il ne s'éloigne pas de croire que *Mahomet* fut un fanatique de bonne foi. *Il est aisé de convenir*, dit-il, *qu'il pût regarder comme une œuvre méritoire, d'arracher les hommes à l'idolâtrie et à la superstition; et que par degrés, et avec le secours d'une imagination allumée, qui est le partage des Arabes, il se crût en effet destiné à réformer le monde.*

Bien des gens ne croiront pas qu'il y ait eu beaucoup de bonne foi dans un homme qui dit

avoir reçu les feuilles de son livre par l'ange *Gabriel* , et qui prétend avoir été transporté de la Mecque à Jérusalem en une nuit sur la jument *Borac* ; mais j'avoue qu'il est possible qu'un homme , rempli d'enthousiasme et de grands desseins , ait imaginé en songe qu'il était transporté de la Mecque à Jérusalem , et qu'il parlait aux anges ; de telles fantaisies entrent dans la composition de la nature humaine. Le philosophe *Gassendi* rapporte qu'il rendit la raison à un pauvre homme qui se croyait forcier ; et voici comme il s'y prit : il lui persuada qu'il vouloit être forcier comme lui ; il lui demanda de sa drogue , et feignit de s'en frotter ; ils passèrent la nuit dans la même chambre : le forcier endormi s'agita et parla toute la nuit : à son réveil il embrassa *Gassendi* , et le félicita d'avoir été au sabbat ; il lui racontait tout ce que *Gassendi* et lui avaient fait avec le bouc. *Gassendi* lui montrant alors la drogue à laquelle il n'avait pas touché , lui fit voir qu'il avait passé la nuit à lire et à écrire. Il parvint enfin à tirer le forcier de son illusion.

Il est vraisemblable que *Mahomet* fut d'abord fanatique, ainsi que *Cromwell* le fut dans le commencement de la guerre civile : tous deux employèrent leur esprit et leur courage à faire réussir leur fanatisme ; mais *Mahomet* fit des choses infiniment plus grandes , parce qu'il vivait dans un temps et chez un peuple où l'on pouvait les faire. Ce fut certainement un très-grand-homme , et qui forma de grands-hommes. Il fallait qu'il fût martyr ou conquérant , il n'y avait pas de milieu. Il vainquit toujours , et toutes ses victoires furent

reportées par le petit nombre sur le grand. Conquérant, législateur, monarque et pontife, il joua le plus grand rôle qu'on puisse jouer sur la terre aux yeux du commun des hommes ; mais les sages lui préférèrent toujours *Confutze*, précisément parce qu'il ne fut rien de tout cela, et qu'il se contenta d'enseigner la morale la plus pure à une nation plus ancienne, plus nombreuse et plus polie que la nation arabe.

X^{me} REMARQUE.

De la grandeur temporelle des califes et des papes.

L'OPINION et la guerre firent la grandeur des califes, l'opinion et l'habileté firent la grandeur des papes. Nous ne comparons point ici religion à religion, église à mosquée, évêque à muphti, mais politique à politique, événemens à événemens.

Dans l'ordre ordinaire des choses, la guerre peut donner de grands Etats ; l'habileté n'en peut donner que de petits : ceux-ci durent plus longtemps : la guerre qui a fondé les autres les détruit tôt ou tard. Ainsi les papes ont eu peu à peu cent milles italiques de pays en long et large, et les califes qui en avaient eu plus de douze cents lieues les perdirent par les armes. Les califes possédaient l'Espagne, l'Afrique, l'Egypte, la Syrie, une partie de l'Asie mineure et la Perse au septième et au huitième siècles, quand les papes n'étaient que des évêques soumis à l'exarque de Ravenne. Le titre du pape alors était *vicaire de Pierre, évêque de Rome*. Il était élu par le peuple assemblé, comme l'étaient tous les autres évêques d'Orient et d'Occi-

dent. Le clergé romain demandait la confirmation de l'exarque en ces termes : *Nous supplions, vous, chargé du ministère impérial, d'ordonner la consécration de notre père et pasteur.* Il écrivait au métropolitain de Ravenne : *Saint père, nous supplions votre béatitude d'obtenir du seigneur exarque l'ordination de celui que nous avons élu.* C'est ce qu'on voit encore dans l'ancien diurnal romain.

Il est donc constant que le pape était bien loin d'avoir aucune prétention sur la souveraineté de Rome avant *Charlemagne*. Si l'on prétend que *Grégoire II* secoua le joug de son empereur résidant à Constantinople, qu'était-il autre chose qu'un rebelle ?

Charlemagne étant devenu empereur romain, et ses successeurs ayant pris ce titre, il est encore évident que les papes n'étaient pas sous eux empereurs de Rome. Les *Othons* ne permirent certainement pas que l'évêque fût souverain dans la ville qu'ils regardaient comme la capitale de leur empire. *Grégoire VII*, en tenant l'empereur *Henri IV* pieds nus et en chemise dans son antichambre à Canosse, n'osa jamais prendre le titre de souverain de Rome, sous quelque dénomination que ce pût être.

Les princes normands conquérans de Naples en faisaient hommage au pape, mais aucun historien n'a jamais produit aucun acte où l'on voie les rois de Naples faire cet hommage au pontife romain, comme monarque romain : la première investiture donnée aux princes normands le fut par l'empereur *Henri III* en 1047.

La seconde investiture est d'un genre différent, et mérite la plus grande attention. Le pape *Léon IX*, ayant fait une espèce de croisade contre ces princes, fut battu et pris par eux; ils traitèrent leur captif avec beaucoup d'humanité, chose assez rare dans ces temps-là; et le pape *Léon*, en levant l'excommunication qu'il avait lancée contre eux, leur accorda tout ce qu'ils avaient pris et tout ce qu'ils pourraient prendre, en qualité de fief héréditaire de *St Pierre*, *De sancto-Petro hereditatis feudo*.

A qui *Charles d'Anjou* fit-il hommage-lige pour Naples et Sicile? fut-ce à la personne de *Clément IV* souverain de Rome? non; ce fut à l'Eglise romaine et aux papes canoniquement élus, *pro regno Sicilia et aliis terris nobis ab Ecclesia romana concessis*; pour nos royaumes concédés par l'Eglise romaine. Cet hommage-lige était donc au fond ce qu'il était dans son origine, une oblation à *St Pierre*, un acte de dévotion, dont il résulta des meurtres, des assassinats et des empoisonnements. Le pape était alors si peu souverain de Rome que la monnaie y avait été frappée au nom de *Charles d'Anjou* lui-même, quand il était sénateur unique. On a encore des écus de ce temps avec cette légende: *Karolus, senatus populusque romanus*; et sur le revers: *Roma caput mundi*. Il y a de pareilles monnaies frappées au nom des *Colonnes* et des *Ursins*. Il y a aussi des monnaies au nom des papes: mais jamais vous ne voyez sur ces pièces la souveraineté du pape exprimée: le mot *domnus*, dont on se servit très-rarement, était un titre honorifique que jamais aucun roi de France, d'Allemagne, d'Espagne, d'Angleterre, n'employa,

si je ne me trompe ; et on ne trouve ce mot *domnus* sur aucune monnaie des papes.

Dans les sanglantes querelles de *Frédéric Barberousse* avec le pape *Alexandre III*, jamais cet *Alexandre* ne se dit unique souverain de Rome : il avait beaucoup de terres d'une mer à l'autre ; mais assurément il ne possédait pas en propre la ville où l'empereur avait été sacré roi des Romains.

Grégoire IX, en accusant l'empereur *Frédéric II* de préférer *Mahomet* à JESUS-CHRIST, le dépose à la vérité de l'Empire, selon l'usage aussi insolent qu'absurde de ces temps-là ; mais il n'ose se mettre à sa place, il n'ose se dire prince temporel de Rome.

Innocent IV dépose encore le même empereur dans le concile de Lyon ; mais il ne prend point Rome pour lui-même ; l'empire romain subsistait toujours, ou était censé subsister. Les papes n'osaient s'appeler rois des Romains, mais ils l'étaient autant qu'ils le pouvaient. Les empereurs étaient nommés, sacrés, reconnus rois des Romains, et ne l'étaient pas en effet. Qu'était donc Rome ? une ville où l'évêque avait un très-grand crédit, où le peuple jouissait souvent de l'autorité municipale, et où l'empereur n'en avait aucune que lorsqu'il y venait à main armée, comme *Alaric*, ou *Totila*, ou *Arnoud*, ou les *Othons*.

Les papes regardaient non-seulement le royaume de Naples, mais ceux de Portugal, d'Arragon, de Grenade, de Sardaigne, de Corse, de Hongrie, et sur-tout d'Angleterre, comme feudataires ; mais ils ne se disaient ni n'étaient les maîtres de ces pays. Ce n'était pas seulement l'opinion, la superstition

qui soumettait ces royaumes au siège de Rome, c'était l'ambition. Un prince disputait une province; il ne manquait pas d'accuser son compétiteur d'être hérétique ou fauteur d'hérétiques, ou d'avoir épousé sa cousine au cinquième degré, ou d'avoir mangé gras le vendredi. On donnait de l'argent au pape, qui en échange donnait la province par une bulle: cette bulle était l'étendard auquel les peuples se ralliaient, et le pape, qui ne possédait pas un pouce de terre dans Rome, donnait des royaumes ailleurs.

La même chose arriva aux califes dans leur décadence qu'aux papes dans leur élévation. Les sultans de l'Asie et de l'Egypte et du reste de l'Afrique, les rois des provinces espagnoles prirent des investitures des califes qui ne possédaient plus rien. Tel a été le chaos où la terre fut long-temps plongée.

Les évêques allemands dans l'anarchie de l'Empire s'étaient déjà faits princes, et en prenaient le titre, quand les papes étaient bien moins puissans dans Rome qu'un évêque de Vurtzbourg en Allemagne. Les papes avaient à Rome si peu de pouvoir qu'ils furent obligés de se réfugier dans Avignon pendant soixante et dix ans.

Martin V, élu au concile de Constance, est, je crois, le premier qui soit représenté sur les monnaies avec la triple couronne, inventée par *Boniface VIII*. Les papes n'ont été réellement les maîtres de Rome que quand ils ont eu le château St Ange; ce qui n'arriva qu'au quinzième siècle.

Enfin ils ont régné, mais sans jamais se dire rois de Rome; et les empereurs, qui n'ont jamais cessé d'en être rois, n'ont osé jamais y demeurer.

Le monde se gouverne par des contradictions ; et voilà sans doute la plus frappante : elle dure depuis *Charlemagne*.

Charles-Quint roi de Rome voulut bien la sacrager ; mais d'y demeurer seulement trois mois , de prétendre y fixer le siège de son empire, c'est ce que ce prince victorieux n'osa point entreprendre,

Comment donc accorder la souveraineté du pape avec celle du roi des Romains ? c'est un problème que le temps a résolu insensiblement. Il semble que les empereurs et les papes soient convenus tacitement que les uns régneraient en Allemagne , et seraient rois de Rome de droit , tandis que les papes le seraient de fait. Ce partage ne nous étonne plus , parce que nous y sommes accoutumés ; mais il n'en est pas moins étrange.

Ce qui nous fait voir combien la destinée se joue de l'univers , c'est que celui qui affermit la souveraineté réelle des papes , sur les fondemens les plus solides , fut cet *Alexandre VI* coupable de tant d'horribles meurtres commis par les mains de son incestueux fils dans la Romagne , dans Imola , Forli , Faenza , Rimini , Cesène , Fano , Bertinoro , Urbino , Camerino , et sur-tout dans Rome. Quel était le titre de cet homme ? celui de *serviteur des serviteurs de DIEU* ; et quelle serait aujourd'hui dans Rome la prérogative de celui qui est intitulé roi des Romains ? il aurait l'honneur de tenir l'étrier du pape , et de servir de diacre à la grand'messe.

XI^{me} REMARQUE.*Des moines.*

L'OPINION plus que toute autre chose a fait les moines , et c'était une opinion bien étrange que celle qui dépeupla l'Egypte pour peupler quelque temps des déserts.

On a parlé des moines dans l'*Essai sur les mœurs* , quoique cette partie du genre-humain ait été omise dans toutes les histoires qu'on appelle *profanes*. Après tout , ils sont hommes , et même dans ce corps si étranger au monde il s'est trouvé de grands-hommes. L'auteur a été beaucoup plus modéré envers eux que le célèbre évêque du Bel-lai , et que tous les auteurs qui ne sont pas du rite romain. Il a parlé des jésuites avec impartialité ; car c'est ainsi qu'un historien doit parler de tout.

Le bien public doit être préféré à toute société particulière , et l'Etat aux moines, on le fait assez. La société humaine s'est aperçue depuis longtemps combien ces familles éternelles , qui se perpétuent aux dépens de toutes les autres , nuisent à la population , à l'agriculture , aux arts nécessaires ; combien elles sont dangereuses dans des temps de trouble. Il est certain qu'il est en Europe des provinces qui regorgent de moines , et qui manquent d'agriculteurs.

Un auteur de paradoxes a prétendu que les moines sont utiles , en ce que leurs terres , dit-il , sont toujours mieux cultivées que celles de la pauvre noblesse ; mais c'est précisément par cette raison

que les moines font tort à l'Etat: leurs maisons son bâties des débris des mafures de la noblesse ruinée. Il est démontré que cent gentilshommes, ayant chacun une terre de deux mille livres de revenu, rendraient plus de services au roi et à la nation, qu'un abbé qui possède deux cents mille livres de rente. L'exemple de Londres est frappant; tel quartier de cette ville, habité autrefois par trente moines, l'est aujourd'hui par trois cents familles. On manque quelquefois d'agriculteurs, de soldats, de matelots, d'artisans; ils sont dans les cloîtres, et ils y languissent.

La plupart sont des esclaves enchainés sous un maître qu'ils se sont donné; ils lui parlent à genoux, ils l'appellent *monseigneur*; c'est la plus profonde humiliation devant le plus grand faste; et encore, dans cet abaiffement ils tirent une vanité secrète de la grandeur de leur despote.

Plusieurs religieux, il est vrai, détestent dans l'âge mûr les chaines dont ils se sont garrottés dans l'âge où l'on ne devrait pas disposer de soi-même; mais ils aiment leur institut, leur ordre; et ces esclaves ont les yeux si fascinés que la plupart ne voudraient pas de la liberté, si on la leur rendait; ce sont les compagnons d'*Ulyffe* qui refusent de reprendre la forme humaine. Ils se dédommagent de cet abrutiffement en Italie, en Espagne, donnant insolemment leurs mains à baïser aux femmes. Leurs abbés sont princes en Allemagne. On voit des moines grands-officiers d'un prince moine, et son cloître est une cour qui nourrit l'ambition. Depuis que cet ouvrage a été écrit, tout est bien changé. Les hommes ont enfin ouvert les yeux.

Les moines dans leur institut son hors du genre-humain, et ils ont voulu gouverner le genre-humain. Séculiers et errans dans leur origine, ils ont été incorporés dans la hiérarchie de l'Eglise grecque; mais ils ont été regardés comme les ennemis de la hiérarchie latine. On a proposé dans tous les pays catholiques de diminuer leur nombre, l'on n'a jamais pu y parvenir jusqu'à présent. Dans les pays protestans on a été forcé de les détruire tous.

On vient d'abolir les jésuites en France pour la seconde fois; (c) on leur reprochait des privilèges qu'ils ne tenaient que de Rome, et qui étaient incompatibles avec les lois de l'Etat; mais tous les autres religieux ont à peu près les mêmes privilèges. Les jésuites ont été chassés du Portugal par des raisons de politique, et à l'occasion de l'assassinat du roi; ils ont été détruits en France pour avoir voulu dominer dans les belles-lettres, dans l'Etat et dans l'Eglise; c'est un avertissement pour tous les autres ordres religieux. Il en est un dont on envie les richesses, mais dont on respecte l'antiquité et les travaux littéraires; il en est une foule d'autres moins considérés.

Tout le monde convient qu'au lieu de ces retraites monastiques, où l'on fait serment à DIEU de vivre aux dépens d'autrui et d'être inutiles, il faut des asiles à la vieillesse qui ne peut plus travailler. Tout le monde voit que chaque profession a ses vieillards, ses invalides que le nom d'hôpital effraie, et qui finiraient leurs jours sans rougir dans des communautés instituées sous un autre nom; tout le

(c) Voyez le *Précis du Siècle de Louis XV.*

monde le dit, et personne n'a encore essayé de changer des monastères onéreux à l'Etat en asiles nécessaires.

Ce n'est pas assurément dans un esprit de censure que l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* a été en ce point l'organe de la voix publique; il a insinué, avec tous les bons citoyens, qu'on doit augmenter le nombre des hommes utiles, et diminuer celui des inutiles. Le jeune homme qui a des talens, et qui les ensevelit dans le cloître, fait tort au public et à soi-même. Qu'eût-ce été si *Corneille*, *Racine*, *Molière*, *la Fontaine* et tant d'autres, avaient, dans l'âge où l'on ne peut se connaître, pris le parti de se faire théatins ou picpuces!

XII^{me} REMARQUE.

Des croisades.

LES croisades ont été l'effet le plus mémorable de l'opinion. On persuada à des princes occidentaux, tous jaloux l'un de l'autre, qu'il fallait aller au bout de la Syrie. Un mauvais succès pouvait les faire tous exterminer; et s'ils réussissaient, ils allaient s'exterminer les uns les autres.

De toutes ces croisades celle que *S^t Louis* fit en Egypte fut la plus mal conduite, et celle qu'il fit en Afrique la moins convenable; elle n'avait aucun rapport au premier objet, qui était d'aller s'emparer de Jérusalem, ville d'ailleurs absolument indifférente aux intérêts de toutes les nations occidentales, ville dont elles pouvaient même détourner leurs pas avec horreur, puisqu'on

T. 29. *Essai sur les mœurs*. T. VIII.

Q

y avait fait mourir leur DIEU, ville dans laquelle ils ne pouvaient punir la race juive, coupable à leurs yeux de ce meurtre, puisque cette race n'y habitait plus; pays d'ailleurs dépeuplé et stérile, dans lequel on n'aurait pas même combattu les Musulmans, puisque les Tartares leur enlevaient alors ces contrées, ou du moins achevaient de les désoler par leurs incursions; pays enfin sur lequel les empereurs de Constantinople, dépouillés auparavant par les croisés mêmes, pouvaient seuls avoir quelques droits, et sur lequel les croisés n'avaient seulement pas l'apparence d'une prétention.

On a inséré dans la nouvelle histoire de France par M. l'abbé Velli un passage dans lequel on accuse l'auteur de l'*Essai sur les mœurs* d'avoir inventé que *S^t Louis* entreprit la croisade contre Tunis pour seconder les vues ambitieuses et intéressées de son frère *Charles d'Anjou*, roi des deux Siciles. Il n'a point assurément inventé ce fait qui est très-précieux dans l'histoire de l'esprit humain; ce fait se trouve dans toutes les anciennes chroniques d'Italie; il est transcrit dans l'histoire universelle de *de Lisle*, tome III, page 295. On le voit en propres mots dans *Mézerai* sous l'année 1269. "Quant au saint roi, dit-il, il tourna son
„ entreprise sur le royaume de Tunis, par deux
„ motifs; l'un, qu'il lui semblait que la conquête
„ de ce pays-là lui frayerait le chemin à celle de
„ l'Egypte, sans laquelle il ne pouvait garder la
„ Terre-sainte; l'autre que son frère l'y portait,
„ à dessein de rendre les côtes d'Afrique tributaires de son royaume de Sicile, comme elles

„l'avaient été du temps de *Roger* prince normand.” *Rapin de Thoyras* dit expressément la même chose dans le règne de *Henri III* d'Angleterre.

Il n'est donc que trop vrai que la simplicité héroïque de *Louis* le rendit la victime de l'ambition de son frère, qui devait être de cette croisade: ce fut même une des raisons qui porta le barbare *Charles d'Anjou* à faire périr par la main du bourreau *Conradin* héritier légitime des deux Siciles, le duc d'Autriche son cousin, et le prince *Conrad* un des fils de l'empereur *Frédéric II*; il crut qu'il était de sa politique de se souiller d'une action si honteuse, afin de n'être point inquiété dans la Sicile quand il irait piller l'Afrique. Quels préparatifs pour un saint voyage! Mais en quoi d'ailleurs était-il si saint? il n'était question que d'aller gagner des dépouilles et la peste sur les ruines de Carthage.

S^t Louis partit sous ces funestes auspices, et son frère n'arriva qu'après sa mort. Si le monarque de France prétendait aller de Tunis en Egypte, cette entreprise était beaucoup plus périlleuse que sa première croisade, et ses troupes auraient péri dans les déserts de Barca, aussi aisément que sur les bords du Nil.

L'auteur de l'*Essai sur les mœurs* fait très-bien que *Guillaume de Nangis*, qui écrivait l'histoire comme on l'écrivait alors, prétend que le shérif, ou émir, ou bey, ou soldan de Tunis avait grande envie de se faire chrétien, et qu'il fit espérer au roi par plusieurs lettres sa conversion prochaine. Le

même *Guillaume* croit bonnement que *S^t Louis* alla vite mettre à feu et à sang les Etats de ce prince mahométan, pour l'attirer par cette douceur à la religion chrétienne. Si c'est-là une manière sûre de convertir, on s'en rapporte à tout lecteur éclairé. Apparemment que la maxime *contrains-les d'entrer* était admise dans la politique comme dans la théologie, et qu'on traitait les Musulmans comme les Albigeois. On peut hardiment n'être pas de l'opinion de *Guillaume*; non qu'on le regarde comme un historien infidèle, mais comme un esprit fort simple, qui quarante ans après la mort de *S^t Louis* écrivait sans discernement ce qu'il avait entendu dire. Un souverain de Tunis qui veut se faire catholique romain, un roi de France qui vient assiéger sa ville pour l'aider à entrer au giron de l'Eglise, font des contes qu'on peut mettre avec les fables du vieux de la montagne, et de la couronne d'Egypte présentée au roi de France. Les entreprises de ces temps-là étaient romanesques, mais il y avait plus de romanesque encore dans les historiens. Il faut convenir que *S^t Louis* aurait bien mieux fait de gouverner en paix ses Etats que d'aller exposer au fer des Africains, et à la peste, sa fille, sa bru, sa belle-sœur et sa nièce, qui firent avec lui ce fatal voyage.

Qu'il soit permis de dire ici que l'abbé *Velli*, auquel on impute cet injuste reproche contre l'auteur de l'*Essai sur les mœurs*, l'a copié dans quelques endroits, et qu'il aurait pu le citer; de même que le père *Barre* dans son histoire d'Allemagne a copié mot pour mot la valeur de cinquante pages

de l'Histoire de *Charles XII*; on est obligé d'en avertir, parce que, lorsque les historiens sont contemporains, il est difficile au bout de quelque temps de savoir qui est celui qui a pillé l'autre. Mais n'oublions pas combien le droit qu'on réclame est peu de chose.

XIII^{me} REMARQUE.

De Pierre de Castille, dit le cruel.

PIERRE le cruel se vengeait avec barbarie, j'en tombe d'accord: mais je le vois trahi, persécuté par ses frères bâtards, par sa femme même; soutenu à la vérité par le *Prince noir*, le premier homme de son temps, mais ayant nécessairement la France contre lui, puisqu'il était protégé par l'Anglais, opprimé enfin par un ramas de brigands, et assassiné par son frère bâtard; car il fut tué étant désarmé, et ce *Henri de Transamare* assassin et usurpateur a été respecté des historiens, parce qu'il a été heureux.

A la bonne heure que ce *Pierre* ait emporté au tombeau le nom de *cruel*; mais quel titre donnerons-nous au tyran qui fit périr *Conradin* et le duc d'Autriche sur l'échafaud? Et comment nommer tant d'horribles attentats qui ont effrayé l'Europe?

XIV^{me} REMARQUE.

De Charles de Navarre, dit le mauvais.

ON convient que *Charles le mauvais*, roi de Navarre, comte d'Evreux, était très-mauvais; que dom *Pèdre* roi de Castille, surnommé *le cruel*, méritait ce titre; mais voyons si dans ces temps de la belle chevalerie, il y avait chez les princes tant de douceur et de générosité. Le roi de France *Jean*, surnommé *le bon*, commença son règne par faire tuer le comte d'*Eu* son connétable. Il donna l'épée de connétable au prince d'Espagne dom *la Cerda* son favori, et l'investit des terres qui appartenaient à son beau-frère *Charles* roi de Navarre. Cette injustice pouvait-elle n'être pas vivement ressentie par un prince du sang souverain d'un beau royaume? On avait dépouillé son père des provinces de Champagne et de Brie; on donnait à un étranger l'Angoumois et d'autres terres qui étaient la dot de sa femme, sœur du roi de France. La colère lui fait commettre un crime atroce: il fait assassiner le connétable *la Cerda*; et ce qui est encore triste, c'est qu'il obtient par ce meurtre la justice qu'on lui avait refusée. Le roi transige avec lui sur toutes ses prétentions. Mais que fait *Jean le bon* après cette réconciliation publique? il court à Roten, où il trouve le roi de Navarre à table avec le dauphin et quatre chevaliers; il fait saisir les chevaliers, on leur tranche la tête sans forme de procès; on met en prison le roi de Navarre sur le simple prétexte qu'il a fait un

traité avec les Anglais ; mais comme roi de Navarre n'était-il pas en droit de faire ce prétendu traité ? Et si , en qualité de comte d'Evreux et de prince du sang , il ne pouvait sans félonie négocier à l'insu du suzerain , qu'on me montre le grand vassal de la couronne qui n'a jamais fait des traités particuliers avec les puissances voisines ? En quoi donc *Charles le mauvais* est-il jusqu'à présent plus mauvais que bien d'autres ? Plût à DIEU que ce titre n'eût convenu qu'à lui !

On prétend qu'il a empoisonné *Charles V* ; où en est la preuve ? Qu'il est aisé de supposer de nouveaux crimes à ceux qui sont chargés de la haine d'un parti ! Il avait , dit-on , engagé un médecin juif de l'île de Chypre à venir empoisonner le roi de France. On voit trop fréquemment dans nos histoires des rois empoisonnés par des médecins juifs. Mais une constitution valétudinaire est plus dangereuse encore que les médecins.

XV^{me} REMARQUE.

Des querelles de religion.

ON a vu que , depuis le pape *Grégoire VII* jusqu'à l'empereur *Charles-Quint* , les querelles de l'Empire et du sacerdoce ont bouleversé l'un et l'autre. Depuis *Charles-Quint* jusqu'à la paix de Westphalie , les querelles théologiques ont fait couler le sang en Allemagne : le même fléau a désolé

l'Angleterre depuis *Henri VIII* jusqu'au temps du roi *Guillaume*, où la liberté de conscience fut pleinement établie.

La France a éprouvé des malheurs, s'il se peut, encore plus grands, depuis *François II* jusqu'à la mort de *Henri IV*; et cette mort toujours sensible aux cœurs bien faits a été le fruit de ces querelles. Il est triste qu'un si bon arbre ait produit de si détestables fruits.

On a souvent agité si l'empereur *Henri IV* devait secouer le joug de la papauté, au lieu de rester pieds nus dans l'antichambre de *Grégoire VII*, si *Charles-Quint*, après avoir pris et saccagé Rome, devait régner dans Rome, et se faire protestant; et si *Henri IV* roi de France pouvait se dispenser de faire abjuration. De bons esprits assurent qu'aucune de ces trois choses n'était possible.

L'empereur *Henri IV* avait un trop violent parti contre lui, et n'était pas un homme d'un assez grand génie pour faire une révolution. *Charles-Quint* l'était; mais il n'aurait rien gagné à renoncer à la religion catholique. (*) Pour le roi de France *Henri le grand*, il est vraisemblable qu'il ne pouvait prendre d'autre parti que celui qu'il embrassa, quelque humiliation qui y fût attachée. La reine *Elisabeth*, qui lui en fit des reproches si amers, pouvait bien lui donner des secours pour disputer le terrain de province en province, mais non pas pour conquérir le royaume de France. Il avait contre lui les trois quarts du pays, *Philippe II* et les papes; il fallut plier. La facilité

(*) Voyez les notes de l'Essai sur les mœurs, etc.

de son caractère se joignit à la nécessité où il était réduit. Un *Charles XII*, un *Gustave-Adolphe* eussent été inflexibles; mais ces héros étaient plus soldats que politiques; et *Henri IV* avec ses faiblesses était aussi politique que soldat. Il paraissait impossible qu'il fût roi de France s'il ne se rangeait à la communion de Rome; de même qu'on ne pourrait aujourd'hui être roi de Suède ou d'Angleterre, si l'on n'était pas d'une communion opposée à Rome. *Henri IV* fut assassiné malgré son abjuration, comme *Henri III* malgré ses professions; tant la politique est impuissante contre le fanatisme.

La seule armée contre ce monstre, c'est la raison. La seule manière d'empêcher les hommes d'être absurdes et méchants, c'est de les éclairer. Pour rendre le fanatisme exécrable, il ne faut que le peindre. Il n'y a que des ennemis du genre-humain qui puissent dire : *Vous éclairez trop les hommes, vous écrivez trop l'histoire de leurs erreurs*. Et comment peut-on corriger ces erreurs sans les montrer? Quoi, vous dites que les temps du jacobin *Jacques Clément* ne reparaitront plus? Je l'avais cru comme vous : mais nous avons vu depuis les *Malagrida* et les *Damiens*. Et ce *Damiens* (d) auquel personne ne s'attendait, qu'a-t-il répondu à son premier (e) interrogatoire? ces propres mots : *C'est à cause de la religion* : qu'a-t-il déclaré à la question? (f) *C'est ce que j'entends*.

(d) Voyez le *Précis du Siècle de Louis XV*.

(e) Page 4 du procès de *Damiens* in-4°.

(f) Page 405.

dais dire à tous ces prêtres ; j'ai cru faire une œuvre méritoire pour le ciel. Il est évident que ce furent les billets de confession qui produisirent ce parricide. Quels billets ! Mais ces horreurs n'arrivent pas tous les ans ? non : on n'a pas toujours commis un parricide par année ; mais qu'on me montre dans l'histoire, depuis *Constantin*, un seul mois où les disputes théologiques n'aient pas été funestes au monde.

XV^{me} REMARQUE.

Du protestantisme et de la guerre des Cévènes.

DANS l'histoire de l'esprit humain, le protestantisme était un grand objet. On voit que c'est le pouvoir de l'opinion, soit vraie, soit fausse, soit sainte, soit réprouvée, qui a rempli la terre de carnage pendant tant de siècles. Quelques protestans ont reproché à l'auteur de *l'Essai sur les mœurs* de les avoir souvent condamnés ; et quelques catholiques ont chargé l'auteur d'avoir montré trop de compassion pour les protestans. Ces plaintes prouvent qu'il a gardé ce juste milieu qui ne satisfait que les esprits modérés.

Il est très-vrai que par-tout, et dans tous les temps où l'on a prêché une réforme, ceux qui la prêchèrent furent persécutés et livrés aux supplices. Ceux qui s'élevèrent en Europe contre l'Eglise de Rome comptèrent autant de martyrs de leur opinion, que les chrétiens du second siècle en comptèrent de la leur, quand ils s'élevèrent contre le culte de l'empire romain. Les premiers

chrétiens étaient de vrais martyrs, les premiers réformés étaient, dit-on, de faux martyrs, à la bonne heure; mais ils souffraient, ils mouraient véritablement les uns et les autres: ils étaient tous les victimes de leur persuasion. Les juges qui les envoyèrent à la mort avaient la même jurisprudence; ils condamnaient par le même principe; ils faisaient périr ceux qu'ils croyaient ennemis des lois divines et humaines: tout est parfaitement égal dans cette conduite du plus fort contre le plus faible. Le sénat romain, le concile de Constance jugeaient de la même manière; les condamnés marchaient au supplice avec la même intrépidité. *Jean Hus* et *Jérôme de Prague* eurent autant que *S^t Ignace* et *S^t Polycarpe*; il n'y a de différence entr'eux que la cause; et il y a cette différence entre leurs juges, que les Romains n'étaient pas obligés par leur religion à épargner ceux qui voulaient détruire leurs dieux, et que les chrétiens étaient obligés par leur religion à ne pas persécuter inhumainement des chrétiens leurs frères qui adoraient le même DIEU.

Si c'est la politique bien ou mal entendue qui a livré aux bourreaux les premiers chrétiens et les hérétiques d'entre les chrétiens, la chose est encore absolument égale de part et d'autre; si c'est le zèle, ce zèle est encore égal des deux côtés. Si l'on regarde comme très-injustes les païens persécuteurs, on doit regarder aussi comme très-injustes les chrétiens persécuteurs. Ces maximes sont vraies, et il a fallu les développer pour le bien des hommes.

Il est constant que ceux qui se dirent réformés

en France furent persécutés quarante ans avant qu'ils se révoltassent ; car ce ne fut qu'après le massacre de Vassi qu'ils prirent les armes.

On doit aussi avouer que la guerre qu'une populace sauvage fit vers les Cévénes, sous *Louis XIV*, fut le fruit de la persécution. Les camisards agirent en bêtes féroces : mais on leur avait enlevé leurs femmes et leurs petits ; ils déchirèrent les chasseurs qui couraient après eux.

Les deux partis ne conviennent pas de l'origine de ces horreurs. Les uns disent que le meurtre de l'abbé du *Chaila*, chef des missions du Languedoc, fut commis pour reprendre une fille des mains de cet abbé ; les autres pour délivrer plusieurs enfans qu'il avait enlevés à leurs parens, afin de les instruire dans la foi catholique : ces deux causes peuvent avoir concouru, et l'on ne peut nier que la violence n'ait produit le soulèvement qui causa tant de crimes, et qui attira tant de supplices.

Après la paix de Ryfvick, Orange, où régnait encore la religion protestante, appartenant à *Louis XIV*, plusieurs habitans du Languedoc y allèrent chanter leurs psaumes, et prier DIEU dans leur jargon. A leur retour on en prit cent trente, hommes et femmes, qu'on attacha deux à deux sur le chemin. Les plus robustes au nombre de soixante et dix furent envoyés aux galères.

Bientôt après, un prédicant nommé *Marlié* fut pendu avec ses trois enfans, convaincu d'avoir prêché sa religion, et d'avoir fait convoquer l'assemblée par ses fils. On fit feu sur plusieurs familles

qui allaient au préche , on en tua dix-huit dans le diocèse d'Uzès ; et trois femmes grosses étant du nombre des morts , on les éventa pour tuer leurs enfans dans leurs entrailles. Ces femmes grosses étaient dans leur tort , elles avaient en effet défobéi aux nouveaux édits ; mais , encore une fois , les premiers chrétiens ne défobéissaient-ils pas aux édits des empereurs quand ils prêchaient ? Il faut absolument ou convenir que les juges romains firent très-bien de pendre les chrétiens , ou dire que les juges catholiques firent très-mal de pendre les protestans ; car et protestans et premiers chrétiens étaient précisément dans les mêmes termes : on ne peut trop le répéter, ils étaient également innocens ou également coupables.

Enfin les chrétiens persécutés par *Maximin* égorgèrent après sa mort son fils âgé de dix-huit ans, sa fille âgée de sept, et noyèrent sa veuve dans l'Oronte. Les protestans persécutés par l'abbé du *Chaila* le massacrèrent. Ce fut-là l'origine de la guerre horrible des Cévènes. Il est même impossible que la révolte n'ait pas commencé par la persécution. Il n'est pas dans la nature humaine que le peuple se soulève contre ses magistrats et les égorge , quand il n'est pas poussé à bout. *Mahomet* lui-même ne fit d'abord la guerre que pour se défendre , et peut être n'y aurait-il point de mahométans sur la terre si les Mecquois n'avaient pas voulu faire mourir *Mahomet*.

On ne peut dans un *Essai sur les mœurs* entrer dans le détail des horreurs qui ont dévasté tant de provinces. Le genre-humain paraîtrait trop odieux si l'on avait tout dit.

Il fera utile que dans les histoires particulières on voie un détail de nos crimes , afin qu'on ne les commette plus. Les proscriptions de *Sylla* et d'*Octave*, par exemple , n'approchèrent pas des massacres des Cévènes , ni pour le nombre , ni pour la barbarie ; elles sont seulement plus célèbres , parce que le nom de l'ancienne Rome doit faire plus d'impression que celui des villages et des cavernes d'Anduze ; et *Sylla* , *Antoine* , *Auguste* en imposent plus que *Ravanel* et *Castagnet*. Mais l'atrocité fut poussée plus loin dans les six années des troubles du Languedoc que dans les trois mois des proscriptions du triumvirat. On en peut juger par des lettres de l'éloquent *Fléchier* , qui était évêque de Nîmes dans ces temps funestes. Il écrit en 1704. " Plus de quatre mille catholiques ont été égorgés à la campagne , quatre-vingts prêtres massacrés , deux cents églises brûlées. " Il ne parlait que de son diocèse : les autres étaient en proie aux mêmes calamités.

Jamais il n'y eut de plus grands crimes suivis de plus horribles supplices ; et les deux partis , tantôt assassins , tantôt assassinés , invoquaient également le nom du Seigneur. Nous verrons dans le siècle de *Louis XIV* plus de quatre mille fanatiques périr par la roue et dans les flammes ; et ce qui est bien remarquable , il n'y en eut pas un seul qui ne mourût en bénissant DIEU , pas un qui montrât la moindre faiblesse : hommes , femmes , enfans , tous expirèrent avec le même courage.

Quelle a été la cause de cette guerre civile et de toutes celles de religion dont l'Europe a été

ensanglantée ? point d'autre que le malheur d'avoir trop long-temps négligé la morale pour la controverse. L'autorité a voulu ordonner aux hommes d'être croyans , au lieu de leur commander simplement d'être justes. Elle a fourni des prétextes à l'opiniâtreté. Ceux qui sacrifient leur sang et leur vie ne sacrifient pas de même ce qu'ils appellent leur raison. Il est plus aisé de mener cent mille hommes au combat que de soumettre l'esprit d'un persuadé.

XVII^{me} REMARQUE.*Des lois.*

L'OPINION a fait les lois. On a insinué assez dans l'*Essai sur les mœurs* que les lois sont presque par-tout incertaines , insuffisantes , contradictoires. Ce n'est pas seulement parce qu'elles ont été rédigées par des hommes ; car la géométrie inventée par les hommes est vraie dans toutes ses parties ; la physique expérimentale est vraie ; les premiers principes métaphysiques mêmes , sur lesquels la géométrie est fondée , sont d'une vérité incontestable , et rien de tout cela ne peut changer. Ce qui rend les lois variables , fautives , inféquentes , c'est qu'elles ont été presque toutes établies sur des besoins passagers , comme des remèdes appliqués au hasard , qui ont guéri un malade , et qui en ont tué d'autres.

Plusieurs royaumes étant composés de provinces anciennement indépendantes , et ces provinces ayant encore été partagées en cantons non-

seulement indépendans , mais ennemis l'un de l'autre ; toutes leurs lois ont été opposées , et le sont encore. Les marques de l'ancienne division subsistent dans le tout réuni ; ce qui est vrai et bon au-deçà d'une rivière est faux et mauvais au-delà ; et , comme on l'a déjà dit , on change de lois dans sa patrie en changeant de chevaux de poste. Le payfan de Brie se moque de son seigneur ; il est serf dans une partie de la Bourgogne , et les moines y ont des serfs. Il y a plusieurs pays où les lois sont plus uniformes , mais il n'y en a peut-être pas un seul qui n'ait besoin d'une réforme ; et cette réforme faite , il en faut une autre. Ce n'est guère que dans un petit Etat qu'on peut établir aisément des lois uniformes. (1) Les machines réussissent en petit , mais en grand les chocs les dérangeant.

Enfin, quand on est parvenu à vivre sous une loi tolérable , la guerre vient qui confond toutes les bornes , qui abyme tout ; et il faut recommencer comme des fourmis dont on a écrasé l'habitation.

Une des plus grandes turpitudes dans la législation d'un pays a été de se conduire par des lois qui ne sont pas du pays. Le lecteur peut remarquer comment le divorce qui fut accordé à *Louis XII*

(1) Cette révolution serait facile et ne causerait aucun trouble dans une monarchie absolue, où le prince aurait une volonté soutenue de faire le bien de son peuple, et voudrait employer à ce grand ouvrage les hommes vraiment éclairés, dont le nombre est plus grand qu'on ne pense. C'est un très-grand avantage que les monarchies absolues ont sur les républiques, où la plupart de ces réformes utiles ne peuvent se faire tant que les lumières ne sont point devenues presque populaires.

roi de France, par l'incestueux pape *Alexandre VI*, fut refusé par *Clément VII* au roi d'Angleterre, *Henri VIII*; et l'on verra comment *Alexandre VII* permit au régent de Portugal *Alfonse* de ravir la femme de son frère, et de l'épouser du vivant de ce frère.

Tout se contredit donc, et nous voguons dans un vaisseau sans cesse agité par des vents contraires.

On a dit dans l'*Essai sur les mœurs* qu'il n'y a point en rigueur de loi positive fondamentale; les hommes ne peuvent faire que des lois de convention. Il n'y a que l'auteur de la nature qui ait pu faire les lois éternelles de la nature. La seule loi fondamentale et immuable qui soit chez les hommes est celle-ci : Traite les autres comme tu voudrais être traité : c'est que cette loi est de la nature même : elle ne peut être arrachée du cœur humain : c'est de toutes les lois la plus mal exécutée ; mais elle s'élève toujours contre celui qui la transgresse ; il semble que DIEU l'ait mise dans l'homme pour servir de contre-poids à la loi du plus fort, et pour empêcher le genre-humain de s'exterminer par la guerre, par la chicane et par la théologie scholastique.

XVIII^{me} REMARQUE.

Du commerce et des finances.

LA Hollande presque submergée, Gènes qui n'a que des rochers, Venise qui ne possédait que des lagunes pour terrain, eussent été des déserts, ou plutôt n'eussent point existé sans le commerce.

Venise dès le quatorzième siècle devint par cela seul une puissance formidable , et la Hollande l'a été de nos jours pendant quelque temps.

Que devait donc être l'Espagne sous *Philippe II*, qui avait à la fois le Mexique et le Pérou ; et ses établissemens en Afrique et en Asie dans l'étendue d'environ trois mille lieues de côtes.

Il est presque incroyable , mais il est avéré que l'Espagne seule retira de l'Amérique, depuis la fin du quinzième siècle jusqu'au commencement du dix-huitième, la valeur de cinq millions de piaftres, en or et en argent, qui font vingt-cinq millions de nos livres. Il n'y a qu'à lire dom *Ustaris et Navarette* pour être convaincu de cette étonnante vérité. C'est beaucoup plus d'espèces qu'il n'y en avait dans le monde entier avant le voyage de *Christophe Colomb*. Tout pauvre homme de mérite qui saura penser peut faire là-dessus ses réflexions : il sera consolé quand il saura que de tous ces trésors d'Ophir, il ne reste pas aujourd'hui en Espagne cent millions de piaftres et autant en orfèvrerie. Que dira-t-il, quand il lira dans dom *Ustaris* que la daterie de Rome a englouti une partie de cet argent ? il croira peut-être que Rome la sainte est plus riche aujourd'hui que Rome la conquérante du temps des *Craffus* et des *Lucullus*. Elle a fait, il faut l'avouer, tout ce qu'elle a pu pour le devenir ; mais n'ayant pas su être commerçante quand toutes les nations de l'Europe ont su l'être, elle a perdu par son ignorance et par sa paresse tout cet argent que lui ont produit ses mines de la daterie, et tout ce qu'elle pêchait si aisément avec les filets de *S^t Pierre*.

L'Espagne ne laissa pas d'abord les autres nations entrer avec elle en partage des trésors de l'Amérique. *Philippe II* en jouit presque seul pendant plusieurs années. Les autres souverains de l'Europe , à commencer par l'empereur *Ferdinand* son oncle , étaient devant lui à peu près ce qu'étaient les Suisses devant le duc de Bourgogne lorsqu'ils lui disaient : " Tout ce que nous avons ne vaut „ pas les éperons de vos chevaliers ”.

Philippe II devait avoir ce qu'on appelle la monarchie universelle , si on pouvait l'acheter avec de l'or , et la saisir par l'intrigue. Mais une femme à peine affermie dans la moitié d'une île ; un prince d'Orange , simple comte de l'Empire , et sujet du marquis de Malines ; *Henri IV* roi mal obéi d'une partie de la France , persécuté dans l'autre , manquant d'argent et ayant pour toute armée quelques gentilshommes et son courage , ruinèrent le dominateur des deux Indes.

Le commerce qui avait pris une nouvelle face à la découverte du cap de Bonne-Espérance , et à celle du nouveau monde , en prit encore une nouvelle quand les Hollandais , devenus libres par la tyrannie , s'emparèrent des îles qui produisent les épices , et fondèrent Batavia. Les grandes puissances commerçantes furent alors la Hollande et l'Angleterre ; la France , qui profite toujours tard des connaissances et des entreprises des autres nations ; arriva la dernière aux deux Indes , et fut la plus mal partagée. Elle resta sans industrie jusqu'aux beaux jours du gouvernement de *Louis XIV* ; il fit tout pour animer le commerce.

Les peuples de l'Europe, dans ce temps-là, commencèrent à connaître de nouveaux besoins, qui rendirent le commerce de quelques nations, et sur-tout celui de la France, très-défavorable. *Henri IV* déjeûnait avec un verre de vin et du pain blanc; il ne prenait ni thé, ni café, ni chocolat; il n'usait point de tabac; sa femme et ses maîtresses avaient très-peu de pierreries; elles ne portaient point d'étoffes de Perse, de la Chine et des Indes. Si l'on songe qu'aujourd'hui une bourgeoise porte à ses oreilles de plus beaux diamans que *Catherine de Médicis*; que la Martinique, Moka et la Chine fournissent le déjeûner d'une servante, et que tous ces objets sont sortis de France plus de cinquante millions tous les ans, on jugera qu'il faut d'autres branches de commerce bien avantageuses, pour réparer cette perte continuelle; on fait assez que la France s'est soutenue par ses vins, ses eaux-de-vie, son sel, ses manufactures.

Il lui fallait faire directement le commerce des Indes, non pas pour augmenter ses richesses, mais pour diminuer ses dépenses; car les hommes s'étant fait des besoins nouveaux, ceux qui ne possèdent pas les denrées demandées par ces besoins, doivent les acheter au meilleur compte qu'il soit possible; or ce qu'on achète aux Indes de la première main coûte moins sans doute que si les Anglais et les Hollandais venaient le revendre. Presque toutes ces denrées se payant en argent. Il ne s'agissait donc, en formant en France une compagnie des Indes, que de perdre moins et de chercher à se dédommager, dans l'Allemagne et dans le Nord, des dépenses immenses

qu'on se fait sur les côtes de Coromandel ; mais les Hollandais avaient prévenu les Français dans l'Allemagne comme dans l'Inde ; leur frugalité et leur industrie leur donnaient par-tout l'avantage. Le grand inconvénient pour une nouvelle compagnie d'Europe qui s'établit dans l'Inde, c'est, comme on l'a dit, d'y arriver la dernière. Elle trouve des rivaux puissans déjà maîtres du commerce ; il faut recevoir des affronts des nababs et des omrahs, et les payer ou les battre : aussi les Portugais, et après eux les Hollandais, ne purent acheter du poivre sans donner des batailles.

Si la France a une guerre avec l'Angleterre ou la Hollande, en Europe, c'est alors à qui se détruira dans l'Inde. Les compagnies de commerce deviennent nécessairement des compagnies guerrières ; et il faut être oppresseur ou opprimé. Aussi nous verrons que quand *Louis XIV* eut établi la compagnie des Indes dans Pondichéry, les Hollandais prirent la ville et écrasèrent la compagnie. Elle renaquit des débris du système, et fit voir que la confusion pouvait quelquefois produire l'ordre. Mais toute la vigilance, toute la sagesse des directeurs n'ont pas empêché que les Anglais n'aient pris Pondichéry, et que la compagnie n'ait été presque détruite une seconde fois. Les Anglais ont rendu la ville à la paix ; mais on fait dans quel état on rend une place de commerce dont on est jaloux ; la compagnie est restée avec quelques vaisseaux, des magasins ruinés, des dettes, et point d'argent. (2)

(2) Elle a été supprimée en 1769, sous le ministère de M. d'Invaux ; il fut prouvé alors qu'elle ne s'était jamais soute-

Elle agissait dans l'Inde en souveraine, mais elle y a trouvé des souverains étrangers comme elle, et plus heureux. On doit convenir qu'il est un peu extraordinaire que le grand-mogol, qui est si puissant, laisse des négocians d'Europe se battre dans son empire, et en dévaster une partie. Si nous accordions le port de l'Orient à des Indiens, et celui de Bayonne à des Chinois, nous ne souffririons pas qu'ils se battissent chez nous.

Quant aux finances, la France et l'Angleterre, pour s'être fait la guerre, se sont trouvées endettées chacune de trois milliards de nos livres. C'est beaucoup plus qu'il n'y a d'espèces dans ces deux Etats. C'est un des efforts de l'esprit humain dans ce dernier siècle, (3) d'avoir trouvé le secret de devoir plus qu'on ne possède, et de subsister comme si l'on ne devait rien.

Chaque Etat de l'Europe est ruiné après une guerre de sept ou huit années; c'est que chacun a plus fait que ses forces ordinaires ne comportent. Les Etats sont comme les particuliers qui s'endettent par ambition; chacun veut aller au-delà de son pouvoir. On a souvent demandé ce que deviennent tous ces trésors prodigués pendant la guerre; et on a répondu qu'ils sont ensevelis dans les coffres

nue qu'aux dépens du trésor royal, et qu'elle faisait le commerce à perte. Des négocians particuliers le firent les années suivantes; ils y gagnèrent, et les denrées de l'Inde baissèrent de prix.

(3) On ne doit point réellement plus qu'on ne possède. Les intérêts de la dette nationale sont assignés sur la totalité du revenu des propriétaires de la nation, et sont loin, même en Angleterre, d'approcher de la somme de ce revenu.

de deux ou trois mille particuliers qui ont profité du malheur public. Ces deux ou trois mille personnes jouissent en paix de leurs fortunes immenses, dans le temps que le reste des hommes est obligé de gémir sous de nouveaux impôts, pour payer une partie des dettes nationales.

L'Angleterre est le seul pays où des particuliers se soient enrichis par le sort des armes; ce que de simples armateurs ont gagné par des prises, ce que l'île de Cuba et les grandes Indes ont valu aux officiers-généraux, passe de bien loin tout l'argent comptant qui circulait en Angleterre aux treizième et quatorzième siècles.

Lorsque les fortunes de tant de particuliers se sont répandues avec le temps chez leur nation par des mariages, par des partages de famille, et sur-tout par le luxe, devenu alors nécessaire, et qui remet dans le public tous ces trésors enfouis pendant quelques années, alors cette énorme disproportion cesse, et la circulation est à peu près la même qu'elle était auparavant. Ainsi les richesses cachées dans la Perse, et enfouies pendant quarante années de guerres intestines, reparaîtront après quelques années de calme, et rien ne sera perdu. Telle est dans tous les genres la vicissitude attachée aux choses humaines.

XIX^{me} REMARQUE.

De la population.

DANS une nouvelle histoire de France on prétend qu'il y avait huit millions de feux en France dans le temps de *Philippe de Valois* ; or on entend par feu une famille , et l'auteur entend par le mot de *France* ce royaume tel qu'il est aujourd'hui avec ses annexes. Cela ferait , à quatre personnes par feu , trente-deux millions d'habitans ; car on ne peut donner à un feu moins de quatre personnes , l'un portant l'autre.

Le calcul de ces feux est fondé sur un état de subside imposé en 1328. Cet état porte deux millions cinq cents mille feux dans les terres dépendantes de la couronne , qui n'étaient pas le tiers de ce que le royaume renferme aujourd'hui. Il aurait donc fallu ajouter deux tiers pour que le calcul de l'auteur fût juste. Ainsi suivant la supputation de l'auteur , le nombre des feux de la France , telle qu'elle est , aurait monté à sept millions cinq cents mille. A quoi ajoutant probablement cinq cents mille feux pour les ecclésiastiques et pour les personnes non comprises dans le dénombrement , on trouverait aisément les huit millions de feux , et au-delà. L'auteur réduit chaque feu à trois personnes ; mais par le calcul que j'ai fait dans toutes les terres où j'ai été et dans celle que j'habite , je compte quatre personnes et demie par feu.

Ainsi supposé que l'état de 1328 soit juste , il faudra nécessairement conclure que la France , telle

telle qu'elle est aujourd'hui , contenait du temps de *Philippe de Valois* trente-six millions d'habitans.

Or, dans le dernier dénombrement fait en 1753, sur un relevé des tailles et autres impositions, on ne trouve aujourd'hui que trois millions cinq cents cinquante mille quatre cents quatre-vingt-neuf feux; ce qui, à quatre et demi par feu, ne donnerait que quinze millions neuf cents soixante et dix-sept mille deux cents habitans. A quoi il faudra ajouter les réguliers, les gens sans aveu, et sept cents mille âmes au moins que l'on suppose être dans Paris, dont le dénombrement a été fait suivant la capitation, et non pas suivant le nombre des feux.

De quelque manière qu'on s'y prenne, soit qu'on porte, avec l'auteur de la nouvelle histoire de France, les feux à trois, à quatre ou à cinq personnes, il est clair que le nombre des habitans est diminué de plus de moitié depuis *Philippe de Valois*.

Il y a aujourd'hui environ quatre cents ans que le dénombrement de *Philippe de Valois* fut fait; ainsi dans quatre cents ans, toutes choses égales, le nombre des Français serait réduit au quart, et dans huit cents ans au huitième; ainsi dans huit cents ans la France n'aura qu'environ quatre millions d'habitans, et en suivant cette progression, dans neuf mille deux cents ans il ne restera qu'une seule personne mâle ou femelle avec fraction. Les autres nations ne seront sans doute pas mieux traitées que nous, et il faut espérer qu'alors viendra la fin du monde.

Tout ce que je puis dire pour consoler le genre humain, c'est que dans deux terres que je dois

T. 29. *Essai sur les mœurs*. T. VIII. S

bien connaître, inféodées du temps du roi *Charles V*, j'ai trouvé la moitié plus de feux qu'il n'en est marqué dans l'acte d'inféodation : et cependant il s'est fait une émigration considérable dans ces terres à la révocation de l'édit de Nantes.

Le genre-humain ne diminue ni n'augmente, comme on le croit, et il est très-probable qu'on se méprenait beaucoup du temps de *Philippe de Valois*, quand on comptait deux millions cinq cents mille feux dans ses domaines.

Au reste j'ai toujours pensé que la France renferme de nos jours environ vingt millions d'habitans, et je les ai comptés à cinq par feu, l'un portant l'autre. Je me trouve d'accord dans ce calcul avec l'auteur de la *Dixme* attribuée au maréchal de *Vauban*, et sur-tout avec le détail des provinces donné par les intendans à la fin du dernier siècle. Si j'en me trompe, ce n'est que d'environ quatre millions, et c'est une bagatelle pour les auteurs.

Hubner dans sa géographie ne donne à l'Europe que trente millions d'habitans. Il peut s'être trompé aisément d'environ cent millions. Un calculateur, d'ailleurs exact, assure que la Chine ne possède que soixante et douze millions d'habitans ; mais par le dernier dénombrement rapporté par le père du *Halde*, on compte ces soixante et douze millions, sans y comprendre les vieillards, les femmes, les jeunes gens au-dessous de vingt ans, et les bonzes ; ce qui doit aller à plus du double.

Il faut avouer que d'ordinaire nous peuplons et dépeuplons la terre un peu au hasard ; tout le monde se conduit ainsi ; nous ne sommes guères fait pour avoir une notion exacte des choses ;

Là peu près est notre guide, et souvent ce guide égare beaucoup.

C'est encore bien pis quand on veut avoir un calcul juste. Nous allons voir des farces; et nous y rions; mais rit-on moins dans son cabinet quand on voit de graves auteurs supputer exactement combien il y avait d'hommes sur la terre deux cents quatre-vingt-cinq ans après le déluge universel? Il se trouve, selon le frère *Petau* jésuite, que la famille de *Noé* avait produit un bi-milliard, deux cents quarante-sept milliards, deux cents vingt-quatre millions, sept cents dix-sept mille habitans en trois cents ans. Le bon prêtre *Petau* ne savait pas ce que c'est que de faire des enfans et de les élever. Comme il y va!

Selon *Cumberland* la famille ne proviengna que jusqu'à trois milliards, trois cents trente millions, en trois cents quarante ans; et selon *Wbilston*, environ trois cents ans après le déluge, il n'y avait que soixante-cinq mille cinq cents trente-fix habitans.

Il est difficile d'accorder ces comptes et de les allouer. Voilà les excès où l'on tombe quand on veut concilier ce qui est inconciliable, et expliquer ce qui est inexplicable. Cette malheureuse entreprise a dérangé des cerveaux, qui d'ailleurs auraient eu des lumières utiles aux hommes.

Les auteurs de l'histoire universelle d'Angleterre disent "qu'on est généralement d'accord, qu'il y a à présent environ quatre mille millions, d'habitans sur la terre." Vous remarquerez que ces messieurs, dans ce nombre de citoyens et de

citoyennes, ne comptent pas l'Amérique, qui comprend près de la moitié du globe : ils ajoutent que le genre-humain en quatre cents ans augmente toujours du double, ce qui est bien contraire au relevé fait sous *Philippe de Valois*, qui fait diminuer la nation de moitié en quatre cents ans.

Pour moi, si au lieu de faire un roman ordinaire, je voulais me réjouir à supputer combien j'ai de frères sur ce malheureux petit globe, voici comme je m'y prendrais. Je verrais d'abord à peu près combien ce globule contient de lieues carrées habitées sur sa surface ; je dirais : la surface du globe est de vingt-sept millions de lieues carrées ; ôtons-en d'abord les deux tiers au moins pour les mers, rivières, lacs, déserts, montagnes, et tout ce qui est inhabité : ce calcul est très-moderé, et nous donne neuf millions de lieues carrées à faire valoir.

La France et l'Allemagne comptent six cents personnes par lieues carrées, l'Espagne cent soixante, la Russie quinze, la Tartarie dix, la Chine environ mille ; prenez un nombre moyen comme cent, vous aurez neuf cents millions de vos frères, soit basanés, soit nègres, soit rouges, soit jaunes, soit barbus, soit imberbes. Il n'est pas à croire que la terre ait en effet un si grand nombre d'habitans : et si l'on continue à faire des eunuques, à multiplier les moines, et à faire des guerres pour les plus petits intérêts, jugez si vous aurez les quatre mille millions que les auteurs anglais de l'histoire universelle vous donnent si libéralement. Et puis, qu'importe qu'il y ait beaucoup ou peu d'hommes

sur la terre ? l'essentiel est que cette pauvre espèce soit le moins malheureuse qu'il est possible (4).

X^{X^{me}} REMARQUE.

De la disette des bons livres, et de la multitude énorme des mauvais.

L'HISTOIRE est décharnée jusqu'au seizième siècle, par la disette d'historiens ; elle est depuis ce temps étouffée par l'abondance. On trouve dans la bibliothèque de *le Long* dix-sept mille quatre cents quatre-vingt-sept ouvrages qui peuvent servir à la seule histoire de France. De ces ouvrages il y en a qui contiennent plus de cent volumes ; et depuis environ quarante ans que cette bibliothèque fut imprimée, il a paru un nombre prodigieux de livres sur cette matière.

Il en est à peu près de même en Allemagne, en Angleterre et en Italie.

On se perd dans cette immensité ; heureusement la plupart de ces livres ne méritent pas d'être

(4) Le nombre des hommes croît et diminue indéfiniment, en raison des subsistances, en faisant abstraction des accidens passagers ; parce qu'un homme et une femme étant en état d'avoir des enfans pendant environ vingt cinq ans, il doit, si ces enfans sont bien nourris, y en avoir, en prenant un terme moyen, beaucoup plus de deux par ménage qui vivent assez long-temps pour établir à leur tour une génération nouvelle. Il n'est donc pas étonnant que dans un pays où les subsistances sont très-abondantes, le nombre des hommes double à chaque génération ; c'est ce qu'on a observé depuis environ un siècle dans les colonies anglaises de l'Amérique. Cette progression s'arrête quand les subsistances deviennent moins communes ; mais comme plus il y a d'hommes, plus ils cultivent, la progression doit seulement diminuer lorsque la totalité des terres d'une culture peu difficile est mise en valeur.

lus de même que les petites choses qu'ils contiennent n'ont pas mérité d'être écrites. Dans cette foule d'histoires on ne trouve que trop de romans tels que ceux de *Gatien de Courtils*. Les histoires secrètes, composées par ceux qui n'ont été dans aucun secret, sont assez nombreuses ; mais les auteurs qui ont gouverné l'Etat du fond de leur cabinet, le sont encore davantage : on peut compter parmi ces derniers ceux qui ont pris la peine de faire les testamens des princes et ceux des hommes d'Etat ; c'est ainsi que nous avons eu les testamens du maréchal de *Belle-Isle*, du cardinal *Albéroni*, du duc de Lorraine, des ministres *Colbert* et *Louvois*, du maréchal de *Vauban*, des cardinaux de *Mazarin* et de *Richelieu*.

Le public fut trompé long-temps sur le testament du cardinal de *Richelieu* ; on crut le livre excellent, parce qu'on le crut d'un grand ministre. Très-peu d'hommes ont le temps de lire avec attention. Presque personne n'examina ni les méprises, ni les erreurs, ni les anachronismes, ni les indécences, ni les contradictions, ni les incompatibilités dont le livre est rempli. On ne fit pas réflexion que ce livre n'avait été imprimé que plus de quarante ans après la mort du cardinal, qu'il est signé d'une manière dont le cardinal ne signait jamais. On oubliait qu'*Aubéri*, qui écrivait la vie du cardinal de *Richelieu* par ordre de sa nièce, traita le testament de livre apocryphe et supposé, de livre indigne de son héros, indigne de toute croyance. *Aubéri* était à la source, il avait en main tous les papiers ; il n'y a pas assurément de témoignage plus fort que le sien.

Le savant abbé *Richard*, l'auteur des mélanges de *Vigneul-Marville*, *Charles Ancillon*, la *Monnoye* pensèrent de même.

On trouve dans le chapitre intitulé *les Mensonges imprimés* (5), toutes les raisons qui doivent faire penser que ce testament politique est l'ouvrage d'un faussaire.

Comment, en effet, un ministre tel que le cardinal de *Richelieu* eût-il laissé au roi *Louis XIII* un legs si important, sans qu'il eût été présenté par sa famille au monarque, sans qu'il eût été déposé dans les archives, sans qu'on en eût parlé, sans qu'on en eût la moindre connaissance? Est-il possible qu'un premier ministre eût laissé à son roi un plan de conduite, et que dans ce plan il n'y eut pas un mot sur les affaires qui intéressaient alors le roi et toute l'Europe, rien sur la maison d'Autriche avec laquelle on était en guerre, rien sur le duc de *Veimar*, rien sur l'état présent des calvinistes en France, pas un mot sur l'éducation qu'il fallait donner au dauphin?

On voit évidemment que l'ouvrage fut écrit après la paix de Munster, puisqu'on y suppose la paix faite; et le cardinal était mort pendant la guerre.

On ne répétera point ici toutes les raisons déjà alléguées, qui vengent le cardinal de *Richelieu* de l'imputation d'un si mauvais ouvrage.

Il est bon que les opinions les plus vraisemblables soient combattues, parce qu'alors on les éclaircit mieux. Tout ce qu'a pu faire un homme judicieux et éclairé, qui se crut obligé d'écrire il y a

(5) Voyez *Polis. et Legisl.* tome 40.

quelques années contre notre opinion, s'est réduit à dire : *Je pense que le plan est du cardinal, mais qu'il est possible et même vraisemblable qu'il n'ait ni écrit ni dicté l'ouvrage.*

S'il ne l'a écrit ni dicté, il n'est donc point de lui; et celui qui l'a signé d'une manière dont le cardinal de *Richelieu* ne signa jamais, n'était donc qu'un faussaire. Nous n'en voulons pas davantage; se trompera qui voudra.

XXI^{me} REMARQUE.

Questions sur l'histoire.

I. L'HISTOIRE de chaque nation ne commence-t-elle pas par des fables? Ces fables ne sont-elles pas inventées par l'oisiveté, la superstition, ou l'intérêt?

Tout ce qu'*Hérodote* nous conte des premiers rois d'*Egypte* et de *Babylone*, ce qu'on nous dit de la louve de *Romulus* et de *Rémus*, ce que les premiers écrivains barbares de notre pays ont imaginé de *Pharamond* et de *Childeric*, et d'une *Bazine* femme d'un *Bazin* de *Thuringe* et d'un capitaine romain nommé *Giles*, élu roi de France avant qu'il y eût une France, et d'un écu coupé en deux dont on envoya la moitié à *Childeric* pour le faire revenir de *Thuringe*, etc. etc. etc. ne sont-ce pas là des fables nées de l'oisiveté?

Les fables concernant les oracles, les divinations, les prodiges, ne sont-elles pas celles de la superstition?

Les fables, comme la donation de *Constantin* au pape *Silvestre*, les fausses décrétales, la dernière loi du code théodosien, ne sont-elles pas dictées par l'intérêt?

II. On

II. On me demande quel empereur institua les sept électeurs ? je réponds qu'aucun empereur ne les créa. Furent-ils donc créés par un pape ? encore moins ; le pape n'y avait pas plus de droit que le grand-lama. Par qui furent-ils donc institués ? par eux-mêmes. Ce sont les sept premiers officiers de la couronne impériale, qui s'emparent au treizième siècle de ce droit négligé par les autres princes ; et c'est ainsi que presque tous les droits s'établissent : les lois et les temps les confirment, jusqu'à ce que d'autres temps et d'autres lois les changent.

III. On demande pourquoi les cardinaux, qui étaient originairement des curés primitifs de Rome, se crurent avec le temps supérieurs aux électeurs, à tous les princes, et égaux aux rois : c'est demander pourquoi les hommes sont inconséquens. Je trouve dans plusieurs histoires d'Allemagne, que le dauphin de France, qui fut depuis le roi *Charles V*, alla à Metz implorer vainement le secours de l'empereur *Charles IV*. Il fut précédé par le cardinal d'*Albe*, qui était le cardinal de Périgord arrière-vassal du roi son père ; je dis arrière-vassal, car les Anglais avaient le Périgord. Ce cardinal passa avant le dauphin à la diète de Metz, où la seconde partie de la bulle d'or fut promulguée ; il mangea seul à une table fort élevée avec l'empereur, *ob reverentiam pontificis*, comme dit *Tritème* dans sa chronique du monastère d'Hirsaug. Cela prouve que les princes ne doivent guère voyager hors de chez eux, et qu'un cardinal légat du pape était alors au

T. 29. *Essai sur les mœurs.* T. VIII. T

moins la troisième personne de l'univers, et se croyait la seconde.

IV. On a écrit beaucoup sur la loi salique, sur la pairie, sur les droits du parlement; on écrit encore tous les jours. C'est une preuve que ces origines sont fort obscures, comme toutes les origines le sont. L'usage tient lieu de tout, et la force change quelquefois l'usage. Chacun allègue ses anciennes prérogatives comme des droits sacrés; mais si aujourd'hui le châtelet de Paris faisait pendre un bedeau de l'université qui aurait volé sur le grand chemin, cette université serait-elle bien reçue à exiger que le prévôt de Paris déterrât lui-même le corps de son bedeau, demandât pardon aux deux corps, c'est-à-dire à celui du bedeau et à celui de l'université, baisât le premier à la bouche, et payât une amende au second, comme la chose arriva du temps de *Charles VI* en 1408?

Serait-elle aussi en droit d'aller prendre le lieutenant civil, et de lui donner le fouet culottes bas dans les écoles publiques en présence de tous les écoliers, comme elle le requit à *Philippe-Auguste*?

V. Dans quel temps le parlement de Paris commença-t-il à entrer en connaissance des finances du roi, dont la chambre des comptes était seule autrefois chargée? Dans quelle année les barons, qui rendaient la justice dans le parlement de Paris, cessèrent-ils de s'y trouver, et abandonnèrent-ils la place aux hommes de loi?

VI. Toutes les coutumes de la France ne viennent-elles pas originairement d'Italie et d'Allemagne? A commencer par le sacre des rois de

France, n'est-il pas évident que c'est une imitation du sacre des rois lombards ?

VII. Y a-t-il en France un seul usage ecclésiastique qui ne soit venu d'Italie ? et les lois féodales n'ont-elles pas été apportées par les peuples septentrionaux qui subjuguèrent les Gaules et l'Italie ? On prétend que la fête des fous, la fête de l'âne et semblables facéties sont d'origine française ; mais ce ne sont point là des usages ecclésiastiques ; ce sont des abus de quelques églises , et d'ailleurs la fête de l'âne est originaire de Vérone , où l'on conserva l'âne qui était venu de Jérusalem , et dont on fit la fête.

VIII. Toute industrie en France n'a-t-elle pas été très-tardive ? et depuis le jeu des cartes reconnu originaire d'Espagne par les noms de *spadilles*, de *manilles*, de *codilles* , jusqu'au compas de proportion et à la machine pneumatique , y a-t-il un seul art qui ne lui soit étranger ? Les arts, les coutumes, les opinions, les usages n'ont-ils pas fait le tour du monde ?

*Fin du huitième et dernier volume de l'Essai
sur les mœurs.*

T A B L E

D E S C H A P I T R E S

CONTENUS DANS CE VOLUME.

CHAP. CLXXXIII.	<i>D</i> E l'Italie, et principalement de Rome, à la fin du seizième siècle. Du concile de Trente. De la réforme du calendrier, etc.	pag. 3
CHAP. CLXXXIV.	De Sixte-Quint.	15
CHAP. CLXXXV.	Des successeurs de Sixte-Quint.	24
CHAP. CLXXXVI.	Suite de l'Italie au dix-septième siècle.	34
CH. CLXXXVII.	De la Hollande au dix-septième siècle.	49
CH. CLXXXVIII.	Du Danemarck, de la Suède et la Pologne au dix-septième siècle.	50
CHAP. CLXXXIX.	De la Pologne au dix-septième siècle, et des sociniens ou unitaires.	57

TABLE DES CHAPITRES. 221

CHAP. CX C.	<i>De la Russie au seizième et dix-septième siècles.</i>	63
CHAP. CX CI.	<i>De l'empire ottoman au dix-septième siècle. Siège de Candie. Paix messie.</i>	73
CHAP. CX CII.	<i>Progrès des Turcs. Siège de Vienne.</i>	90
CHAP. CX CIII.	<i>De la Perse, de ses mœurs, de sa dernière révolution et de Thamas Kouli-kan, ou Sha-Nadir.</i>	97
CHAP. CX CIV.	<i>Du Mogol.</i>	106
CHAP. CX CV.	<i>De la Chine au dix-septième siècle. et au commencement du dix-huitième.</i>	116
CHAP. CX CVI.	<i>Du Japon au dix-septième siècle, et de l'extinction de la religion chrétienne en ce pays.</i>	127
CHAP. CX CVII.	<i>Résumé de toute cette histoire, jusqu'au temps où commence le beau siècle de Louis XIV.</i>	135

222 TABLE DES CHAPITRES,

Remarques pour servir de supplément à l'Essai
sur les mœurs et l'esprit des nations, et
sur les principaux faits de l'histoire depuis
Charlemagne jusqu'à la mort de *Louis XIII.*

PREMIERE REMARQUE.	<i>Comment, et pourquoi on entreprit cet Essai. Recherches sur quelques nations.</i>	152
II ^{me} REM.	<i>Grand objet de l'histoire depuis Charlemagne.</i>	158
III ^{me} REM.	<i>L'histoire de l'esprit humain man- quait.</i>	159
IV ^{me} REM.	<i>Des usages méprisables ne supposent pas toujours une nation mépri- sable.</i>	160
V ^{me} REM.	<i>En quel cas les usages influent sur l'esprit des nations.</i>	162
VI ^{me} REM.	<i>Du pouvoir de l'opinion. Examen de la persévérance des mœurs chi- noises.</i>	165
VII ^{me} REM.	<i>Opinion, sujet de guerre en Europe.</i>	167
VIII ^{me} REM.	<i>De la poudre à canon.</i>	170
IX ^{me} REM.	<i>De Mahomet.</i>	171
X ^{me} REM.	<i>De la grandeur temporelle des ca- lifes et des papes.</i>	176
XI ^{me} REM.	<i>Des moines.</i>	182

ET REMARQUES. 223

XII ^{me} REM.	<i>Des croisades.</i>	185
XIII ^{me} REM.	<i>De Pierre de Castille, dit le cruel.</i>	189
XIV ^{me} REM.	<i>De Charles de Navarre, dit le mauvais.</i>	190
XV ^{me} REM.	<i>Des querelles de religion.</i>	191
XVI ^{me} REM.	<i>Du protestantisme et de la guerre des Cédènes.</i>	194
XVII ^{me} REM.	<i>Des lois.</i>	199
XVIII ^{me} REM.	<i>Du commerce et des finances.</i>	201
XIX ^{me} REM.	<i>De la population.</i>	208
XX ^{me} REM.	<i>De la disette des bons livres, et de la multitude énorme des mauvais.</i>	213
XXI ^{me} REM.	<i>Questions sur l'histoire.</i>	216

Fin de la Table des Chapitres et Remarques du Tome huitième et dernier.

TABLE GENERALE

O U

LISTE ALPHABETIQUE

De tous les noms des personnes dont il est fait mention dans les huit volumes de cet Essai.

L'on a compris sous un seul article différentes personnes du même nom, dont il n'est dit qu'un mot dans cet ouvrage ; comme les quatre Théodora, les trois Irène, les deux rois André, les deux Bertrand, Casimir, Duprat, d'Effrées, Gilles, Godefscald, Hugues l'abbé, Luna, Péres, Ximenès etc.

Le chiffre romain indique le tome ; et le chiffre arabe la page où se trouve le nom que l'on cherche.

A.

- A**aron. tom. V. pag. 21. Abougiasar. Almanzor. II. 89.
Aaron-al-Raschid. II. 11. 51. 91. Abrahanel. V. 21.
92. 176. 193. 257. 265. Abraham ou Brama. I. 22. 65.
III. 152. 70. 73. 77. 96. 185. 221.
Abdala. II. 74. III. 52. H. 71. 75. V. 237. VI. 57.
Abdalis. II. 252. Abubeker. II. 82. 83. 86.
Abderame. II. 89. 253. 255. Abulgazi. III. 227.
260. Abutar. II. 254.
Abdias. II. 7. Achab. I. 27. 189. 197.
Achard. IV. 150. Achas. I. 199.
Aénada. III. 58. Achille. I. 152. 165.
Aben-Essa. I. 183. V. 21. Achmet I Sultan. VIII. 74.
Abgar. I. 11. 119. 126. 75.
Abd. II. 80. Achmet Cuproglu VIII. 80. 82.
Abiren. VII. 6. 87. 89. 92.

TABLE GENERALE. 225

- Achmet III.* VIII. 96.
Acusilaus. I. 112.
Adam. I. 11. 45. 221. 224.
 II. 105. 119. VII. 8. 23.
Addiffon. VIII. 8.
Adelbert. II. 293.
Ademar Chabancis. III. 20.
Adolphe. IV. 295.
Adolphe de Nassau. III. 264.
 V. 15.
Adonias. I. 189.
Adrien empereur. I. 138. 193.
 II. 109. 110. 121. 176.
 261. 294. III. 162.
Adrien, 1 pape. II. 149. 152.
 168. 171. 173. 176. 193.
 194. 197. 198. 235. V.
 186. 239.
Adrien II. II. 271. 272.
Adrien IV. II. 177. III. 96.
 97. 100. 104. VIII. 16.
Adrien VI. VIII. 15.
Adrien, cardinal. V. 150. 171.
 Voyez *Adrien 1 pape.*
Agog. I. 167. VI. 111.
Agamemnon. I. 27. 210.
Aggée. I. 158.
Agilus. VIII. 153.
Agis roi de Lacédémone. VII.
 252.
Agobard. II. 205.
Aiguillon. (d'). VII. 146.
Aimeri. IV. 84.
Aimoin. I. 245.
Akebar. VI. 183.
Alain comte de Bretagne. III.
 39.
Alaric. I. 238. 239. II. 136.
 137. 144. V. 182.
Albe. (duc d'). VI. 223. 232.
 235. 236. 248. VIII. 4.
 45. 46.
Albe. (cardinal d'). IV. 33.
 VIII. 217.
Albérroi, cardinal. VIII. 214.
Albert roi de Suède. V. 123.
Albert d'Autriche. III. 264.
 283. 288. 289. IV. 11. 12.
 15. V. 133. 137. 138. 144.
 VI. 259. VII. 69.
Albert de Brandebourg. V. 120.
Albert le grand. III. 46. 265.
 V. 22.
Alboin. II. 140. 144. VI. 76.
Albret. IV. 118. V. 81. 170.
 177. VI. 303.
Albuquerque. (Alphonse d'). V.
 110. VI. 59. 83. 84.
Alcibiade. I. 173.
Alcinous. I. 71.
Alcmène. I. 150.
Alcméon. I. 217.
Aleuin. II. 192. 202. 207.
Aldobrandin. V. 46.
Alexandre. V. 228.
Aleucon. (duc d'). VI. 290.
 306.
Alexandre le grand. I. 24. 44.
 67. 68. 70. 71. 83. 99.
 117. 173. 190. 210. 211.
 212. 231. 236. 240. II. 4.
 15. 40. 50. 53. 60. 63. 64.
 75. 84. 85. 288. III. 103.
 105. 165. 179. 227. IV.
 194. 195. 199. 200. 211.
 225. V. 60. 162. VI. 59.
 182. 183. 212. 243. VII. 47.
 139. VIII. 11. 84. 110.
 113.
Alexandre empereur. II. 111.
Alexandre roi juif. I. 192.
Alexandre II pape. II. 41. 42.
 III. 74. 76. 100.
Alexandre III. III. 103. 106.
 119. 143. 269. IV. 142.
 161. VI. 38. 247. VIII.
 21. 179.
Alexandre IV. III. 241. 242.
 VI. 24.
Alexandre V. IV. 43.
Alexandre VI. III. 282. IV.
 63. V. 33. 38. 41. 45. 47.
 51. 52. 54. 58. 66. 70.
 209. 212. 215. 220. 225.
 259. VI. 28. 130. 294.
 VIII. 30.
Alexandre VII. VIII. 29. 201.
Alexandre Sévère. II. 64. 280.
Alexis czar. VIII. 71.
Alexis. (Manuel) III. 191.
Alexis. (l'Ange) III. 192.
Alfonse d'Asturie. II. 253.
 255. 256.

- Alfonse II roi de Naples.* V. 41.
Alfonse roi de Portugal. III. 269. V. 11. VI. 247. VIII. 201.
Alfonse V d'Arragon. III. 268. 270. IV. 68. V. 52.
Alfonse V roi de Léon. III. 25.
Alfonse VI de Castille. III. 56-58.
Alfonse VIII le noble, roi de Castille. III. 273.
Alfonse X le sage, roi de Castille. II. 256. III. 276-279. IV. 201. V. 200. VI. 249.
Alfonse XI roi de Castille. IV. 98.
Alfonse de Transmarie. V. 9. 11.
Alfred le grand. II. 245-247. 265. III. 13. 36. IV. 102.
Alfrenas. IV. 102.
Algeram. II. 199.
Ali amiral. VI. 210.
Ali-calife. II. 76. 82. 88. 104. V. 110. VI. 189. 190. 193. VIII. 104. 149.
Alix Perse. IV. 97.
Almagro, Diego d'. VI. 117. 122-124.
Almamon. H. 91. 257. 260. III. 56. 152.
Almoadan. III. 209.
Alvaredo. VI. 114.
Alvares, dom Francisco, VI. 80. 81.
Amadis. VII. 134.
Amasias. I. 198.
Amauri roi. III. 181.
Amayum. VI. 183.
Ambroise, Chaumont cardinal d'. V. 67. 68. 77. 150.
Ambroise, Saint, I. 86. II. 54. 136. 226. 274. VIII. 21.
Amélee. VIII. IV. 187.
Améric Vesputse. V. 237. VI. 89. 90. 132.
Amiot, Jacques, VII. 14.
Ammon. I. 190. V. 286. 31.
Amos. I. 21. 156. 203.
Amphitrion. II. 41.
Amurat I sultan. IV. 191. 209.
Amurat II. IV. 197. 203-208. 210. 211.
Amurat III. VIII. 73.
Amurat IV. IV. 235. VIII. 75. 90. 101.
Anaclet pape. III. 32. 33.
Ananie. I. 197.
Anastase. II. 150.
Ancre, Concini d'. I. 161.
Ange, cardinal (Saint) III. 256.
Anjou, d'. III. 18. IV. 68. 110. VI. 239. 240. 244. 250. 276. VII. 26. 31.
Voyez Charles d'Anjou, et Henri III roi de France.
Anne d'Autriche. VII. 124. 132. 134. 137. 158-160. 171. 191-193.
Anne reine de France. III. 19.
Anne de Boulen. V. 262. 263. 272-274. VI. 266.
Anne de Bretagne. V. 5. 53. 69. 83. 103.
Anne de Cleves. V. 273.
Anne de Beaujeu. V. 4.
Anne Dubourg. VI. 14. 286.
Annibal de Capoue. VIII. 57.
Anson amiral. II. 29.
Antigone. I. 192.
Antiochus. II. 114.

- Antiochus*. I. 191-193.
Antoine de Navarre. VI. 290.
 296. 303.
Antonin empereur. I. 85. 125.
 210. H. 15. 110. 127.
 176. 265. VIII. 33.
Antragues. IV. 296.
Aod. I. 187. VI. 298. VII.
 277.
Apamée. I. 208.
Apelles. IV. 211.
Apollonios de Thyane. I. 154.
Apion. I. 27. 115. 159. 207.
 229.
Apulée. I. 86. 110. 208. II.
 54. V. 24.
Arc, Jeanne d'. IV. 130.
 131. 137. V. 90. VI. 243.
Arcadius empereur. I. 238.
Arcemboldi. V. 127.
Archimede. I. 184. VI. 49.
 VII. 269.
Arcimboldo. VII. 4.
Aretin, Gui. IV. 146. 149.
Argenson, d'. IV. 277. VI.
 34.
Arger. VII. 77.
Aristote. II. 87. 168. IV. 146.
 148. V. 156. 157. 210.
 VI. 176.
Arioviste. II. 9.
Aristarque. I. 45.
Aristée. I. 215.
Aristide. I. 114.
Aristobule. I. 192.
Aristogiton. V. 29.
Aristophane. V. 156.
Aristote. I. 119. 121. III.
 258. IV. 150. 216. V.
 159. 224. VII. 112.
Arius. V. 1254.
Armagnac, comte d'. IV.
 114. 120. 241. 243. 248.
Armin. VIII. 43.
Arminius. II. 164.
Armoises. IV. 133.
Arnaut de Brescia. III. 96. 247.
Arnauld. I. 120. VIII. 4.
Arnoud. II. 208. IV. 257.
Arnauld empereur. II. 235.
 282. 283. VIII. 179.
Arnout duc de Gueldre. IV.
 295.
Arnoux jésuite. VII. 168.
Arrien. I. 211.
Arfaces. II. 63.
Artaxare. II. 63.
Artus roi. IV. 97.
Arius prince. III. 122. V.
 263.
Asa. I. 189.
Ascelin. I. 30.
Ascoli, prince d'. VI. 220.
Asraf roi de Perse. VIII. 104.
 105.
Asselin. III. 235.
Asiagne. I. 207.
Astolphe. II. 142. 149. 153.
 VI. 76.
Astor. V. 61.
Atabalipa. VI. 120-123.
Athalaric. II. 139.
Athalie. I. 198.
Athanasie. II. 126. 137. VII.
 273.
Attale. II. 136.
Attila. I. 239. II. 137. 176.
 286. III. 172. IV. 201.
Aubéri. VIII. 214.
Aubri curé. VII. 75.
Aubusson, Pierre d'. IV. 223.
 224.
Audra. III. 151. 152.
Auguste empereur. I. 99. 143.
 162. 239. II. 64. 92. 105.
 176. 296. IV. 87. V. 162.
 186. VIII. 30. 198.
Augustin, Saint. II. 144.
 280. III. 63. 64. V. 226.
Augustin moine. II. 211.
Aumont, d'. VII. 92.
Aurélien. I. 129.
Aurengzeb mogul. VIII. 76.
 79. 80. 107-109. 145.

B.

- B**aasa. I. 189.
 Babar. VI. 182.
 Baccus. I. 24. 26. 79. 113.
 114. 127-129. 183.
 Bacon le chancelier. I. 126.
 VII. 201. 221. 269.
 Bacon. (Roger) IV. 82. VIII.
 170.
 Bajazet II. IV. 47. 114. 192.
 196. 198. 202. V. 31. 39.
 40. 73.
 Baillet roi d'Ecosse. IV. 70.
 Baillet. V. 33
 Baitkam. V. 270.
 Balaam. I. 196. 213. VII. 7.
 Balus jésuite. I. 193.
 Baluze. (Etienne) II. 214.
 Bandini. (Bernard) V. 31.
 Bannier. VII. 212.
 Barbarigo. VI. 209.
 Barbasan. IV. 123.
 Barbe. (Sainte) V. 234.
 Barberin. cardinal. VIII. 31.
 Barberousse. (Chéredin) V. 155.
 187. 188. 195. VI. 201. 212.
 Barchochebas. I. 193.
 Barbone. VII. 260.
 Barnabé. II. 117.
 Barnevult. VIII. 44. 45.
 Baronius cardinal. II. 296.
 VII. 307.
 Barre. (chevalier de la) III.
 266.
 Barre moine. VIII. 198.
 Barrière. (Pierre) VII. 75. 86.
 Barthelme Albici. VI. 22.
 Barthelme des Martyrs. (dom)
 VII. 9.
 Bartale. IV. 31. 32. 272.
 Baruch. I. 136.
 Basse empereur. II. 265. 275.
 277. III. 4. 45.
 Basse. (Saint) VI. 17. VII. 14.
 Basse. (le) VI. 147.
 Bassempierre. VII. 146. 152.
 Batoukan. I. 24. III. 233.
 235. VI. 181.
 Batteri. VII. 197.
 Baudouin. III. 160. 166. 169.
 175. 189. 192-195. 216.
 Baudouin all. III. 202. 217.
 218. 283.
 Baudouin IX. III. 123.
 Baudouin. (seigneur de) III.
 112.
 Baudricourt. IV. 130.
 Bayard V. 62. 78. 148. 175.
 177.
 Bayle. I. 93. 126. II. 37. VII.
 48. VIII. 166.
 Bazin et Bazine. I. 244. VIII.
 216.
 Beaufort. (de) VIII. 82.
 Beaumanoir. IV. 97.
 Beisfort. (duc de) IV. 128. 131.
 Bedmar. VIII. 36-37. Voyez
 Gueva. (cardinal de la)
 Behem. (Martin) VI. 87. 88.
 Bélibaire. II. 140.
 Bellarmin jésuite. VII. 80.
 Belle-Castel. VII. 39. 90.
 Belle-Isle. (de) V. 191. VIII.
 214.
 Belley. (cardinal du) VI. 299.
 Bellievre. VII. 33.
 Bellino. (Gentilli) IV. 211.
 Belus. I. 47.
 Bembo cardinal. V. 60. 64.
 210. VII. 7.
 Benadat. III. 57.
 Ben. Honain. II. 91.
 Benjamin. VI. 192.
 Benjamin de Tudel. I. 193.
 Benigne. (Saint) II. 280.
 Ben. Johnson. VII. 220.
 Benoit. (Saint) II. 140. VI. 17.
 18. 21. 31.
 Benoit VI pape. III. 4.
 Benoit VIII. III. 6.
 Benoit IX. III. 6. 7.
 Benoit XII. III. 265.
 Benoit XIII. III. 88. VI. 20.
 Bentivoglio. V. 33. 76.
 Benzoni. VIII. 82.
 Berenger archidiacre. III. 65.
 67. IV. 54. V. 219.

- Derenger de Frioul.* II. 282. 293.
 297. III. 50.
Berg. (comte de) VI. 232.
Beringhen. VII. 146. 150.
Bernard roi d'Italie. II. 175.
 219. 223.
Bernard. (Saint) III. 96. 175.
 177. 181. IV. 150.
Bernard évêque. III. 57.
Bernard. (Samuel) VI. 143.
Bernier. VI. 185.
Bernini. VIII. 30.
Bérôse. I. 46. II. 71.
Berthe reine de France. III. 16.
Berthol. III. 47.
Berthold. (Schwartz) IV. 82.
Bertrade. III. 17.
Bertrand. III. 173. IV. 272.
Buill. (de) VII. 157.
Béze. (Théodore de) VI. 294.
 298. VII. 61.
Bibiena cardinal. V. 156. 210.
Birague. (cardinal de) VI. 304.
Black. VIII. 48.
Blanche de Bourbon reine de Castille. IV. 99.
Blanche de Castille reine de France. III. 137. 255. 256.
 IV. 75.
Blais. (comte de) IV. 96. 97.
Blunt. V. 263.
Boabdilla. V. 12.
Bocace. IV. 149.
Bochart. I. 63. 64.
Bogoris. II. 277.
Boheira. II. 95.
Bobémond. III. 31. 32. 164.
 165. 169.
Boisbourdon. IV. 120.
Bollandus. II. 122. 124.
Bonaventure. (Saint) V. 233.
Boniface VIII. III. 263. 264.
 280. 282. 285. 291. IV. 24.
 51. 146. 149. 155. 163.
 164. V. 134. VIII. 180.
Boniface évêque. II. 146. 188.
Boniface marquis. III. 192.
Bonne de Savoie. V. 95.
Bonniyet. V. 175.
Borghese cardinal. VIII. 29.
Borgia. (César) V. 52. 54. 60.
 64. 70. VI. 28.
Boris - Gudenou czar. VIII. 65.
 66.
Bossuet. II. 4. VIII. 56. 57.
Bothuel. (comte de) VI. 280.
Boucicaut. IV. 114.
Bouillon. (cardinal de) V. 41.
Bouillon. (de) VII. 88. 104.
 105. 117. 272. 274.
Boulainvilliers. (comte de) IV.
 257. 1258. VII. 62. VIII. 172.
Bourbon. (ducs de) IV. 284.
 294. V. 3. 174. 175. 181.
 195. 214. Voyez Charles de
Bourbon, Montpensier & Vendôme.
Bourbon. (cardinal de) VIII. 22.
Bourdeilles. (de) VI. 291.
Bourgogne. (ducs de) III. 112.
 IV. 113. 114. 116. 117.
 120. 124. 128.
Boyardo. (le) IV. 148. VI. 176.
Bozon. II. 282.
Bizzo. V. 39. 40.
Bradshaw. VII. 267.
Bragadino. VI. 202. 210.
Bragance. (duc de) VII. 186.
 187.
Brama. I. 73. 74. 155. Voyez
Abraham.
Bramante. (le) II. 157.
Brandon. VI. 267. 269.
Brantôme. VI. 299.
Brienne. (de) III. 141. 197.
 201. 214. VII. 106.
Brigite. (Sainte) IV. 37.
Brilland ou Brillaud. VII. 39.
 90.
Briquenaux. VI. 308.
Briquefière. VII. 92. 96.
Brissac. VII. 62.
Brissonet. V. 39.
Brosse. (la) IV. 163. 231. 271.
Bruneau. I. 244. 246. II.
 179. 180.
Brunelleschi. IV. 149. VIII. 19.
Brunswick. VII. 104.
Brutus. II. 300. V. 29.
Buci. (de) IV. 271.
Buckingham. VII. 133. 136.
 141. 158. 219. 220. 222.
 224.

Ruffon. (de) I. 10.
Bullion. VII. 157.
Buoncompagno. VI. 247.

Burnet. V. 269. 282. VIII. 33.
Busembaum jésuite. VII. 82.
Butred. H. 245.

C.

Cabral. VI. 131.
Cadige. II. 75. 80.
Cadmus. I. 110. 113. IV. 222.
Cætan cardinal. VII. 51.
Caiem calife. III. 152.
Cailus. IV. 296.
Cain. I. 224.
Caiphe. VII. 7.
Calanus. II. 50.
Calas. III. 252.
Calchas. I. 42. 138.
Calcondile. IV. 214. 223. V. 32. 209.
Caligula. I. 228. III. 4. V. 65.
Callisthene. I. 44. 90. 94.
Calvin. V. 237. 252-259. VI. 14. 135. 190. 231. VII. 24.
Cambyse. I. 98.
Gambhi. I. 78. 88. VIII. 122. 126.
Camille. I. 243. VIII. 32.
Campian jésuite. VI. 276.
Canaa. I. 197.
Candish. VI. 264.
Cange. (du) III. 13. IV. 154. 287. 288.
Cang-hi. II. 21. 23. 26. 33.
Candia. I. 162.
Cano. (Sebastien) VI. 127.
Canticuzene. (Jean) II. 147. IV. 190. 202.
Cantemir. (Demetrius) IV. 215. 217. V. 41. VIII. 83.
Canut roi de Danemarck. III. 37.
Capautet. (Saint) VII. 42.
Cappel. V. 192.
Caracalla. II. 111.
Carache. (de) VII. 158.
Caraffa cardinal. VIII. 4.

Caraffa (Jean-Baptiste) IV. 293.
Caramburu. VII. 94.
Caribert. H. 168. 269. VIII. 153.
Carillo. V. 8.
Carlile. (de) VIII. 72.
Carloman. H. 146. 150. 160. 161. 234. 235. 282.
Carlos, dom. VI. 227. 262. VIII. 191. 193. Voyez *Charles II.*
Carobert roi de Hongrie. V. 134.
Caraccioli. VI. 49.
Carrouge. IV. 290. V. 148.
Carvur. I. 41.
Casus. Barthelemi de las, VI. 97. 105. 125. 127.
Casimir. V. 119. VII. 33. VIII. 59.
Cassini. VI. 195.
Cassiodore. II. 140.
Castagnet. VIII. 193.
Castalon. VI. 254.
Castor. I. 24. 114.
Castracani. IV. 20. 63.
Catanoise. IV. 26.
Catesbi. VII. 116.
Catherine II. czarine. I. 69. IV. 235.
Catherine de Médicis. V. 287. VI. 250. 291. 293. 296. 304. VII. 19. 28. 29. 42. 71. 94. 204.
Catherine reine d'Angleterre. IV. 125.
Catherine d'Espagne. V. 262. 266. 272. 281. VI. 267.
Catherine Howard. V. 274.
Catherine. Sainte, V. 285.

- Catherine de Senne, Sainte, 262. 268. 269. 272. 282.
IV. 37.
Catherine Parr. V. 274.
Catherine Bore. V. 229.
Catherine de Saal. V. 241.
Catherine. IV. 44. 154.
Catilina. IV. 64. VI. 287.
Caton. I. 93. 235. V. 237.
VIII. 162.
Catrou jésuite. VI. 184.
Catulle. I. 58.
Cavagnes. VI. 308.
Cauchon. IV. 131.
Caussin. jésuite. VII. 169. 170.
Caza. VII. 7.
Cécrops. I. 114.
Célestin III. pape. III. 107. 122.
Célestin IV. IV. 235.
Célestin V. IV. 289. 290.
Celse. I. 110. 170.
Cenciur. III. 79.
Cerde, de la, IV. 89. 231.
VIII. 190.
César, Jules, I. 57. 99. 104.
H. 8-10. 79. 266. IV. 286.
V. 30. 199. VI. 225. VIII.
10-13. 152. 160. 162.
Césars, les, I. 235. 239. II.
109. 139. 144. 159. 160.
162. 283. 296. III. 4. 54.
73. 83. 93. 98. 139. 148.
VII. 47. VIII. 17.
Céthura. I. 72. VI. 57.
Chaila, du, VIII. 196. 197.
Chaise, la, jésuite VII. 273.
Chancelor. V. 115. 116.
Chang. ti. VIII. 122. 123.
Chanteloube. VII. 163.
Chapelle-Martean. la, VII. 93.
Chardin. I. 82. VI. 191. 192.
195. VIII. 99. 100.
Charlemagne. I. 246. II. 4. 16.
18. 19. 38. 39. 42. 46.
48. 51. 91. 129. 139. 144.
148. 151. 160. 161. 163.
179. 183. 210. 213. 218.
219. 227. 236. 254. 260.
262. 268. 269. 272. 282.
283. 290. 294. 296. III. 5.
9. 11. 15. 22. 25. 27. 48.
61. 92. 99. 100. 130. 184.
224. 235. 247. 284. 289.
IV. 16. 20. 23. 35. 111.
135. 158. 237. 246. 256.
258. 261. 266. 269. V. 32.
41. 109. 125. 182. 185.
186. 203. VI. 8. 249. VII.
213. VIII. 103. 149. 150.
152. 158. 177. 181.
Charles I roi d'Angleterre. II.
290. V. 8. 142. VI. 156.
VII. 127. 133. 138. 167.
253. 255. 258. 261. 265.
267. 279. VIII. 47. 79.
Charles II dit le chauve. II. 220.
223. 224. 228. 230. 232.
234. 238. 239. 244. 269.
271. 280. 282. 285. III. 64.
Charles II roi d'Espagne. VII.
91-93.
Charles II roi d'Angleterre. V.
102. 243. 276. VI. 25. VII.
244. 253. 254. 256. 257.
261. 264. 281. VIII. 49.
72.
Charles IV empereur. IV. 30.
32. 34. 35. 39. 55. 87.
243. 272. V. 143. 193. VIII.
217.
Charles-Quint. II. 175. IV.
103. 256. 285. 294. V. 13.
55. 68. 109. 112. 120. 129.
130. 131. 139. 147. 150.
152. 155. 162. 205. 227.
228. 246. 262. 267. VI.
9. 14. 15. 45. 46. 93. 97.
113. 115. 118. 121. 125.
201. 209. 211. 212. 218.
222. 223. 228. 232. 233.
237. 238. 261. VII. 7. 11.
16. 18. 22. 114. 129. 185.
194. 195. 202. 206. 207.
209. 212. VIII. 38. 139.
181.

- Charles V le sage, roi de France.* IV. 29. 30. 39. 68. 82. 93. 98. 100. 102. 107. 110. 143. 159. 168. 169. 271. 275. V. 3. 180. VI. 302. VII. 67. VIII. 191. 210. 217.
Charles V duc de Lorraine. VIII. 94.
Charles VI roi de France. II. 290. III. 280. IV. 107. 110. 115. 124. 125. 130. 157. 160. 176. 178. 193. 284. 290. V. 10. 20. 26. 86. 89. 96. 148. 215. VI. 269. VII. 65. VIII. 103. 218.
Charles VII roi de France. IV. 119. 129. 138. 143. 162. 165. 167. 168. 177. 179. 185. 187. 193. 236. 237. 240. 244. 247. 250. 272. V. 26. 87. 104. VI. 3. 242.
Charles VIII roi de France. IV. 67. 82. 87. V. 3. 5. 6. 13. 27. 36. 45. 48. 53. 57. 74. 79. 104. 154. 170. 214. VI. 4. 85. VIII. 7.
Charles IX roi de France. IV. 284. V. 286. VI. 109. 137. 208. 288. 291. 299. 300. 305. 307. VII. 20. 27. 30. 49. 100. VIII. 10.
Charles IX roi de Suède. VIII. 8.
Charles X roi de Suède. VIII. 48. 55. 59.
Charles XI roi de Suède. VIII. 55.
Charles XII roi de Suède. VII. 47. VIII. 55. 56. 72. 188. 193.
Charles Martel. I. 246. II. 89. 182. 186. 187. 202. 253. IV. 262. V. 133. 134. 186.
Charles le gros. II. 235. 239. 241. 242. III. 15. IV. 256.
Charles le simple. II. 242. 282. 289. III. 14. IV. 256.
Charles le bel. IV. 71. 76. 77. 231.
Charles d'Autriche roi d'Espagne. V. 164. 167. Voyez *Charles-Quint.*
Charles le boiteux roi de Naples. III. 264.
Charles le mauvais de Navarre. IV. 89. 94. 103. VIII. 190. 191.
Charles le téméraire. IV. 250. 255. 295. V. 107.
Charles de Bourbon. V. 166. 173. 176.
Charles d'Anjou. II. 205. III. 211. 213. 240. 246. IV. 107. 143. 189. 293. V. 133. 163. VIII. 178. 187.
Charles de Bourgogne. IV. 239.
Charles IV duc de Lorraine. VII. 155. 160.
Charles duc de Brabant. III. 15.
Charles de Valois. III. 280. 283. IV. 146. 160.
Charles de Mantoue. VII. 205.
Charles de Blois. IV. 80.
Charles Borromée. (Saint) VIII. 10.
Charles Canutson, bonde. V. 124. 126.
Charles Ancillon. VIII. 215.
Charnacé. VII. 143.
Charni. IV. 84.
Charron. I. 126.
Chastelet. (du) VII. 149. VIII. 152.
Chataigneraye. (la) IV. 291.
Châteaufort. (seigneur de) III. 112.
Châteauneuf. VII. 149. 160.
Châteaurenard. VII. 60.
Châtel. (Jean) VII. 77. 81. 83. 86.
Chatelus. IV. 117.
Châtillon. (de) VI. 299. VII. 115. 121.
Châtillon. (cardinal de) VI. 22.
Chevreuse. VII. 132. 160. 171.
Chicou. II. 30.
Chievres. V. 163.
Chi - Hoangti. II. 17.
Childebert.

- Childebert*, I. 244. II. 180. 202. 211.
Childeric, I. 244. VIII. 216.
Chilperic, I. 244. II. 168. 180. 269. VIII. 153.
Climene, III. 54.
Chircha, VI. 182. 183.
Chram, II. 180.
Christiern I. roi de Danemarck, V. 124.
Christiern II roi de Danemarck, V. 125. 131. 238. 239. VIII. 50. 51.
Christiern IV, VII. 205.
Christine reine de Suède, VII. 209. 234. VIII. 54. 59.
Christine de Saxe, V. 241.
Christine de Savoie, VII. 70.
Christofule, IV. 217.
Christophe roi de Danemarck, III. 264.
Chromotou, II. 56-60.
Cicéron, I. 23. 46. 108. 118. 125. 170. 235. II. 136. 279. III. 22. V. 162. 210. VIII. 162.
Cid, (de) III. 54-59. 268.
Cimmabué, IV. 149.
Cimen, I. 114.
Cing. Mars, VII. 173. 174. VIII. 59.
Claire - Eugénie, VII. 55.
Clarence, (duc de) V. 96. 98. 99.
Claude évêque, III. 60. V. 219.
Clave, (de) VII. 112.
Clément, (Saint) II. 117. 120.
Clément d'Alexandrie, (Saint) I. 86. 106. 144. 161.
Clément II pape, III. 7.
Clément III, III. 185.
Clément IV, III. 212. 243-245. VIII. 178.
Clément V, III. 290. IV. 5. 15. 36. VI. 51. 52.
Clément VI, IV. 23. 24. 27. 34. 158. VI. 51.
Clément VII, IV. 28. 39-42. 54. V. 177. 181. 263. 267. 271. VI. 81. 222. VII. 4. 20. 28. VIII. 33. 201.
Clément VIII, VII. 64. VIII. 25.
Clément X, VII. 273.
Clement, (Jacques) VII. 44-46. 76. 77. 85. VIII. 22.
Cléopâtre, VI. 200.
Cléophas, II. 120.
Clerc, (de) I. 183.
Clet pape, II. 107.
Cliffon, IV. 115. 244.
Clitus, V. 162.
Clodomir, II. 180.
Clotaire, I. 244. 245. II. 180. VIII. 153.
Clotilde, II. 211.
Cloud, (Saint) II. 180.
Clorus, I. 244. 246. II. 16. 129. 138. 144. 147. 180. 182. 211. 223. 266. 277. III. 60. 169. IV. 241. 257. 258. V. 62. VI. 8. VIII. 153.
Coaslin, (de) VI. 34.
Cobham, (baron de) IV. 132.
Coblar Kan ou Koublai, III. 231. 235. VI. 172.
Codrus, IV. 34.
Caur, (Jacques) IV. 137.
Cauvres, (de) VII. 28.
Colbert, II. 191. VI. 143. VIII. 214.
Coléman jésuite, VII. 274.
Coligni, V. 135. 137. 239. 245. 290. 295-303. 306. 308. VII. 33. 34. 115. 117. 121.
Colenban, (Saint) II. 210.
Colenbier cardinal, IV. 35.
Colombo, (Barthelemi) VI. 84. 85.
Colomb, (Christophe) 14. 38. V. 237. VI. 51. 84-90. 95. 96. 116. 127. 144. VIII. 202.
Colonna, III. 289. IV. 16. 51. V. 33. 60. 64. 264. VI. 209. VIII. 178.
Commene, III. 31. 158. 159. 162-167. 178. 195. IV. 209. 221. 222.

T. 29. *Essai sur les mœurs*. T. VIII. V.

- Comte*, le jésuite, II. 33.
Condé. V. 174. 287-291. 294.
 296. 303. VII. 29. 30. 32.
 37-39. 73. 74. 91. 103.
 105. 116. 136. 156. 167.
 193.
Condottieri. IV. 36. V. 26. 37.
 VII. 216.
Confutée, *Confucius*. I. 91-93.
 126. I. 15. 22. 31. 36.
 54. III. 208. VI. 64. 65.
 175. VIII. 129. 176.
Conrad I. II. 148. 284. 286.
Conrad II le salique, empereur.
 III. 5. 7. V. 133.
Conrad III. III. 97. 177-180.
Conrad IV. III. 147. 237-240.
 IV. 15. VIII. 187.
Conrad, fils de l'empereur
Henri IV. III. 89.
Coradin. III. 240. 244. 247.
 IV. 243. VIII. 187. 189.
Constance impératrice. III. 107.
 109.
Constance reine de France. III.
 59. 61.
Constance Chlore. II. 116. 210.
Constant empereur. II. 261.
Constantin empereur. II. 261.
 III. 4. 30. 31.
Constantin I. I. 145. 174. 240.
 II. 108. 113. 116. 125. 126.
 128. 129. 131-133. 142.
 153. 163. 172. 189. 248.
 267. III. 32. 251. IV. 34.
 46. 227. 252. VI. 8. 292.
 VII. 20. VIII. 62. 135.
 194. 216.
Constantin Porphyrogénète. II.
 194. III. 154.
Constantin Copronyme. II. 142.
 158. 262.
Constantin Pogonat. II. 261.
Constantin Ponce. VI. 45. 46.
 228.
Contarini. VII. 5.
Conti. V. 33. VII. 86.
Copernic. I. 163. V. 160. VII.
 201.
Corario. IV. 43-45. 49. 51.
Corasini. III. 203.
- Corbeil*, baron de, III. 112.
Corrado Mauro. IV. 216.
Coré. I. 188. VII. 6.
Cornaro. V. 34. VIII. 82.
Corneille. V. 162. VII. 78. VIII.
 185.
Corradin. III. 198.
Cortez, *Fernand*. V. 110. 115.
 VI. 108. 110-117. 121. 125.
Cortusius. IV. 139.
Cosme Ruggieri. VII. 29.
Costroës II. II. 77. 78.
Coton jésuite. VII. 47. VIII.
 153.
Cotta. I. 119.
Couci, sire de, III. 112.
Comper. V. 142.
Courtin. VII. 43. 106.
Crammer. V. 267. 277. 282.
Craffus. VIII. 202.
Crépi, comte de, III. 19.
Crescentius. III. 3-5.
Cresus. I. 27. VIII. 109.
Créton jésuite. VI. 276.
Crillon. VII. 51. 92.
Crissus. II. 128.
Croix, la, jésuite. VII. 82.
Cromwell, *Henri*, VII. 262.
Cromwell, *Olivier*, VI. 145.
 VII. 241-267. 269-272.
 279. VIII. 46. 47. 49. 79.
 80. 147. 175.
Cromwell, *Richard*, VII. 263-
 265.
Crout. V. 212.
Crozat. VI. 143.
Curva, cardinal de la, VIII.
 36.
Cugnières, *Pierre*, IV. 88.
Cumberland. VIII. 211.
Cunegonde. III. 70.
Curtius. I. 242.
Cusan. I. 186. 187.
Oprien, *Saint*, II. 111.
Cyriaque. II. 73.
Cyrille, *Saint*, I. 45. 136. 138.
Cyrille de Constantinople. VIII.
 89.
Cyrus. I. 22. 42. 52. 53. 61.
 98. 212. 282. II. 5. V. 25.
 VIII. 93.

D.

- D**acier. I. 136.
 Dagobert roi de France. II. 181.
 182. 269. III. 13. IV. 257.
 Dagueres. IV. 292.
 Damase pape. II. 108.
 Damber to. III. 171.
 Damby. VII. 243.
 Damiens. VIII. 193.
 Dampierre. VI. 71. 105. 159.
 Danaus. IV. 222.
 Daniel prophète. I. 207.
 Daniel jésuite II. 138. 156.
 III. 137. 251. 252. 259. IV.
 50. 241. V. 188. 190. 196.
 199. VI. 226. 306. VII. 46.
 60. 62. 71. 76. VIII. 153.
 Dante, le. IV. 145. 146. V.
 46. 49. VI. 55. 56.
 Daut. VIII. 75.
 Darius. I. 198. 207. 210. II.
 40. 65. 84. VIII. 110.
 Darius Ochus. IV. 195.
 Dathan. VII. 6.
 David roi juif. I. 146. 167.
 176. 186. 189. 191. II. 84.
 92. 110. 119. 120. 127. III.
 45. V. 205.
 Dav d roi d Ethiopie. VI. 82.
 David, Jean. VI. 81.
 David Rizzio. VI. 279. 280.
 Debar. IV. 117.
 Debora. I. 187. II. 9.
 Décius. II. 112.
 Démétrius de Phalère. I. 230.
 Démétrius, faux, V. 106.
 VIII. 64. 71.
 Démosthenes. IV. 152. V. 155.
 162.
 Denis le petit. II. 205.
 Denis roi de Portugal. IV. 9.
 Détrar. II. 87.
 Derecto. I. 131.
 Descartes. I. 126.
 Deucalion. I. 87. 111. 113.
 II. 56.
 Dévon, de. II. 245.
 Devonshire Courtenai. VI. 268.
 Diane de Poitiers. V. 151.
 Didier roi. II. 171. 168. 169.
 Didier abbé. III. 71.
 Didon. III. 214.
 Digty. VII. 235.
 Diocletien empereur. II. 112.
 116. 122. 134. 187. III.
 251. IV. 252. VIII. 38.
 Diodore de Sicile. I. 52. 64. 76.
 97. 164. 211. 243.
 Diogene. I. 200.
 Dion-Cassius. I. 57. II. 109.
 Dominique, Saint. III. 249.
 254. VI. 24. VII. 8.
 Dominique de Soto. VII. 10.
 Dominique moine. VII. 118.
 Domitien. I. 152. 234. II. 109.
 110. 120.
 Doria. V. 196. VII. 145.
 Dormans, Guillaume de, IV.
 271. 273.
 Dorothee. II. 112.
 Drack, François. VI. 252.
 264.
 Drogen. III. 24.
 Dreguct. III. 246.
 Drusus. I. 143.
 Dubois chevalier. IV. 290.
 Dubos. V. 70.
 Ducas. IV. 214. 215. 216.
 Duchesne. III. 15.
 Dumas. II. 50.
 Dunois. IV. 137. 237. 244.
 Duperren cardinal. VII. 101.
 102. VIII. 25.
 Duplex. II. 50.
 Duplessis-Mornay. VII. 119.
 122.
 Duprat. V. 84. 150. 174. VI.
 4. VII. 8.
 Durazzo, Charles de, IV. 27.
 29. 40. 44. 178 V. 135.
 136.

E.

- E**
Ebbon. II. 224.
Eboli. (princesse d') VI. 263.
Edithe reine d'Angleterre III. 37.
Edmond. III. 242.
Edouard I. III. 262. 284. IV. 69. 70.
Edouard II. IV. 71. 108. 109. 284. V. 90.
Edouard III. III. 37-40. IV. 39. 71. 73. 77-88. 94-97. 100. 103. 105. 107. 108. 118. 158. 165. 169. 243. 264. 284. 293. V. 88. 90. 105. 141. 143. 178. 180. 200. VI. 51. 264. VIII. 155.
Edouard IV. IV. 241. V. 37. 94. 103. 105. 106.
Edouard V. V. 100.
Edouard VI. V. 197. 272. 275. 277. 281-284. VI. 266. 267.
Edouard. (Saint) I. 154. III. 37-40. 116.
Egbert. II. 244. 277.
Egilone. II. 252.
Eginhard. II. 148. 172. 192.
Eglon. I. 187.
Egmont. (comte d') VI. 219. 225. 232. VII. 52. VIII. 45.
Ela I. 189.
Elbeuf. (d') VII. 156.
Eléazar. I. 22. II. 254.
Éléonore de Guienne. III. 113. 177. 180. VI. 302.
Éléonore de Gusman. IV. 98. 99.
Éléonore Galigai. VII. 106.
Elie I. 198. 227. VI. 21. VIII. 84-85.
Elisabeth de France. VI. 263.
Elisabeth reine d'Angleterre. V. 205. 273. 281. 284. VI. 15. 135. 153. 207. 218. 226. 244. 247-249. 252. 259. 260. 263-287. 302. VII. 59. 61. 65. 73. 79. 97. 194. 214. 215. 220. 270. 279. VIII. 37. 21. 23. 139. 192.
Elisabeth reine de Hongrie. IV. 178.
Elisabeth czarine. I. 69.
Elisabeth de Bosnie. V. 136. 137.
Elisabeth Woodville. V. 95.
Elisée. I. 22. 197.
Elmacin. III. 170.
Eloi. (Saint) II. 181.
Emanuel roi de Portugal. VI. 57. 246. 247.
Emerick Tekéli. VIII. 91. 94.
Emery de Lusignan. III. 196.
Emine. II. 74.
Enguien. V. 195. 196. VI. 223. VII. 212. Voyez *Condé*.
Enoch ou Henoc. I. 224. 226. II. 44. 118. 119.
Entragues. (Bailac d') VII. 85.
Epernon. (d') VII. 35. 41. 85. 92. 98. 99. 107. 108. 156.
Epictete. II. 32. 34. 54.
Epicure. II. 35.
Epiphane. (Saint) II. 157.
Érasme. V. 217. 225.
Ératosthenes. I. 76. 100.
Eric roi de Suède. VIII. 51. 53.
Eric roi de Danemarck. II. 238.
Escale. (P) IV. 64.
Eschile. VI. 177.
Eschine. V. 155.
Escovedo. VI. 221.
Estras. I. 129. 158. 207. VI. 193.
Esloin. III. 196.
Esopo ou Lockman. II. 70.
Essex. (d') VI. 259. 277. VII. 241. 243.
Est IV. 65. V. 52. VI. 39. VIII. 25. Voyez *Mathilde* comtesse.
Estrades. (d') VII. 167. 226.
Etelvolf. III. 6.
Étéocle. I. 217.
Ethelbert. II. 211. 244. VI. 8.
Ethelrede I. II. 245.

- Etienne* roi d'Angleterre. III. 112. 117.
Etienne roi de Hongrie. V. 132.
Etienne. (Saint) I. 21. 156.
 VIII. 8.
Etienne II pape. II. 142.
Etienne III. II. 145. 146. 148-151. 185. 235. 269.
Etienne IV. II. 222.
Etienne VI ou *VII*. II. 291. 292.
Etienne VIII. II. 294. III. 144.
Etienne prêtre. III. 59.
Etiennette. II. 298.
Etoile. (P) IV. 284.
Efrées. (d') VII. 48. 54. 60. 68. 106.
Eu. (comte d') IV. 89. VIII. 190.
Eucher. II. 115.
Euclyde. II. 26. 42. VI. 195.
Eudes ou *Odon*. roi de France. II. 235. 240. 282. III. 14.
Euder. duc de Bourgogne. III. 124.
Eudes le Maire. IV. 271.
Eve. I. 213. 221. 227.
Eugene. compéiteur de *Théodose*. I. 238.
Eugene III. III. 96. 175. 269. VIII. 95.
Eugene IV. II. 277. IV. 181. 182. 185. 187. 203. 205.
Eugénie infante. (Claire) VI. 256. 261.
Euphemius. II. 257. 263.
Eusebe. I. 62. 66. 102. 103. 112. II. 107. 112. 115. 116. 120. 126. V. 254.
Eutyches. II. 138.
Ezechiel. I. 197. 201. VI. 104.
Ezzelino d'Aromano. IV. 63.

F.

- Fabius Pictor*. I. 241.
Fabricius. I. 185.
Fairfax. VII. 242. 243. 246. 248-250. 255. 256.
Farnesé. VII. 5. 7. 11. 13. 14.
 Voyez *Parme*. (Alexandre duc de)
Fatime. II. 76. 82.
Fauchet. VI. 50.
Favila. II. 253.
Favre Vefois. IV. 240.
Faufte. II. 128.
Faufte. V. 159.
Fayette. (de la) VII. 169. 170.
Fedor czar. VIII. 64.
Fedor Romanow czar. VIII. 70. 71.
Félicité. (Sainte) II. 121.
Felton. VII. 139. 224.
Fendilles. IV. 292.
Fenlon. IV. 174.
Ferdinand I empereur. V. 150. 184. 201. 204. 246. VII. 4. 16. 18. 20. 194. 196. 210. VIII. 203.
Ferdinand II empereur. V. 202. VII. 144. 150. 201-211. VIII. 54. 74. 90.
Ferdinand III. V. 202. VII. 211. 212.
Ferdinand III roi de Castille. (Saint) III. 274-277. IV. 158.
Ferdinand IV. III. 279.
Ferdinand V roi d'Aragon. III. 53. 54. IV. 48. 245. 248. 251. V. 10. 14. 36. 42. 44. 58. 62. 68. 71. 75. 81. 82. 86. 147. 169. 263. VI. 40. 42. 85. 86. 93. 212. 217. 226.
Fernando roi de Naples. V. 35. 36. 42. 44.
Fernel. VI. 195.
Ferrand comte de Flandre. III. 128.
Ferrare. (cardinal de) VI. 294.
Fertier. VII. 18. 20. 22.
Ferrière. (abbé de) II. 232.
Firmian. (comte de) VI. 49.

- Fisher*. V. 270. 271.
Fitz-Othbern. III. 40.
Flamma, la, IV. 139. 140.
Flavio Goia. VI. 50.
Flechier. VIII. 198.
Fleuri. II. 167. 191. III. 66.
 88. 193.
Fleurimont. VII. 94.
Flora. VIII. 161.
Florentin moine. VI. 165.
Florinde. II. 250.
Fo-hi. I. 89. II. 16. 17.
Foix, de, IV. 237. 272. V.
 78. 170. VII. 30.
Foix, de Saint, IV. 124.
Fondanus. II. 111.
Fonseca évêque. VI. 87. 117.
Fontaine, la, V. 162. VIII.
 185.
Fontana. VIII. 18.
Fontenelle. I. 126. 139.
Force, de la, VII. 118. 121.
 248.
Formoje. II. 283. 291. 292.
Fouquet, jésuite, II. 37.
François I. IV. 92. 176. 285.
 291. 294. V. 54. 56. 69.
 109. 111. 112. 125. 130.
 140. 142. 150. 151. 152.
 153. 155. 164. 167. 173.
 176. 201. 207. 227. 253.
 264. 267. VI. 4. 13. 298.
 299. VII. 5. 6. 36. 41. 67.
 129. 207.
François II. V. 286. VI. 14. 15.
 275. 288. 291. 300. VII.
 37. 100. 196. VIII. 192.
François dauphin. V. 192.
François II duc de Bretagne.
 V. 5. 103.
François de Guise. V. 202.
François d'Assise, Saint, III.
 198. 199. VI. 22. 23. 163.
 VII. 8.
François de Borgia. VI. 28.
Franklin. VI. 254.
Fra-Paolo Sarpi. VII. 4. 15,
 72. VIII. 28.
Frastade. II. 203.
Frédégair. I. 244. 245. II. 143.
Frédéric I., Barberousse, empe-
 reur. III. 97. 106. 111. 143.
 144. 179. 181. 185. 186.
 214. IV. 140. V. 155. VIII.
 179.
Frédéric II empereur. III. 128.
 138. 149. 201. 205. 217.
 237. 239. 257. 260. IV.
 15. 32. 53. 63. 140. 144.
 160. V. 19. VI. 38. VIII.
 179. 187.
Frédéric II roi de Danemarck.
 VII. 200.
Frédéric III empereur. IV. 213.
 251. 255. V. 6. 138. 144.
Frédéric le sage. V. 221. 229.
Frédéric roi de Suède. V. 58.
Frédéric III roi de Danemarck.
 VIII. 50.
Frédéric roi de Naples. V. 58.
Frédéric d'Autriche. III. 244.
Frédéric le beau duc d'Autriche.
 IV. 18.
Frédéric de Holstein. V. 128.
 129.
Frédéric Palatin. VII. 201-203.
 239.
Frédéric de Tolède. VII. 137.
Froissard. IV. 72.
Fromenteau. V. 84. VI. 3.
Frontenac. VIII. 82.
Fronton. II. 121. 122. 124.
Frupan, George, IV. 223.
Fulgentio. VII. 72.

G.

- Galas*, comte de, VII. 166.
Galère Maximien. II. 112. 113.
 116.
Galien. II. 92.
Galilée. V. 160. 161.
Gallicanus. II. 132.
Gallien empereur. II. 111.
Gallus. V. 20.
Gama. VI. 84.
Gandie, duc de, VI. 22.

- Garnai*, Jean de, V. 41.
Garcie, dom, II. 256. III. 53.
Garcilasso de la Vega, VI. 118.
 122.
Garnet jésuite, VII. 216.
Gassendi, VIII. 175.
Gaston d'Orléans, VII. 131.
 135. 143. 151. 154-158.
 161. 166. 171. 172. 175.
Gatien de Courtils, VIII. 214.
Gatimozin, VI. 116.
Gaubil, II. 15. III. 224.
Gaucher comte de Saint Paul,
 III. 124.
Gaveston, IV. 71.
Gautier sans argent, III. 161.
 7163.
Geanguir, VI. 183.
Geanguir mogol, VIII. 106.
Geber, II. 92.
Gédéon, I. 187.
Gelas, Saint, V. 199.
Georgis, I. 24. III. 172. 202.
 219. 236. 283. IV. 194.
 195. 199. 201. V. 60. 185.
 VI. 61. 172. 173. 180-182.
 VIII. 116. 118.
Gennadius, IV. 218.
Genséric, II. 137.
Gentil, le, VIII. 124.
Géofroi du Maine, IV. 291.
Géofroi de Viterbe, III. 4. 5.
George I. roi d'Angleterre, VI.
 152.
Gerard, Balthazar, VI. 241-
 243. VII. 85.
Gerardo, Pietro, IV. 63.
Gerberge, II. 289.
Gerbert, III. 15. 16. 19. Voyez
Sylvestre II.
Germanicus, II. 162.
Geron, IV. 51. 52.
Giasar le Barmécide, II. 92.
Gibelins, III. 138-141. 281-
 283. IV. 16. 146. 148. V.
 45. 163. VI. 139. VII. 117.
Giemshid, II. 69. 70.
Giles, III. 199. VI. 22. VIII.
 216.
Gilsere, VI. 267. 269.
- Giotto*, de, IV. 149.
Girardon, VII. 178.
Giselle, II. 46.
Giustiniani, IV. 214. VIII. 82.
Glocester, de, IV. 132. 157.
 V. 87. 88. 98. 102. Voyez
Richard III.
Godefroi de Bouillon, III. 84.
 160. 163. 166. 167. 171.
 175. 189.
Godefroy prince danois, II. 239.
Godegrand, III. 13.
Godescal, II. 280. III. 162.
 164.
Gomar, VIII. 43.
Gomer, I. 66. II. 8.
Gondebaut, IV. 286.
Gonsalve de Cordue, V. 41. 58.
 62. 66. 68.
Gontier, II. 270.
Gontran, II. 168. 269.
Gonzague, de, IV. 64. V. 33.
 VIII. 59.
Gonzales d'Avilla, VI. 35.
Gordien, II. 112.
Gorlonius, II. 112.
Goslin, II. 240. 259.
Gourgues, de, VI. 137.
Gourville, VII. 185.
Gracches, IV. 24.
Grammont, de, VII. 38. 87.
Grand, le, IV. 145.
Grandson, IV. 105.
Grange, cardinal de la, IV.
 39. 143.
Granvelle cardinal, V. 150. VI.
 232.
Gravina, V. 60.
Gray, V. 95.
Grégoire de Nazianze, Saint,
 IV. 151.
Grégoire de Nyffe, Saint, II. 198.
Grégoire I pape, II. 73. 136.
 193. 211. 279. VI. 18.
Grégoire II, II. 159. 186. V.
 241-243. VIII. 177.
Grégoire III, II. 145. 159.
Grégoire IV, II. 222. 268.
Grégoire V, III. 5. 16.

- Grégoire VI.* II. 17.
Grégoire VII. II. 173. III. 17.
 30. 44. 59. 75. 90. 105.
 109. 141. 165. 281. V. 222.
 225. VI. 130. VII. 3. 13.
 VIII. 21. 25. 26. 177.
 191.
Grégoire IX. III. 140-143.
 205. VIII. 179.
Grégoire X. III. 279.
Grégoire XI. IV. 36. 37.
Grégoire XIII. VI. 66. 247.
 248. VIII. 10. 13-15. 52.
 128.
Grégoire XIV. VII. 54.
Grégoire de Tours. I. 241. 244.
 II. 127. 143. 168.
Gresham. VI. 254. 255. 266.
Grifon. VIII. 152.
Grimoad. III. 20.
Grisey. IV. 11.
Grotius. IV. 27. VII. 168.
 VIII. 45.
Guarini. V. 156.
Guébriant. VII. 212.
Guéques (de). VI. 137.
Guéques. III. 88. 138-141.
 231. IV. 16. 148. V. 45.
 163. VI. 38. VII. 117.
Guente. III. 157.
Gueret jésuite. VI. 31. VII.
 79.
Gurin évêque. III. 129. VI.
 12. 13.
Guesc'in. (Bertrand du) IV.
 100. 106.
Gui de Dampierre. III. 124.
Gui de Spolète. II. 282.
Guibert. III. 84.
Guichardin. II. 127. III. 245.
 V. 41. 43. 64. 155.
Guiche. (la) VI. 307.
Guido. II. 293.
Guignard. (Mathieu) VI. 31.
Guignard jésuite. VII. 79-81.
Guillaume le conquérant. III. 39-
 45. 114-116. 163. IV.
 288.
Guillaume III. I. 154. VI.
 203. VII. 280. VIII. 46.
 192.
Guillaume le Breton. IV. 76.
Guillaume fier-à-bras. III. 24.
 101.
Guillaume de Longchamp. III.
 131.
Guillaume moine. IV. 6.
Guillaume de Nangis. VIII.
 187.
Guillaume le reux. III. 163.
Guillaume de Tyr. III. 159.
Guisés. (les) III. 266. VI.
 223-225. 242. 284. 286-
 290. 294-300. 306. VII.
 32-45. 57. 61. 63. 86.
 93. 103. 117. 172. 210.
 231. VIII. 21. 164. Voyez
 Léon X, Catherine et Marie
 de Médicis.
Guisé. (cardinal de) VII. 40.
 94. 111. 210. VIII. 21.
Gutton. VII. 136.
Gustave-Adolphe. VII. 141.
 143. 147. 150. 154. 159.
 206-212. VIII. 53. 54.
 58. 193.
Gustave Vasa. V. 108. 126-
 132. 239. VIII. 51. 52.
 57.
Guttemberg. II. 25.
Gui vicomte de Limoges. III.
 20.
Gyac. IV. 122.

H.

- Halde*, du, II. 23. 33. VIII. 210.
Halley. VI. 195.
Haltier, du, VII. 105.
Hamedî Kermanî. IV. 200.
Hamilton. VII. 229. 253.
Haquin roi de Norvège. III. 149.
Harrisson. VII. 259.
Harlay. VII. 30.
Harlot. III. 39.
Harmodius. V. 29.
Harold. III. 40 - 42.
Harvey. V. 254.
Harville. IV. 117.
Hastings. V. 101.
Hatucu. VI. 126.
Hay jésuite. VII. 80.
Heaton évêque. VI. 270.
Héséippe. II. 107. 110. 127.
Hélène. II. 116.
Helgaut. I. 153.
Héliogabale. II. III.
Hénault. IV. 126. V. 79.
Henri l'empereur. I. 247. II. 163. 234. 287. 288. IV. 280.
Henri II empereur. III. 5. 46. 70.
Henri III empereur. III. 7. 25. 26. 54. 74. 76. 79. 85. 86. VIII. 177.
Henri IV empereur. III. 27. 30. 74. 91. 102. 141. 171. VII. 3. VIII. 77. 192.
Henri V empereur. III. 94-97. 99.
Henri VI empereur. III. 106-109. 123. 138. 188.
Henri VII empereur. IV. 16. 17. 30. VI. 31.
Henri I roi de France. III. 18. 20.
Henri II roi de France. IV. 284. 285. 291. 292. V. 153. 201. 202. VI. 9. 13. 135. 223. 227. 286. 298. VII. 19. 41. 207. VIII. 3.
Henri III roi de France. IV. 274. 284. 296. V. 56. 84. 153. VI. 31. 239-242. 249. 250. 256. 276. 291. 302. VII. 27-46. 66. 76. 86. 98. 100. 101. 114. 197. 198. 210. VIII. 3-13. 21-23. 193.
Henri IV roi de France. II. 147. 209. III. 91. IV. 83. 134. 274. 295. VI. 15. 31. 219. 221. 238. 242. 257-260. 266. 276. 290. 296. 303. 305. VII. 3. 29. 31. 37. 46. 47. 99. 101. 103-106. 110. 112-116. 152. 157. 161. 163. 170. 171. 177. 182. 194. 196. 198. 199. 201. 211. 215. 218-220. 235. 237. 253. VIII. 17. 20-25. 28. 29. 34. 139. 153. 159. 192-203. 204.
Henri IV roi d'Espagne. V. 7-11.
Henri I roi d'Angleterre. III. 112. 116. 117.
Henri II roi d'Angleterre. III. 102. 114. 117-121. 143. 185. V. 141. VI. 302. VII. 16. VIII. 140.
Henri III roi d'Angleterre. III. 134. 138. 205. 211. 239. 241. IV. 69. VIII. 187.
Henri IV roi d'Angleterre. IV. 109.
Henri V roi d'Angleterre. IV. 48. 109. 116-121. 123-125. 127-129. 165-167. 169. 177. 178. V. 178. 245. VI. 264. 269.
Henri VI roi d'Angleterre. IV. 128. 135. V. 87. 103. 275. VI. 51.
Henri VII roi d'Angleterre. V. 7. 37. 94. 105. 106. 140. 163. 281. VI. 85. 252-274.

T. 29. *Essai sur les mœurs*. T. VIII, X.

- Henri VIII* roi d'Angleterre. *Hincmar*. II. 147. 236.
 IV. 232. V. 81. 82. 83.
 107. 109. 145. 150. 152.
 171. 176. 183. 197. 202.
 226. 262. 277. 281. 284.
 VI. 9. 267. 273. VII. 59.
 VIII. 192. 201.
Henri roi des Romains. III.
 141.
Henri cardinal et roi, dom,
 VI. 247.
Henri III roi de Castille. IV.
 199.
Henri de Portugal, dom., III.
 268. V. 17. VI. 51. 53.
Henri de Sicile. III. 237. 238.
Henri de Valois. II. 130.
Henri le noir. II. 173.
Henri de Transmare. IV. 100.
 102. V. 7. 9. VIII. 189.
Henri Stuart. VI. 279.
Henriette de France. VII. 127.
 134.
Henriques. IV. 99.
Héracléonas, empereur. II. 161.
Héractius. II. 78. 83. 87. 88.
Herbelade. VII. 42.
Herbelot, d'. I. 48.
Herbert. V. 276.
Hercule. I. 24. 127. 128. 155.
 II. 94. IV. 222. VI. 29.
Herem, Saint, VI. 307.
Héres. I. 151.
Hermas. I. 144. II. 199.
Hermès. I. 102. 247. 248.
Herminigilde. II. 249.
Hérode. I. 158. 193. 217. II.
 44. III. 158. VII. 45.
Hérodote. I. 5. II. 53. 54. 56.
 76. 97. 100. 128. 155.
 156. 166. 198. 229. 241.
 244. II. 86. 135. VI. 82.
 197. VIII. 216.
Herrera. VI. 103. 122.
Herry. VII. 263.
Hervé comte de Nevers. III.
 124.
Hervig. II. 251.
Hervique. II. 225.
Hefcham. II. 89.
Hésiode. I. 63. 64. 89. 176.
Hiaja. III. 56.
Hiao. II. 15. 16. 18.
Hilderte III. II. 148. 149.
Hilla. I. 164.
Hincmar. II. 147. 236.
Hippocrate. II. 92. IV. 86.
Hippolyte cardinal. VII. 11.
Hippolyte. I. 151.
Hiram. I. 155. 199. 229.
Hircan. I. 192.
Hare, la, IV. 244.
Hispaspe. II. 65.
Hoatfang. VIII. 120.
Holbens. V. 273.
Holftein, de, VIII. 71. 171.
Holstenius. I. 185.
Holwell. I. 83. II. 45.
Homere. I. 17. 20. 27. 97.
 118. 123. 138. 165. 172.
 176. 214. II. 22. 86. 87.
 IV. 129. V. 157.
Honoria. II. 137.
Honorius empereur. I. 236.
 238. II. 136. 137.
Honorius I pape. II. 155.
Honorius II. III. 42.
Honorius III. III. 140. 217.
Horace. I. 68. 136. 162. 242.
 II. 10. III. 22. IV. 150. V.
 62.
Hormisdas IV. II. 84.
Horn, comte de, VI. 232.
 VIII. 45.
Hornac, comte de, V. 136.
Hortensius. II. 136.
Hospital, de l', I. 93. 126. VI.
 290. 293. 307. 308. VII.
 19. 30.
Hotham. VII. 237.
Hoved. IV. 32.
Houlacou. III. 234.
Hubner. VIII. 210.
Huefcar. VI. 120. 127.
Huet. I. 66. 117. 128. 130.
Hugo. II. 293. 294.
Hugonis docteur. VII. 21. 22.
Hugues Capet. I. 153. II. 148.
 282. 289. 297. III. 13. 16.
 112. 268. IV. 249. 256. 257.
Hugues l'abbé. II. 232. III. 14.
 163. 167. 174.
Hume. I. 245.
Humfroi. III. 24. 26.
Hunjade, Jean Corvin, IV.
 205. 214. 221. V. 138.
Hus, Jean, IV. 55. 61. 188.
 189. 204. V. 143. 228. VI.
 10. VIII. 195.
Hyde, I. 54. 82.

I.

- Ibna* ou *Ibnal Arabi*. II. 167. *Isaac l'Ange*. III. 106. 186.
254.
Ibrahim. VIII. 76-79.
Idamante. I. 165.
Idoménee. I. 165.
Iesid. II. 88.
Ignace, Saint, II. 1 7. 121.
VIII. 195.
Ignace de Loyola, Saint, VI.
25-28. 31. 166.
Ignace patriarche. II. 273.
274.
Illuminé. III. 198.
Imbercourt. IV. 255.
Imiar. II. 86.
Inachus. I. 110.
Innocent II pape. III. 32. 33.
94. 95. 271.
Innocent III. II. 147. 172. III.
109-111. 125-127. 133.
190. 193. 248. 249. 255.
257. 273. 282. VI. 37.
Innocent IV. I. 24. III. 143-
146. 148. 149. 217. 231.
232. 238-241. VII. 13. VIII.
179.
Innocent VI. V. 143.
Innocent VIII. V. 33. 40. 51.
Innocent X. VI. 29.
Iphigénie. I. 165.
Irene. II. 174. 194-197. 257.
262. 264. IV. 203. 210.
Irenée. I. 148.
Ireton. VII. 249. 255. 266.
- Isaac l'Ange*. III. 106. 186.
191. 192.
Isabella Olorio, dona, VI. 220.
Isabelle d'Arragon. V. 9-14.
17.
Isabelle de Bavière reine de
France. IV. 114. 125.
Isabelle de Castille. IV. 248.
257. V. 42. 147. 150. 263.
VI. 40. 42. 85-87. 93. 216.
VII. 183.
Isabelle de France reine d'An-
gleterre. IV. 71. 284.
Isabelle de France reine d'EC-
pagne. VI. 220. 227.
Isabelle de Lorraine. IV. 282.
Isaie. I. 197. 199. 200. 223.
II. 45.
Isoseth. I. 189.
Isidore cardinal. IV. 213. 218.
Isidore Mercator. II. 199.
Isis. I. 23. 63. 110. 111. 135.
155. 170. 175. 196. 203.
II. 125.
Ile Adam, P. IV. 118.
Ile, Belle, VIII. 214.
Ile, de P, VIII. 186.
Ismaël. I. 72. II. 99.
Ismaël Sopht. V. 185. VI. 190.
91 VIII. 74. 101.
Israël. I. 201. 228. Voyez
Jacob.
Istape. I. 144.
Iven ou Iventi. VIII. 118. 161.

J.

- Jacob*. I. 22. 39. 65. 189. *Jacques V*. V. 141. 142.
214. 228. V. 21. Voyez *Jacques VI*. V. 141. VI. 279.
Israël. *Jacques VII*. V. 142.
Jacques I roi d'Ecosse. V. 141. *Jacques IV*, roi d'Arragon. III.
VI. 153. VII. 203. 215. 263. 280.
222. 225. 241. *Jacques de Bourbon*. IV. 67.
Jacques II. V. 141. VII. 150. *Jacques* cardinal. III. 142.
261. *Jacques*, Saint, II. 120.
Jacques III. V. 141. *Jacques d'Arvelk*. IV. 78.
Jacques IV. V. 141. *Jacques Pierre*. VIII. 37.

- Jadus*. I. 211. 212.
Jaffier. VIII. 37.
Jagellons. V. 118-121. VI. 8.
Jabel. VII. 273.
Jaldabaff. I. 144.
Jannes. I. 161.
Janvier, Saint, VIII. 3.
Japhet. II. 7.
Jaraslau. III. 18. 19.
Jarnac. IV. 291.
Jars, de, VII. 160.
Jaurigni. VI. 241.
Jean-Baptiste, Saint, II. 104.
 V. 278. VI. 193. VIII. 8.
Jean, Saint, I. 148. II. 108.
 117. VI. 73.
Jean I empereur. IV. 193.
Jean II empereur. IV. 193.
Jean roi de France. IV. 33. 84.
 89-98. 100. 107. 160. 231.
 243. 250. 271. 283. V. 94.
 179. VII. 65. VIII. 190.
Jean sans terre, roi d'Angle-
 terre. III. 122-128. 131-
 135. 138.
Jean Sobieski roi de Pologne.
 VI. 211. VIII. 60. 90. 94.
Jean Basilowitz, ou *Basilides*
 czar. V. 108. 113-115.
 VIII. 64-70.
Jean roi de Suède. VIII. 53-
 56.
Jean roi de Danemarck. V.
 114.
Jean roi de Bohême. IV. 17.
Jean II roi de Castille. IV. 48.
Jean I roi de Portugal. VI. 51.
Jean II roi de Portugal. VI. 55.
 80. 85.
Jean II pape. II. 140.
Jean VIII. II. 233. 234. 276-
 279. 291.
Jean IX. II. 292.
Jean X. II. 292. 293. III. 3.
Jean XI. II. 293. 294.
Jean XII. II. 295-299. III.
 143. V. 146.
Jean XIV. III. 3.
Jean XVI. III. 5.
Jean XVIII. V. 132.
Jean XIX. V. 132.
Jean XXII. III. 265. IV. 18-
 22. VI. 39. VIII. 16.
Jean XXIII. IV. 44-46. 48-
 50. 56. 59. 109. 182.
Jean duc de Bourgogne. IV.
 113. 114. 120. 121. 177.
 192. 236.
Jean de Bragance. VI. 45.
Jean cardinal. II. 299.
Jean Bermudes. VI. 82.
Jean de Bourbonnais. V. 149.
Jean Chrysostome, Saint, II.
 118.
Jean le Clerc. VI. 9.
Jean de Gand. V. 103.
Jean de Gouge. IV. 95.
Jean de Leyde. V. 247-248.
Jean de Matha. VI. 32.
Jean moine. III. 266.
Jean de Procida. III. 245. 246.
Jean le Roi moine. VII. 46.
Jean de Salsbad. V. 124.
Jean de Vienne. IV. 84.
Jean Zimisces. III. 154.
Jeanne I de Naples. IV. 67-68.
 110. 145. 149. VI. 285.
Jeanne II de Naples. III. 257.
 IV. 23. 25-30. 40. 67. 68.
 V. 134.
Jeanne de Castille. IV. 103. V.
 8-10. 204.
Jeanne de Navarre. VI. 221.
Jeanne de Seymour. V. 272. 273.
 277. VI. 267.
Jeanne Gray. V. 281. VI. 267-
 269.
Jeanné. I. 192.
Jeannin. VI. 258.
Jéhu. I. 189. 202.
Jéhud. I. 164.
Jemitz empereur du Japon.
 VIII. 130.
Jephté. I. 20. 167. 187. VI.
 111.
Jérémie. I. 21. 167. 197. 201.
Jéroboam. I. 189.
Jérombal. I. 63.
Jérôme, Saint, I. 216. III.
 156. V. 226. VI. 97.

- Jérôme de Prague.* IV. 59. 60. 188. 189. V. 143. VII. 195.
Jethro. I. 168. 181.
Jezebel. I. 202.
Joab. I. 189.
Joas. I. 189.
Job. I. 222. 226. H. 66. VII. 74.
Joiadad. I. 189.
Joinville. II. 208. III. 209. 214. V. 214. VIII. 154.
Jonathas. I. 176. VII. 21.
Joram. I. 189. 202.
Jornandes. II. 135.
Josaphat. I. 197.
Joseph patriarche. I. 225. II. 118.
Joseph II empereur. III. 144. VI. 36.
Joseph capucin. VII. 126. 127. 151.
Josèphe Flavien. I. 27. 115. 118. 137. 138. 159. 160. 190. 191. 207. 212. 222. 229. 230.
Josias. I. 129.
Josse empereur. V. 143.
Josué. I. 63. 66. 102. 128. 169. 183. 186. 229.
Jouvency jésuite. VII. 54. 79. 80.
Joyeuse. IV. 284. VII. 35.
Joyeuse, cardinal de. VIII. 29.
Juan d'Autriche, dom. VI. 209. 212. 219. 236. 237. VII. 192.
Juba. VI. 212.
Juda. I. 244. V. 21. VI. 193.
Jude, Saint. I. 224. 227. II. 44. 110. 119. 120. 127.
Judith. VI. 242. VII. 277.
Judith impératrice. II. 221. 223.
Jules II pape. IV. 64. 224. V. 16. 64. 65. 69. 83. 154. 163. 209. 211. 217. 263. VIII. 19. 20. 34.
Jules africain. I. 112.
Julien cardinal. IV. 188. 204. 206. V. 118.
Julien comte II. 250. 252. 257. III. 59.
Julien empereur. I. 46. 125. H. 8. 134. 265. 267.
Justin, Saint. I. 144. 147. II. 94. 117. 127.
Justine. V. 242.
Justinien I empereur. II. 24. 73. IV. 86. 217. VIII. 19.
Justinien II. II. 262.
Juvenal. I. 108.
Juvenel, Jean. IV. 115. 117. 124.

K.

- Kaled.* II. 88.
Kara Mustapha. VIII. 92. 94.
Kempfer. VI. 265. VIII. 29. 30.
Kepler. VII. 199. 201.
Kicum. VIII. 116.
Kincum. VIII. 116.
Kirker. I. 103. II. 38.
Kokbeker. VIII. 130.
Kouli-Kan. Voyez *Sha-Nadîr*.

L.

- Laboureur*, le, V. 214.
Lactance, II. 114. III. 252.
Ladislas roi de Hongrie et de Pologne. IV. 203-206. V. 7. 118. 138.
Ladislas Sigismond roi de Pologne. VIII. 58. 59. 70. 71.
Ladislas Albert, V. 138.
Ladislas de Bohême, V. 139.
Lafiteau, I. 38-40.
Laguette, IV. 231.
Laines, VI. 28. 294. VII. 21.
Lambert, V. 271. VII. 266.
Lamp, VI. 171.
Lancastre, ducs de, II. 290. IV. 108. 109. V. 88. 92. 93. 103. 105. 282. Voyez *Henri IV* roi d'Angleterre.
Lancelot roi de Naples. IV. 43-46. 48. 67.
Landino, V. 32.
Landois, V. 103.
Landon, II. 292.
Lanfranc, III. 65.
Langeat, VI. 11.
Langlois, VII. 62.
Lanoy, V. 174. 179.
Lansberge, Mathieu, I. 141.
Laokun, II. 35. 36.
Larcher, IV. 125.
Lare, dom Diègue de, III. 55.
Lascaris, III. 196. 218. IV. 189. 209. V. 32.
Law ou *Lasi*, VI. 143.
Laval, mademoiselle Gui de, IV. 282.
Laud, VII. 229. 243.
Lauze, IV. 147.
Lautrec, V. 170. 171.
Legris, IV. 290. V. 148.
Leibnitz, VI. 89.
Lévesfre, de, VI. 244.
Lenex, de, VI. 282.
Léon l'Arménien, II. 262.
Léon Plaurien, II. 158. 162. 194. 262.
Léon le philosophe, II. 262. 265. III. 154.
Léon IV empereur. II. 264.
Léon I pape, Saint, II. 137. VI. 33. 174.
Léon III, III. 171. 235. IV. 186.
Léon IV, II. 258. 268.
Léon VIII, II. 299. 300.
Léon IX, III. 7. 25-28. 33. VIII. 178.
Léon X, V. 109. 126. 152. 165. 171. 205. 209-211. 216. 217. 220. 221. 226. 239. 259. VI. 4. 6. 7. VIII. 4. 20. 33.
Léon juif, III. 32.
Léon prêtre, II. 291.
Léonce, II. 262.
Léonidas, IV. 225.
Léopold empereur. VII. 191. 194. VIII. 91-93.
Léopold archiduc. VIII. 198.
Lerne, cardinal de, VII. 183. 190. 191.
Lerne, duc de, VII. 221.
Lesdiguieres, VII. 55. 114. 116. 117. 121. 123. 136. 155.
Lévi, VI. 193.
Leuvigilde, II. 249.
Liceran, VII. 92.
Licinien, II. 128.
Licinius, II. 128.
Licurgue, I. 247. IV. 326. V. 244. VI. 165.
Lilio, VIII. 13.
Lin pape. II. 107. 108.
Lindsey, VII. 140.
Linna, VI. 51.
Lisching, VIII. 79. 120-123.
Livrot, IV. 296.
Liuvu, II. 249.
Locke, I. 122. 126. 132. V. 51. VI. 152. 157.
Lognac, VII. 42.
Loiseau, IV. 257.
Long, le, VIII. 213.
Longin, I. 129.
Longueville, de, VII. 96.
Lopes de Véga, V. 157.
Loredano, V. 71.

- Lorrain, cardinal de*, III. 266.
VI. 14. 288. 289. 300. VII.
21. 25. 33.
Lot, I. 77. 131. 221.
Lothaires, II. 215. 220. 223-
225. 228. 231. 233. 258.
268-273. 297. III. 32. 33.
94. 100.
Lout, IV. 274.
Louis I, le faible ou le débon-
naire, roi de France. II.
175. 218. 228. 250. 254.
255. 273. 276. III. 13. 79.
90. 152. V. 8. VIII. 107.
139.
Louis II le bégue, II. 234. 235.
Louis IV d'outremer, II. 289.
III. 9. 14.
Louis VI le gros, roi de France.
III. 112. IV. 161. VI. 269.
Louis VII le jeune, II. 147. III.
112. 115. 118. 119. 176-
180. IV. 288.
Louis VIII, III. 132. 138. 186.
253. 255. IV. 129. VIII.
136. 153.
Louis IX, Saint, III. 38. 142.
143. 204. 215. 217. 219.
232. 237. 240. 244. 245.
255. 257. 259. 262. 275.
276. 280. IV. 67. 111. 126.
158. 163. 167. 170. 176.
186. 189. 231. 279. 288.
293. V. 18. 134. 136. 180.
VI. 38. 197. 199. VIII.
153. 185. 188.
Louis X Hutin, IV. 9. 74-76.
89. 162.
Louis XI, IV. 136. 138. 175.
232. 236. 251. 254. 261. 265.
V. 6. 7. 13. 26. 37. 53. 94.
98. 100. 148. 159. 160.
172. VI. 24. 31. VII. 175.
Louis XII, IV. 64. 67. V. 3.
44. 53. 69. 72. 75. 145.
147. 150. 153. 165. 168.
170. 189. 264. VI. 3. 267.
269. 286. 303. 304. VII.
67. VIII. 200.
Louis XIII, II. 267. VII. 105.
108. 109. 110. 113. 115.
127. 130. 132. 135. 137.
139. 140. 141. 142. 149.
146. 148. 152. 158. 160.
165. 169. 171. 173. 177.
183. 190. 204. 220. 221.
222. 241. VIII. 34. 215.
Louis XIV, I. 208. II. 64. 92-
III. 128. 284. IV. 110. 274-
275. 285. 296. V. 41. 162.
182. VI. 69. 136. 138. 142.
143. 154. 220. 235. 243.
250. VII. 87. 100. 110.
114. 117. 148. 178. 179.
207. 273. 279. 281. VIII.
34. 42. 49. 79. 81. 91.
168. 196. 198. 203. 205.
Louis XV, II. 246. III. 38. VII.
87.
Louis XVI, III. 38.
Louis H empereur, II. 271.
Louis d'Anjou roi d'Hongrie,
IV. 25-30. 44. 45. V. 134-
135.
Louis de Bavière, II. 227-232.
IV. 18-22. 30. 32. 63. 78-
79. 158. VI. 39.
Louis de Germanie, II. 233.
Louis de la Cerda, VI. 51. 52.
Louis de Tarente, IV. 26.
Louis le Maure, V. 38. 42. 54-
56. 57. 79. 151.
Louis prince allemand, II. 283-
284.
Louis-Amédée, VII. 170.
Louise de Savoie, V. 173.
Louvois, VIII. 214.
Luc, Saint, I. 146. II. 117-
210. III. 114.
Luc d'Achéry, IV. 75.
Luc Gauric, VII. 28.
Lucius, I. 110.
Lucius II, III. 49. 95. 96.
Lucrece Borgia, V. 52.
Lucrece dame romaine, I. 53.
II. 251.
Lucrece poète, II. 279. IV.
150. V. 280.
Lucullus, VIII. 202.
Ludlow, VII. 138. 262.
Luines, de, VII. 104. 107-
108. 109. 115. 116. 118-
119. 123.

- Luitprand. II. 279 295. III. 8. 231. 237. 239-244. 246.
 Luna. IV. 42. 43. 48. 49. 252-254. 269. 276. VI.
 VII. 18. 10. 21. 25. 43. 190.
 Lusignan, Gui de, III. 182. Luxembourg, de, IV. 248.
 184. 186. Lycæon. I. 164.
 Luther. V. 164. 196. 219. Lysimaque. I. 229.

M.

- M**achabées. I. 191.
 Machiavel. II. 127. IV. 2. 63. V. 29. 38. 66. 156.
 210. 215. VI. 304.
 Madies. H. 60.
 Maffredo. III. 290.
 Magellan. VI. 127-130. 159.
 Magnumd roi de Perse. VIII.
 103. 104.
 Magnus roi de Suède. III. 265.
 Mahamad-Sha mogol. VIII.
 109-112.
 Mahmoud. V. 185. VI. 180.
 VII. 96.
 Mahomed-ben Joseph. III. 272.
 Mahomet, prophète, I. 70.
 72. 73. 141. 182. II. 62.
 73-83. 85. 86. 88. 89.
 92-101. III. 142. 150.
 157. 165. 173. 199. 208.
 219. IV. 218. V. 60. 249.
 VI. 215. VIII. 94. 95.
 122. 154. 155. 171-175.
 197.
 Mahomet I sultan. IV. 198.
 203.
 Mahomet II. I. 240. III. 191.
 IV. 197. 204-207. 210.
 218. 221-225. 231. V. 39.
 138. VI. 41. 196. VIII.
 95. 154.
 Mahomet III. VIII. 73.
 Mahomet IV. VIII. 80. 87.
 90. 92. 94. 95.
 Maigrot. I. 93.
 Mailla jésuite, de, VIII. 121.
 Maimbourg. II. 158. III. 69.
 VI. 12. VII. 41. VIII. 62.
 138.
 Maimonide. I. 183. V. 21.
 Majorien empereur. VI. 33.
 Maître, Jean le, IV. 274.
 Malagrisa jésuite. VIII. 193.
 Malandrins. IV. 100.
 Malatesta. IV. 45. VI. 39.
 Malepsina. III. 246.
 Malherbe. VII. 112.
 Mambres. I. 161.
 Manabem. I. 189. 190.
 Manassé. I. 190. 197.
 Manchester. VII. 244. 246.
 Manco Capac. I. 18. 24.
 Mandog roi de Lithuanie. III.
 149.
 Manes. III. 69. VIII. 173.
 Manéthon. I. 27. 63. 76. 89.
 100. 102.
 Manfreddo ou Mainfroi. II. 206.
 III. 144. 148. 237-245.
 V. 33.
 Mansfeld. VII. 129. 204.
 Manuel. III. 191. IV. 199.
 Marc, Saint, II. 117. VIII. 80.
 Marguerite de Parme. VI. 232.
 Marc-Aurèle. II. 54. III. 134.
 208. 265.
 Marcel. II. 107. IV. 93.
 Marcellus. I. 143.
 Marche, de la, V. 90. 92.
 Marcillo Ficino. V. 32.
 Marcomir. II. 109.
 Marco Paolo ou Marc Paul. II.
 42. III. 231. VI. 61. 104.
 Marcusse. II. 201. 217.
 Marguerite d'Anjou. V. 87-99.
 Marguerite de Bourgogne. IV.
 74.
 Marguerite de Lorraine. VII.
 160. 161.
 Marguerite de Navarre. VI. 13.
 VII. 37.
 Marc-Antoine. I. 192.
 Marguerite Waldemar reine.
 V. 123.
 Marguerite gouvernante des
 Pays-Bas. V. 163.

- Marguerite* princesse. VII. 14.
Mariana jésuite. VII. 45.
Marie d'Angleterre. V. 83.
 152. 273. 281-286. VI. 9.
 93. 218. 222-226. 266-269.
 278.
Marie d'Arragon. III. 69. 70.
 273.
Marie d'Autriche. VI. 49.
 VII. 191.
Marie de Bourgoigne. IV. 255.
 260. V. 5. 7.
Marie de France. VI. 274.
Marie de Hongrie. V. 134. 135.
 137.
Marie de Lorraine. V. 142.
Marie de Médicis. II. 267.
 VII. 85. 98. 99. 103. 104.
 108. 109. 125. 131. 144.
 146. 151. 152. 163. 228.
Marie reine de Naples. III.
 264.
Marie princeſſe d'Orange.
 VII. 237.
Marie de Portugal. VI. 220.
Marie Stuart. IV. 243. V. 142.
 197. 286. 287. VI. 252.
 253. 274. 277-285. VII.
 61. 73. 226. 255.
Marie, la belle. II. 78.
Marigny. IV. 126.
Marillac. VII. 146-150. 158.
Marina, dona. VI. 108. 112.
 114.
Marion. VI. 160.
Marion Delorme. VII. 124.
Marius. I. 236. II. 135.
Mark, de la. IV. 292.
Marlé. VIII. 196.
Marot, Clément. V. 199. VI.
 13. 294.
Marozie. II. 292-294. III.
 3. 7.
Marquemont. VII. 128.
Marſigli. IV. 231. 232. VI.
 202. VIII. 75.
Martin IV pape. III. 263. IV.
 293.
Martin V. IV. 51. 181. VIII.
 180.
Martin de Tours, Saint. III.
 61.
Martine impératrice. II. 261.
Martinus cardinal. V. 150.
 VII. 4. 16. 211.
Martorillo, François. IV. 245.
 VI. 24.
Maſſiniſſa. VI. 212.
Mathias archiduc, puis empe-
reur. VI. 237. 239. VII.
 199. 202. VIII. 74.
Mathias Corvin. V. 138.
Mathilde comteſſe. III. 74. 78.
 81. 84-88. 92. 94. 95.
 105. 110. 144. IV. 19. 36.
 65. V. 32. VIII. 24.
Matthieu, Saint. I. 193. 217.
 II. 117. III. 114.
Matthieu, anabaptiſte. V. 247.
Matthieu historiographe. VI.
 305. VII. 83. 84.
Matthieu jéſuite. VII. 52.
Matthieu Paris. III. 242. 259.
Maugiron. IV. 296.
Mauregat. II. 253. 254.
Maurice empereur. II. 73. 261.
Maurice de Saxe. V. 202. VII.
 14. 16.
Maurier, du. VIII. 44.
Maxence. II. 116. VIII. 135.
Maximien. II. 128.
Maximien Hercule Céſar. II.
 114.
Maximilien I empereur. IV.
 64. 66. 87. 239. 255. V.
 5. 8. 36. 54. 55. 69. 70.
 71. 73. 75. 78. 82. 125.
 139. 145. 149. 163. 166.
 204. 213. 221. 245. VI. 76.
Maximilien II. VI. 208. VII.
 196. 197. VIII. 5. 13.
Maximilien de Bavière. VII.
 201-205. VIII. 57.
Maximin. II. 112. 130.
Mayenne, de. VI. 256. 258.
 VII. 43. 51. 52. 55. 56. 63.
 64. 89. 94.
Mazarin cardinal. V. 174. VII.
 114. 153. 193. VIII. 214.
Maupeou, chancelier de. V.
 85.
Médée. VI. 199.
Médicis, les. II. 64. IV. 126.
 V. 27-32. 38. 45. 46. 175.

177. 184. 202. 209. 263. *Moine*, le, cardinal. III. 287.
 VII. 11. 17. Voyez *Léon X*,
Catherine et Marie de Médicis.
Mespham. III. 145.
Mégrin, Saint, VII. 42.
Melancton. V. 180.
Melchior Lucin. VII. 17.
Melchior. IV. 11.
Mélesala. III. 207-209.
Méle seraph. III. 215.
Méledin. III. 198. 201. 202.
Méliorati. IV. 41.
Ménager. IV. 274.
Menes. I. 155.
Mequines. VI. 201.
Mercœur, de, VII. 63.
Mergue Martin. VIII. 171.
Mezezeau. VII. 139.
Méton. VII. 12.
Mézérai. II. 297. IV. 75. 85.
 127. VI. 227. 306. VII.
 48. 85. VIII. 160. 186.
Michée. I. 197.
Michel-Ange. I. 157. VII. 68.
 VIII. 19. 30.
Michel le bégue empereur. II.
 257. 263.
Michel Coribut roi de Pologne.
 VIII. 60.
Michel Curopalate. II. 262.
Michel Ducas empereur. III.
 31.
Michel Fédérovitz czar. VIII.
 70. 71.
Michel le jeune. II. 264. 265.
 267. 273. 275.
Michel Papblagonate. III. 154.
Michon. VII. 43.
Michlas duc de Pologne. II.
 46.
Midleton. I. 184.
Milon. III. 249.
Miltiade. I. 114. IV. 225.
Milton. II. 44.
Mings. VI. 173. VIII. 118.
Minos. I. 110. 117. 118. 171.
 247. 248.
Miphiosetb. I. 189.
Mirabel. VII. 129. 146.
Mirziflos. III. 192. 195.
Mohammed le Carifmin. III.
 220. 224. 227.
Mohavia. II. 88.
Moise. I. 21. 102. 128. 130.
 136. 161. 168. 178. 184.
 188. 214. 221. 227. 229.
 II. 9. 118. 157. III. 142.
 181. VI. 104. VII. 282.
Molay, Jan de, IV. 6.
Moliere. VIII. 185.
Molina jésuite. VII. 80.
Molon. I. 229.
Molucco. VI. 246.
Mona desco Ludovico. IV. 20.
Monck. VII. 270.
Mencornillon. III. 226.
Mondar. II. 78.
Monluet, de, VII. 88.
Monnoye, la, VIII. 215.
Montagne. I. 126.
Montagu. IV. 231.
Montbrun, St André, VIII. 80.
Montcagle. VII. 218.
Montchal. VII. 125.
Montecuculi. VI. 193. VIII.
 91.
Monteil évêque. III. 166.
Montemar, duc de, VI. 217.
Montepulciano, Bernard Poli-
 tien de, IV. 17.
Montesquieu. I. 126.
Montesquieu. VI. 302.
Montezuma. VI. 44.
Montfort, de, III. 137. 255.
 IV. 80. 81. 96. V. 90.
Montigni. VI. 232. VII. 78.
Montlhéri, de, III. 112. VIII.
 158.
Montlus évêque. VII. 19.
Montmouth. VII. 282. 283.
Montmorency. V. 160. 191.
 194. VI. 223. 232. 261.
 269. 288. 294. 296-300.
 VII. 130. 131. 136. 145.
 146. 155-159.
Montpensier. II. 284. VII. 161.
 Voyez *Bourbon*.
Montresor. VII. 190.
Montross, de, VII. 257.
Montsrau, dame de, IV. 240.
Moret, de, VII. 157.
Morgan. VI. 147.
Morland. VII. 61.
Morlas. VII. 88.
Moro. VIII. 129-131.

- Morefmi. VIII. 80-83. 94.
Mortimer. IV. 72. 73.
Morus, Thomas, V. 270.
Motaſſem. III. 152.
Motezuma. VI. 109-115.
Mothe le Vayer, la, I. 126.
Motteville, de, VI. 158.
Mouchi. VI. 14.
Mouſk. III. 259.
Mulei Iſmaël. III. 199. VI. 217. VIII. 80.
Mulei-Mehemed. VI. 245.
Munſer. V. 244-245.
Muratori. III. 130.
Murray, comte de, VI. 278-282.
Muſa. IV. 196-198.
Muſſus. IV. 142.
Muſtapha, IV. 196. VIII. 75. 95. 96.
Muſtapha Kuprogli. VIII. 94. 95.
Muza-Sopbi. VIII. 102.
Muzza. II. 252.
Myri-Veiſ roi de Perſe. VIII. 102. 103. 106.

N.

- N**aaman. I. 22.
Nabonaſſar. I. 48. 49.
Nabuchodonuſor. I. 22. 98. 131. 153. 201. 212. III. 118. 193.
Nabuſardam. I. 158.
Nadab. I. 189.
Nani. VII. 106. VIII. 37.
Narſes. II. 140. VII. 48.
Naffau, de, V. 5. VI. 230-245. VII. 181. Voyez Adolphe de Naffau et Orange.
Naffer. III. 225.
Nathan. VIII. 85. 86.
Navailles, de, VIII. 81.
Navarette moine. II. 34. 38. VIII. 202.
Neſſaire. II. 207.
Nehemie. I. 158. 159. 191. VI. 193.
Nemours, de, V. 62. VII. 94.
Neron. I. 137. 173. II. 104. 108. 119. III. 4. 106. IV. 41. V. 65. VII. 79.
Nerva. II. 110.
Neſtorius. I. 237. II. 138.
Nevers, de, VII. 104. 111.
Neuilli. VII. 93.
Neyton. I. 126. 184. II. 16. V. 51. VI. 68. 89. 157. 195. VIII. 13.
Nicephore empereur. II. 257. 262. III. 31.
Nicephore Rhocus. III. 8. 154.
Nicetas Coniſtes. III. 157. 192. 193.
Nicolas I jéſuite, roi. VI. 171.
Nicolas I pape. II. 270-272.
Nicolas II. III. 28. 32. 94.
Nicolas III. IV. 282.
Nicolas IV. III. 263. V. 133.
Nicolas V. IV. 159. 187. VI. 5. VIII. 15. 19.
Niecamp. II. 62.
Nigri jéſuite. VII. 54.
Ninus. I. 48.
Nitard jéſuite, cardinal. VII. 192. 193.
Nitard. IV. 280.
Noailles. IV. 123. 124.
Noé. I. 112. 117. 128. VI. 88. VIII. 211.
Noſſodei Florentin. IV. 4.
Nogaret. III. 289. 291.
Nogent. IV. 115.
Nonotte ex-jéſuite. II. 130. 132.
Noradin. III. 183.
Norbert, Saint, VI. 22.
Norfolk. VI. 256. 283.
Noſtradamus. I. 28. 143.
Novatien. II. 155.
Noue, de la, VII. 96.
Nouſhirvan, ou Caſtres. II. 72.
Nugnes. I. 183.
Numa Pompilius. I. 182. 247. V. 24. 237. VIII. 11.
Num. I. 168.

O.

- O**, marquis d', VII. 35.
Obdam. VIII. 49.
Ochafiar. I. 189. 227.
Ochus. I. 99.
Octai - Kan. III. 231. 232. 233. VI. 172.
O tave. VIII. 198.
Octavien Sperco. II. 294.
Odet Daidie. IV. 240.
Odet de Chatillon cardinal. VI. 299.
Odillon, Saint, III. 68. 69. 75.
Odin. I. 24. H. 209.
Odipe. II. 72.
Ogyes. I. 111. 112. 115.
Oj da. VI. 89.
Oldecorn jésuite. VII. 217.
Oliva jésuite. VII. 273.
Olivares. VII. 133. 134. 136. 184. 188. 191. 221.
Olivierotto. V. 60.
Olonois, P. VI. 146.
Olopién. II. 38.
Omar. I. 99. 104. 195. H. 77. 84-88. 104. III. 157. V. 110. VI. 182. 189. 190. VIII. 103. 149.
Onias. I. 191.
Ooliba. I. 202.
Oolla. I. 202.
Opas. H. 251. 252. III. 59.
Oppède, Jean Meynier d', VI. 11-13.
Orange, princes d', IV. 127. VI. 219. 220. 257. 260. 263. VII. 117. 147. 154. 181. 197. 258. VIII. 44-46. 164. Voyez *Nassau*.
Orcan. IV. 191. 203.
Oreste. I. 81. H. 217.
Origène. I. 110. 170. 227. V. 255. VII. 48.
Orléans, Louis d', avocat. VII. 57. 58.
Ornano. VII. 131. 132.
Orphée. I. 110. 118. 119. 123. 127. 172. 247. II. 54.
Orte, vicomte, VI. 307.
Ortogrul - Beg. III. 152.
Ofée. I. 189. 197. 203. VI. 193.
Ofander. V. 222.
Chris. I. 28. 164. H. 34. V. 24.
Osman prince. VIII. 75.
Osman Sultan. VIII. 58. 75.
Ottoman tige des Osmanlis. IV. 190. 216.
Ostat, cardinal d', VIII. 25.
Ostone, d', VIII. 36.
Othman. II. 88.
Othons. II. 173. 178. 279. 284. 287. 289. 295. 299. III. 3-8. II. 16. 19-27. 25. 50. 69-71. 80. 98. 100. 101. 109. 110. 128. 131. IV. 16. 28. 35. V. 27. 146. 147. 182. VIII. 4. 158. 177. 179.
Othon III. H. 173. III. 50. IV. 65.
Othon de Brunswick. IV. 28. 29.
Ottocare. III. 260. 261.
Ottoman moine. VIII. 78.
Ovide. I. 127. 131. VI. 176.
Omin. VII. 77. 86.
Oulougbeg. IV. 201.
Owaca. III. 55.
Oxenfiern. VII. 164. 165. 211.
Ozius. VII. 58.

P.

- P**
Pachimère. II. 46. 217.
Palafox, dom Jean, VI. 29.
Palavicini. V. 170. VII. 4.
Paléologue, Melmoth, IV. 223. V. 41.
Paléologues. II. 277. III. 217. 218. IV. 182. 184. 190. 193. 203. 210. V. 41. VI. 215.
Pallade. I. 86. II. 54.
Palliano, de, VIII. 4.
Pandolphe. III. 126.
Papebroc. H. 124.
Parennin. II. 26. 27.
Parme, Alexandre duc de, I. 211. VI. 219. 238. 241. 243. 257. 275. VII. 54. 55. 165. VIII. 30. Voyez *Farnese*.

- Parraënon*. I. 212.
Pascal, Blaise, V. 50.
Pascal II. III. 92. 93. 141.
Paschase Rabert. III. 64. V. 222.
Pasquier, Etienne, I. 75. VII. 246.
Pastourel. IV. 271. 273.
Patavin chevalier. IV. 290.
Patrocle. I. 165.
Paul Emile. I. 235. IV. 97.
Paul, Saint, I. 144. 147. 216. 225. II. 108. 118. 131. 132. 137. 172. 202. V. 237. VI. 6. VII. 4. 6.
Paul III pape. V. 185. 201. 271. VI. 7. 26. 28. 238. VII. 5-7. 11-12. VIII. 9.
Paul IV. V. 204. VI. 48. 222. 227. 286. 294. VIII. 3. 4.
Paul V. VII. 71. VIII. 6. 26. 27. 29.
Paul-Jove. V. 40. 64. 77. VIII. 33.
Paul-Orose. I. 211.
Pausanias. I. 119. 164. 174. II. 240.
Pax. IV. 139.
Peyanotos. VIII. 82. 83. 89.
Pazzi. V. 29. 30. VI. 287.
Pedre de Tolède, dom, VII. 71. VIII. 36.
Pedre le severe, dom, V. 36.
Pelage, dom, IV. 214.
Pelage Albano. III. 200.
Pelage sectaire. II. 210.
Pelage Teudomer. II. 253. 255.
Pelleve, cardinal de, VII. 63.
Pelops. I. 151.
Pellart. VI. 72. 160.
Pembroke, comte de, III. 120.
Pen, Guillaume, VI. 154-156.
Pennington, Jean, VII. 138.
Pepin. II. 143-152. 160. 163. 167. 170. 175. 177. 182. 183. 185. 186. 195. 220. 227-229. 239. 268. 288. 296. III. 27. 92. IV. 257. 262. V. 185.
Perci. VII. 217. 218.
Pérefine. VII. 48.
Pérés. VI. 85. 217. 221. 263.
Péroties. V. 155.
Périgord, comtesse de, IV. 158.
Périn Tomasel. IV. 41.
Perkins. V. 106.
Perfan. VII. 105.
Persee. I. 24. 114. 130.
Pescaire. V. 175.
Pesché, Saint-Chamans du, IV. 117.
Pétan. I. 113. VIII. 211.
Petit, Jean, IV. 52. 122.
Pétrarque. IV. 23. 145. 146. 148. 152. V. 49.
Petrucci cardinal. V. 211. VIII. 4.
Phacée. I. 189.
Phaccia. I. 189.
Pharamond, II. 109. 266. VIII. 216.
Pharaon. I. 76. 161. 178.
Phérocide. I. 26.
Philippe empereur. II. 111. 112. III. 109. 110.
Philippe le magnanime. V. 241.
Philippe II roi d'Espagne. IV. 126. 285. V. 13. 183. 203. 205. 284. VI. 30. 46. 47. 49. 93. 125. 133. 184. 208. 211. 217-265. 268. 269. 275. 284. 295. VII. 15. 18. 25. 36. 49. 54. 55. 59. 63-65. 73. 180. 189. 194. 216. 263. VIII. 3. 6. 14. 21. 23. 24. 192. 202. 203.
Philippe III. IV. 271. VI. 47. 261. 265. VII. 71. 99. 165. 180. 181. 183. 184. 193. 199. 221. VIII. 29. 36.
Philippe IV. VII. 129. 141. 184. 192. 193. VIII. 79.
Philippe V. VI. 217.
Philippe I roi de France. II. 147. 272. III. 15. 20. 44. 77. 92. 163. 174. IV. 271.
Philippe II Auguste. II. 272. III. 121-126. 128-136. 138. 185. 187-189. 196. 211. 214. VII. 69. VIII. 137. 218.

- Philippe III le hardi.* III. 257. *Pierre de Courtenai.* III. 216.
 IV. 157. 162. 271. 283. 293. *Pierre Damien.* III. 17. 68.
Philippe IV le bel. III. 264. IV. 156.
 280-292. IV. 3-5. 9. 71. *Pierre Dupuis.* IV. 9.
 74. 75. 77. 141. 157. 160. *Pierre de Navarre.* V. 62. VI.
 163. 164. 170-173. 175. 212.
 271. 273. 288. *Pierre de Pise.* II. 192.
Philippe V le long. IV. 18. *Pierre Flotte.* III. 285.
 76. 171. 173. *Pierre Hein.* VIII. 48.
Philippe VI de Valois. IV. 77- *Pierre Kolb.* VI. 57. 58.
 83. 86-89. 92. 143. 157. *Pierre la Châtre.* III. 115.
 160. 166. 170. 248. 271. *Pierre le cruel de Castille.* III.
 290. 293. V. 94. 180. VII. 279. IV. 98-102. VIII.
 65. VIII. 208-212. 189.
Philippe Bardanes. II. 262. *Pierre le grand czar.* I. 9. 69.
Philippe le beau. IV. 103. V. 248. IV. 126. 235. VI. 54.
 7. 55. 145. 174. 262. VIII. 60. 64.
Philippe le bon. IV. 122. 133. 71. 101. 124.
 214. 236. 238. 265. *Pierre Permite.* III. 158. 161-
Philippe duc de Bourgogne. 164. 166-170.
 IV. 177. *Pierre roi d'Arragon.* III. 245.
Philippe de Comines. IV. 211. 279. IV. 293.
 242-244. 252. *Pierre II roi d'Arragon.* III.
Philippe de Macédoine. II. 288. 253. 273.
Philippe moine. III. 177. *Pierre roi de Hongrie.* V. 133.
Philon. I. 62. 228. II. 104. *Pilade.* II. 81.
Philoftrate. I. 154. II. 54. *Pilate.* II. 118. 126.
Phocas. II. 73. 261. *Pilet.* VI. 217.
Phocion. I. 114. *Pilpay.* II. 40. 41.
Photius. II. 265. 274-279. *Pinzone.* VI. 85.
 VII. 48. *Pirra.* I. 113.
Phryxus. I. 152. *Pirithois.* II. 81.
Pibrac. VII. 30. *Pistrate.* V. 29.
Pic de la Mirandole. V. 32. *Pizarro.* V. 110.
 33. 48-51. *Pizarro, Francesco.* VI. 118.
Picard, chevalier Jean, V. 120-124.
 290. *Plan - Carpin.* III. 232.
Picatrix. I. 163. *Platon.* I. 17. 106. 121. 122.
Pie II pape. IV. 188. V. 213. 125. 170. 220. II. 12. 42.
Pie III. V. 68. 44. 54. III. 61. 225. V.
Pie IV. VI. 48. VII. 17. VIII, 160. 255. 278. VI. 119.
 4-6. 9. *Plaute.* V. 156. 210.
Pie V. VI. 207. 210. 262. *Plelo, de,* II. 246.
 276. 283. VIII. 9. 15. *Pline.* I. 14. 151. II. 110.
Pierre, Saint, II. 107-108. VI. 50. 119.
 131. 132. 137. 144. 150. *Plutarque.* I. 31. 106. 164.
 151. 172. 271. III. 8. 76. 165. 173. VII. 14.
 VII. 6. 9. VIII. 163. 176- *Poët, marquis de,* V. 258.
 178. 202. *Poggio.* IV. 59. 187.
Pierre Aldobrandin. III. 71. *Polentini.* V. 33.
Pierre Ameaux. V. 258. *Polinice.* I. 217.
Pierre de Capoue. IV. 37. *Polittiano.* V. 32. 219.
Pierre de Castelnau. III. 249. *Pollion.* I. 143.

- Pollux*. I. 24. 114.
Polivrot de Meré. VI. 242. 298.
Poli. 45. 86.
Polus cardinal. V. 216. 271.
Polybe. I. 243. II. 143.
Polycarpe, *Saint*, II. 121.
VIII. 195.
Pompe Targon. VII. 139.
Pompée. I. 162. 192.
Pomperan. V. 178.
Pomponius Mela. I. 97.
Pope. I. 4.
Porcellets, *des*, III. 245.
Porphyre. I. 63. 86. II. 54.
Porus. VI. 183.
Possevin jésuite. VIII. 52.
Poussin. VII. 178.
Prétextat. II. 133.
Prêtre Jean. III. 222. 223.
Pruilli, *Géofroi de*, IV. 280.
V. 149.
Prince noir. IV. 80. 81. 91.
 92. 94. 98. 101-104. 109.
 131. VIII. 189.
Priscillien. III. 61.
Probus. II. 286.
Procopé. II. 134. 162.
Procopé le rasé. IV. 188.
Ptolémées. I. 104. 108. 109.
 116. 127. 160. 190. 230.
 II. 86. 91. V. 25. VI. 50.
 59. 195.
Puffendorf. V. 125. 169. VIII.
 54.
Pulci, *le*, IV. 148.
Puiset, *de*, III. 112. VIII.
 158.
Pyrrius. I. 236.
Pythagore. I. 79. 106. 122.
 124. II. 27. 40. 42. 49.

Q.

- Quancum*. VIII. 116.
Quinault. I. 127.
Quinte Curce. I. 67-68. 211.
 II. 54. VI. 183. VIII. 109.

R.

- Rabelais*. I. 163.
Racan. VII. 112.
Rachis. II. 160.
Racine. V. 162. VIII. 185.
Rafé. II. 87.
Ragotski. VIII. 61. 91.
Rahab. I. 169.
Raimond. III. 56. 164. 168.
 175. 180. 249-256. V. 73.
Rainier. III. 248.
Ravleg. VI. 136. 153. 264.
Rambouillet, *de*, VII. 88.
Ramire, *dom*, *roi d'Arragon*.
 III. 271.
Raoul. IV. 162. 271.
Raphaël. VI. 48. VII. 178.
Ratram. III. 64. 67.
Ravaillac. VII. 83. 85. 86.
Ravanel. VIII. 198.
Raulin, *Nicolas*, III. 125.
Raynal. VI. 154.
Réal, *de Saint*, VIII. 35.
Reginus. II. 233.
Régnier corfaite. II. 238.
Regulus. I. 243.
Remi, *Saint*, II. 147. 182.
Remus. VIII. 216.
Renaud. III. 124. VIII. 37.
Renaud de Châtillon. III. 183.
Renaudie, *du Barri de la*, VI.
 289.
Renaudot. II. 31.
René d'Anjou. IV. 68. 281.
 282. 284. V. 87. 95.
René de Lorraine. IV. 254.
Requesens. VI. 235. 236.
Retz, *cardinal de*, VI. 304.
 VII. 111. 124. 166. 172.
Retz, *maréchal de*, VII. 41.
Riario. V. 29.
Ribaumont. IV. 84.
Riberac. IV. 296.
Ricault. IV. 234.
Richard. III. 214. 239.
Richard I cœur de lion, *roi d'An-*
gleterre. III. 108. 121. 122.
 187. 188. 246.
Richard II. IV. 107. 111.
Richard III. V. 98. 100-104.

- Richard* comte d'Averse. III. 26. 27.
Richard, l'abbé, VIII. 215.
Richardot, VIII. 41.
Richelieu, cardinal de, I. 211.
 VI. 140. 244. VII. 46. 107.
 109. 116. 123. 133. 136.
 151. 153. 156. 158. 164.
 165. 170. 172. 173. 177.
 180. 185. 188. 204. 207.
 211. 216. 228. 230. 237.
 VIII. 214. 216.
Richemont, IV. 244. V. 103.
 104. Voyez *Henri VII* roi
 d'Angleterre.
Richemont connétable, IV. 129.
 167.
Ridicouri, VII. 77.
Rienzi, Nicolas ou Cola, IV.
 23. 24. 26.
Rimario, V. 33.
Robert Brusi roi d'Ecosse, IV.
 71.
Robert cordelier, III. 258. 259.
Robert d'Artois, III. 142. 208.
 IV. 157.
Robert de Clermont, IV. 93.
Robert duc de Normandie, III.
 39. 116. 163.
Robert palatin, VII. 139. 340.
Robert roi de France, I. 153. II.
 272. III. 14. 16-20. 59-61.
 68. IV. 145.
Robert roi de Naples, IV. 16.
 25. 30.
Robert Stuart roi d'Ecosse, IV.
 103.
Robert Guiscard, III. 24. 26. 29-
 32. 87. 164.
Robert empereur, IV. 43. 143.
Rocha, Jean de, IV. 52.
Rocheport, Gui de, V. 55.
Rochefoncauld, cardinal de la,
 VII. 125.
Rodolphe I de Habsbourg, III.
 260. 262. 277. IV. 11. 15.
 V. 134. 144. 200.
Rodolphe II de Suabe, III. 83-84.
 VII. 73. 197-201. 212. VIII.
 57. 74.
Rodrigue, II. 250-253. III. 272.
Roger de Sicile, III. 29. 32-35.
 95. 101. 107. VIII. 39. 186.
Roger évêque, III. 117.
Roban, de, VII. 117. 120.
 122. 129. 135. 136. 139.
 141.
Roland, II. 167. III. 41. 130.
Rollin, I. 28. 211. 212.
Rolon ou *Raoul*, II. 242. 243.
Romain empereur, III. 154.
 155.
Roméli, I. 189.
Romulus, I. 24. 130. 234. 235.
 240. IV. 227. VI. 146. VIII.
 216.
Rose évêque, VII. 94.
Rothi, VII. 59.
Rotharic, II. 248.
Rovere, Julien cardinal de la,
 V. 68. VIII. 30. Voyez *Jules*
 II pape.
Rousseau, J. B., II. 59.
Ruben, I. 225.
Rubruquis, III. 231.
Ruccellui, V. 156.
Rui Gomes, VI. 225.
Ruinart, dom, II. 124.
Ruis de Martanza, dom, III. 72.
Ruis, I. 9. VI. 53.
Ruffel, II. 50.
Ruth, I. 184.
Ruiland, V. 91.
Ruyter, VII. 271.

S.

- Sa* jésuite, VII. 80.
Sabatei - Sevi, VIII. 84-88.
Sabellius, V. 254.
Sacremors, VII. 88.
Sadi, IV. 153.
Sadolet cardinal, V. 210. VI.
 11.
Sagana, I. 162.
Said Effendi, I. 107.
Saintraille, IV. 244.
Saka, VI. 62.
Saladin, III. 180. 182-186.
 195. 197.
Salcedo, VI. 241.
Sala

- Salé*. III. 74. VIII. 173.
Salluste. VIII. 35.
Salmanasar. I. 190. VI. 193.
Salmeron. VI. 28.
Salmeron jésuite. VII. 80.
Salomon roi juif. I. 136. 155.
 159. 176. 189. 199. 217.
 229. II. 41. 93. III. 157.
 174. V. 15. VI. 81.
Salomon roi de Bretagne. II. 233.
Salomon roi de Hongrie. III. 85.
Salviati. V. 30.
Samon roi slavon. II. 81.
Samson. I. 184. 187. 215.
Semuel. I. 161. 167. 176. II. 145. VI. 111. VIII. 114.
Samuel Pennia. VIII. 86.
Sancerre, de, VI. 291.
Sanche, dom, roi de Castille. III. 277. 278.
Sanche le gros roi de Léon. III. 52.
Sanche, dom, roi de Navarre. III. 53-56. 171.
Sanche Garcia. III. 53.
Sanchoniathon. I. 46. 62-64. 66. 89. 102. 103. 115. 164. 171.
Sanci. VII. 43.
Santa Cruz, de, VI. 251.
Saphadin. III. 197. 198.
Sara. I. 76. 226.
Sardanapale. VIII. 102.
Savelli. V. 93. 160.
Saul. I. 161. 167. 176. 187.
Savonero. V. 45-48. 51.
Savoie, ducs de, III. 47. 146. IV. 62. 187. VI. 219. 223. 224. 256. 258. VII. 49. 55. 99. 114. 128. 142. 145. 165. 170. 171.
Saurid. I. 96.
Scanderbeg. IV. 207-209. 214. 222. 224.
Scévola, Mutius, V. 283.
Schomberg. IV. 296. VII. 148. 157.
Scipion. I. 233. 235. 239. II. 135. III. 95. IV. 97. V. 199. VIII. 153. 159.
Scolastique. II. 141.
Scot. III. 64. 67. VI. 23.
Sébastien roi de Portugal, dom, VI. 82. 208. 216. 246. 247.
Sédécias. I. 197. VI. 193.
Sédécias médecin. II. 234.
Sédille. IV. 271.
Séguier. VII. 170. 173.
Séguinat. IV. 123.
Séleucides. I. 190. II. 38.
Sélim I. I. 99. IV. 216. 231. V. 108. 111. VI. 191. 200. VIII. 101.
Sélim II. VII. 201. 209-212. VIII. 73. 95.
Sellon. I. 189.
Semiramis. I. 47. 131. V. 123.
Sénèque. II. 118. VI. 56.
Sérapis. I. 106. 153. V. 24.
Sergius moine. II. 95.
Sergius II pape. II. 231. 233.
Sergius III. II. 292. 293.
Servet. V. 254-258.
Sésac. II. 50. 60.
Sésostris. I. 61. 98. 99. VI. 197-200.
Seth. I. 224.
Severa. V. 242.
Sextus. I. 162.
Sextus Empiricus. I. 57. II. 67.
Seymour, Thomas et Edouard, VI. 267.
Sforza. IV. 63-69. V. 26. 27. 33. 57. 79. 80. 163-166. 184. 195.
Sha - Abbas I. II. 85. VI. 191-193. VIII. 74. 100. 101.
Sha - Abbas II. VIII. 101.
Shaftesbury. VII. 272.
Sha - Gean. VI. 188. VIII. 76. 101. 107. 108.
Sha - Hussein. VIII. 102-105.
Shakespeare. V. 157. VI. 265. VII. 222.
Shall jésuite, Adam, VIII. 123.
Sha - Nadir. II. 60. 195. VIII. 105. 109-112.
Sha - Rustan. VI. 190.
Sha - Sophi. VIII. 101.
Shinner, Mathieu, V. 165.
Sigefroy. II. 240.

T. 29. *Essai sur les mœurs*. T. VIII. Y

- Sigibert*. II. 168. 180. 269.
Sigismond I empereur. IV. 30.
 45. 46-49. 57. 60-64.
 165. 182. 193. V. 120. 137.
 143. 192. 228.
Sigismond II roi de Pologne et
 de Suède. VI. 208. VII. 206.
 208. VIII. 53. 54. 57. 58.
 68-70.
Silleri, de, VII. 99. 127.
Silvere pape. II. 140.
Siméon. II. 120. VII. 94.
Simon, de Saint. VII. 169.
Simon de Montfort. III. 195.
 250. 252-255. 273.
Simonetta. V. 27.
Sincelle, George le, I. 44.
Sixte IV pape V. 29. 31. VIII.
 20.
Sixte - Quint. IV. 232. VI. 19.
 207. 276. VII. 37. 73. 54.
 VIII. 7. 15-24. 30.
Smerdis. I. 42.
Socini, Lelio, V. 254. 257.
Socrate, I. 122. 154. 234. II.
 54. IV. 59. 60. V. 161.
Soissons, de, VII. 131. 132.
 156. 166. 172. 173.
Solt cardinal. V. 211.
Soliman. I. 208. III. 154. 163.
 169. 173. 174. IV. 197.
 198. 231. V. 108. 139. 183-
 185. 187. 192. 195. 196.
 203. VI. 182. 191. 201.
 212. VIII. 38. 101.
Soliman III. VIII. 95.
Solis, Antonio de, VI. 114.
Sommerset. VII. 221.
Sophi. VI. 189. 190. VIII. 98.
Sophie de Bavière. IV. 255.

Sophocle. IV. 151. 225. V. 162.
Sorel, Agnès, V. 199.
Sosiandre, Saint, II. 123.
Soubise. VII. 115. 120. 130.
Sourdis, cardinal de, VII. 165.
Sesgenes. VIII. 11. 13.
Spencer. IV. 72. 73. 222.
Spina. IV. 139.
Spinola, de, VII. 145. VIII.
 41.
Squin de Florian. IV. 4.
Stanley. V. 104.
Staremborg. VIII. 92.
Stauffacher. IV. 11.
Stephano. V. 30. 31.
Stenon Sture. V. 226.
Stilicon. I. 238.
Storck. V. 244.
Strabon. I. 57. 58. 86. 200. II.
 54. V. 116.
Strada jésuite. VI. 241.
Strafford. VII. 229. 232. 281.
Stuarts. V. 141.
Suabe, duc de, III. 186.
Suares jésuite. VII. 180.
Suétone. I. 152.
Suffolck. V. 88.
Suger. III. 176.
Sulli, Rofni duc de, V. 160.
 VI. 305. VII. 48. 64. 66. 68.
 70. 72. 74. 113.
Surville. VI. 160.
Suze, de, III. 146.
Sylla. I. 143. 232. V. 199.
 VIII. 198.
Sylvestre I pape. VIII. 216.
Sylvestre II. III. 15. 19. 132.
Symmaque. II. 139.
Symphorose, Sainte, II. 121.
Syphax. VI. 212.

T.

- Tachon* écuyer. IV. 290.
Tacite. I. 68. II. 10. 279.
Tadeo. VI. 171.
Taillefer. III. 41.
Tais. II. 64.
Taitfeng. VIII. 119-122.
Taitfoul. VI. 174. VIII. 119.
Tallerand - Chalais. VII. 131.
Tamerlan. III. 235. IV. 194.
 202. 220. 221. V. 60. 113.
 185. VI. 181. 182. 184.
 VIII. 74.
Tancrède de Hauteville. III. 24.
 25. 27. 36. 108.
Tanneguy du Châtel. IV. 121.
 124.
Taratise. II. 195.

- Tarif.* II. 251.
Tarquin. I. 142. 152. 199.
Tasman. VI. 159.
Tasse, le, II. 87. III. 22. IV. 146. 148. V. 156. 158.
Tassillon. II. 286.
Tavares, de, VI. 302.
Tavernier. VI. 184. 185. VIII. 109. 114.
Taupin, Nicole, IV. 271.
Taupins. IV. 272.
Técuse. Sainte, II. 122-123.
Tell, Guillaume, IV. 12.
Termes, de, VI. 225.
Terriot. VII. 139.
Tertullien. I. 148. 174. II. 110. 126. III. 251.
Teutberge. II. 215. 269. 271.
Thales. I. 121. II. 41.
Thamar. V. 265.
Thamas. V. 185. VI. 191. 196. VIII. 104-105.
Tharté. I. 75.
Thaut. I. 102. 129. 182.
Thérmines. VII. 105.
Thémistocle. I. 114. IV. 226.
Théocrète. VI. 49.
Theodebert. II. 162.
Theodecte. I. 230.
Théodora. II. 264. 267. 292. III. 6.
Théodoret. I. 63.
Theodoric. III. 139. 143. 170. IV. 279.
Théodose I. II. 130. 134-137. 178. 187. 200. 226. 262. V. 24. VIII. 165.
Théodose II. I. 146. 237-239.
Theodote, Saint, II. 121-124.
Theophile empereur. II. 263. 264.
Théopompe. I. 230.
Thérèse de Léon. III. 52.
Théée. II. 81.
Thibaud de Champagne. III. 202.
Thierry. I. 244. II. 186.
Thieffe. II. 72.
Thoiras, de, VII. 135. VIII. 187.
Thomas apôtre, Saint, II. 38. 51. V. 226. VI. 73.
Thomas de Cantorbéri, Saint, III. 117-120. 143. V. 269. VII. 16. VIII. 21. 140.
Thomas docteur, Saint, II. 208. VI. 23. VII. 8.
Thomas Vilquefi. VII. 60.
Thou, de, I. 245. III. 245. IV. 126. VI. 221. VII. 30. 44. 174. VIII. 46.
Thucydide. I. 241. V. 155.
Tibère. II. 105. 118. 126. VI. 219. 220.
Ticho - Brabé. VII. 199. 200.
Tigrane. VI. 190.
Tilly. VII. 205. 208. 215.
Tirrel. V. 102.
Tissot. I. 3.
Tite - Live. I. 151. 243. II. 143. V. 215.
Titus. I. 137. 159. 193. 207. 210. II. 15. 110. 127. 283. IV. 209. VI. 308.
Tobie. I. 221. 226. II. 66.
Tolet jésuite. VII. 80.
Toman - Bey. VI. 200.
Tomasi. V. 64.
Tomore. V. 139.
Toris. VII. 222. 284.
Torizo. II. 251.
Torquemada. VI. 42.
Torfsenfon. VII. 213.
Tottilla. VIII. 179.
Touchi. III. 233.
Trajan. I. 72. 193. 210. II. 15. 86. 107. 110. 121. 127. 176. 261. 283. VIII. 33.
Trimouille, la, IV. 244. V. 4. 57. 79. 80. VII. 39. 91. 115.
Triphon. I. 148.
Triptolème. I. 172.
Trissino. V. 156.
Trithème. VIII. 218.
Trivulce. V. 79. 166.
Troll. V. 126. 127. 129. 130. 238.
Fromp. VIII. 48.
Truchses, Gerhard de, VII. 199.
Trussel, Guillaume, IV. 72.
Tsedekia. I. 197.
Tubal. I. 66.
Tudor. VII. 269.
Turenne. IV. 105. VII. 88. 214. VIII. 91.
Turpin. II. 167.
Tuti. III. 234.

U.

- Ulpianus*. I. 138.
Ulfse. I. 17. VIII. 83. 183.
Urbain II pape. III. 18. 33.
 34. 57. 89. 101. 141. 159.
 165. 171.
Urbain IV. III. 242. 266.
 VIII. 16.
Urbain V. IV. 54. 191. 283.
Urbain VI. IV. 28. 38. 41. 44.
 187.
Urbain VIII. VII. 9. 128.
 209. VIII. 30.
Urie. I. 199.
Urfins. IV. 115. V. 33. 64.
 VIII. 178.
Ussun - Cassan. IV. 221. VI.
 181. 189. VIII. 74.
Ustaris. VII. 188. VIII. 203.

V.

- V*
Vala. H. 220. 224.
Valdec. V. 248.
Valderios. VI. 171.
Valdo, Pierre, V. 219. VI. 10.
Valdon. II. 208.
Valentine de Milan. IV. 112.
Valentinien I. V. 242.
Valentinien III. II. 137.
Valette, cardinal de la, VII.
 165.
Valette, duc de la, VII. 165.
 167. VIII. 39.
Valid. II. 89.
Valid Almanzor. II. 251.
Vahade. II. 269. 271.
Valsein, de, VII. 205. 206.
 210.
Valtherfurst. IV. 11.
Valverde. VI. 121. 122.
Vamba. II. 145. 225. 249.
 251.
Vandale. I. 66. 139.
Vanolles, de, VI. 243.
Vanoza. V. 34.
Vaquerie, la, V. 4.
Vervins, chevalier de, IV.
 290.
Vesale. VI. 195.
Vespasien. I. 138. 153. II.
 109. 110. III. 106. IV. 209.
 VIII. 30.
Victor II pape. III. 103.
Vieuville, la, VII. 125. 127.
Vigan. V. 233.
Vignes, chancelier des, III.
 145. 146.
Vigneul - Marville. VIII. 215.
Vilaines, le Bègue de, IV.
 202.
Villani. IV. 22.
Villaret, de, IV. 223.
Villegagnon. VI. 135.
Villequier, de, VII. 41.
Villiers l'Isle-Adam. VIII. 38.
 39.
Virgile. I. 144. 145. 162. 215.
 II. 34. III. 68. IV. 150.
 234. V. 162.
Visconti. IV. 19. 35. 63. 64.
 65. V. 26. 54. VI. 39.
Vishou ou Vitsnou. I. 80. II.
 58. VI. 76.
Vitelli, Pagolo, V. 60.
Vitellius. III. 4. VI. 306. VIII.
 75.
Varade jésuite. VII. 75. 76.
Varham. V. 151.
Varillas. IV. 126.
Varus. II. 162. 164. V. 226.
Vasco de Gama. VI. 57. 59.
Vasto, del, V. 195. 196.
Vassor, le, VII. 73.
Vauban. VIII. 210. 214.
Veimar, de, VII. 165. 168.
 210. 213. VIII. 24.
Velasquez. V. 113. 123.
Véti. II. 166. 171. VIII. 160.
 186. 188.
Venceslas. IV. 35. 55. 60. 61.
 109. 165. 180. V. 89. 143.
Vendôme, de, VII. 49. 51.
 103. 131. Voyez Bourbon.
Venier. VI. 209. 210.
Venti. II. 29.
Verebin, de, IV. 294.
Véremond. II. 254.
Vernon. VII. 263. VIII. 137.

- Vertet, de, III. 157. V. 125. Vitruve. I. 52. 159.
 Vith, de, VI. 104. VIII. 46. Vitteric. II. 249.
 47. Volodimer. III. 45.
 Vitikind. II. 164. 165. Volsey cardinal. V. 151.
 Vitiza. II. 250. 251. Voraginé. VIII. 138.
 Vitri, de, VII. 105.

W.

- W**aldemar III. V. 123. Whigs. VII. 222. 284.
 Walpole. V. 98. 102. Whilston. VIII. 211.
 Waller. VII. 244. 253. Wicel, Jean, IV. 54. 56.
 Warburton. I. 63. 120. 172. 58. 188. VI. 10.
 173. Wolf, Jérôme, III. 194.
 Warwick. V. 90. 92-94.

X.

- X**avier jésuite. VI. 29. 65. Ximènes. III. 275. V. 17. 150.
 165. 212. VI. 41. 97. 217.
 Xénophon. I. 53. 241. V. 155. Xixoutrou. I. 44.
 Xercès. IV. 226. VIII. 99.

Y.

- Y**etser. V. 234. 235. Yorck, d', II. 290. V. 88-93.
 Yngtông. VI. 175. 105. 107. 282. VII. 277-
 To. II. 17. 280.
 Yontching. II. 20. 33. VIII. Yu. II. 27.
 125. Yves de Chartres. IV. 291.

Z.

- Z**acharie pape. II. 145. 178. Zoroastre. I. 22. 110. 130. 170.
 Zacharie prophète. I. 199. 182. 228. II. 55. 65. 68. 71.
 Zacharias roi juif. I. 189. 72. VI. 72. VIII. 172. 173.
 Zagatâi. III. 234. Zerobabel. I. 208.
 Zaid. III. 57. Zozyne. I. 174.
 Zaleucus. I. 124. 125. Zuingle. V. 231. 233. 236.
 Zamolxis. I. 248. 237. 252. 276. VI. 10. VII.
 Zarata. VI. 122. 18. 24.
 Ziska, Jean, IV. 61. 188. Zuské. VIII. 67. 68.
 Zizim. V. 39. 40.

Fin de la Table générale.

S 22 $\frac{7}{i}$ (29)

AJ= 22 $\frac{7}{i}$ (29)

DL 5472C



